

LE
TOMBEAU DE PETOSIRIS

PREMIÈRE PARTIE
DESCRIPTION



SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

LE

TOMBEAU DE PETOSIRIS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE DU CAIRE

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1924

THE
UNIVERSITY
OF
CHICAGO LIBRARY

f
DT62
.T6 L5
v.1
C.1
Gen.

Orient. Inst. Par

909431

22050

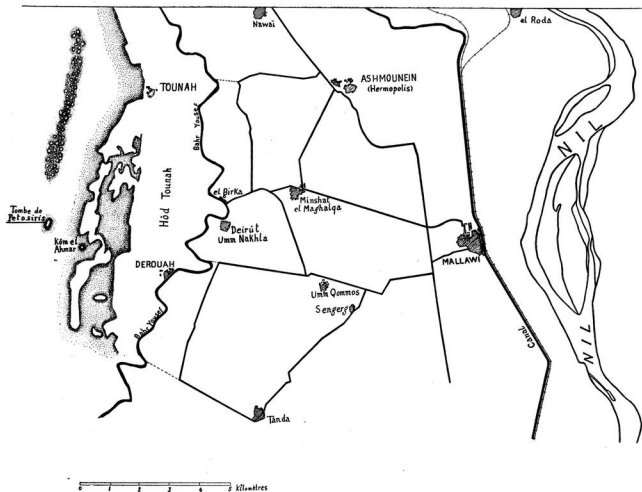


Fig. 1. — Carte de la région de Tounah-Derouah.

INTRODUCTION.

Le Tombeau de Petosiris est construit en plaine, dans cette partie des immenses nécropoles de Tounah-Derouah, que l'on appelle le « Fassaqi » الفساقى⁽¹⁾, à 1500 mètres environ au sud de la stèle-limite d'Aménophis IV, et à 200 mètres de l'un des puits donnant accès à l'ἑλισταφειῶν, le vaste cimetière souterrain des ibis sacrés⁽²⁾.

Pour s'y rendre, on peut, venant du Nil, gagner Ashmounein et de là Minshat-el-Maghalqa; mais le mieux est de partir de Mallawi, d'où une bonne route agricole, carrossable⁽³⁾, conduit, par le village précité, au Bahr-Yousef que l'on franchit au bac d'El-Birka. Une heure et quart encore de marche à travers les dernières terres cultivées, puis à travers des landes marécageuses, des dunes, le *gebel*, et l'on arrive à une série de larges kôms, atteignant par endroits 7 à 8 mètres de hauteur. Ces kôms renferment une multitude de constructions en briques crues : ce ne sont pas des habitations, mais des chapelles funéraires à coupoles, constituant un vaste cimetière, dont la physionomie, avant l'envahissement des sables, devait rappeler la nécropole célèbre d'El-Bagaouât, à Khargéh, ou les grandes nécropoles musulmanes de Zaouyet-el-Amouat et d'Assiout. Ces chapelles, pour autant que j'aie pu voir, sont de basse époque grecque et des temps de la domination romaine⁽⁴⁾, postérieures au Tombeau de Petosiris. Mais il n'est pas impossible qu'elles soient construites sur des sépultures plus anciennes, dont quelques-unes avaient peut-être l'importance du tombeau que nous avons mis au jour, et qui n'était vraisemblablement pas isolé⁽⁵⁾.

(1) Voir pl. 4, — 1.

(2) Cf. HÉRODOTE, II, 67 : τὰς δὲ ἑλίας (ἀπάγουσι) ἐς Ἐρμῆν πόλιν.

(3) Le voyage peut se faire en automobile jusqu'au Bahr-Yousef.

(4) Les quelques inscriptions peintes qu'on y lit, les masques de plâtre qu'on y recueille, sont plutôt du début de l'époque impériale; d'autre part, j'ai trouvé à la surface des kôms, au hasard de mes promenades, des pièces de monnaie à l'effigie de Trajan et de Maximin.

(5) On voit du reste à l'est des kôms, en plusieurs endroits, les substructions en pierre de grands monuments funéraires, qui ont été complètement détruits à une époque relativement récente.

La découverte de ce tombeau remonte à la fin de l'année 1919. Dans les derniers jours de novembre, un habitant d'Ashmounein informait la Direction du Service des Antiquités qu'il connaissait un « temple » (*ma'bad*) dans la montagne de Derouah, et sollicitait l'autorisation d'y pratiquer « une fouille de dix jours ». Sans donner suite à cette demande, nous prescrivîmes à notre inspecteur de Miniéh, Antoun effendi Yousef, de faire redoubler de vigilance dans cette partie du *gebel* et de nous renseigner éventuellement sur l'existence et la nature du monument signalé. Quelques jours plus tard, le chef-ghafir du district, passant à Tounah, recueillait de la bouche d'un paysan de ce village des informations qui corroboraient les dires de l'homme d'Ashmounein : comme on offrait cette fois de nous révéler, contre récompense, l'emplacement du « temple », je pressai Antoun effendi Yousef d'aller sans retard vérifier sur place le renseignement. Le 27 décembre, il se rendit donc à la montagne, accompagné de l'« indicateur » de Tounah, fit des sondages à l'endroit que cet homme lui désigna, et dégagea, après quelques coups de pioche, les assises supérieures de deux murs d'angle dudit *ma'bad*, qui était en réalité un tombeau, le Tombeau de Petosiris.

Les fouilles méthodiques se poursuivirent, sous ma direction, jusqu'au 8 mars 1920, date à laquelle j'avais terminé le déblaiement du Tombeau et des chapelles voisines⁽¹⁾, la copie des inscriptions, l'étude sommaire des textes et des bas-reliefs, tous résultats que je fis connaître immédiatement dans un Rapport préliminaire (*Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 41-121).

M. Lacau, Directeur général du Service des Antiquités, qui, pendant le déblaiement, visita deux fois le Tombeau et reconnut l'exceptionnelle valeur de cette découverte, ne négligea rien pour assurer la protection du monument et en préparer la publication. Il envoya tout de suite sur les lieux M. Ed. Barsanti, avec mission de restaurer l'édifice, c'est-à-dire de compléter la partie supérieure des murs et des colonnes, et de rétablir la toiture qui avait complètement disparu⁽²⁾. D'autre part, il réussit à obtenir le concours d'un artiste de grand talent, bien connu au Caire, Mr. HAMZÉH CARR, qui, en quelques mois, au cours de l'hiver 1920-1921, reproduisit soit au crayon, soit à l'aquarelle, la presque totalité des bas-reliefs du Tombeau.

⁽¹⁾ Voir pl. 4, — 2 et pl. 5, — 1.

⁽²⁾ La photo 2 de la planche 5 donne une vue du Tombeau restauré par M. Ed. Barsanti.

Je ne pouvais souhaiter plus précieuse collaboration. L'illustration a, dans une publication de ce genre, une part capitale : la réduire à des photographies, que l'état des bas-reliefs et les conditions d'éclairage rendent souvent difficiles et toujours insuffisantes, eût été diminuer singulièrement l'intérêt de la documentation archéologique ; grâce à Mr. Hamzéh Carr, les lecteurs de cet ouvrage auront sous les yeux une série de dessins et d'aquarelles exécutés avec une fidélité, une sûreté, un goût artistique, qui font le plus grand honneur à leur auteur.

L'ouvrage que je consacre aujourd'hui au Tombeau de Petosiris comprend trois parties⁽¹⁾.

La première est une *Description* détaillée du monument : elle renferme des études sur Petosiris et sa famille, sur l'architecture, l'art, la date du tombeau, ainsi que la traduction et le commentaire de toutes ou presque toutes les inscriptions. Un certain nombre de celles-ci ont été déjà publiées dans les *Annales du Service des Antiquités*⁽²⁾ et le *Recueil Champollion*⁽³⁾ : on ne sera pas surpris qu'une plus longue pratique de ces textes m'ait permis d'améliorer ma première interprétation ; j'ai profité aussi, comme on le verra, des remarques que m'ont présentées, avec beaucoup de bienveillance, plusieurs de mes savants collègues, notamment M. W. Golénischeff et Mr. Battiscombe Gunn, que je suis heureux de remercier de l'intérêt qu'ils ont témoigné à mes essais. Toutefois, il reste beaucoup à faire — personne plus que moi ne s'en rend compte — pour éclaircir complètement ces inscriptions, non moins que celles dont le texte et la traduction sont publiés ici pour la première fois. Cette considération m'a empêché de rédiger la « Grammaire des inscriptions du Tombeau de Petosiris », à laquelle j'avais un instant songé ; on en trouvera cependant les principaux éléments dans le cours du commentaire et au *Vocabulaire*.

La seconde partie est un recueil des *Textes*, classés dans l'ordre suivant : inscriptions du portail, — de la façade, — du pronaos, — de la chapelle, — des sarcophages provenant du caveau. Chaque texte est précédé d'un lemme décrivant sa

⁽¹⁾ Elles ont été imprimées, la 2^e (Textes) en 1923, la 3^e (Vocabulaire) en 1923-1924, la 1^{re} (Description) en 1924.

⁽²⁾ XX, p. 207 ; XXI, p. 40, p. 145, p. 222 ; XXII, p. 33, p. 139 ; et cf. XXIII, p. 65.

⁽³⁾ *Recueil d'Études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion* (Paris, 1922), p. 75.

position, le nombre des lignes, leur longueur, leur état de conservation : une flèche indique quel est, sur l'original, le *sens de la lecture*⁽¹⁾. Un bref appareil critique fait suite au texte.

La troisième partie comprend le *Vocabulaire* et les *Planches*.

Comme la Grammaire que j'avais projetée, le *Vocabulaire* est peut-être une œuvre prématurée; et de fait, on ne manquera pas d'y relever des incertitudes, des hésitations et, sans doute, quelques erreurs; cependant, il m'a semblé qu'il n'était pas sans utilité de dresser la liste des mots employés par le scribe, de distinguer leurs graphies et leurs acceptions diverses, de mentionner quelques-unes des particularités grammaticales qui se rencontrent dans ces inscriptions de basse époque, dût ce travail paraître, dans une certaine mesure, incomplet et provisoire. Les noms des divinités, des personnes, des lieux sont réunis, par catégories, en tête du *Vocabulaire*.

Quant aux planches, au nombre de cinquante-huit, elles se composent en majeure partie, comme je l'ai dit, des dessins et aquarelles de Mr. Hamzéh Carr⁽²⁾; trois d'entre elles (pl. 1-3) reproduisent des plans qui sont l'œuvre de M. Ed. Barsanti, et vingt-trois reproduisent des photographies qui sont dues soit à M. Busuttil (clichés 18 × 24), soit à moi-même (clichés 13 × 18).

(1) Par conséquent, la flèche $\leftarrow$ veut dire que l'inscription se lit en commençant par la droite et en poursuivant vers la gauche; le contraire pour la flèche $\rightarrow$.

(2) Vingt-deux dessins, dix aquarelles, portant, comme signature, les deux lettres H A accolées.

LE TOMBEAU DE PETOSIRIS.

PREMIÈRE PARTIE.

DESCRIPTION.

CHAPITRE PREMIER.

PETOSIRIS ET SA FAMILLE.

L'appellation «Tombeau de Petosiris» n'est pas rigoureusement exacte : si l'une des deux parties dont se compose ce monument est consacrée au culte funéraire de Petosiris lui-même, l'autre est dédiée à son père et à son frère aîné, et la crypte renferme, entre autres sarcophages, ceux de sa femme et de son fils puîné. C'est donc à proprement parler un tombeau de famille, — mais construit par Petosiris, dont la renommée éclipsa d'ailleurs celle de ses parents, et dont le souvenir glorieux se transmet seul à la postérité.

Nous pouvons suivre pendant cinq générations l'histoire de cette famille, qui occupait un rang éminent à Hermopolis.

Les hommes portent tous⁽¹⁾ les titres de  et de . Le premier signifie «le Grand des Cinq», ou «le Premier des Cinq», dans la maison de Thot ()₁, par allusion au rôle prépondérant de Thot vis-à-vis des quatre autres dieux, ses assesseurs,

⁽¹⁾ Exception faite pour les fils cadets de Sishou (voir ci-dessous, p. 4 et note 8); mais ce n'est qu'une exception apparente, ces personnages étant, faute de place, représentés de très petite taille, et leurs noms sommairement gravés (inscr. 86).

adorés primitivement à Hermopolis⁽¹⁾. Le second signifie « le Maître des sièges », plus exactement des *deux* sièges, le duel (qui tend à disparaître à la basse époque⁽²⁾) étant ici remplacé par le pluriel, et la forme $\begin{smallmatrix} \uparrow \\ \square \square \end{smallmatrix}$ substituée à $\begin{smallmatrix} \uparrow \\ \square \end{smallmatrix}$. Ces titres, que cite le texte géographique d'Edfou⁽³⁾, sont connus, depuis la IV^e dynastie⁽⁴⁾, comme étant ceux du grand prêtre de Thot à Hermopolis, et nous les voyons portés par les nomarques hermopolitains du Moyen Empire, enterrés à El-Berchéh⁽⁵⁾, qui à leurs hautes fonctions civiles joignaient les dignités sacerdotales les plus élevées⁽⁶⁾. Il est cependant peu probable que tous les membres de cette famille aient été investis réellement des fonctions religieuses qu'impliquent les mots $\begin{smallmatrix} \text{mm} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ et $\begin{smallmatrix} \uparrow \\ \square \square \end{smallmatrix}$, et il y a lieu de croire que ces titres étaient, au moins en certains cas, purement protocolaires : ainsi, pour le fils de Petosiris, Thotrek, mort en bas âge, alors que l'office de grand prêtre de Thot pouvait être effectivement rempli soit par son père, soit par son oncle, soit même par son aïeul; ainsi, pour Petoukem, son petit-fils, qui porte ces titres en même temps que Téos son père; ainsi encore, pour Pef-taouneith, son beau-père, contemporain du père, ou du grand-père, ou même du frère aîné de Petosiris, qui avaient dû exercer sans interruption, à la suite l'un de l'autre, et de façon effective, les fonctions sacerdotales, quelles qu'elles fussent alors, correspondant aux titres de « Grand des Cinq » et « Maître des sièges ».

Il semble donc que cette famille, qui, pour une raison que nous ignorons, ne se prévalait pas d'un titre héréditaire tel que $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ ou $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ ⁽⁷⁾, ait voulu signaler la noblesse de son origine en parant chacun de ses membres, dès le berceau, de titres religieux qui, en principe, désignaient un sacerdoce jadis réservé aux princes-nomarques d'Hermopolis.

(1) MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, II, p. 258. — Cf. l'étude de Sethe sur les titres commençant par --- , dans *Agypt. Zeitschrift*, 55, 1918, p. 65.

(2) Voir par exemple au Vocabulaire les différentes graphies du duel-pluriel de $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ et de $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$.

(3) BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 1361.

(4) E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 62. — Ces deux titres se rencontrent d'ailleurs en dehors de Khmounou-Hermopolis, sous l'Ancien Empire : cf. Miss M. A. MURRAY, *Index of Names and Titles*, p. XIX et p. XLIV.

(5) NEWBERRY, *El Bersheh*, I, p. 6; II, p. 24-26, 31, 33, 45. — LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, n° 28091, 28092, 28099, 28123.

(6) Nous connaissons, postérieurement au Moyen Empire, un certain nombre de « Grands des Cinq » : au Nouvel Empire, un $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ (stèle de Berlin, *Agypt. Inschriften aus den kön. Museen*, II, p. 60, n° 17021), et un $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ (oushabti publié par WEILL, *Monuments Piot*, XXV, p. 431); à l'époque saïte, un $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ (oushabti du Musée du Caire, *Journal*, n° 48077; autres statuette identiques dans le commerce), et un $\begin{smallmatrix} \text{---} \\ \text{---} \end{smallmatrix}$ (sarcophage du Musée du Caire, *Journal*, n° 43097 : cf. WEILL, *Recueil de travaux*, 36, 1914, p. 90); plus tard encore, deux autres personnages dont il sera question ci-après, p. 5 et 6.

(7) Ces titres se rencontrent cependant, même à la basse époque, portés, nous ne savons non plus pourquoi, par d'autres « Grands des Cinq » des périodes saïte et ptolémaïque, tels que le Thotiritis cité à la précédente note, et les deux personnages à peu près contemporains de Petosiris, qui sont mentionnés ci-après, p. 5 et 6.

Première Génération. — L'aïeul de Petosiris est «le Grand des Cinq, maître des sièges dd-dhwty-i(w)-f-nḥ». Ce nom propre, que je transcrirai Zed-thotefankh, appartient à une catégorie de noms théophores, qui apparaissent au début de la XXII^e dynastie et deviennent fréquents à l'époque saïte⁽¹⁾: la signification en est «Tel dieu (ici, Thot) parle, — et il vit (celui qui porte ce nom)». Sa femme est ⁽²⁾ «la dame t-j-km» (Tatoukem), «celle qui est un don du Taureau noir⁽³⁾». Il est fort possible que ce personnage ait été effectivement grand prêtre de Thot, mais nous ne savons rien de précis à son sujet. Il est nommé, sans plus, dans les textes qui mentionnent la filiation du père de Petosiris.

SECONDE GÉNÉRATION. — Le fils du précédent est le      (6) : le signe  n'a pas ici sa valeur ordinaire *sj*, mais équivaut à *s*, comme le prouve cette variante gravée sur le sarcophage en pierre de Petosiris (inscr. 147, l. 2)      , et qu'on retrouve dans la graphie erronée    ( pour ) de l'inscription 88, l. 2. La forme correcte du nom est donc *ns-sw* « celui qui appartient à Shou » (7), mais, comme il arrive fréquemment à cette époque, elle est pour ainsi dire partout réduite à *s-sw*. Comment ce nom abrégé se prononçait-il? Les transcriptions grecques des noms théophores du même type hésitent entre deux formes : à côté de *Zm̄vis* et de *Zšend̄h̄tis*, par exemple, on rencontre *Ēsm̄vis* et *Ēššend̄h̄tis* (8); *s-sw* pouvait donc se prononcer *s'-sw* ou **s-sw*. On trouvera ce nom transcrit ici, de façon très approximative, Sishou. Je ne sais si le dieu Shou recevait, à cette époque, un culte spécial à Hermopolis, mais les légendes relatives à la création rapportent qu'au sortir du chaos il était monté sur la fameuse hauteur de Khmounou, pour soulever la déesse Nout et la séparer de Geb (7); il n'est donc pas surprenant que son nom entre, à Hermopolis, dans la composition d'un nom théophore.

⁽¹⁾ STEINDORFF, *Aegypt. Zeitschrift*, 27, 1889, p. 41. — Un exemple isolé à la XX^e dynastie, *ibid.*, 30, 1892, p. 50.

(2) Variante $K_{\text{III}} = 200 \text{ N}$ (inser. 85, l. 4).

(5) Le taureau noir est une forme d'Horus, adoré à Athribis. Cf. CHASSENAT, *Recueil de travaux*, 38, 1916, p. 38.

(4) Autre graphie fréquente , sans .

[5] Ce nom se rencontre dans un papyrus démotique de Thèbes, du III^e siècle : GRIFFITH, *Catalogue of the Demotic Papyri Rylands*, III, p. 264 (papyrus 14, verso 5). Sur un sarcophage de basse époque de Vienne, se lit le nom plus compliqué *ns-ḥw-ḥnt* (LIEBLEIN, *Dictionnaire*, I, 1049).

(58) La voyelle d'appui peut être *a* : cf. *lāsewθ* (*Genèse*, 41, 45), transcription de *na-nā* = celle qui appartient à Neith.

(7) MASPENO, *Histoire*, I, p. 128, note 4, et p. 146.

La femme de Sishou est ⁽¹⁾ *nfr-rnpt*⁽²⁾ (Nofritrenpet) : ce nom, qui signifie «bonne année», est à rapprocher de mots de formation analogue, comme par exemple *nfr-prt* «bon hiver»⁽³⁾. Nous ne connaissons de cette dame que son titre de musicienne, ou prêtresse, de la déesse Nēhmetāoui (inscr. 61, l. 7)⁽⁴⁾.

Sishou dut exercer réellement les fonctions de grand prêtre de Thot, car il se flatte d'avoir, plusieurs années, administré le temple du dieu , ayant été désigné à ce poste par le Roi ( sic  inscr. 69, l. 10,  inscr. 90, l. 1 et 2). Il était en outre «second prophète de Khnoum-Rē maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirourt et de Neferoust». Ces deux villes (dont le nom, à l'époque classique, est *hrwr* et *nfrws*)⁽⁵⁾, célèbres par le culte de Khnoum et d'Hathor, étaient voisines d'Hermopolis, et situées probablement dans les environs de la moderne Balansourah⁽⁶⁾.

TROISIÈME GÉNÉRATION. — Sishou eut cinq fils et quatre filles.

L'aîné des fils () porte le même nom que son grand-père :  *dd-hwtj-i(w)-f-nh* (Zedthotefankh). Ses titres sacerdotaux sont exactement ceux de Sishou, dont il semble avoir directement hérité la charge. Il dut mourir assez jeune, sans postérité (car mention n'est faite nulle part de sa femme ou de ses enfants). Une moitié de la seconde salle du tombeau est consacrée à sa mémoire. Le Musée de Turin possède un fragment de son cercueil en bois⁽⁷⁾.

Le puîné () est PETOSIRIS, dont nous reparlerons ci-après.

Les deux cadets, qui figurent et sont nommés⁽⁸⁾ une seule fois dans une scène familiale (inscr. 86), s'appellent l'un  *p-hrd-i(h)t* (Pekhrotah), «l'enfant de la vache Aht»; l'autre  *dd-hr*⁽⁹⁾ (Téôs), «celui qui a un visage expressif(?)». Nos inscriptions ne nous apprennent rien à leur sujet.

Du dernier des fils le nom même a disparu (inscr. 86).

(1) Autres graphies : , , .

(2) Cf. ci-après, p. 7, le nom *rnpt-nfr*.

(3) Ainsi, SETHE, *Urkunden*, IV, 25, 15.

(4) Sur cette déesse, dont le culte était associé à celui de Thot, cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 208. — On trouvera ci-après, deux fois répété, le nom théopore *ns-nhmt-wj*.

(5) Comme on le verra au Vocabulaire, notre scribe transforme généralement les noms de lieu masculins en noms féminins, par l'adjonction d'un *-t* en finale.

(6) Cf. DARESSY, *Annales du Serv. des Antiquités*, XVIII, p. 53.

(7) G. LAFREYRE, *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 207.

(8) D'ailleurs très brièvement; ce sont eux dont, par exception, les noms ne sont pas précédés des titres «Grand des Cinq, maître des sièges».

(9) Ce nom, que porte le second roi de la XXX^e dynastie, est fréquent aux IV^e et III^e siècles.

L'aînée des filles (*ns-nhmt-wj* (Nesnehetmetâouai), « celle qui appartient à la déesse Nehetmetâouai ».

Les trois cadettes (*tĥn* (Tĥen), « la brillante »⁽¹⁾; — *st-wrt* (Sitourit), « la grande Isis »; — *st-irt-bn* (Stairitben), « celle qui écarte le mauvais œil »⁽²⁾.

QUATRIÈME GÉNÉRATION. — Petosiris eut de son épouse Renpetnofrit, fille d'un certain Peftaouneith (Grand des Cinq) et d'une dame Sitourit⁽³⁾, deux fils et trois filles.

Son fils aîné est le *dd-br* (Téds). Nous le voyons, à l'inscription 61, rendant hommage à ses parents; et c'est lui qui, dans la scène du sacrifice funéraire (inscr. 82), remplit les fonctions de devant son grand-père Sishou.

Son fils cadet *dhwtj-rĥ* (Thotekh), « le connu de Thot », mourut jeune, étant encore un (inscr. 56), ce qui n'empêche qu'il portait déjà les titres de . Nous avons retrouvé l'un de ses cercueils (inscr. 151-152).

Les trois filles sont, l'aînée : *tĥn* (Tĥen), « la brillante »; les deux cadettes : *tĥ-kw?* (Tehiaou), « celle qui réjouit la vieillesse (?) », et *ns-nhmt-wj* (Nesnehetmetâouai), « celle qui appartient à la déesse Nehetmetâouai ».

CINQUIÈME GÉNÉRATION. — Le fils aîné de Petosiris, Téds, eut, d'une épouse qui n'est pas mentionnée, un fils (qui forme la cinquième et dernière génération connue de cette famille) : le Grand des Cinq, maître des sièges *p-dj-km* (Petoukem), « don du Taureau noir », dont le nom rappelle celui de la mère de Sishou. Il ne figure d'ailleurs que dans l'inscription 61.

Peut-être est-il possible de compléter, à l'aide d'autres documents, ces renseignements biographiques. J'ai vu dans le commerce, il y a quelques années, un couvercle de cercueil en bois, qui doit se trouver maintenant au British Museum. On y lit, gravée en sept lignes verticales, une partie du chapitre 78 du *Livre des Morts*, que précèdent les titres, le nom et la filiation d'un Grand des Cinq : *ir-t-ĥr-r-w* « l'œil d'Horus est contre eux », et qui est qualifié de *rp't ĥtj-*, est donc fils de Zedthotefankh et de la dame Tatoukem, tout comme notre Sishou, père de Petosiris. Je considère comme

⁽¹⁾ Cf. ci-après (quatrième génération). — Ce nom, sur un sarcophage de basse époque, de Vienne : LIEBLEIN, *Dictionnaire*, I, 1049.

⁽²⁾ Sur ce nom, de basse époque, cf. SPIEGELBERG, *Recueil de travaux*, 17, 1895, p. 93; GARDINER, *P. S. B. A.*, XXXVIII, p. 130.

⁽³⁾ Voir ci-après, p. 7.

extrêmement probable que c'est un frère de Sishou, un oncle de Petosiris. Le nom du même personnage, accompagné des mêmes titres, se rencontre encore sur une planche de cercueil conservée au Collège français des Frères du quartier Khoronfiche, au Caire : il y est orthographié .

D'autre part, le Musée du Caire possède un couvercle de sarcophage en pierre, apporté de Tounah en 1911 (*Journal*, n° 43098), qui est au nom d'une dame  *t-dj-pi-km* (Tatoupakem), « celle qui est un don du Taureau noir ». Or, cette Tatoupakem est fille du   et de la dame  Pekhrotaht est, nous le savons, le nom d'un frère de Petosiris, Nesnehmetâouai le nom d'une de ses sœurs et celui d'une de ses filles. Il se pourrait donc que Tatoupakem fût une nièce ou une petite-fille de Petosiris; mais c'est là une simple hypothèse⁽¹⁾.

En nous en tenant exclusivement aux renseignements fournis par les inscriptions du Tombeau, l'arbre généalogique de cette famille sacerdotale doit donc être dressé de la façon que voici :

Zedthotefankh — Tatoukem.

Grand des Cinq,
maître des sièges.

Sishou — Nofritrenpet.

Grand des Cinq,
maître des sièges.

Pefftaouneith — Sitourit.

Grand des Cinq,
maître des sièges.

Zedthotefankh.

Grand des Cinq, Grand des Cinq,
maître des sièges. maître des sièges.

PETOSIRIS — Renpetnoirit.

Pekhrotaht.

Téôs.

X...

Nesnehmetâouai.

Tehen.

Sitourit.

Siairitben

Téôs.

Thotrehk.

Tehen.

Tehiaou.

Nesnehmetâouai.

Grand des Cinq, Grand des Cinq,
maître des sièges. maître des sièges.

Petoukem.

Grand des Cinq,
maître des sièges.

Telle est la famille de PETOSIRIS.

Son nom, *p-dj-ws-ir* « don d'Osiris », est généralement écrit , mais il se rencontre aussi sous les formes ,  et . Il avait un surnom qui, sur le

⁽¹⁾ Remarquer en particulier que Pekhrotaht est ici qualifié de *h'j-j*, titre que ne porte pas le frère de Petosiris, non plus que les autres membres de la famille, connus par nos inscriptions. L'identification reste donc douteuse. (Le sarcophage de Tatoupakem est publié dans *Annales du Serv. des Antiquités*, XXIII, p. 229).

couvercle de son cercueil intérieur (inscr. 148, l. 2), est écrit  'nb-fhns (Ankhefkhonsou), « Khonsou est sa vie »; ailleurs il est abrégé en .

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, Petosiris avait épousé la dame Renspetnofrit ,  rnpf-nfr⁽¹⁾ « bonne année », issue sans doute d'une branche de sa famille, car elle avait pour père elle aussi un « Grand des Cinq, maître des sièges »,  pf-f-wt (Pestaouneith), « son souffle c'est Neith⁽²⁾ »; sa mère était  st-wrt (Sitourit), « la grande Isis⁽³⁾ ». Nous avons mentionné plus haut les enfants issus de ce mariage.

Petosiris était un personnage considérable. Civilement, après la mort de Zedthotefankh, son aîné, il était devenu le chef de la maison, l'héritier de tous les biens de son père  (inscr. 81). Il avait recueilli également la succession des fonctions religieuses de ce dernier, auxquelles il avait ajouté plusieurs autres sacerdoces. Voici, d'après le texte 81, sa titulature :

« Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens,
le Grand des Cinq, maître des sièges,
grand prêtre, voyant le Dieu dans son naos,
portant son maître, suivant son maître, pénétrant dans l'adyton,
exerçant ses fonctions (sacerdotales) en compagnie des grands prophètes,
prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet,
chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe,
scribe royal comptable de tous les biens du temple de Khmounou,
second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust,
phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust,
prophète d'Amon-Ré, des dieux et des temples (de la ville (?)),
Petosiris, nb-im⁴, surnommé (An)khefkhonsou, né de la dame Nofritrenpet, j. v. »

Ces titres, pour nombreux qu'ils soient, n'épuisent pas cependant la série des fonctions sacerdotales qu'exerça Petosiris. Le poste le plus éminent qu'il occupa, sept années de suite, est celui de  « procurateur de Thot ». Ce terme de « procurateur » ne traduit sans doute que d'une façon très imparfaite l'expression *mr sn*, transcrite par les Grecs *λεσώνης* : car ce sont surtout les textes des inscriptions et des papyrus grecs qui mentionnent cette charge, malheureusement sans la définir jamais d'une façon précise⁽⁵⁾. Nous pouvons affirmer en tout cas que celui qui la détenait était un fonctionnaire

⁽¹⁾ Nom fréquent dès l'Ancien Empire : cf. SETHE, *Untersuchungen*, II, p. 23. On notera que c'est le même nom que *nfr-rnpf* (ci-dessus, p. 4), mais les éléments en sont intervertis.

⁽²⁾ Est-ce une abréviation voulue du nom habituel *pf-f-wt-dj-nt* « son souffle est un don de Neith » ?

⁽³⁾ Même nom, ci-dessus, p. 5.

⁽⁴⁾ SPIEGELBERG, *Der Titel ΛΕΣΩΝΗΣ*, dans *Recueil de travaux*, 24, 1902, p. 187-189; GARDINER, *ibid.*, 26,

sacerdotal : Petosiris était prêtre, grand prêtre, chef de prêtres. Et il ne paraît pas s'être borné, en sa qualité de *mr sn*, à servir d'intermédiaire entre les desservants d'un sanctuaire et l'administration civile; il avait, en fait, la haute main sur tout le corps sacerdotal et il s'intéressait de façon active à la prospérité matérielle du temple de Thot : « Quand j'exerçai, dit-il⁽¹⁾, les fonctions de *λεσώνης* de Thot maître de Khmounou, je fis que le temple de Thot fût conformément à son état d'autrefois; je fis que toutes choses y fussent rétablies, et que tout prêtre (retournât) à sa fonction. J'accrus l'importance de ses prêtres, je magnifiai les *horaires* de son temple, j'exaltai tous ses serviteurs, je donnai une consigne à ses desservants. Loin de soustraire de son temple les offrandes, je remplis ses greniers d'orge et de froment, et son trésor de toutes bonnes choses. J'accrus ce qui s'y trouvait auparavant, au point que tout homme de la ville m'adressa ses félicitations. Je donnai de l'argent, de l'or, toute sorte de pierres précieuses véritables; je fis plaisir à ses prêtres; j'exécutai aussi toute espèce de travaux dans le sanctuaire, et mon cœur s'y complaisait. Je rendis sa splendeur à ce que j'avais trouvé manquant en sa place, et je remis en état ce qui était en souffrance auparavant et ne se trouvait plus en sa place. »

Le *λεσώνης* de Thot était donc en quelque sorte le *vicaire* du dieu sur cette terre. Jamais *λεσώνης* ne s'appliqua autant que Petosiris à remplir sa mission et à contenter son maître : les preuves de sa piété abondent, et toutes les inscriptions vantent sa fidélité envers son dieu, son zèle à restaurer la religion, à relever les temples détruits, à construire de nouveaux sanctuaires, à les enrichir, à donner aux prêtres la sécurité et le confort.

Thot, en retour, ne lui ménagea pas ses faveurs : il lui accorda — vœu suprême de tout Égyptien — « d'arriver à la ville d'éternité », après avoir transmis sa charge et ses dignités à ses enfants. Cette récompense ultra-terrestre n'était d'ailleurs que la conclusion naturelle d'une existence heureuse, passée dans l'opulence et comblée des bénédictions de Thot. Une foule de petites divinités, Akhet, Khenemet, Sekhet, Neper, Shesemou, avaient veillé à son bien-être et satisfait tous ses désirs : il possédait des terres, des vergers, des vignes; ses greniers regorgeaient de céréales; le bétail abondait dans ses écuries; ses bateaux voguaient sur le Nil; la chasse, la pêche, le jeu, la musique charmaient ses loisirs.

Ce grand prêtre menait la vie d'un prince. A divers indices on peut le soupçonner d'avoir joué, dans un domaine sans doute restreint, un rôle qui n'est pas sans rappeler celui de ses ancêtres les nomarques hermapolitains du Moyen Empire. Il tenta même de se donner, probablement à la faveur des circonstances politiques, les apparences de la puissance royale. Décrivant les calamités qui désolèrent l'Égypte sous le règne des « étrangers », et exaltant son propre rôle de restaurateur de la religion à Hermopolis, il n'hésite

1904, p. 16; WILCKEN, *Archiv f. Papyrusforschung*, II, p. 122-123; OTTO, *Priester und Tempel*, II, p. 313; BOUTÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, III, p. 219 et 304; ROUSSEL, *Revue Études grecques*, 1916, p. 173-180.

⁽¹⁾ Inscr. 81, l. 33-46.

pas à reprendre pour son compte, après Hatshepsout, Toutankhamon, Ramsès III, ce que M. Weill a appelé « le thème classique du désordre et du roi sauveur »⁽¹⁾, et à s'approprier des discours que seuls jusqu'alors avaient été censés prononcer des souverains légitimes de l'Égypte. On le voit, sur la façade du tombeau, faisant des offrandes à Thot, à Osiris, Isis, Nephthys, Sokaris, et célébrant, en l'honneur des dieux, des rites qui étaient le privilège exclusif des rois⁽²⁾. A l'instar des pharaons, « il tend le cordeau, il déroule la ligne pour jeter les fondations » des temples. Il va jusqu'à faire suivre son nom de l'épithète royale « vie, santé, force » $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐}$ ⁽³⁾. De son vivant enfin, et par ses ordres, des artistes choisis lui construisent un tombeau qui mériterait le nom de temple funéraire, et le cercueil où reposaient ses restes n'est comparable, par sa beauté, l'originalité et la perfection de sa technique, qu'à un cercueil de roi.

La légende s'empara vite d'un tel personnage. Un demi-siècle à peine après sa mort, on lui rendait des honneurs quasi divins, comme on en rendait à Imhotep, à Téôs-l'Ibis⁽⁴⁾, à Amenhotep fils d'Hapou⁽⁵⁾, ces « sages » parmi lesquels Petosiris avait pris rang. Un Grec, quelque peu lettré, ayant visité son tombeau, ou, comme disait un de ses compatriotes, son « temple » (*ιερόν*), laissa sur une colonne de la façade ce curieux témoignage de sa piété :

« J'invoque Petosiris, dont le cadavre est sous terre, mais dont l'âme réside au séjour des dieux : sage, il est réuni à des sages⁽⁶⁾. »

Petosiris devait-il ce nom de sage (*σοφός*) à ses connaissances philosophiques, religieuses, scientifiques? Nous l'ignorons : aucun de nos textes ne fait la moindre allusion à la « science » de Petosiris. L'ingénieuse hypothèse de Spiegelberg⁽⁷⁾, tentant d'établir un rapprochement entre le grand prêtre de Thot, dont nous avons retrouvé le tombeau, et l'énigmatique astrologue Petosiris⁽⁸⁾, est, pour le moment du moins, sans vérification possible.

(1) R. WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, I, p. 37 et suiv.; *Journal asiatique*, 1923, p. 118.

(2) Le roi est le seigneur des sacrifices *nb ir ikt*.

(3) Sans doute, la formule $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐}$ peut s'employer après le nom de simples particuliers, dont on veut dire qu'ils sont encore en vie, ou à qui l'on souhaite bonne santé (SETHE, *Urkunden*, I, 130, 2, 17, à propos du nain ramené par Hirkhouf; *Conte du Naufragé*, I, 189, à la suite du nom du scribe; GRIFFITH, *Kahun Papyri*, pl. XXVII à XXXVIII, formule de politesse). Mais dans les onze cas où l'on rencontre cette épithète accolée au nom de Petosiris (voir au Vocabulaire), l'intention est tout autre, et il ne me paraît pas douteux que $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐}$ ne soit ici un emprunt au protocole royal.

(4) Cf. SETHE, *Untersuchungen*, II, p. 95 et suiv.

(5) SETHE, dans *Festschrift für Georg Ebers*, p. 107.

(6) Voir au chapitre suivant, p. 24, le texte de ce distique grec, qui date du milieu du III^e siècle.

(7) SPIEGELBERG, *Eine neue Spur des Astrologen Petosiris*, dans *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie*, 1922.

(8) Cf. E. RISS, *Nechepsonis et Petosiridis fragmenta magica* (Philologus Suppl., Bd. VI, 1891-1893, p. 325).

*
*
*

Je n'ai fait encore aucune allusion à l'époque où vécurent Petosiris et sa famille.

On ne trouve sur les murs du tombeau ni date, ni cartouche royal, ni nom de souverain, aucun élément enfin qui indique par lui-même et de façon sûre l'âge du monument.

Un coup d'œil sur le Vocabulaire, la lecture rapide d'une quelconque des inscriptions, l'étude des noms propres, la comparaison avec des textes tels que l'inscription de *Zedher le Sauveur*⁽¹⁾, la « Stèle de Naples »⁽²⁾, la « Stèle du Satrape »⁽³⁾, permettraient d'assigner *a priori* la rédaction de nos inscriptions à la période qui s'étend de la chute du second empire persan (332) au début du règne officiel de Ptolémée Sôter (305). Le tombeau lui-même cependant ne peut guère avoir été construit que dans les toutes dernières années du IV^e ou au début du III^e siècle, étant donné la forte influence grecque qui se manifeste, comme nous le verrons, dans le style et la technique des bas-reliefs décorant les parois. Un fait certain est que, vers le milieu du III^e siècle, on venait déjà visiter le tombeau comme un lieu de curiosité ou de pèlerinage : car telle est, à n'en pas douter, la date de l'invocation au *sage* Petosiris, que j'ai citée ci-dessus.

Ces premières données peuvent être précisées : certains passages des inscriptions biographiques nous permettent de serrer de plus près la question et de fixer, au moins approximativement, l'époque où Petosiris était *λεσώνης* de Thot. Dans la grande inscription 81 (l. 26-33), il s'est plu en effet à décrire la situation de l'Égypte au moment où il prit possession de cette charge importante : « Je passai sept ans comme *λεσώνης* de ce dieu, administrant ses biens, sans que fût trouvée de faute (dans ma gestion), *alors qu'un roi des pays étrangers* (𓆎𓅓𓏏𓏏𓏏) *était en puissance*⁽⁴⁾ *sur l'Égypte*. Et il n'y avait plus rien qui fût en sa place d'autrefois, depuis que des luttes se déroulaient dans l'intérieur de l'Égypte, le Sud (du pays) étant dans l'agitation et le Nord en état de révolte. Les hommes marchaient dans l'égarement, il n'y avait plus de temple qui fût à la disposition de ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ce qui s'y passait »⁽⁵⁾.

De même, à l'inscription 59, l. 2, il dit : « J'ai exercé les fonctions de *λεσώνης* de Thot

(1) DARESSY, *Annales du Serv. des Antiquités*, XVIII, p. 113, et XIX, p. 66.

(2) SETHE, *Urkunden*, II, 1.

(3) SETHE, *Urkunden*, II, 11.

(4) 𓆎𓅓𓏏𓏏𓏏, littéralement « était en qualité de *ndj* ». Les passages des inscriptions 59 et 62, cités ci-après, ne laissent pas de doute sur le sens de cette phrase, qui indique que le roi étranger avait effectivement en mains l'administration de l'Égypte. Il n'est pas certain que *ndj* appartienne à celle des racines *nd* qui signifie « défendre, protéger » ; en tout cas, s'il en était ainsi, il faudrait admettre que le mot est employé ici, par une sorte d'euphémisme, au sens de « protecteur », — protectorat impliquant occupation territoriale. (La traduction « en puissance sur l'Égypte » est de R. Weill [*Journal asiatique*, 1923, p. 121].) •

(5) Plusieurs mots de ce texte sont d'une traduction incertaine.

maître de Khmounou, pendant sept ans, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers () gouvernaient l'Égypte», et à l'inscription 62, l. 3 : « Je passai sept ans comme *λεσώνης* de Thot maître de Khmounou, faisant toutes choses excellemment dans son temple . . . : des hommes (venus) des pays étrangers () gouvernaient (alors) l'Égypte ». Ailleurs encore il rappelle « qu'on n'avait exécuté aucun travail (dans le temple de Thot), depuis que des étrangers () étaient venus et avaient envahi l'Égypte » (inscr. 59, l. 3).

Cette domination étrangère — marquée par des calamités dont le récit permet à Petosiris de se poser en restaurateur de la religion, à l'instar des Pharaons⁽¹⁾ — correspond évidemment à un fait réel, historique. Il s'agit, selon moi, de la seconde domination persane, qui commença en 342 à la chute de Nectanébo II et se termina en 332 après les victoires d'Alexandre. C'est alors qu'Ochos et Bagoas profanèrent et pillèrent les temples d'Égypte⁽²⁾; c'est à cette époque aussi que se place la révolte de Khababisha⁽³⁾. Sous la domination de ces « étrangers » (*hístjw*), l'Égypte connut donc des jours sombres, et le récit de Petosiris repose certainement sur un fond de vérité.

L'identification que je propose a été contestée par von Bissing, qui veut voir dans le  de notre inscription 81, non pas un roi perse, mais Philippe Arrhidée, et qui pense que les désordres intérieurs, auxquels fait allusion Petosiris, correspondent aux luttes que se livrèrent les diadoques pour la possession de l'Égypte⁽⁴⁾. Le titre officiel de Philippe Arrhidée, dit von Bissing, est précisément *hkt hístw* « roi des pays étrangers ». Ceci n'est pas tout à fait exact : *hkt hístw* est simplement le nom de *nebtj* de ce prince, et on ne le rencontre (une seule fois d'ailleurs⁽⁵⁾) que comme élément d'un protocole beaucoup plus complet; quand ce protocole est volontairement abrégé, quand il se réduit à un seul élément, c'est le nom de *Philippe* qui sert alors à désigner le successeur d'Alexandre⁽⁶⁾. D'autre part, s'il est vrai, comme le dit encore von Bissing, que, dans la *Stèle du Satrape*, jamais le roi perse n'est appelé *hkt hístw*, rien ne s'opposait à ce qu'on l'appelât de ce nom : la *Stèle de Naples* en effet donne au roi perse, sinon ce titre, du moins un titre analogue :  (*Sethe, Urkunden*, II, 3, 16)⁽⁷⁾; et est-il besoin de rappeler que, dix siècles plus tôt, d'autres rois, originaires eux aussi de « pays étrangers », avaient pour unique titre , tels le « Hyksos » Samken ou le « Hyksos » Ant-har⁽⁸⁾?

(1) Voir ci-dessus, p. 8-9.

(2) WIEDERMANN, *Aegypt. Geschichte*, II, p. 719.

(3) H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois*, IV, p. 195, note 2.

(4) O. L. Z., 1923, p. 3.

(5) H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois*, IV, p. 206, § XI : . Sans doute ce titre indique-t-il qu'Arrhidée régnait sur les peuples de toutes races englobés dans l'empire d'Alexandre.

(6) Ainsi, en dernier lieu, sur la statue de Zedher :  (*Annales du Serv. des Antiquités*, XVIII, p. 140).

(7) Darius, sur la *Statue du Naophore* (l. 36), est appelé .

(8) H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois*, II, p. 138.

CHAPITRE II.

LE TOMBEAU.

SECTION I. — LE TOMBEAU VERS L'AN 300 (PLANCHES 1-5)⁽¹⁾.

Les pèlerins grecs appelaient τὸ ἱερόν le Tombeau de Petosiris, et les Égyptiens d'aujourd'hui ne lui donnent jamais d'autre nom que *el ma'bad*, — le temple. De fait, il donne absolument l'impression d'un temple miniature (voir pl. 5, — 2), et sa façade, ornée d'un élégant portail et de colonnes aux gracieux chapiteaux, que relie des murs bas couronnés d'une gorge, fait songer, toutes proportions gardées, à la façade d'un temple post-pharaonique, à celle par exemple du pronaos (ptolémaïque) d'Edfou, ou mieux encore peut-être à celle du pronaos (romain) de Kalabchah⁽²⁾.

Une avenue dallée conduisait, en pente très douce, du désert à la porte de l'édifice : les dalles de calcaire sont rectangulaires et soigneusement assemblées; les blocs placés en bordure sont taillés en biseau. Cette avenue est large de 4 mètres, mais nous ne connaissons pas sa longueur primitive, car les dalles en ont été arrachées aux deux extrémités⁽³⁾, et la partie subsistante commence à 13 mètres, pour s'arrêter à 4 mètres du tombeau. Intacte, elle pouvait être deux fois plus longue et mesurer une vingtaine de mètres.

Un autel (fig. 2) se dresse sur le côté est de l'avenue⁽⁴⁾, à 11 mètres du tombeau, s'encastrant partiellement dans le dallage, qu'il déborde d'environ 0 m. 80. Cet autel, aux

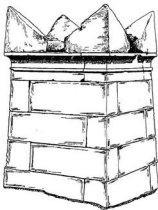


Fig. 2.

⁽¹⁾ Sur la planche 3, corriger les légendes 1 et 2 : au lieu de Section A-B, lire Section C-D, et au lieu de Section C-D, lire Section A-B.

⁽²⁾ H. GAUTHIER, *Le temple de Kalabchah*, pl. LXI, A.

⁽³⁾ Elles furent remployées dans un tombeau romain : voir ci-après, p. 28.

⁽⁴⁾ Pas d'autel correspondant sur le côté ouest.

faces parallèles, est surmonté de quatre coins triangulaires, ou cornes; sa hauteur totale est de 2 m. 40, y compris les cornes, qui mesurent 0 m. 66; la largeur des côtés est de 1 m. 43. C'est, sinon l'unique, du moins le plus parfait exemplaire de *βώμος κεραυῶχος* qui nous soit jamais parvenu⁽¹⁾; car, en dehors d'un autel en pierre, beaucoup plus petit, qui est exposé au Musée du Caire⁽²⁾, ou de l'autel, d'ailleurs très mutilé, d'un Sarapieion de Délos⁽³⁾, nous ne connaissons ce type d'autel que par la représentation qu'en donnent deux fresques d'Herculanum conservées au Musée de Naples⁽⁴⁾, et par un certain nombre de brûle-parfums, en bronze, en calcaire, en terre cuite, qui sont comme des modèles réduits d'autels *κεραυῶχοι*⁽⁵⁾.

Le tombeau est orienté du nord au sud. Il se compose d'une chapelle de forme presque carrée et d'un *pronaos* oblong. Dans le plan primitif, il se réduisait à la première de ces deux pièces, consacrée au culte funéraire de Sishou et de Zedthotefankh; plus tard, le monument fut agrandi⁽⁶⁾ par l'adjonction du *pronaos*, que Petosiris destinait à son propre culte : la manière dont les deux tronçons du mur formant le fond du *pronaos* viennent buter contre les murs est et ouest de la chapelle ne permet aucun doute à cet égard.

Diverses particularités de la construction ne peuvent s'expliquer d'ailleurs qu'en admettant que la chapelle formait à l'origine un tout indépendant : son mur extérieur nord constituait en fait la façade du monument primitif, c'est pourquoi il monte en talus, comme un pylône, et les extrémités en sont ornées de deux tores rubanés. Deux tores (non rubanés) marquent également les angles du mur extérieur sud. Un portail, dont les montants ont 2 m. 40 de haut, et que devaient couronner un linteau et une gorge, aujourd'hui disparus, donne accès à la chapelle; il était fermé d'un vantail unique, se rabattant sur la partie méridionale de la feuillure ouest, qu'ornent des bandes de  et une frise de .

La chapelle, qui mesure à l'intérieur 6 m. 25 de large sur 7 m. 15 de long, est divisée en trois travées par deux rangs de deux piliers quadrangulaires, sans base ni chapiteau, reposant sur un socle carré, haut seulement de 2 centimètres; ces piliers correspondent à des pilastres qui se détachent sur les parois sud et nord. Pilastres et piliers, hauts de 2 m. 80,

⁽¹⁾ Cet autel est gréco-égyptien, en ce sens que, s'il est originaire d'Égypte, il n'apparaît cependant pas avant le début de l'époque grecque. — Comme l'a fait observer Perdrizet, l'absence de *βώμος κεραυῶχος* sur les bas-reliefs hellénistiques serait une raison de plus de nier l'origine alexandrine de ces reliefs (*Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 119).

⁽²⁾ Salle T (MILNE, *Catalogue général*, n° 9275).

⁽³⁾ ROUSSEL, *Cultes égyptiens à Délos*, p. 62-63 : les cornes de cet autel ont disparu, mais on en voit la trace.

⁽⁴⁾ C. R. Acad. Inscr., 1896, pl. 8 et 9 — S. REINACH, *Répertoire de peintures* (1922), p. 160, n° 7 et 10. — Un autel à cornes est également peint sur la stèle du devin crétois du Musée du Caire (EDGAR, *Catalogue général*, n° 27567; MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 235, n° 1013).

⁽⁵⁾ Musée du Caire, EDGAR, *Catalogue général*, n° 27812, — 27810, 27813, 27814; PERDRIZET, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 18; *Les terres cuites grecques*, p. 118-119, n° 315, 316, 318.

⁽⁶⁾ La décoration tout au moins des murs de la chapelle est certainement due à Petosiris.

soutenaient les architraves, sur lesquelles reposait une des extrémités des dalles du plafond, l'extrémité opposée venant s'appuyer sur la huitième assise des longs murs est et ouest, au long de laquelle est gravée la frise. Les assises ayant une hauteur uniforme de 0 m. 40⁽¹⁾, la chapelle mesurait donc 3 m. 20 sous les dalles. Un parapet, formé de deux assises⁽²⁾ et d'une corniche⁽³⁾, terminait l'édifice qui s'élevait à une hauteur totale d'environ 4 m. 45.

Le sol de la pièce est revêtu de plaques de calcaire rectangulaires, de dimensions variables, assez irrégulièrement assemblées. Ce dallage est interrompu par le puits funéraire ménagé à 1 m. 35 du mur sud, dans la travée centrale.

Les murs intérieurs et les piliers de la chapelle sont couverts, de la frise au soubassement, d'une profusion de scènes figurées et d'inscriptions se détachant en relief sur la mince couche de stuc qui recouvre le calcaire coquillier, tiré de la montagne de Derouah, d'un grain trop grossier pour se prêter directement à une gravure un peu soignée. L'extérieur des murs sud, est et ouest n'est pas décoré. S'il en était de même, dans le plan primitif, du mur nord formant façade de la chapelle, ce mur, en tout cas, reçut une décoration, le jour où le pronaos vint s'ajouter à la chapelle et compléter, de la façon la plus heureuse, le monument.

Le pronaos, orné d'une jolie façade à colonnes, est muni de tores à ses quatre angles⁽⁴⁾. Il mesure 9 m. 40 sur 3 m. 80 à l'intérieur, et vient s'insérer, à 0 m. 30 en arrière du pied de la façade primitive, sur les murs extérieurs est et ouest de la chapelle qu'il prolonge ainsi, à droite et à gauche, d'environ 0 m. 82 à l'intérieur et de 1 m. 62 à l'extérieur⁽⁵⁾. Les murs est et ouest mesurent 5 m. 15 à l'extérieur, et la façade s'étend, en plein nord, sur une largeur de 11 m. 20.

Le pronaos était légèrement plus élevé que la chapelle. Il mesurait 4 m. 40 sous les dalles du plafond, soit la hauteur de onze assises⁽⁶⁾, au-dessus desquelles il faut supposer encore, à l'extérieur, l'assise formée par la corniche⁽⁷⁾, ce qui donnait au pronaos une hauteur totale d'environ 4 m. 85. Dans l'état actuel, les murs est et ouest sont réduits, le premier à huit, le second à six (et par endroits sept) assises; nous avons en outre

⁽¹⁾ Chacune d'elles comporte deux rangs parallèles de pierres à joints verticaux, qui donnent aux murs de la chapelle une épaisseur d'environ 0 m. 70.

⁽²⁾ Plus exactement d'une assise et demie, les dalles du plafond, hautes de 0 m. 20, couvrant la moitié inférieure de la neuvième assise. Détail intéressant : au centre de la paroi sud, s'insère, à la hauteur de la neuvième, et à cheval sur la dixième assise, un bloc faisant saillie de 0 m. 35 au dehors, qui était percé d'un trou destiné à l'écoulement des eaux.

⁽³⁾ La corniche était à gorge simple, sans cannelures, comme le montre un fragment retrouvé dans les déblais, et qui mesure 1 m. 05 de long et 0 m. 45 de haut; la partie supérieure de la pierre n'est pas ravalée.

⁽⁴⁾ Les tores décorant les angles de la façade sont rubanés.

⁽⁵⁾ L'épaisseur moyenne des murs du pronaos est d'environ 0 m. 80.

⁽⁶⁾ Les architraves venaient s'insérer dans les murs à la hauteur de la onzième assise, sur laquelle était gravée la frise.

⁽⁷⁾ La corniche avait 0 m. 45 de haut.

retrouvé et mis en place un fragment isolé formant la dixième assise du retour d'angle nord-ouest. Le mur sud est également fort incomplet; il n'a plus que huit assises à gauche, et six à droite de la porte menant à la chapelle.

La façade comporte, au centre, un élégant portail, dont les montants sont décorés d'une plate-bande et d'une gorge ornée de cannelures⁽¹⁾, peintes en vert, bleu et rouge sur fond uniforme jaune clair; la largeur du portail est de 1 m. 58 entre les tableaux, de 1 m. 85 à l'ébrasement; il était fermé d'une porte dont les deux battants venaient s'appliquer sur les feillures ornées chacune de six bandes superposées de trois groupes de , que surmonte une frise de neuf .

Les murs d'angle de la façade montent en pente douce; ils mesurent 1 m. 20 à la base, 1 mètre au sommet de la neuvième assise. Sur chacun des côtés, entre le portail et le mur d'angle, se dressent deux colonnes: l'une est encastrée dans le montant même du portail, l'autre est flanquée de deux murs bas, formant écran, cernés d'un tore et couronnés d'une gorge cannelée. Ces murs s'élèvent à 2 m. 20, c'est-à-dire plus qu'à mi-fût des colonnes; ils n'ont pas exactement la même longueur: le plus proche du portail mesure 1 m. 30 et sa corniche s'orne de vingt-neuf cannelures multicolores; l'autre n'a que 1 m. 15 de long et sa corniche compte vingt-huit cannelures seulement.

Les colonnes, constituées par des tambours hauts de 0 m. 40, sont de deux sortes. Celles qui sont encastrées dans les montants du portail ont le fût rond, sauf le pied qui, du côté de la façade, est taillé en bulbe et paré de feuilles triangulaires; reposant sur un socle circulaire haut de 0 m. 20 et taillé en biseau, le fût monte d'aplomb jusqu'à 2 m. 46 de hauteur; à ce point, cinq plates-bandes (trois jaunes et deux bleues) enserrant, comme d'un lien, les tiges d'un énorme bouquet formant le chapiteau de la colonne: du côté est, ce bouquet est fait des fleurs épanouies et des boutons non décloés du lotus bleu⁽²⁾; du côté ouest, une plante aux tiges triangulaires⁽³⁾, par conséquent le papyrus, fournissait les éléments du chapiteau correspondant. — Les deux autres colonnes ont également le fût droit, mais sans bulbe à la base; elles reposent aussi sur un disque taillé en biseau. Elles sont ornées, comme leurs voisines, de cinq plates-bandes jaunes et bleues, et se terminent non par un chapiteau du genre campaniforme, mais par un chapiteau composé de feuilles de palmier: le ruban, que forment les cinq plates-bandes, maintient un faisceau de neuf palmes⁽⁴⁾, aux côtes nettement accusées en relief, aux feuilles peintes en vert foncé se détachant sur fond jaune clair.

⁽¹⁾ Sept au nord et au sud, quatorze du côté des feillures internes.

⁽²⁾ Dix-sept tiges alternativement jaunes et bleues. Ce chapiteau, qui est incomplet, mesure, depuis la plate-bande inférieure, 0 m. 82: il lui manque environ 0 m. 32.

⁽³⁾ Seize tiges vertes; les fleurs ont disparu.

⁽⁴⁾ Trois des neuf palmes du chapiteau de la colonne est nous sont parvenues complètes. Le chapiteau palmiforme du côté ouest a totalement disparu; nous n'en avons retrouvé aucun fragment dans les déblais.

Une seule colonne nous est parvenue à peu près intacte, la colonne à chapiteau palmiforme du côté est : ce chapiteau mesure, de la cinquième plate-bande à l'extrémité des feuilles retombantes, 1 m. 14 : la colonne s'élève donc, disque, fût et chapiteau compris, à 3 m. 80. — Surmontons le chapiteau d'un dé trapu, haut seulement d'une vingtaine de centimètres, aux côtés larges d'environ 0 m. 60^[1], et nous atteindrons la hauteur de la dixième assise du mur d'angle, qui, avec les colonnes, supportait l'architrave, surmontée elle-même d'une riche gorge cannelée, ornée, au-dessus du portail, du disque solaire aux ailes peintes largement éployées, dont nous avons retrouvé et mis en place plusieurs fragments.



Le puits funéraire s'ouvre, nous l'avons vu, vers l'extrémité de la travée centrale de la chapelle. L'orifice en est carré; il était fermé de trois longues dalles, reposant sur la margelle qui mesure 2 m. 10 de côté : une seule de ces dalles a été retrouvée *in situ*, les deux autres ayant été déplacées quand, à l'époque romaine, le tombeau fut violé^[2]. Le puits lui-même, large de 1 m. 60, est construit en maçonnerie à sa partie supérieure; il est ensuite creusé à même le rocher, et il atteint, après une descente d'environ 8 mètres, le fond du caveau. Pour y parvenir, on se suspendait à une corde fixée dans un trou pratiqué à même le dallage, à l'angle nord-est de l'orifice, en plaçant les pieds dans des entailles ménagées le long des parois nord et est du puits.

Le caveau est un vaste souterrain, de forme très irrégulière (voir pl. 2).

À gauche de l'entrée, c'est-à-dire à l'est, s'ouvre une chambre, relativement bien conservée, mesurant 6 mètres de long et ayant 9 mètres dans sa plus grande largeur; une porte en maçonnerie y donne accès. La pièce se termine par deux logettes étroites, profondes de 2 mètres, munies elles aussi d'une porte construite en pierre. Ces deux logettes destinées, dans le principe, à recevoir chacune un sarcophage, étaient vides. Par contre, nous trouvâmes au centre de la grande pièce trois sarcophages en pierre, l'un complet, cuve et couvercle, les deux autres se réduisant à la cuve^[3]. Ils ne contenaient plus rien et étaient anépigraphes.

À droite de l'entrée s'étend une galerie beaucoup plus vaste, mesurant plus de 100

[1] D'après les traces subsistantes du dé sur le chapiteau palmiforme.

[2] Ainsi que je le dirai ci-après, nous trouvâmes l'orifice du puits, comme d'ailleurs le sol du reste de la chapelle, recouvert de cadavres d'époque romaine : de cette époque au jour du déblaiement, personne n'a donc pénétré dans le tombeau. Si, comme il est vraisemblable, le fragment de sarcophage de Zedhotefankh, conservé à Turin, provient de ce caveau, il a dû en être retiré et jeté dans un coin de la nécropole, dès l'époque romaine.

[3] Ils mesurent, l'un : 1 m. 65 (intér.), 1 m. 84 (extér.); l'autre : 1 m. 66 (intér.), 1 m. 76 (extér.); le troisième : 1 m. 86 (intér.), 1 m. 96 (extér.).

mètres carrés. Bouleversée par les hommes, encombrée par les éboulis, il est difficile d'en reconnaître la disposition primitive. Toutefois, quand on se dirige vers le fond, c'est-à-dire vers l'ouest, on passe devant un réduit d'une vingtaine de mètres carrés, situé au nord, qui est encombré de pierres, de moellons, de fragments de sarcophages, parmi lesquels on distingue les restes d'un beau couvercle en calcaire de forme prismatique, réduit à 0 m. 65, donc au tiers environ de sa longueur, et portant une inscription qui ne nous donne malheureusement pas le nom du propriétaire de ce cercueil (inser. 150).

Le reste de la galerie est également dans un désordre inexprimable, et j'y acquis la preuve que le caveau avait été visité à l'époque romaine : on y trouva en effet, à côté d'un sarcophage d'enfant, qui était intact⁽¹⁾, deux momies, avec masques en plâtre, datant certainement de cette époque. Dans un autre coin furent encore découverts deux sarcophages en pierre, sans leurs cuves : l'un d'eux renfermait un cadavre orné de quelques pauvres amulettes.

Enfin apparurent, disposés l'un près de l'autre, et parallèlement au mur du fond, trois grands sarcophages en pierre (voir pl. 2). Le plus éloigné du mur se réduisait à une cuve (long. extér. 2 m. 06), renfermant cinq crânes et des ossements; nous cherchâmes en vain le couvercle⁽²⁾. Son voisin se composait d'une cuve (long. extér. 2 m. 25) et d'un couvercle prismatique qui, bien qu'incomplet à la partie supérieure, mesure encore 2 m. 42 de long; il avait été brisé par les nouveaux occupants; et ceux-ci, ayant violé le sarcophage, ne laissèrent à l'intérieur que la cuve d'un cercueil en bois renfermant, en tout et pour tout, deux crânes. Nous savons du moins à qui appartenait ce grand sarcophage : c'était celui de la dame Renpetnofrit, l'épouse de Petosiris, comme l'indique l'inscription gravée sur la bande du couvercle (inser. 149).

Et le dernier, le plus proche de la muraille, était celui de Petosiris. La cuve mesure 2 m. 50 de long; elle a 0 m. 75 de profondeur, 0 m. 90 de largeur aux épaules. Le couvercle, de forme prismatique, est plus long encore, mesurant 2 m. 75; la bande centrale a 0 m. 60 de largeur à la tête, 0 m. 45 aux pieds. Sur cette bande sont gravés, en deux lignes verticales accolées, le nom et les titres du défunt (inser. 147).

Comme ses voisins, le sarcophage paraissait *a priori* avoir été violé : un trou de 0 m. 30 de diamètre avait été en effet pratiqué dans la cuve à hauteur de la tête. Devions-nous renoncer à l'espoir de retrouver le corps de Petosiris? Ignorerions-nous toujours de quelle manière il avait été enseveli, et ne pourrions-nous pas vérifier ces paroles adressées par Tehen à son père⁽³⁾ : « Thot t'accordera des faveurs semblables après (ta) mort, à savoir

⁽¹⁾ Longueur de la cuve : 1 m. 28 (intér.), 1 m. 38 (extér.). La momie qu'il renfermait tomba aussitôt en poussière.

⁽²⁾ Nous avons trouvé dans les débris du caveau un couvercle de forme prismatique, isolé, mesurant 2 m. 12, qui pourrait être le couvercle de cette cuve. Sur la bande avait été peinte en rouge, mais non gravée, une inscription qui est aujourd'hui complètement illisible.

⁽³⁾ Inscr. 58, l. 28-30. 84

un bel embaumement du travail d'Anoup et ta sépulture dans ce tombeau à l'intérieur de quatre cercueils, l'un en genévrier, l'autre en bois *kt*, l'autre en sycamore, l'autre en pierre; et ils se trouveront dans ta maison, ce jour-là, gravés à ton nom et incrustés de toute sorte de pierres précieuses »?

Sans grande confiance, je fis, le 24 février 1920, glisser le pesant couvercle. La cuve nous sembla d'abord complètement vide; elle ne contenait plus, en tout cas, le cadavre de Petosiris, que les malfaiteurs en avaient arraché par l'ouverture pratiquée à hauteur de la tête. Mais bientôt nous aperçûmes, appliqué contre une paroi de la cuve, un couvercle de cercueil en bois sombre qui paraissait intact, puis des fragments presque entièrement pourris d'un autre cercueil en bois jaunâtre, enfin, tout au fond, la cuve plate du premier cercueil.

Si nous devons nous résigner à ne savoir jamais en quoi consistait le « bel embaumement » de Petosiris, ni de quels ornements sa momie était couverte, nous avons du moins sous les yeux ses cercueils, au nombre de trois (non pas de quatre, comme l'avait annoncé Tehen) : l'un en pierre, les deux autres en bois. J'ai décrit ci-dessus le sarcophage en pierre. Du premier cercueil en bois je dirai peu de chose, car il n'en reste que des fragments. Il était en sycamore , recouvert d'un stuc peint en jaune, pourri par l'humidité du caveau. Le couvercle, certainement momiforme⁽¹⁾, était couvert d'inscriptions disposées en trois ou peut-être quatre lignes verticales, encadrées de figures de divinités (on voit encore une Isis à la droite d'une ligne où sont énumérés les titres de Petosiris); les hiéroglyphes sont tracés au pinceau noir et mal dessinés.

Quant au second cercueil (Musée du Caire, *Journal*, n° 46592), il est fait d'un bois brunâtre qui, à la suite d'une macération, a acquis une couleur noire et brillante⁽²⁾. Le bois, d'après l'analyse du Dr Arrhenius, de Stockholm, et de M. H. Ducros, du Caire, appartient à la famille des conifères, et il faut très probablement y reconnaître le *pinus halepensis*⁽³⁾, qui serait le bois *kt*, dont il est question dans le passage précité de l'inscription 58.

La cuve du cercueil, plate et très basse, ne comporte aucune ornementation. Le couvercle est une pièce extrêmement remarquable : c'est une gaine momiforme, longue de 1 m. 95, large de 0 m. 32 à 0 m. 57, haute d'environ 0 m. 45, où les saillies générales du corps sont vaguement modelées; la tête est coiffée du *klaft*, le menton est orné de la barbiche; les yeux, en verre, sont rapportés et surmontés de larges sourcils en bronze.

⁽¹⁾ Les sourcils, en bronze, et les yeux, en bronze et faïence, qui ornaient et animaient le visage ont été retrouvés et sont conservés au Musée du Caire (*Journal*, n° 48065).

⁽²⁾ Le fragment du sarcophage de Zedthotefankh conservé à Turin (voir ci-après, p. 20, note 2) paraît être fait du même bois, mais il n'a subi aucune macération et se présente sous son aspect naturel.

⁽³⁾ C'est de la résine de ce pin que les Égyptiens se servaient pour la momification : cf. F. Wöhrle, *Die Pflanzen im alten Aegypten*, p. 387.

Mais ce qui en fait l'originalité et le prix, c'est la bande d'inscriptions qui descend jusqu'aux pieds, composée de cinq colonnes d'hieroglyphes multicolores, rapportés, et sertis dans le bois, sur lequel ils se détachent en teintes vives et brillantes (voir pl. 57). Chacun d'eux est formé d'un ou de plusieurs morceaux de pâte de verre, imitant les pierres fines ou les matières précieuses, turquoise, lapis-lazuli, cornaline, émeraude, jaspé, ambre, nacre, ivoire, soigneusement travaillés, polis, retouchés au ciseau, et assemblés harmonieusement. Il faut se rappeler que l'art de l'émail et du verre avait été très florissant, au ^{xiv}^e siècle, dans la capitale d'Akhnaton, et que, lors de l'abandon définitif de la ville par Toutankhamon, les maîtres verriers n'avaient pas tous suivi le souverain à Thèbes, mais beaucoup avaient émigré dans la cité voisine d'Hermopolis⁽¹⁾; leurs procédés, on le voit, s'y étaient conservés, et des ateliers dirigés par leurs lointains successeurs sont sorties tout au moins deux pièces qui peuvent soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre de la fin de la XVIII^e dynastie, le sarcophage de Petosiris et celui de Zedthotefankh⁽²⁾. La technique en est minutieuse et délicate; les couleurs par exemple ne sont pas employées au hasard : les parties du corps, bras, jambes, langue, etc., sont faites d'une pâte imitant la cornaline; la bouche est un ovale nacré, ou vert émeraude, encadré d'une ligne rouge; une fois même l'artiste y a dessiné les deux rangées de dents. Un prêtre  est représenté avec les chairs rouges, la *tikiéh* jaune, le pagne blanc, la ceinture et le collier verts, le vase à libation et l'eau qui en coule verts également; il n'entre pas moins de six ou sept morceaux d'émail multicolore dans la composition de ce petit personnage, qui n'a pas 3 centimètres de haut. Où la variété des couleurs est encore plus grande, où la virtuosité de l'artiste s'affirme avec le plus de maîtrise, c'est dans la facture des quadrupèdes et des oiseaux : ainsi la chouette — peut-être son chef-d'œuvre — dont la tête est blanche avec des yeux et un bec bleus, la poitrine nacrée, les pattes rouges, la queue verte, et le plumage formé de filets superposés et enchevêtrés, alternativement bleus, jaunes et verts. Tous les hieroglyphes sont dignes de retenir l'attention; et ils se développent au long de cinq grandes colonnes, sous le signe du ciel en bleu lapis-lazuli, marqué d'étoiles blanches, avec une heureuse variété, une perfection toujours égale, formant « un ensemble d'un éclat et d'une richesse à peine concevables⁽³⁾ ».

Le texte de l'inscription est emprunté au chapitre 42 du *Livre des Morts*, le chapitre de l'identification des membres du défunt avec les membres des dieux (inscr. 148).

Nous trouvâmes encore dans les déblais le couvercle, mesurant 2 mètres, et plus tard la cuve, mesurant 1 m. 96⁽⁴⁾, d'un cercueil en bois, momiforme, en partie pourri, qui a

(1) MASPERO, *Histoire*, II, p. 334.

(2) Fragment conservé au Musée de Turin : cf. *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 207.

(3) MASPERO, *Archéologie égyptienne*², p. 258 (à propos du fragment de sarcophage conservé à Turin).

(4) Dans l'intérieur de la cuve, il y a place pour un corps haut d'environ 1 m. 60.

été récemment rapporté au Musée du Caire (*Journal*, n° 47574)⁽¹⁾. C'est le sarcophage intérieur de Thotrehk, fils puiné de Petosiris (inscr. 151 et 152).

En résumé, le caveau nous a révélé la sépulture complète de Petosiris, le sarcophage en pierre de sa femme, le cercueil en bois d'un de ses fils. Des morts des générations antérieures nous n'avons absolument rien trouvé.

SECTION II. — LE TOMBEAU À L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE (PL. 1 ET 58).

Aussitôt après la mort de Petosiris, le tombeau devint un lieu de pèlerinage ou de curiosité, surtout pour les Grecs qui parcouraient alors le pays. Quelques-uns des visiteurs ne manquèrent pas, selon la coutume antique, de laisser sur les murs, qui leurs noms, qui un souhait, qui une prière.

Nous ne pourrions leur reprocher que de s'être montrés trop discrets. Dans la chapelle, en dehors d'un bref texte démotique, tracé au pinceau noir dans le champ de l'inscription 117, et à demi effacé, je n'ai relevé que deux petits graffites, grecs tous deux.

L'un est gravé sur la poitrine de Petosiris, au tableau accompagnant l'inscription 106 :

X A I P E

χαίρε «salut!».

Fig. 3¹⁰⁰.

Le pèlerin «salue» Petosiris, comme tel visiteur du Memnonion d'Abydos saluait les dieux du temple des mots χαίρε, χαίρειν, χαίρειν λέγω⁽²⁾.

L'autre est gravé dans le champ de l'inscription 118 :

ΦΙΣΙΣ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ
ΠΤ

Φίσις Ἀπόλλωνος
Πτ[...]

Fig. 4¹⁰¹.

⁽¹⁾ J'ai pu l'étudier plus commodément que je n'avais fait en 1920, quand il était encore dans le caveau : ma description dans *Annales*, XX, p. 114, contient quelques erreurs.

⁽²⁾ Grandeur exacte de l'original.

⁽³⁾ PERDRIZET-LEFEVRE, *Les Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, n° 31, 90, 290 [au n° 31, le groupe CEOCETPI ne doit pas s'interpréter Σε(σάσ)τρι, mais σε Ὁσα(ι)ρα].

⁽⁴⁾ Grandeur exacte de l'original.

Le visiteur porte un nom égyptien qui n'est autre qu'une épithète de Thot, « l'Ibis », et, chose curieuse, son père porte lui aussi un nom divin, mais grec, Apollon⁽¹⁾. Le graffite est resté inachevé.

Les graffites sont plus nombreux dans le pronaos. Ils se pressent en particulier sur le bas-relief accompagnant l'inscription 61, autour de Zedher, mais ils sont si frustes et si enchevêtrés qu'on n'en peut rien tirer de satisfaisant. Je donne les deux fragments suivants à titre d'exemples :

ΟΡΑΜΟΙΤΟΥΤΟΝ

Fig. 5^{vis}.

Ὅρα μοι τοῦτον.

Vois-moi celui-ci (?).

ΑΡΙΣΤΙΩΝ

ΚΑΛΩΣ

Fig. 6^{vis}.

Ἀριστίων

Καλός (? ?).

C'est sur l'une des colonnes du côté est de la façade que se rencontrent les textes grecs les plus intéressants et les mieux conservés. Les trois qu'on va lire⁽²⁾ sont tracés au pinceau noir⁽³⁾, et datent selon toute probabilité du milieu du III^e siècle⁽⁵⁾ : ils seraient donc postérieurs d'une cinquantaine d'années à la construction du tombeau.

(1) A l'époque hellénistique, il n'est pas rare qu'on donne à un homme le nom d'un dieu (cf. BECHTEL-FICK, *Die griechischen Personennamen*, p. 304). Le nom propre Ἀπόλλων est particulièrement fréquent en Égypte (cf. PAEISIGKE, *Namenbuch*, p. 41).

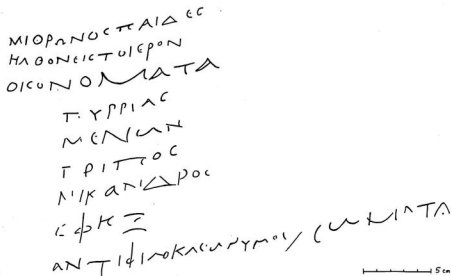
(2) Original réduit de moitié.

(3) Il y en a un quatrième, mais très imparfaitement conservé.

(4) C'est par suite d'un lapsus que, dans mon Rapport préliminaire, j'ai appelé « graffites » ces inscriptions qui, en réalité, sont peintes.

(5) Comparer, pour la paléographie, les inscriptions que portent les vases de Hadra : BRECCIA, *Iscrizioni greche e latine* (Catal. général du Musée d'Alexandrie), n^{os} 187 à 191, et Introduction, p. XIV-XV.

Le plus ancien est certainement celui que reproduit notre figure 7 : on pourrait le dater du règne de Philadelphe, plutôt que du règne d'Évergète :

Fig. 7⁶⁰.

Μίθρωνος παῖδες ἤλθον εἰς τὸ ἱερόν, οἷς ὀνόματα· Πυρρίας, Μένων, Γρίπος, Νίκανδρος, Σφήξ, Ἀντίφιλος(ς) Κλεωνύμου(?), (γίνεται) σώματα (...).

Sont venus visiter le temple les esclaves de Mithron, savoir : Pyrrhias, Ménon, Gripos, Nicandros, Sphéx, Antiphile fils de Cléonyme⁽⁶¹⁾, — soit (six) personnes.

Un chiffre doit avoir disparu après σώματα (le chiffre 6 ou le chiffre 7, selon que l'on comprend « Antiphile fils de Cléonyme » ou « Antiphile et Cléonyme ») : l'inscription est en effet rédigée comme une déclaration de personnes (σώματα)⁽⁶²⁾.

Ces visiteurs sont les esclaves (παῖδες) d'un certain Μίθρων, dont le nom fait penser que sa famille avait eu des rapports avec les Perses, adorateurs de Mithra. Trois de ces

⁽⁶¹⁾ Original réduit de moitié.

⁽⁶²⁾ Ou bien : Antiphile et Cléonyme (Κλεώνυμος).

⁽⁶³⁾ Exemple d'une déclaration, avec liste de personnes, se terminant par σώματα (c'est-à-dire γίνεται σώματα)... : WILCKEN, *Chrestomathie*, p. 231, n° 198.

individus portent d'ailleurs des noms serviles : Πυρρίας (ARIST., *Grenouilles*, 730; *Pap. Lille*, I, n° 27), Γρίπος (PLAUTE, *Rudens*, 927), Σφήξ (*Graffites d'Abydos*, n° 107).

Puis viennent deux inscriptions, qui sont peintes au-dessous de la précédente et immédiatement à la suite l'une de l'autre; bien que n'étant pas de la même main, elles ne peuvent cependant pas, on va le voir, être séparées.

ΠΕΤΟΣΕΙΡΙΝΑΥΔΑΤΟΓΚΑΤΑ
ΧΘΟΝΟΣΝΕΚΥΝ
ΝΥΝΔΕΘΕΟΙΣΙ ΚΕΙΜΕΝΟΝΜΕΤΑΣΟΦΩΝΣΟΦΟΣ
ΚΕΦΑΛΙΟΝΤΟΥΤΑΝΤΩΝΙΑΜ, ΕΙΜΝ
ΕΙΣΑΓΓΥΡΙΟΝΛΟΓΟΝ | ΗΤΟΓ =
ΤΟΥΤΟΥΔΑΦΑ. - ΟΥ Β + Κ =

5 cm.

Fig. 8 (1).

Le premier texte est une invocation à Petosiris, rédigée par un poète qui, pour mieux exprimer sa pieuse admiration, s'est efforcé de la traduire en un distique iambique⁽²⁾ :

Πετόσειριν αὐδῶ τὸ(ν) κατὰ χθονὸς νέκυν,
νῦν δ' ἐν θεοῖσι κείμενον μετὰ σοφῶν σοφός.

J'invoque Petosiris dont le cadavre est sous terre, mais dont l'âme réside au séjour des dieux : sage, il est réuni à des sages⁽³⁾.

(1) Original réduit de moitié.

(2) Le second vers est irrégulier : il se termine par un tribraque et un dactyle.

(3) Pour la figure de mots σοφῶν σοφός, cf. EURIPIDE, *Bacchantes*, 1189 :

ὁ Βάκχος κινηγέτας σοφός σοφός
ἀνέπηλ' ἐπὶ τόνδε Μαινάδας.

Les trois lignes qui suivent ont une apparence énigmatique : l'explication en a été ingénieusement fournie par Edgar :

Κεφάλαιον τούτων τῶν ἱαμβείων
εἰς ἀργύριον λόγον + ἥτοιγ —
τούτου δὲ αὐτοῦ Ὑψκ —

« Ces trois lignes, dit Edgar, ne sont pas autre chose qu'un jeu d'esprit dû à quelque visiteur plus récent, ou peut-être à un compagnon du poète. « *La somme totale de ces iambes*, » écrit-il, *se monte en argent* ⁽¹⁾ à 8373 drachmes. » Et de fait, si nous considérons chaque lettre des deux vers, depuis Πετόσειον jusqu'à σοφός, comme un signe numérique, et si nous faisons l'addition de tous ces nombres, nous obtenons exactement cette somme. Je laisse au lecteur le soin de faire lui-même le calcul, en observant seulement que σ doit naturellement être compté pour 200, non pour 6 ⁽²⁾. L'auteur poursuit alors sa plaisanterie : « *Et de cette ligne même* (ou veut-il dire : *et de lui-même*?) *la valeur totale est 2720* ». Lisant en effet τούτου δὲ αὐτοῦ comme si l'on avait affaire à une série de signes numériques, on obtient 300, 70, 400, 300, 70, 400, 4, 5, 1, 400, 300, 70, 400, dont la somme est 2720. Les sigles figurant à la fin des deux dernières lignes ne désignent pas des oboles, mais indiquent simplement que les lettres qui précèdent sont des chiffres ⁽³⁾. »

*
* *

Si le tombeau fut un objet de vénération au III^e et probablement encore au IV^e siècle, il cessa d'être respecté dès la fin de la période ptolémaïque. Le caveau, on l'a vu, fut violé et bouleversé de fond en comble : ce ne fut plus qu'une crypte banale où l'on déposa, vers le début de notre ère, des cadavres momifiés. L'audace des profanateurs croissant, ils firent de la chapelle une sorte de cimetière à l'usage du commun; quand nous la déblayâmes, elle ressemblait à un charnier où les morts, surtout au-dessus du puits et contre le mur sud, étaient entassés sur une hauteur d'environ 2 mètres.

Le pronaos reçut un aménagement spécial : au moyen de deux murs construits perpendiculairement à la façade, on improvisa deux chambres funéraires que séparait un vestibule, limité à ses extrémités par la porte du pronaos et par celle de la chapelle. Ces murs

⁽¹⁾ « Lire ἀργυρίου, ou bien supprimer λόγον. »

⁽²⁾ [Dans les papyrus, on rencontre souvent la majuscule C employée pour σ avec la valeur 6, alors que Σ est réservé pour le nombre 200.]

⁽³⁾ EDGAR, *Annales du Serv. des Antiquités*, XXII, p. 78. — Edgar se demande si l'invocation poétique adressée à Petosiris n'est pas elle-même une plaisanterie. Je ne le crois pas; je la tiens pour inspirée par les sentiments les plus sincères de déférence envers un mort que le pèlerin grec considérait comme un demi-dieu. Cf. ci-dessus, p. 9.

étaient en briques crues, recouvertes d'un crépi blanchi au lait de chaux : une baie pratiquée au milieu de chacun d'eux donnait accès à la chambre funéraire; elle était fermée, non par un vantail, mais par des briques simplement posées les unes sur les autres, qui, au moment du déblaiement, ne tardèrent pas à céder sous la pression du sable accumulé derrière elles (voir pl. 58, — 1).

La chambre funéraire de gauche renfermait dix cadavres sommairement momifiés, dont plusieurs avaient le visage recouvert d'un masque en plâtre doré⁽¹⁾; de la poterie grossière, un *oushabti* en calcaire, un fragment de papyrus hiératique⁽²⁾ y furent trouvés. Sur le linteau de la porte se lisait une inscription, en une seule ligne, tracée au pinceau noir, incomplètement conservée et à demi effacée, dont je n'ai pu prendre qu'une copie rapide; elle donnait les noms de quelques-uns des membres de la famille à qui appartenait ce tombeau improvisé, et dont plusieurs, semble-t-il, moururent sans enfants (*ἀτεκνοί*); elle leur adresse à tous le souhait de repos et de paix (*εὐψυχ(ε)ῖτε*) :

Τάφος Ὀνωφρου⁽³⁾ καὶ Ὠρου καὶ Νεμ[. . .] Ζήου [.] ἀτεκνοὶ εὐψυχῖτε.

La chambre funéraire de droite ne contenait que quatre cadavres : avec eux, de nombreux vases, une lampe portant l'empreinte d'une grenouille, etc. L'inscription peinte sur le linteau de la porte était fort incomplète :

Ἐρμαῖος Ἡρώδου ἀδελφός⁽⁴⁾ καὶ συ[. . .]

Sur le mur, un graffite donnant quatre dates, qui sont probablement celles du décès des quatre personnes enterrées dans la chambre :

ΠΑΟΙΝΙ	(sic)	ΙΕ
ΠΕΙΦΕΙ	(sic)	ΙΖ
ΧΙΑΧ		ΚΕ
ΦΑΜΕΝΩΘ		ΙΕ

Nous avons retrouvé, dans le vestibule séparant les deux chambres funéraires, un fourneau bas en briques, qui était encore rempli de cendres; c'était, je pense, une sorte d'autel servant à la célébration des sacrifices aux quatre anniversaires précités.

⁽¹⁾ Un seul masque a pu être sauvé : Musée du Caire, *Journal*, n° 46739.

⁽²⁾ Extrait de litanies en l'honneur de Sekhmet, en une écriture que l'on peut rapprocher de celle du papyrus Rhind (fin du 1^{er} siècle avant J.-C. ou début de notre ère), Musée du Caire, *Journal*, n° 46606.

⁽³⁾ Corriger : Ὀνωφρίου.

⁽⁴⁾ On avait d'abord tracé ΑΔΑΦΟΥ. On a peint un C sur Y final, et ajouté Ε au-dessus et à droite de Δ.

Dernier détail : le sol, à l'extérieur du tombeau, s'étant exhaussé peu à peu au cours des années, il arriva que le parvis ne fut plus de plain-pied avec le pronaos. Pour accéder aux deux chambres funéraires, on fut donc obligé de construire, en travers de la porte d'entrée, un escalier de cinq marches en briques crues, qui aboutissait au vestibule : on l'aperçoit à l'angle gauche de la photo 1, sur notre planche 58.

Il va sans dire que le déblaiement du Tombeau de Petosiris exigea la démolition immédiate de toutes ces constructions parasites.

*
* *

Avant même qu'on eût transformé en cimetière l'intérieur de la chapelle et du pronaos, on avait commencé à bâtir au long des murs extérieurs du Tombeau des chapelles funéraires, dont un certain nombre, du côté ouest, ont été suffisamment dégagées pour qu'on en pût lever le plan (voir pl. 1). Ce groupe comprend sept chambres (marquées *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*) qui toutes, sauf la chambre *e*, sont construites en briques crues; elles étaient surmontées d'une coupole. Les chambres *a* et *b* communiquent; dans l'angle sud-est de la seconde, se dresse une sorte de *mastaba* en pierre (2 m. 05 × 1 m. 20), haut de 0 m. 40, à la surface duquel reposaient trois cadavres; deux autres cadavres étaient étendus à même le sol, le long de la paroi ouest. La chambre *c* paraît n'avoir été qu'un couloir menant à la chambre *d*, sur les murs de laquelle se lisent deux graffites intéressants. D'abord, non loin de la porte :

ΤΑ Φ Ο C T Δ Ι Β Ι Ο C

Fig. 9¹⁰¹.

Τάφος Ταΐσις.

Ce tombeau est donc celui de Ταΐσις (abréviation de Ταφῖσις «celle de l'Ibis»; cf. ci-dessus, p. 21, le nom masculin Φῖσις).

¹⁰¹ Réduction au tiers de l'original.

Puis, plus loin :

ταβ|c - ΓΟΘΗCΙC
ΠΑΘΩΤΟΝ

Fig. 10⁽¹⁾.

Ταῖσις Τοθήου⁽²⁾ Παθώτου.

Ce graffiti complète le précédent : la défunte Ταῖσις était fille de Τοθής, lui-même fils de Παθώτης. Ces noms indiquent qu'à l'époque romaine Thot continuait à avoir des dévots dans le nome Hermopolite.

C'est dans cette chambre que j'ai recueilli l'admirable masque en plâtre, fait directement d'après un moule pris sur le visage d'un mort, qui est conservé au Musée du Caire (salle O, vitrine M), sous le n° 46593.

Les chambres *f* et *g*, qui communiquent avec *d*, n'ont pu être que sommairement explorées, en raison de l'état chancelant des murs.

Quant à la chambre *e*, adossée au mur ouest de la chapelle du Tombeau, elle est certainement de toutes ces sépultures la plus ancienne, la plus importante et la plus soignée. Elle mesure 5 m. 40 sur 2 m. 17 à l'intérieur; les murs, hauts de 4 mètres, épais de 0 m. 55, sont en pierre, les blocs provenant de la démolition du toit et des premières assises du Tombeau. La baie qui donne accès à cette chambre était fermée d'un double vantail en bois, devant lequel on éleva encore, pour compléter la clôture, un mur de briques crues. Afin que les morts ne fussent pas au contact direct de la terre, on avait construit une plate-forme constituée de dalles de calcaire, très vraisemblablement enlevées au dallage de l'avenue menant au Tombeau. Cette plate-forme s'élevait à 0 m. 78 au-dessus du sol; elle était soutenue par des murs bas, en pierre, qui divisaient le fond de la chambre en cinq compartiments : quatre de ces murs bas, larges de 0 m. 17, sont visibles sur le plan; un cinquième, épais seulement de 0 m. 06, était appliqué contre la paroi sud de la chambre; contre la paroi nord, pas de mur, mais une simple poutre de bois.

Le sable enlevé, un spectacle assez impressionnant s'offrit aux yeux (voir pl. 58, — 2). Parallèlement à la paroi sud, quatre momies étaient couchées, la tête tournée vers l'ouest : deux portaient des masques de plâtre. Puis venaient trois momies, disposées perpendiculairement aux premières, la tête tournée vers le nord : celle du milieu était revêtue de cartonnages entièrement dorés; sur le visage des deux autres subsistaient les fragments d'un

(1) Réduction au tiers de l'original. — (2) Corriger : Τοθήου.

masque de plâtre. Trois momies encore s'alignaient, dans la même position que les quatre premières, la tête tournée vers l'ouest : une seule portait un masque. Malgré la précaution prise d'isoler du sol les momies, celles-ci cependant étaient dans un état de conservation médiocre : les cartonnages dorés, les masques de plâtre s'effritèrent au toucher et tombèrent en poussière, au point que nous ne pûmes en sauver un seul. Nous ne recueillîmes sur les momies que quelques amulettes sans importance.

A l'époque byzantine, les chapelles funéraires devinrent de plus en plus nombreuses; le niveau du sol ne cessant de s'élever par l'apport continu des sables, elles atteignirent, puis dépassèrent bientôt le faite du Tombeau de Petosisir, comme on peut le constater en particulier au sud et à l'est. La création de cette nécropole eut pour heureux effet de mettre le monument à l'abri de la destruction. Entre le début de notre ère et le milieu du *xix^e* siècle, le Tombeau fut en effet ignoré, donc préservé. Je crois que c'est vers 1860 que les paysans des villages voisins en découvrirent l'existence; aussitôt ils se mirent à exploiter, comme une carrière de pierres à chaux, les parties hautes de l'édifice⁽¹⁾. Un peu plus tard, probablement vers 1900, de misérables brocanteurs avaient commencé à détacher des parois quelques figures et quelques fragments d'inscriptions (qu'ils prenaient sans doute pour des cartouches), faisant subir à ce monument les mêmes outrages qu'ils infligèrent alors, on le sait, aux tombes d'El-Berchéh et surtout de Béni-Hasan.

Une exploration clandestine, plus complète, du Tombeau allait certainement avoir lieu en 1919, quand des dissentiments et querelles entre associés nous donnèrent l'éveil et nous permirent, comme je l'ai raconté, d'intervenir à temps.

⁽¹⁾ Les pillards modernes ne sont jamais descendus très bas. Le fait que nous avons retrouvé intact, avec ses cendres, le petit autel dont j'ai parlé ci-dessus (p. 26), la présence de cadavres d'époque romaine sur l'orifice même du puits, prouvent que les fouilleurs clandestins se sont contentés d'explorer les assises supérieures, et de creuser quelques trous le long des murs, sans descendre profondément ni tenter de visiter le centre du monument.

CHAPITRE III.

L'ART ET LES IDÉES.

Le Tombeau de Petosiris est le monument le plus complet qui nous soit parvenu des années marquant la transition entre l'époque saïto-persane et l'époque ptolémaïque. C'est un document de premier ordre pour l'étude de l'art égyptien vers la fin du IV^e siècle, quand les écoles indigènes produisent leur dernière floraison et qu'apparaissent les premières manifestations de l'art grec. On se contentera d'esquisser ici les grandes lignes de cette étude, et de montrer en particulier comment l'artiste qui décora le Tombeau de Petosiris a compris et traité le bas-relief.

Mettons à part les tableaux rituels, ceux par exemple (pour ne citer que les plus importants) qui ornent le long mur est de la chapelle : ils reproduisent des scènes religieuses (épisodes de la cérémonie des funérailles⁽¹⁾) bien connues par les tombeaux thébains et sont exécutés, en ce qui concerne les attitudes, les gestes et les costumes, selon la méthode traditionnelle⁽²⁾. Ce sont, notons-le, de ces tableaux religieux qu'on rencontre à l'exclusion de tous autres, et répétés à profusion, au tombeau fameux de Patuamenap⁽³⁾, que de consciencieux artisans de la XXVI^e dynastie avaient construit sur les pentes de l'Assassif et décoré à l'imitation des syringes royales.

Les décorateurs du Tombeau de Petosiris firent preuve de plus d'éclectisme et de fantaisie : longues théories de porteurs et porteuses d'offrandes, scènes de métiers manuels, travaux des champs, élevage des bestiaux, couvrent parois et soubassements, rappelant les motifs usités dans les mastabas memphites, dans les hypogées de la Moyenne-Égypte, et dans certains tombeaux de la XVIII^e dynastie, ceux entre autres de Rekhmara et de Paheri. Ces sujets ne sont pas seulement traités avec la précision, la souplesse, l'abondance qui caractérisent la renaissance de l'art à l'époque saïte, mais on y observe ce sens de la vie, cette recherche du pittoresque, cette intensité du mouvement, qui ont été, de tout temps, la marque de l'école hermopolitaine⁽⁴⁾, et qui n'ont pu que s'affirmer et s'accroître sous l'influence de l'art grec.

Prenez les porteuses d'offrandes⁽⁵⁾, et voyez avec quelle heureuse variété sont exprimés

⁽¹⁾ Planches 28 à 34, et cf. ci-après, chap. VII, section II.

⁽²⁾ Une autre scène, de style purement égyptien, et bien caractéristique, est celle de Nout dans son sycomore (pl. 25, — 1). — La décoration de la façade est aussi de caractère religieux, mais elle rappelle, comme je l'ai dit ci-dessus, les scènes d'offrandes qu'on voit gravées aux murs, non pas des tombeaux, mais des temples de l'âge classique.

⁽³⁾ DÜMICHEN, *Der Grabpalast des Patuamenap*.

⁽⁴⁾ MASPERO, *Égypte* (collection « Ars Una »), p. 66.

⁽⁵⁾ Planches 20-21, 35-36, 46-49.

leurs gestes et leur physionomie individuelle. Comme l'écrivait Maspero de celles qui décorent un bas-relief du tombeau de Zanofer⁽¹⁾, «elles ne sont pas toutes dessinées sur un poncif uniforme. L'artiste les a conservées jeunes selon la tradition des écoles anciennes, mais elles n'ont plus les rondeurs menues et d'apparence virgine qui plaisaient tant à ces écoles; il leur a donné le sein lourd, la taille épaisse, le ventre gonflé, la cuisse élargie, la démarche ferme des femmes mères.» Il les a souvent représentées accompagnées de leurs enfants, et dans cette représentation même on saisit la différence qui sépare nos bas-reliefs des bas-reliefs thébains : au tombeau de Rekhmara par exemple⁽²⁾, des femmes captives s'avancent vers un scribe qui les dénombre, tenant par la main leurs enfants ou les portant dans une hotte de cuir : les gestes des mères et des enfants sont raides, leur démarche guindée, leur attitude uniforme. Dans notre tombeau, au contraire, l'artiste s'est plu à dessiner différemment chacun de ses personnages, à introduire de la variété dans leur allure et leurs mouvements. Voici une mère qui essaie de retenir par le bras un garçonnet, court-vêtu, qui gambade à ses côtés en brandissant un canard au-dessus de sa tête; une autre tient sur le bras gauche son bébé endormi, accroupi dans le pli de son *chiton*; celle-ci porte son enfant à bras tendus et l'embrasse; celle-là le porte à califourchon et, lui saisissant une jambe, elle l'attire doucement vers son visage, dans un geste gracieux, quoique maladroitement rendu.

La même diversité s'observerait parmi les porteurs d'offrandes — qui, en règle générale, alternent avec les porteuses : les visages, les coiffures, les costumes, les poses, les accessoires sont, pour chacun d'eux, soigneusement différenciés. La présence de nègres et de négriillons, fermant la marche de l'une des théories, ajoute encore une note de pittoresque à cette procession qui se profile, animée et presque joyeuse, au milieu des couronnes, des guirlandes et des fleurs.

On est peut-être moins frappé, de prime abord, par l'attitude, pourtant si naturelle et aisée, des paysans au labour ou à la moisson, parce que l'on songe malgré soi aux scènes du même genre, débordantes de vie, qu'avaient sculptées les maîtres incomparables de l'époque memphite. Mais les avoir égalés dans l'art d'animer ses tableaux n'est pas pour l'auteur de nos bas-reliefs un faible mérite. Son souci de réalisme se trahit d'ailleurs, d'une façon plus sensible à nos yeux, par l'effort évident qu'il a fait pour échapper à ce que Maspero appelait «la loi de malformation⁽³⁾», c'est-à-dire pour établir des figures selon les règles vraies de la perspective : s'il n'est jamais arrivé à représenter complètement de face un seul de ses personnages⁽⁴⁾, en revanche il a réussi à en poser plusieurs parfaitement de profil. D'autre part, il semble avoir voulu donner aux ouvriers manuels, aux travail-

⁽¹⁾ MASPERO, *Le Musée Égyptien*, II, p. 89; cf. *Égypte* (collection «Ars Una»), p. 271.

⁽²⁾ VIREY, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. VIII.

⁽³⁾ MASPERO, *L'Archéologie égyptienne*², p. 177.

⁽⁴⁾ Le semeur de l'inscription 48 (5) — planche 13 — est le mieux réussi à ce point de vue.

leurs des champs, le costume que ceux-ci portaient de son temps : ils ne sont pas nus, ou couverts d'un simple pagne, comme le sont toujours les paysans égyptiens de l'époque pharaonique; mais ils portent une tunique souple, analogue à la *galabieh* du fellah moderne, et qui, le plus souvent, est retroussée jusqu'aux genoux. Cette sorte de longue chemise devait être, au IV^e siècle, le vêtement ordinaire des petites gens. Quelque cent ans plus tard, nous en voyons revêtus les laboureurs, jardiniers, bergers, dont les statuettes grecques d'Égypte, en bronze ou en terre cuite, nous ont conservé l'image⁽¹⁾. Comme certains de ces travailleurs⁽²⁾, nos paysans sont également coiffés, pour se mettre à l'abri du soleil, d'un curieux bonnet conique⁽³⁾ : ce bonnet, ainsi que l'a observé Perdrizet, devait être fait en quelque chose de léger, feuillage, paille ou papyrus⁽⁴⁾; et, de fait, on a trouvé un bonnet de ce genre, en paille, dans un tombeau thébain, parmi d'autres objets paraissant dater du VIII^e ou du VII^e siècle⁽⁵⁾, ce qui prouve d'ailleurs que la mode de cette coiffure était établie depuis longtemps en Égypte. Un certain nombre de nos laboureurs portent toute la barbe, mais d'autres ont le visage glabre; et tandis que les uns ont une abondante chevelure bouclée, les autres sont chauves et ont le front couvert de rides.

Partout le peintre est venu, comme de coutume, à l'aide du sculpteur. Les bas-reliefs, ainsi que les signes hiéroglyphiques⁽⁶⁾, étaient enluminés de couleurs vives, particulièrement bien conservées sur les quatre parois de la chapelle et sur le mur est du pronaos⁽⁷⁾. Les soubassements, exposés au contact des cadavres qui furent postérieurement déposés dans le tombeau⁽⁸⁾, ont naturellement plus souffert que les parties hautes : certains des porteurs et porteuses d'offrandes ont cependant gardé tout leur coloris. La peinture ne mettait pas seulement en valeur le modelé du relief, elle complétait la sculpture et suppléait à ses insuffisances. Sans la couleur, on ne s'expliquerait pas, par exemple, ainsi que

(1) P. PERDRIZET, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 77-78, n^{os} 113, 114, 115, 117, 119, et pl. XIX, XXIX; *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 167, n^o 505, et pl. CXIV.

(2) P. PERDRIZET, *Bronzes grecs*, p. 77, n^{os} 113, 114, et pl. XXIX; *Les terres cuites grecques*, p. 163, n^o 465, et pl. CXII.

(3) Voir nos planches 13, 14, 15.

(4) *Les terres cuites grecques*, p. 163, n^o 465.

(5) H. SCHÄFER, dans *Berliner Museen*, 42^e année, fasc. 1-2, p. 16.

(6) Les couleurs qui rehaussaient les signes hiéroglyphiques ne sont pas partout également bien conservées, mais la trace en est visible sur tous les murs. Elles brillent en particulier du plus vif éclat aux inscriptions 70-73, 104-105, 115 (partie supérieure). L'emploi qui en est fait est intéressant. C'est ainsi que les parties du corps —, —,  sont rouges; l'homme accroupi  a les chairs rouges et porte un pagne blanc; sur la face  rouge se dressent des cheveux bleu foncé; le visage de  est rouge et la *takieh* couvrant la nuque est blanche. Le scarabée  est noir; noir aussi le taureau . L'ibis  a le corps blanc, le cou et le croupion noirs, conformément à la description d'Hérodote, II, 76 (et cf. LIEBLEIN, *Que mon nom fleurisse*, IV, 5 : « je suis Ibis avec la tête noire, le ventre blanc, le dos bleu. . . »).

(7) Voir les aquarelles des planches 14, 15, 21, 31, 36, 42, 47, 48, 53.

(8) Cf. ci-dessus, p. 25.

l'a fait remarquer Maspero⁽¹⁾, l'espèce de « peignoir », couvrant seulement l'épaule, le dos et les reins, que portent quelques femmes du bas-relief de Psammetichos-Nefersam, et qu'on retrouve, maintes fois répété et généralement colorié en vert, au Tombeau de Petosiris, sur les longs soubassements de la chapelle : une dizaine de porteuses d'offrandes⁽²⁾ sont revêtues de ce manteau aux proportions étriquées et exigües, dont les pans généralement arrondis s'arrêtent aux jarrets; mais grâce à la peinture, on se rend compte que ce curieux vêtement recouvrait en réalité une robe longue, faite d'une étoffe qui collait au corps et si transparente que parfois le nombril est visible sous le léger tissu, robe dont seul le pinceau du peintre avait pu habiller les corps que le sculpteur avait préalablement modelés. Chose étrange, ce petit manteau n'est pas spécial au costume féminin : plusieurs hommes⁽³⁾ le portent par-dessus un pagne très court qui, comme la tunique des femmes, est simplement peint⁽⁴⁾.

Le goût du réalisme, le souci de l'observation exacte, qui sont parmi les caractéristiques de nos bas-reliefs, peuvent être attribués, pour une part au moins, à l'influence de l'art grec, quoiqu'il soit difficile de préciser dans quelle mesure les décorateurs du tombeau se sont inspirés du style et de la technique des artistes grecs et ont, à l'école de ceux-ci, modifié ou perfectionné les traditions de l'école hermopolitaine. Où cette influence est manifeste et réellement perceptible, c'est dans diverses particularités du costume, qui n'ont assurément rien d'égyptien. Ainsi, il est vraisemblable qu'à Hermopolis les femmes de qualité portaient, selon la mode égyptienne, le sarrau collant dont nous voyons vêtues les filles de Sishou aux funérailles de leur père, et les hommes de même classe devaient porter soit une tunique, soit un jupon long, attaché aux épaules par une bretelle ou fixé aux reins par une ceinture. Or, sur les murs de notre tombeau, un certain nombre de porteuses d'offrandes, qui paraissent être des membres de la famille ou des amies, plutôt que des servantes, — en particulier les femmes du beau bas-relief qui orne le soubassement sud-est du pronaos⁽⁵⁾, — sont représentées vêtues, à la grecque, du *χιτών ποδήρης*, que recouvre soit l'ample *ἱμάτιον*, soit le *πέπλος* plus court. D'autre part, Petosiris, ses parents, ses intendants, sont presque toujours enveloppés dans l'*ἱμάτιον* à bordure cré-

(1) *Le Musée Égyptien*, II, p. 76.

(2) Sur le soubassement ouest, porteuses n° 2, 10, 12, 14, 16, 22; sur le soubassement est, porteuses n° 12, 21, 24 (robe longue nettement indiquée sous le petit manteau).

(3) Sur le soubassement ouest, porteurs n° 11, 13, 17, 21; sur le soubassement est, porteurs n° 3, 23, 25.

(4) Le pagne du porteur d'offrandes n° 11, côté ouest (pl. 49), est particulièrement bien conservé. Le porteur n° 21 (pl. 46, haut) paraît être, par contre, complètement nu sous son petit manteau.

Rappelons que ce petit manteau apparaît encore sur un bas-relief récemment trouvé à Kôm el-Faraïne : II. GAUTHIER, *Annales du Serv. des Antiquités*, XXI, p. 30 et pl. II.

(5) Planches 20 et 21.

nelée, qu'on est convenu d'appeler le « manteau macédonien », et que Maspero avait déjà signalé, en soulignant son origine, sur les bas-reliefs de Zanofer⁽¹⁾.

Mais c'est surtout dans la grande composition gravée sur le soubassement sud-ouest du pronaos que se manifeste, de façon éclatante, l'influence de la civilisation et de l'art grecs. L'artiste, s'efforçant ici de rompre avec la tradition égyptienne et d'innover, a eu l'ambition de traiter, à la manière grecque, un sujet grec, — la réunion de la famille autour du tombeau, à l'occasion d'un sacrifice offert au mort héroïsé⁽²⁾. Sans doute, l'exécution n'est pas de tout point satisfaisante : elle comporte des maladresses et des hésitations, elle révèle certaines ignorances⁽³⁾; mais l'artiste a évidemment fait effort pour échapper à la tyrannie d'habitudes millénaires, et certaines figures — les femmes participant au sacrifice, l'adorante, la pleureuse accoudée à la colonnette — ne sont pas indignes des modèles grecs qu'il dut avoir sous les yeux⁽⁴⁾.

Est-ce à Hermopolis même qu'il avait pris contact avec l'art et la culture helléniques? Dès la XXVI^e dynastie, les Grecs s'étaient répandus en Égypte; ils durent, après la conquête d'Alexandre, achever de s'y installer, et l'on sait, au surplus, que Ptolémaïs, à 200 kilomètres au sud d'Hermopolis, fut fondée par Ptolémée I^{er} Sôter. L'hypothèse d'une réelle infiltration grecque en Moyenne-Égypte, à la fin du IV^e siècle, n'est donc pas inadmissible. Aussi bien peut-on supposer que le décorateur du Tombeau de Petosiris s'était initié à l'art grec dans une école de Memphis. C'est de Memphis que proviennent les bas-reliefs de Psammetichos-Nefersam et ceux aussi de Zanofer⁽⁵⁾, où l'on a reconnu avec raison la marque de l'influence grecque. Maspero attribuait les premiers à la XXIX^e ou à la XXX^e dynastie; quant aux seconds, tout en admettant qu'ils pouvaient remonter à la XXX^e dynastie, il était plutôt enclin à les faire descendre jusque sous le règne de l'un des premiers Ptolémées⁽⁶⁾, — ce qui était sans doute trop abaisser leur date⁽⁷⁾. En tout cas, étant donné les analogies qui existent entre ces œuvres magistrales produites par une école du Delta⁽⁸⁾

(1) MASPERO, *Le Musée Égyptien*, II, p. 77, 84, 90.

(2) Planches 19 et 22, — 2; cf. ci-après, chapitre IV, section IV.

(3) Par exemple, en dessinant la chapelle funéraire qui forme le centre du tableau, l'artiste a adapté à une façade de pur style grec une porte à panneau mobile et à double volet, dont le modèle lui avait sans doute été fourni par les monuments égyptiens d'Hermopolis.

(4) A défaut de statues ou de bas-reliefs grecs traités dans le grand style de l'époque classique, les artistes égyptiens ont pu connaître et étudier, comme le pense Maspero (*Le Musée Égyptien*, II, p. 91), des exemplaires de la belle céramique grecque des VI^e, V^e et IV^e siècles, dont on a retrouvé, surtout en Basse-Égypte, tant de spécimens mutilés.

(5) Cf. BISSING-BRUCKMANN, *Denkmäler ägypt. Skulptur*, § 101, note 24.

(6) *Le Musée Égyptien*, II, p. 92. Cf. *Égypte* (collection « Ars Una »), p. 274.

(7) Schäfer, citant celui des bas-reliefs de Zanofer donné par Tigrane pacha au Musée d'Alexandrie [— MASPERO, *Le Musée Égyptien*, II, p. 84 et pl. XXXIX, B], estime qu'il date « aus der Zeit bald nach der persischen Eroberung » (*Berliner Museen*, 42^e année, fasc. 1-2, p. 22).

(8) Comparer aussi les bas-reliefs de même style récemment acquis par le Musée du Louvre, et étudiés par G. BÉLÉDITE, *Monuments Piot*, XXV, p. 1-28 et pl. IV-VI.

et les reliefs du Tombeau de Petosiris, il n'est pas téméraire d'affirmer que ces reliefs, notamment le sacrifice en l'honneur du mort héroïsé, ont été sculptés à une date très voisine de l'an 300.



De même que les bas-reliefs du Tombeau de Petosiris reproduisent souvent, non sans originalité, des scènes empruntées à la décoration des tombeaux memphites et thébains, de même bon nombre des inscriptions sont, comme on peut s'y attendre, soit tirées textuellement, soit plus ou moins inspirées de la littérature religieuse et profane des époques antérieures : je signalerai les diverses sources au cours de mon commentaire.

On verra notamment que les Pyramides (SETHÉ, *Pyramidentexte*, 266, 269-275) ont fourni le texte de nos inscriptions 66 et 67; plusieurs chapitres du *Livre des Morts* sont reproduits, intégralement ou en partie : chapitres 18 (inscr. 80), 42 (inscr. 148), 57 (inscr. 68), 72 (inscr. 151), 128 (inscr. 66), sans compter maintes citations empruntées aux chapitres 89, 125, 126, 168 et autres; la cérémonie des funérailles et de l'ouverture de la bouche (inscr. 82) est accompagnée de certaines des formules rituelles que Schiaparelli a recueillies au *Libro dei Funerali*; et maintes phrases de l'inscription 60 proviennent des grands hymnes solaires (hymnes d'El-Amarna, hymne à Amon-Ré du Caire, hymnes du *Livre des Morts*, hymne d'Horus et de Seth, hymne de Darius).

Des formules remontant à l'Ancien et au Moyen Empire se rencontrent de-ci de-là, empruntées à divers tombeaux des premières dynasties⁽¹⁾ et à celui d'Hapidjefa⁽²⁾, aux stèles de Sehetepibré et de Mentouhotep (du Musée du Caire)⁽³⁾; et divers passages des inscriptions 58 (l. 32-33) et 61 (l. 17) font penser que notre scribe était familier avec les Aventures de Sinouhé (*Sinouhé B*, 82, 84).

Il ne l'était pas moins avec les textes de la XVIII^e dynastie, si l'on en juge par les citations ou les réminiscences du tombeau de Paheri, de celui d'Inni, du Speos Artemidos, des inscriptions de Beki, de Bakenkhonsou⁽⁴⁾, etc.

Il est à présumer enfin qu'il avait à sa disposition les mêmes manuscrits de basse époque que les scribes qui composèrent les inscriptions du sarcophage de Taho (du Musée du Caire)⁽⁵⁾ et du cercueil de Panehemis (de Vienne), ou celles qui décorent le torse d'une statue du temps d'Apriès, conservée au British Museum⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ SETHÉ, *Urkunden*, I, 40, 4; 49, 4; 50, 2; 52, 15; 72, 2; 78, 10; 122, 17, etc.

⁽²⁾ GRIFFITH, *Siût*, pl. 6, l. 267 (= inscr. 116, l. 6) : le tombeau d'Hapidjefa a également fourni quelques formules au graveur du sarcophage de *Psf-tw-înn* (H. GAUTHIER, *Monuments Piot*, XXV, p. 183).

⁽³⁾ Voir inscr. 62, l. 2; 58, l. 10; 138, l. 1 et 2.

⁽⁴⁾ Voir inscr. 62, l. 3; 81, l. 87; 116, l. 4, etc.

⁽⁵⁾ Voir les inscriptions des quatre piliers A, B, C, D, aux chapitres VII et VIII.

⁽⁶⁾ Inscr. 55, l. 2 : même source d'inspiration pour le sarcophage de *Psf-tw-înn* (H. GAUTHIER, *ibid.*, p. 183-184).

Ces emprunts à la vieille littérature religieuse, ces réminiscences de formules égyptiennes anciennes n'ont rien que de naturel dans un tombeau de cette époque. Ce qui surprend, c'est d'y trouver une série de textes philosophico-religieux, formant un ensemble original, qui appelle la comparaison, tant pour les idées que pour la forme et l'expression, avec certains passages des Livres sapientiaux, des Psaumes et de quelques autres écrits de la littérature hébraïque.

Ces textes, qui nous font pénétrer dans l'âme d'un prêtre égyptien d'Hermopolis vers la fin du IV^e siècle, se présentent à nous, comme les *Maximes de Ptahhotep* ou les *Enseignements d'Amenemhet I^{er}*, sous forme d'instructions (*šbjt*) — instructions qui ont d'autant plus de valeur que c'est un mort qui, du fond de sa tombe, cherche à persuader les vivants, leur faisant connaître les résultats de sa propre expérience, et leur exposant les faveurs et les avantages réservés, dans ce monde et dans l'autre, à *tous ceux qui craignent Dieu et qui marchent dans sa voie*.

Voici les principaux de ces textes et les passages de la Bible (cités d'après la Vulgate), dont il y a lieu de les rapprocher.

INSCR. 115, l. 3.

Celui qui marche sur ta route, il ne trébuche pas : depuis que je suis sur terre jusqu'à ce jour où je suis arrivé aux régions parfaites, il n'a pas été trouvé de faute en moi

Cum adhuc junior essem, quaeivi sapientiam Ambulavi pes meus iter rectum, a juventute mea investigabam eam Zelatus sum bonum et non confundar (*Ecl.*, 51, 18-24⁽¹⁾).

Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum (*Is.*, 26, 7⁽²⁾).

INSCR. 116, l. 3-6.

O vivants . . . , si vous écoutez mes paroles, si vous vous y attachez, vous en éprouverez l'utilité.

Elle est bonne la route de celui qui est fidèle à Dieu; c'est un béni celui que son cœur dirige vers elle.

Je vous dirai ce qui m'est advenu, je ferai que vous soyez informés des volontés de Dieu, je ferai que vous pénétriez dans la connaissance de son esprit.

Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis (*Sap.*, 6, 27⁽³⁾).

Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus (*Ps.*, 127, 1).

Nunc ergo, filii, audite me , audite disciplinam et estote sapientes (*Prov.*, 8, 32-33).

(1) La Vulgate est conforme au texte du Siracide. Le fragment hébreu, découvert en 1899, est quelque peu différent, mais il est probable qu'il ne correspond pas à la rédaction originale.

(2) *Isaie*, chap. 26 = *Apocalypse d'Isaie*. — Il faut noter qu'Osée avait déjà fait allusion aux «voies droites du Seigneur, où marchent les justes» (*Os.*, 14, 10).

(3) Grec : ὥστε παιδεύσαθε τοὺς ἰμνασίον μου, καὶ ὁφέλῃσιν ὑμῖν. — Cf. *Prov.*, 4, 1.

Si je suis arrivé ici, à la ville d'éternité, c'est que j'ai fait le bien sur la terre, et que mon cœur s'est complu sur le chemin de Dieu, depuis mon enfance jusqu'à ce jour⁽¹⁾.

Toute la nuit l'esprit de Dieu était dans mon âme, et dès l'aube je faisais ce qu'il aimait.

J'ai pratiqué la justice, j'ai détesté l'iniquité....

.... Je n'ai pas frayé avec ceux qui ignoraient l'esprit de Dieu....

.... J'ai fait tout cela, en pensant que j'arriverais à Dieu après ma mort, et parce que je savais que (viendrait) le jour des seigneurs de la Justice, quand ils feront le partage, lors du Jugement....⁽²⁾.

INSCR. 62, l. 2.

O vivants.... je ferai que vous soyez instruits des volontés de Dieu.

Je vous guiderai vers la voie de vie.

La bonne voie de celui qui obéit à Dieu, heureux celui que son cœur conduit vers elle.

Celui dont le cœur est ferme sur la voie de Dieu, affermie est son existence sur la terre.

Celui qui a dans l'âme une grande crainte de Dieu, grande est sa félicité sur la terre.

INSCR. 61, l. 28-31⁽³⁾.

Il est utile de marcher sur la voie de Dieu.

⁽¹⁾ Pour les derniers mots seulement, cf. le texte précité de *Ecdl.* 51 : «a juventute mea investigabam (sapientiam)».

⁽²⁾ On pourrait, pour certaines expressions, rapprocher de ce passage le texte : Deum time et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo : et cuncta quae fiunt adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum sive malum illud sid (*Ecdl.*, 12, 13-14).

⁽³⁾ Comparer, dans la même inscription, les lignes 13-15, où se lit également l'éloge de la voie de Dieu.

Anima mea desideravit te in nocte : sed et spiritu meo in praecordiis meis de mane vigilabo ad te (*Is.*, 26, 9⁽¹⁾).

Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem (*Ps.* 44, 8).

Fili mi, ne ambules cum eis (sc. peccatoribus) : prohibe pedem tuum a semitis eorum (*Prov.*, 1, 15).

Ne aemuleris viros malos, nec desideres esse cum eis (*Prov.*, 24, 1⁽²⁾).

O viri, ad vos clamito.... Audite, quoniam de rebus magnis locutura sum (*Prov.*, 8, 4-6⁽³⁾).

Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos (*Ps.* 33, 12).

Beati omnes.... qui ambulant in viis ejus (*Ps.* 127, 1).

Timor Domini gloria, et gloriatio, et laetitia....

Timor Domini delectabit cor, et dabit laetitiam, et gaudium, et longitudinem dierum (*Ecdl.*, 1, 11-12⁽⁴⁾).

Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus (*Ps.* 127, 1).

⁽¹⁾ Cf. *Ps.* 1, 1-2 ; 118, 55 ; 118, 62.

⁽²⁾ Cf. *Ps.* 1, 1-2.

⁽³⁾ Cf. *Prov.*, 8, 32 et *passim*.

⁽⁴⁾ *Sir.* 1, 12 : *Φόβος Κυρίου... δώσει... μακροήμερον*, texte qui correspond exactement au verset de l'hymne égyptien « affermie est son existence sur la terre ».

Grands sont les avantages réservés à celui qui s'applique à la suivre.

C'est un monument qu'il s'élève à lui-même sur la terre, celui qui s'attache à suivre la voie de Dieu.

Celui qui se tient sur la voie de Dieu, il passe toute sa vie dans la joie, comblé de richesses plus que tous ses pairs.

Il vieillit dans sa ville.

Il est un *imakhou* de son nome.

Tous ses membres sont jeunes comme ceux d'un enfant.

Ses enfants sont devant lui nombreux et (considérés) comme les premiers de leur ville.

Ses fils se succèdent de génération en génération⁽¹⁾

. Il parvient à la nécropole en allégresse, dans le bel embaumement du travail d'Anoup.

Et les enfants de ses enfants demeurent en sa place.

. Tu as marché sur la voie de ton maître Thot; aussi, après avoir accordé que ces faveurs t'échussent sur terre, il te gratifiera de faveurs semblables après (ta) mort.

⁽¹⁾ Littéralement : le fils succède au fils.

Beatus es et bene tibi erit (*Ps.* 127, 2).

Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum (*Ps.* 127, 4).

Benedictio Domini divites facit (*Prov.*, 10, 22).

Gloria et divitiæ in domo ejus (*Ps.* 111, 3).

Et videas bona Jerusalem omnibus diebus vitæ tuæ (*Ps.* 127, 5).

Renovabitur ut aquilæ juvenus tua (*Ps.* 102, 5).

Filii tui sicut novellæ olivarum (*Ps.* 127, 3).

Potens in terra erit semen ejus (*Ps.* 111, 2).

Et videas filios filiorum (*Ps.* 127, 6).

Timentî Dominum bene erit in extremis, et in die defunctionis suæ benedicetur (*Eccli.*, 1, 13⁽¹⁾).

Generatio rectorum benedicetur (*Ps.* 111, 2).

⁽¹⁾ Traduit très exactement de la version du Siracide. Ce texte, comme le passage égyptien correspondant, signifie que le juste jouira du bonheur terrestre jusqu'à l'heure même de sa mort.

J'ai disposé en « versets » la traduction des deux derniers textes, dont le caractère nettement poétique s'exprime, comme dans les hymnes hébreux, par le « parallélisme » des mots, des phrases, de la pensée. Il arrive même que, grâce à la répétition et à l'agence-ment des mots, le rythme soit réellement sensible à notre oreille : ainsi, dans le passage précité de l'inscription 62 :

- { 1. *noud ibef her ouat neter*
- { 2. *noud âhâouf her djadja to.*
- { 3. *our senedj en neter em ibef*
- { 4. *our hesef her djadja to.*

1-2. Celui dont le cœur est ferme sur la voie de Dieu,
affermie est son existence sur la terre.

3-4. Celui qui a dans l'âme une grande crainte de Dieu,
grande est sa félicité sur la terre.

Et il n'est pas douteux que des phrases comme : « elle est bonne la route de celui qui est fidèle à Dieu ; c'est un béni celui que son cœur dirige vers elle », — ou : « toute la nuit l'esprit de Dieu était dans mon âme, et dès l'aube je faisais ce qu'il aimait », ne soient construites selon le même procédé. Or, c'est également le « parallélisme » qui régit, on le sait, la poésie hébraïque. Je signale, sans y insister, cette analogie purement extérieure.

La similitude des expressions et des idées est d'un plus grand intérêt. Cette similitude est frappante. Et comme les livres hébraïques, dont j'ai cité des passages, sont, dans l'ensemble, plus récents que les textes du Tombeau de Petosiris, devons-nous conclure que ceux-ci sont la source ou le prototype de ceux-là ? Il est de mode aujourd'hui de souligner, sinon d'exagérer, l'influence de la pensée égyptienne sur la littérature sacrée des Juifs⁽¹⁾ : n'est-on pas allé jusqu'à prétendre que les soi-disant *livres prophétiques* des Égyptiens étaient la source principale du prophétisme hébreu⁽²⁾ ?

Les Juifs entretenirent de tout temps des rapports suivis avec les Égyptiens ; notamment, pendant les années de la captivité, beaucoup d'entre eux vinrent s'installer en Égypte où ils eurent, comme à Éléphantine, des colonies florissantes dès la fin du VI^e siècle. Il n'est donc pas impossible que les rédacteurs de certains Psaumes, des Proverbes, de l'Éclésiaste, de l'Éclésiastique, de la Sagesse, aient connu les écrits religieux égyptiens de l'époque saïto-persane, et que, des traités didactiques élaborés dans les collèges sacerdotaux, tels que celui d'Hermopolis, quelques expressions, quelques formules soient passées dans leurs propres compositions⁽³⁾. Mais il est peu vraisemblable, en tout cas, que les Hébreux, si particularistes en matière de religion, si jaloux de leurs croyances, aient été jusqu'à modifier, au contact et sous l'influence d'un autre peuple, le fond même de leurs concepts moraux et métaphysiques.

Aussi bien, si le *leitmotiv* consistant dans l'éloge de la crainte de Dieu et l'énumération des avantages réservés à l'homme qui marche sur les voies du Seigneur, se développe, en un parallélisme évident, dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris et dans les versets que j'ai assemblés des Psaumes et des Livres sapientiaux, il existe néanmoins entre ces deux catégories de textes une différence fondamentale, qu'il ne faut pas négliger. Ce que le pieux Israélite attendait de Iahvé en échange de ses bonnes actions, c'était une récom-

(1) En dernier lieu, MACE, *The influence of Egypt on Hebrew literature*, dans *Annals of Archaeology and Anthropology* (Liverpool), IX (1922), p. 3.

(2) LANGE, *Propheteizungen eines ägyptischen Weisen*, dans *Sitzb. der kön. Preuss. Akad.*, 1903, p. 601 ; MEYER, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme*, p. 454.

(3) Il est curieux de trouver dans la *Sèle de Naples*, contemporaine des inscriptions de Petosiris, des passages comparables également à certains textes des livres sacrés ; ainsi : ligne 11 (SETHE, *Urkunden*, II, 4, 5) :  « ils tuèrent des milliers et des milliers auprès de moi, mais aucun (?) ne leva sa main contre moi », cf. Psaume 90, 7 : *cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis ; ad te autem non appropinquabit*. Le passage où Samtoutefnékht dit « qu'aucun cheveu n'a été enlevé de sa tête » (IDEM, *ibid.*, II, 4, 16) pourrait être aussi comparé à Luc, 21, 18, et Actes, 27, 34.

pense purement temporelle, son propre bonheur en ce monde, ou la prospérité de sa nation : « Bienheureux tous ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies. Tu mangeras le fruit de tes travaux, tu es heureux et tu prospères. Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison; tes enfants, comme de jeunes plants d'oliviers, autour de ta table. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur. Que le Seigneur te bénisse de Sion, et que tu voies le bonheur de Jérusalem, tous les jours de ta vie. Et que tu voies les fils de tes fils. Paix sur Israël » (*Psaume* 127). Le pieux Égyptien attend bien, lui aussi, de son maître Thot, la félicité sur la terre, la richesse, les honneurs, une famille nombreuse et prospère, de longs jours, une fin heureuse; mais il espère en outre une récompense ultra-terrestre. Il ne pense pas seulement à la vie présente, il a encore le souci de ses fins dernières : « Si je suis arrivé ici, à la ville d'éternité, c'est que j'ai fait le bien sur la terre. . . . » (inser. 116, l. 4). — « J'ai fait tout cela, en pensant que j'arriverais à Dieu après ma mort⁽¹⁾. . . . » (inser. 116, l. 6). — « tu as marché sur la voie de ton maître Thot; aussi, après avoir accordé que ces faveurs t'échussent sur terre, il te gratifiera de faveurs semblables après (ta) mort. . . . » (inser. 61, l. 31). Cette idée de rémunération dans l'autre monde est absente des textes hébreux les plus anciens, qui s'en tiennent à la promesse de récompenses terrestres et n'admettent pour l'homme, après cette vie, qu'une pâle survivance⁽²⁾. Ce n'est qu'au temps du mouvement macchabéen qu'on voit apparaître un concept plus précis de l'immortalité, entraînant, comme corollaire, la recommandation — si familière à la religion populaire de l'Égypte⁽³⁾ — de prier pour les morts⁽⁴⁾.

Le parallélisme que nous avons constaté se réduit donc, probablement, à une rencontre fortuite d'expressions et d'idées⁽⁵⁾; il importait cependant de mettre en lumière ces curieuses analogies, puisqu'elles nous permettent de nous rendre compte du degré de perfection que pouvait atteindre la religion de certains prêtres égyptiens, au IV^e siècle avant notre ère.

⁽¹⁾ Idée et formule qui se rencontrent déjà au tombeau d'Hapidjefa, GAIFFITH, *Siât*, pl. 6, l. 267.

⁽²⁾ « Il n'y a ni activité, ni pensée, ni sagesse dans le *chéol* où tu vas », dit l'Écclésiaste (9, 10; cf. 9, 4-5), à la fin du III^e siècle.

⁽³⁾ Cf. H. SORAS, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 64-79. — Au Tombeau de Petosiris, le mort demande souvent aux vivants de l'assister de leurs prières, et pour les y encourager, il leur dit : « Dieu lui-même récompensera le geste de celui qui agira pour moi (le mort) : qui me fera du bien, il lui en sera fait, . . . et qui me fera du mal, il lui en sera fait aussi; car je suis un *imakhou* de Dieu, lequel accordera que vous soyez traités de façon semblable par ceux qui viendront après, pendant toute la durée des temps » (inser. 125, l. 4-5). Cf. inser. 56, 89, 137.

⁽⁴⁾ 2 *Mac.*, 12, 43-46.

⁽⁵⁾ Rencontre fortuite, au même titre sans doute que celle des idées communes à la religion des Perses et à la religion des Juifs; car on n'a pas manqué non plus de se demander si le Judaïsme n'avait pas emprunté au Parsisme tel de ses dogmes, celui de la résurrection en particulier. Cf. à ce sujet, SÖDERBLOM, *La Vie future*, p. 314 et seq.; V. HENAY, *Le Parsisme*, p. 285-286.

CHAPITRE IV.

LE PORTAIL ET LA FAÇADE.

SECTION I. — LE PORTAIL.

(Planche 6.)

L'élégant portail qui s'ouvre au milieu de la façade est, comme toutes les autres parties de l'édifice, couvert d'inscriptions.

Les montants extérieurs en comportent chacun deux. Ce sont d'abord, gravées horizontalement sur le bandeau, au-dessous de la gorge, des prières à Horakhti, le soleil levant (du côté est), et à Toum, le soleil couchant (du côté ouest). La première [inscr. 3] est une *imprécation* à l'adresse de ceux qui viendraient troubler le repos des morts :

‡ O Horakhti (*Hr-ḥtj*), dieu grand, qui se lève (*wḥm*) dans Bakhou⁽¹⁾ et qui accroît sa forme⁽²⁾ par son rayonnement, ‡ ne te montre pas favorable⁽³⁾ à celui qui commettrait une mauvaise action dans ce tombeau.

La seconde [inscr. 4] est d'une interprétation difficile, le texte en étant certainement incomplet; c'est, semble-t-il, un vœu en faveur de l'âme :

‡ O Toum, dieu grand, qui se couche⁽⁴⁾ . . . ‡ . . . fais prospérer (*swḥt*?) l'âme

Après l'appel aux dieux, l'appel aux vivants, — humble requête qui se répète textuellement en deux inscriptions gravées verticalement sur le fût des deux montants, comme si l'on avait voulu forcer l'attention du visiteur, et obliger celui-ci à ne pas franchir le seuil du tombeau sans s'être bien pénétré des termes de cet appel [inscr. 2 et 4] :

‡ Dit par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, n. im. : « O tous prophètes, tous prêtres, tous scribes, tous savants (*rḥ-ḥt*)⁽⁵⁾ qui entrez dans cette nécropole (*wt*) et qui

⁽¹⁾ *Bḥw*, la montagne de l'Est où naît le soleil.

⁽²⁾  pour  *wḥt* *ḥj* : c'est une épithète de la lune (BAGGSH, *Wörterb.*, V, 253, 397, 398) et également de Thot (cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 65), qui peut bien s'appliquer au soleil. Si l'on préfère lire  *wḥt* *ḥs* [*ḥs*] « celui qui se dégage de ses liens », on peut songer à une comparaison entre le soleil levant et le mort qui ressuscite et sort du tombeau, après s'être libéré de ses bandelettes (cf. SATHÉ, *Pyramidentexte*, 2008-2009).

⁽³⁾  pour  —, impératif négatif. Littéralement : « ne fais pas de choses avantageuses ».

⁽⁴⁾ *ḥtp* opposé à *wḥm* de la précédente inscription (on attendrait ici *ḥtp m mḥw*).

⁽⁵⁾ Le mot est traduit par *ισοπορφυριστές* dans le *Décret de Canope*, l. 14. Peut-être désigne-t-il, par extension, ceux qui officient dans une cérémonie funéraire (cf. GARDINER, *Admonitions*, § 2, 14).

voyez ! ce tombeau, ah ! prononcez mon beau nom et dites : offrande funéraire en pain, bière, bœufs, oies et en toutes bonnes choses, pour le *ka* du maître de ce tombeau ».

Le seuil franchi, on retrouve, à l'intérieur même du portail, des prières analogues : deux lignes gravées horizontalement sur le bandeau de la feuillure de gauche, au-dessous de la gorge ⁽¹⁾ [inscr. 7] :

! O vivants qui êtes sur terre et venez dans ce cimetière, ainsi que tous ceux qui viennent pour demander des grâces ! aux ⁽²⁾ esprits supérieurs, ah ! prononcez mon beau nom, et Thot () vous bénira.

Et en face, deux lignes gravées horizontalement sur le bandeau de la feuillure de droite [inscr. 5] :

! O tous prophètes, tous prêtres qui entrez pour faire des sacrifices dans ! le temple des esprits supérieurs, pensez à mon *ka* ⁽³⁾, quand sont récitées les litanies ⁽⁴⁾.

Deux autres textes, rédigés de façon identique, sont gravés verticalement au-dessous du bandeau et complètent la série des inscriptions du portail [inscr. 6 et 8] :

! (Quiconque) va et vient pour déposer ⁽⁵⁾ des offrandes dans cette nécropole, quiconque entre dans le temple des esprits supérieurs pour y faire des sacrifices, en son temps, — prononcez mon beau nom ! à côté de ces dieux, inclinez vers moi vos deux bras dans (la cérémonie de) « une offrande que donne le roi », car je suis un homme qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices ⁽⁶⁾.

« Le temple des esprits supérieurs » — *ht-ntr ntj b:w-³w* : cette expression se rencontre aux inscriptions 6, l. 1 ; 8, l. 1 ; 82, l. 90 ; 125, l. 2. J'ai proposé jadis ⁽⁷⁾ d'y voir le nom d'un monument indépendant des tombeaux, d'un temple situé dans la nécropole, où se seraient arrêtés les visiteurs pour déposer des offrandes et implorer des grâces. Mais peut-être est-ce simplement une désignation de la tombe : *b:w-³w* équivaldrait à *b:w-ikrw*, et l'expression tout entière serait synonyme de *ht-ki*. Comparer la phrase de l'inscription de Miramar, l. 1 (WRESZINSKI, *Aegypt. Inschriften... in Wien*, p. 110) « O vous tous qui venez           dans ( = *r*) la nécropole du *b:* des *b:w*, (dans) le lieu sacré du grand des grands ».

⁽¹⁾ L'inscription est visible sur la planche 58, — 1, côté gauche.

⁽²⁾ *nh* *ih* *hft*, comparer inscr. 125, l. 2, *dh* *ih* *m*.

⁽³⁾ *ih* *ki* : cf. Musée du Caire, LANGE-SCHÄFER, *Catalogue général*, n° 20539, I, 21 *ih* *ih* *ff* *rn* *j*.

⁽⁴⁾ *hkmw* est le nom dont sont désignées, par exemple, les *Litanies* du Soleil. Dans les litanies, les noms du dieu sont appelés, invoqués, par conséquent commémorés, d'où l'emploi de *dh*.

⁽⁵⁾  pour *nh*.

⁽⁶⁾ Littéralement : « un homme de faire des sacrifices à lui » *ir n-f*. Cf. ci-après, le commentaire de l'inscription 56, l. 2, pour les formules de ce genre.

⁽⁷⁾ *Annales du Serv. des Antiquités*, XXI, p. 225.

SECTION II. — LA FAÇADE.

(Planches 5 et 6.)

Ce n'est pas seulement par son architecture que la façade du Tombeau de Petosiris est comparable à la façade d'un temple, c'est aussi par sa décoration.

On remarquera d'abord que les scènes et les légendes hiéroglyphiques y sont gravées en creux, la sculpture en relief étant, comme on sait, réservée aux parois intérieures des temples. D'autre part, les représentations figurées n'ont aucun rapport avec l'existence terrestre ou ultra-terrestre du défunt : ce sont, ainsi que sur les murs des temples, des scènes d'offrandes aux dieux, à Thot d'abord, considéré ici comme le dieu des morts, et sous un aspect en quelque sorte *osirien*, car il n'est pas appelé Thot l'Ibis et Thot le Cynocéphale, mais Osiris l'Ibis et Osiris le Cynocéphale. D'autres divinités funéraires, ou qu'on trouve généralement associées au culte funéraire, l'accompagnent : Osiris, Isis, Sokaris, Nephthys. Et l'officiant, dans ces cérémonies dont la célébration était le privilège exclusif du roi, c'est Petosiris, que l'épithète *vie, santé, force* semble assimiler au souverain de l'Égypte. Pour compléter la ressemblance du tombeau avec un temple, des « Nils », agenouillés ou debout, parmi des bouquets de plantes aquatiques, offrent, au long du soulèvement de la façade, les provisions et les vases dont leurs mains sont chargées⁽¹⁾.

Scènes et légendes se succèdent, à partir du portail, dans l'ordre suivant :

Côté OUEST. — Sur la colonne attenante au portail, une ligne verticale [inscr. 11] :

L'imakhou de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, qui a exécuté des travaux dans son temple, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré seigneur d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust⁽²⁾, Petosiris, *vie, santé, force*, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.⁽³⁾

Sur l'entre-colonnement voisin du portail : Thot à tête d'ibis, coiffé du disque , tenant d'une main  et de l'autre le sceptre , est assis; devant lui, Petosiris se tient debout : il dirige vers le dieu l'encensoir et répand sur trois petits autels  l'eau de trois

⁽¹⁾ La partie supérieure des panneaux d'entre-colonnement est ornée d'une frise où alternent les deux motifs  et .

⁽²⁾ Ce nom est écrit ici par exception  .

⁽³⁾ Je conserve pour l'expression *wt'-hrw* appliquée à un défunt la traditionnelle traduction « juste de voix », que j'abrège en j. v.

vases  ; légende explicative : « offrande de l'encens et de la libation » (*ir šntr kbbw*). Au-dessus du dieu et de Petosiris, un texte de onze lignes verticales [inscr. 12] :

1-4. Osiris l'Ibis (*wšr-p-ib*), dieu grand, père des dieux, chef de l'Ennéade des dieux, vizir, juge de l'équité, qui fait du bien à tout le monde.

5-11. Offrande de l'encens et de la libation par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième et de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré seigneur d'Hirourt, Sishou.

Sur la colonne centrale, une ligne verticale [inscr. 13] :

L'*imakhou* d'Osiris l'Ibis et d'Osiris le Cynocéphale (*wšr-p-ʿn*), le Grand des Cinq, maître des sièges, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, *vie, santé, force*, né de la dame Nofritrenpet, j. v.

Sur l'entre-colonnement qui fait suite : devant Thot à tête de cynocéphale, assis, coiffé de  et tenant  et , Petosiris se tient debout : il offre au dieu un plateau chargé de provisions; entre eux, un petit autel surmonté d'une fleur; légende explicative : « apport des offrandes » (*f iht*). Au-dessus du dieu et de Petosiris, un texte mutilé de neuf lignes verticales [inscr. 14], dont on trouvera la traduction au n° 21.

Le mur d'angle comportait, outre le soubassement, trois registres superposés, dont le premier a disparu. Au second registre, devant Sokaris hiéracocéphale, debout, coiffé de la couronne *atef* et portant  et , se tient Petosiris : il offre au dieu une libation au moyen de deux vases  dont l'eau retombe sur un autel; légende explicative : « offrande de la libation » (*ir kbbw*). Au-dessus du dieu et de Petosiris, un texte de sept lignes, dont six verticales [inscr. 15] :

1-3. [Sokaris-Osiris honoré dans *Sheto*, dieu grand honoré dans Khmounou.

4-7. [Offrande de la libation] par le Grand des Cinq, [maître des sièges], prophète de l'Ogdoade, Petosiris, n. im.⁽¹⁾.

Au troisième registre, on voit Nephthys debout, coiffée  ; Petosiris lui offre deux vases de parfum; entre eux, sont deux tables superposées, portant l'une deux vases, l'autre quatre vases recouverts d'une fleur; légende explicative : « (cérémonie de) l'onction ». Au-dessus de la déesse et de Petosiris, un texte de huit lignes, dont sept verticales [inscr. 16] :

1-3. Nephthys qui défend son frère et protège le *fatigué de cœur* (Osiris), honorée dans Khmounou.

4-8. Cérémonie de l'onction (*ir mdt*) des membres divins par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, fils du Grand des Cinq, [maître des sièges], Sishou.

⁽¹⁾ n. im., abréviation de l'expression égyptienne *nô imh* « honoré, vénéré, etc. ».

Côté est. — Sur la colonne attenante au portail, une ligne verticale [inscr. 18] qui, à une variante près⁽¹⁾, reproduit le texte n° 11.

Sur l'entre-colonnement voisin du portail, même scène qu'au n° 12. Au-dessus d'Osiris l'Ibis et de Petosiris, un texte de onze lignes [inscr. 19] :

1-5. Osiris l'Ibis, dieu grand, père des dieux, chef de l'Ennéade des dieux, vizir, [juge de l'équité], qui fait du bien (à) qui lui est fidèle (*hr mjw:f*), qui fait du mal à ses ennemis.

6-11. Offrande de l'encens et de la libation par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoad, chef des prêtres de Sekhmet, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, j. v.

Sur la colonne centrale, une ligne verticale [inscr. 20], qui reproduit l'inscription 13 (en ajoutant en finale *nhh dt* «éternellement, à jamais»).

Sur l'entre-colonnement qui fait suite : même scène qu'au n° 14; texte de dix lignes verticales [inscr. 21] :

1-4. Osiris le Cynocéphale, dieu grand, chef des dieux, qui aime l'équité, qui se complait dans l'équité⁽²⁾, qui écoute les prières des hommes (*rjht*).

5-10. Apport des offrandes par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoad, chef des prêtres de Sekhmet, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou.

Le mur d'angle est décoré de trois registres superposés. Le premier est incomplet : le texte a disparu, ainsi que la partie supérieure du corps de Petosiris et du dieu auquel il rendait hommage. La légende explicative subsiste [inscr. 22] : «Hommage au dieu, quatre fois» (*dwt-ntr sp 4*⁽³⁾).

Au second registre, devant Osiris debout, coiffé de la couronne , ayant en mains  et , se tient Petosiris, qui offre au dieu d'une main , de l'autre ; légende explicative : «offrande de l'encens». Au-dessus du dieu et de Petosiris est gravé un texte de sept lignes verticales [inscr. 23] :

1-3. Osiris Khentamentit, dieu grand, maître d'Abydos, honoré dans Khmounou.

4-7. Offrande de l'encens par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoad, Petosiris.

⁽¹⁾ «Prophète de l'Ogdoad» au lieu de «second prophète de Khnoum-Ré seigneur d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust».

⁽²⁾ *hpr hr m't* : cf. BAVENSC, *Thesaurus*, p. 760. — Peut-être vaudrait-il mieux traduire : «qui se repose sur M't», expression dont certaines amulettes représentant un ibis appuyant son bec sur une image de la déesse M't, sont un commentaire illustré : cf. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 476, fig. 138.

⁽³⁾ Formule fréquente, par exemple : SETHE, *Urkunden*, IV, 80, 1.

Le tableau du troisième registre représente l'offrande de deux bandelettes par Petosiris à Isis debout, coiffée de  et tenant en main le sceptre en forme de tige ; entre eux, trois coffrets superposés; légende explicative : « offrande des bandelettes » (*ir mnh*). La scène est surmontée d'un texte de huit lignes, dont sept verticales [inscr. 24] :

1-3. Grande Isis, mère des dieux, dame du ciel, reine de tous les dieux, honorée dans Khmounou.

4-8. Offrande des bandelettes par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou.

CHAPITRE V.

LE PRONAOS.

(Planches 7 à 22.)

Pénétrant dans le pronaos, nous remarquons tout de suite qu'il est, comme la façade, exclusivement consacré à la gloire et au souvenir de Petosiris : c'était proprement sa chapelle funéraire, et nulle mention n'y est faite de son père ni de son frère aîné.

Hormis les textes décorant le revers des quatre colonnes (n^{os} 29, 33, 38, 42) et la face sud des pilastres d'angle (n^{os} 26 et 34), lesquels sont gravés en creux, toutes les inscriptions de l'édifice, toutes les scènes représentées sur les murs, tant du pronaos que de la chapelle, sont désormais sculptées en *relief*⁽¹⁾.

La décoration générale des quatre parois du pronaos est la suivante :

- I. Paroi nord : scènes de métier (orfèvres, menuisiers, parfumeurs).
- II. Paroi ouest : scènes agricoles (élevage, vendanges).
- III. Paroi est : scènes agricoles (labour et semailles, cueillette du lin, moisson des blés).
- IV. Paroi sud : discours adressés par les filles et les fils de Petosiris à leurs parents encore en vie; hymnes; soubassements comportant une intéressante décoration.

SECTION I. — PAROI NORD.

A. Côté OUEST : du pilastre d'angle au portail.

1^o *Pilastre d'angle*. — Il est décoré sur sa face sud et sur sa face est.

Sur la face sud, une ligne verticale, du même type que celles qui ornent les colonnes [inscr. 26] :

L'imakhou de Thot seigneur de Khmounou, Osiris [Thbis, Osiris le Cynocéphale, le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de] l'Ogdoad, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de [la troisième et de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de] Khmounou, Petosiris, n. im., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, j. v., et né⁽²⁾ de la dame Nofritrenpet, j. v.

⁽¹⁾ Sauf les légendes du n^o 86, qui sont probablement une addition.

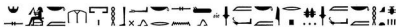
⁽²⁾ *ir* n est employé de façon constante dans nos textes, au lieu de *ms* n, pour désigner la filiation *maternelle*. Cet emploi de *ir* se rencontre déjà à la XIII^e dynastie, ainsi : Moutet, *Catal. Musée Guimet, Galerie égyptienne*, p. 24, l. 6, l. 8, l. 10, etc.

Sur la face est du même pilastre, Petosiris est représenté assis à une table et jouant aux dames ou au trictrac avec un ami; le damier est composé de trente-trois cases (trois rangs de onze cases superposés), et sept petites boules, peintes en bleu, y sont alignées : comme en outre chacun des partenaires tient, entre le pouce et l'index, un pion de même forme qu'il vient d'enlever du damier ou qu'il va y poser, le jeu comprenait donc, semble-t-il, neuf pièces. Une inscription dialoguée de six lignes verticales, qui a presque complètement disparu, surmontait la scène; cette inscription faisait suite elle-même à un texte horizontal de trois lignes, servant de légende à la scène figurée [inscr. 26 bis] :

1-3. Le Grand des Cinq, Petosiris, se divertit (*š[ḥ]mḥ-ib*) à jouer⁽¹⁾ avec ses amis après déjeuner (*šj-r*), jusqu'à ce que vienne le moment qu'il se rafraîchisse (*kḥf*) dans (*n*) la salle de la bière⁽²⁾.

L'expression *šj-r* (littéralement : se parfumer la bouche) se trouve dans la *Carnarvon tablet*, n° 21, l. 14, et Gardiner (*Journal of Egypt. Archaeology*, III, p. 106) a supposé avec raison qu'elle désignait un moment déterminé de la journée. Elle est à rapprocher de l'expression *'bw-r* qu'on rencontre par exemple dans SETHE, *Urkunden*, IV, 59, 7 et 506, 10, avec le sens de « déjeuner », et sans doute aussi, comme me le signale M. Golénischeff, de l'expression *'w-r* des *Kahun Papyri*, pl. V, l. 34, qui paraît avoir la même signification⁽³⁾. La « salle de la bière » (*t-ḥkt*) nous est connue par ce passage de la *Stèle de Piankhi*, l. 133, où Tefnekht énumère les privations qu'il s'est infligées : « je ne me suis pas assis dans la salle de la bière, on ne m'a pas apporté de harpe », allusion aux plaisirs que pouvait prendre, le soir venu, un homme de son rang. Et au *Papyrus judiciaire de Turin*, l'expression *ir t-ḥkt* peut se traduire par « faire une orgie »⁽⁴⁾. Ce qui signifie donc que Petosiris, s'abandonnant aux délices d'un « jour heureux », jouait aux dames avec ses amis entre le repas du matin et la *beuverie* du soir.

Il est intéressant de rapprocher ce tableau et sa légende d'une scène identique représentée dans un tombeau thébain, celui de *nfr-šrw*, et accompagnée de ce texte⁽⁵⁾ :



Tu es assis dans le pavillon, tu joues aux dames (lire *sm*), tu as à ta disposition du vin, tu as à ta disposition de la bière.

⁽¹⁾ *ḥf*, sans que le jeu soit désigné de façon plus précise. On sait que les véritables *damiers* comportent seulement 30 cases, non pas 33 comme ici.

⁽²⁾ Cette phrase est construite comme beaucoup de légendes descriptives : infinitif + *in* + sujet (divertissement... (pris) par Petosiris).

⁽³⁾ Le mot *'w* signifie d'ailleurs à lui seul « déjeuner », comme l'indique un texte des *Pyramides* (SETHE, 1876 a et b, où *'w* est opposé à *mswt* « le repas du soir »).

⁽⁴⁾ Cf. BREASTED, *Ancient Records*, IV, p. 219.

⁽⁵⁾ PIEHL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. CXXI, 2.

2° *Premier entre-colonnement.* — Il comprenait originairement quatre registres, réduits aujourd'hui à deux : on y voit représenté un atelier d'orfèvres (pl. 7 et 9).

Au registre inférieur, à gauche, deux ouvriers, vêtus d'un simple pagne, travaillent ensemble : tandis que l'un, assis sur un tabouret bas, maintient, à l'aide d'une longue pince, un morceau de métal sur une enclume massive, l'autre, solidement campé sur ses jambes, le buste projeté en avant, tient de ses deux mains, levées au-dessus de sa tête, le marteau qu'il va abattre lourdement. Au-dessus d'eux, cette légende générale [inscr. 27 (a)] :

1-5. Hommes ⁽¹⁾ travaillant le cuivre ⁽²⁾, pour faire resplendir la maison de leur maître par leurs travaux.

Et entre eux [inscr. 27 (b)] :

1-2. Fais vigoureusement, fais vigoureusement (?), pour produire son bien-être (sc. le bien-être de notre maître).

Le mot  m'est inconnu : peut-être est-ce une erreur du graveur pour nhj  « s'échapper, se dérober, broncher » ; ir m nhj (?) signifierait donc : « travaille et ne bronche pas » (?). Ces paroles sont évidemment prononcées par l'ouvrier qui est assis, et qui engage son camarade à frapper avec vigueur.

A droite du même registre, un ouvrier travaille seul ⁽³⁾. Il est vêtu lui aussi d'un simple pagne ; un genou en terre, il tient, de la main gauche, un vase à la panse arrondie dont il appuie l'orifice sur une sorte de bras qui se détache d'une haute enclume, s'appropriant à laisser retomber un marteau sans manche qu'il brandit de la main droite. Au-dessus de lui est gravée une inscription, dont le sens ne m'apparaît pas très clairement. La direction des signes indique que c'est notre ouvrier qui parle, s'adressant probablement à l'un des deux camarades qui sont derrière lui [inscr. 27 (c)] :

1-5. Enferme (?) le cuivre en hâte ⁽⁴⁾, porte(-le) à la maison de notre maître, (et que celui-ci fasse) un jour ⁽⁵⁾ heureux ! Approche (?), que nous allions (?) pour le sceller (?).

Le verbe 'rf signifie « enfermer, emballer » (ainsi SETHE, *Urkunden*, IV, 96, 12), et ce sens s'accorderait assez bien au verbe db' « sceller », qui termine la phrase. Il s'agirait

⁽¹⁾ Noter le pluriel  ; ici et inscr. 40. Cf.  ; inscr. 79, l. 4. Ce pluriel est rare (la graphie  est plus fréquente ; ainsi, à deux époques bien différentes : SETHE, *Urkunden*, I, 117, 5 ; et inscr. du prêtre Psheren-ptah, MARIANO, *Études égyptiennes*, I, p. 190, l. 1).

⁽²⁾ Littéralement : « faisant du travail en cuivre ».

⁽³⁾ C'est par inadvertance que, dans la DEUXIÈME PARTIE, p. 9, inscr. 27 (c), j'ai imprimé : « au-dessus des deux ouvriers. . . . ». Il n'y en a qu'un.

⁽⁴⁾ m shh (pour m sh'h) est rendu en grec, dans le *Décret de Canope*, l. 24, par ἐξαισφύς.

⁽⁵⁾ Littéralement : « que son jour (h[r]w-f) soit heureux ! ».

donc d'objets en cuivre déjà fabriqués, dont la vue contribuera à rendre le maître heureux. Il se peut d'ailleurs que ces deux mots aient ici un sens technique qui m'échappe.

Le nom de forgerons conviendrait plutôt aux ouvriers appliqués à ces rudes travaux. Au second registre, nous voyons à l'œuvre de véritables orfèvres. Ils sont trois, assis chacun sur un tabouret bas, colorié en bleu; l'un est simplement vêtu d'un pagne, les deux autres portent une tunique sans manches, relevée par une ceinture dissimulée sous le *κόλπος*. Le burin d'une main, un léger marteau de l'autre, ils cisèlent, d'un geste délicat, le premier le museau d'une gazelle dont l'avant-train forme l'extrémité d'un rhyton, le second trois poitrails de chevaux bridés, le troisième le couvercle d'un grand vase. Au milieu d'eux se tient le contremaître, vêtu lui aussi d'une tunique. Deux inscriptions surmontent le tableau : à gauche [inscr. 28 (a)] :

‡ Sculpteur-orfèvre gravant dans l'argent et l'or [...] † placé devant lui ⁽¹⁾, jusqu'à la tombée de la nuit, sans cesse ⁽²⁾ ⁽³⁾.

A droite [inscr. 28 (b)] :

1-3. Vous faites du bon travail; ce que vous faites, le maître vous ⁽⁴⁾ (en) récompensera.

Il est probable que ces paroles d'encouragement doivent être placées dans la bouche du contremaître.

3° *Revers de la colonne centrale.* — Une ligne verticale [inscr. 29], reproduisant ⁽⁵⁾ le texte de l'inscription 13 gravée sur la partie antérieure de cette colonne.

4° *Deuxième entre-colonnement.* — Les quatre registres subsistent (le quatrième toutefois est incomplet) : suite des travaux des orfèvres (pl. 8 et 9).

Au registre inférieur, nous assistons à l'affinage des pièces d'orfèvrerie, dont les diverses parties ont dû être assemblées dans un autre atelier ⁽⁶⁾. C'est ainsi que nous voyons un ouvrier passant un rabot à métaux sur un objet assez étrange, se composant d'une colonnette à chapiteau ionique, surmontée des poitrails de chevaux que nous avons vus précédemment aux mains du ciseleur, et terminée par une sorte de cloche sur laquelle est

⁽¹⁾ Peut-être : «[exécutant le travail]»; dont il a été chargé». Pour le sens de *rdj m hr*, cf. ci-après, p. 67, note 4 (inscr. 47).

⁽²⁾ Noter la disposition des signes ● ⊙, dont le premier est à la fois un déterminatif supplémentaire de *ms* et un des composants de l'expression *rs nb*. Cf. inscr. 58, l. 17.

⁽³⁾ Parmi les signes qui suivent *rs nb*, il semble qu'on peut distinguer le verbe ● ⊙ «voir» (ou bien faut-il lire : *h ft* (● ⊙) *ms f* (● ⊙) ?).

⁽⁴⁾ *m* au lieu de $\frac{m}{r+1}$.

⁽⁵⁾ Il faut introduire dans le complément de la lacune centrale les mots $\frac{1}{2} \frac{1}{2}$, que j'ai oubliés devant ● ⊙.

⁽⁶⁾ Opérations qui pouvaient être représentées sur les deux registres disparus du premier entre-colonnement.

agenouillé un génie ailé. Un autre ouvrier, un genou en terre, appuyé sur le bras d'une enclume et affine l'embouchure du rhyton à tête de gazelle déjà rencontré⁽¹⁾. Au centre, un esclave soumet un vase et un rhyton à l'appréciation d'un scribe qui est debout, ses tablettes sous le bras, nu-tête et vêtu de l'ample et long *himation* à bordure crénelée, dont la partie supérieure, préalablement repliée, passe sous un bras, bouffe sur l'épaule et enveloppe tout le buste. L'ouvrier qui travaille à la colonnette est ainsi qualifié [inscr. 30 (a)] :

1-4. L'homme qui fait ce travail, il est unique dans son métier (*wnwt-f*⁽²⁾).

Et voici l'éloge décerné à son camarade de droite [inscr. 30 (b)] :

Homme façonnant de l'argent et de l'or dans la maison de (son⁽³⁾) maître, ayant été choisi (*m stp*) dans la terre entière⁽⁴⁾.

Il semble que les opérations représentées au second registre consistent dans le polissage des métaux. L'atelier comprend trois ouvriers. L'un tient à deux mains un mince outil, qu'il promène le long d'une colonnette reposant à terre contre sa jambe droite étendue. Les deux autres se livrent à un travail analogue sur la panse d'un vase et sur un rhyton. Au-dessus des deux premiers, cette légende générale [inscr. 31 (a)] :

(Ouvriers) nettoyant (*sw'b*) l'argent et l'or pour leur maître⁽⁵⁾.

L'un d'eux a conscience de l'œuvre accomplie; s'adressant à tout l'atelier, il dit [inscr. 31 (b)] :

Vous travaillez excellemment : grande sera la récompense qui vous sera donnée⁽⁶⁾.

Au-dessus du troisième ouvrier, cette autre légende [inscr. 31 (d)] :

1-2. (Ouvriers) nettoyant l'argent et l'or pour leur maître : il n'y en a pas d'autre (qui les vaille) dans leur partie⁽⁷⁾.

(1) Ci-dessus, p. 52, tableau de l'inscription 28 (a).

(2) *wnwt* au sens de « corvée, métier » : cf. *Ouni*, I. 36 (*Sekne, Urkunden*, I, 106, 8).

(3) Il faut probablement corriger — en *sw* (*sw-f*).

(4) C'est-à-dire : comme un ouvrier d'élite, comme le meilleur ouvrier qu'on ait pu trouver en Égypte (*n* [pour *m*] *st stp-f*).

(5) Il se peut que *sw'b*, ici et au texte (d), soit un infinitif « action de nettoyer »; il y aurait ellipse du sujet logique.

(6) *sw* — *sw* — *sw* *st* (*st*) *rdj n t(n)* : la chute de *n* dans *tn* est due à la préposition de même son qui précède le suffixe. De même, inscr. 127, l. 2 : *sw* — *sw* *ddj n t(n)*.

(7) *st* *st*, ou peut-être *wnwt-s* (*sw*).

Au milieu de l'atelier se tient un scribe, drapé dans un long manteau : devant lui ce texte [inscr. 31 (c)] :

Le scribe. — Faire le travail en sa présence⁽¹⁾.

Le troisième registre est consacré à la pesée des métaux ouvrés. Au centre est disposée une balance qui dépasse largement la taille d'un homme : elle est d'une construction intéressante. Le pied se compose de deux colonnes, dont la base va en s'évasant, et qui sont reliées entre elles par trois traverses. Cette sorte d'échelle nous est présentée de face, mais il faut naturellement l'imaginer de profil. Elle est couronnée par une pièce métallique servant de support au fléau, tige fusiforme dont les extrémités s'élargissent et donnent naissance à quatre fils qui soutiennent les plateaux, probablement en métal, et absolument plats⁽²⁾. Au-dessous du fléau se trouve l'aiguille : c'est une lame triangulaire dont la pointe est dirigée vers le bas; derrière elle pend le fil à plomb, que termine un vase cordiforme. — A droite du tableau, un homme, vêtu d'un ample manteau, apporte de l'atelier des pièces d'orfèvrerie dont il a les bras surchargés; un serviteur l'en débarresse, et deux esclaves, vêtus d'un simple pagne, un genou en terre, pèsent successivement les différents objets, coupes, amphoriques, vases de toute forme, cuillers à long manche⁽³⁾, rhyton. Cependant un autre serviteur, vêtu d'une tunique longue, serrée à la taille mais non relevée, pose une main sur l'aiguille de la balance dont il arrête ainsi les mouvements, la pesée étant terminée, tandis que, de l'autre main, il remet les objets pesés à un camarade qui les serre soigneusement dans un coffre. Un scribe, debout, drapé dans un *himation* à bordure crénelée, surveille l'opération et en enregistre le détail sur ses tablettes. — Une légende générale surmonte le tableau [inscr. 32 (a)] :

1-4. Placer (?) l'argent et l'or (dans) la balance, (les) porter au magasin, (les) mettre en écriture dans (?) — la maison de leur⁽⁴⁾ maître, (où) il s'en trouve (déjà) des monceaux (?).

A l'intérieur de la balance, à droite et à gauche du montant, est gravé un double avertissement [inscr. 32 (b)]; à gauche :

Préserve (*šwḏ*) ta (?) main de l'injustice (*ṯḡ-ṯḡ*).

A droite :

[Qu'il n'y ait pas ?] d'injustice en elle (*sc.* la balance).

(1)  infinitif féminin. Cf. inscr. 39 (b), p. 57.

(2) Sur le plateau de droite on plaçait les poids  : sur le plateau de gauche les objets (voir pl. 8 et 9).

(3) Ce sont les cuillers que les Latins appelaient des *simpula* : on en voit au Musée du Caire, salle X, armoire D.

(4) —, suffixe 3^e pers. du pluriel *s(n)*, désignant les ouvriers et serviteurs, qui sont le sujet logique, non exprimé, des infinitifs de cette phrase.

L'expression *itj-inj* est bien connue; ainsi, MARIETTE, *Dendérah*, II, 25  « exempt d'injustice » (cf. aussi *Inscription dédicatoire d'Abydos*, I, 33).

Au quatrième registre, six hommes, vêtus de la tunique sans manches⁽¹⁾, transportent dans un autre coffre des pièces d'orfèvrerie du même genre, sous le contrôle d'un scribe placé derrière eux. Pas de légende.

5° *Revers de la colonne engagée dans le portail* : une ligne verticale [inscr. 33], reproduisant, avec de simples variantes graphiques⁽²⁾, le texte de l'inscription 11 gravée sur la partie antérieure de cette colonne.

6° *Montant intérieur du portail*. — Sur le bandeau, deux lignes horizontales dont le texte se poursuit en une ligne verticale gravée sur le fût [inscr. 33 bis] :

‡ *L'imakhou* de Thot seigneur de Khmounou, ‡ le Grand des Cinq, maître des sièges, *λεσώνης* ‡ de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, scribe royal comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosisir, fils du Grand des Cinq, maître des sièges Sishou, et né de la dame Nofritrenpet, j. v.

B. Côté est : du pilastre d'angle au portail.

1° *Pilastre d'angle*. — Il est décoré sur sa face sud et sur sa face ouest.

Sur la face sud, une ligne verticale, incomplète du haut et inachevée [inscr. 34] : le texte en était le même, dans l'ensemble, que celui de l'inscription 26. Ici, le titre « chef des prêtres de la troisième et de la quatrième classe » a été omis. En outre, l'inscription s'arrête brusquement avant le nom du père de Petosisir.

Sur la face ouest, même représentation qu'au n° 26 bis : Petosisir est assis, avec un ami, devant un damier de trente-trois cases. Mais, tandis que le pilastre du côté ouest nous a conservé la légende horizontale qui surmontait cette scène⁽³⁾, nous trouvons ici une partie assez importante du dialogue échangé entre les deux partenaires, et comportant six lignes verticales [inscr. 34 bis]. Ce dialogue est encore plus obscur que le texte relatif au jeu de dames publié jadis par M. Daressy, dans *Recueil de travaux*, 16, 1894, p. 129⁽⁴⁾, et il m'est impossible d'en proposer une traduction.

Il semble qu'à la ligne 2, il faille corriger  en  « allons ». — Les derniers mots de la ligne 3 paraissent signifier « ton pion (*ib-k*) sur l'eau »,  étant le

(1) Ces costumes sont coloriés en vert, en jaune, en bleu.

(2) Orthographe correcte de *nfrwt*;  au lieu de ;  au lieu de ;  au lieu de .

(3) Voir ci-dessus, p. 50.

(4) Traduit par WIDEMANN, *Das Brettspiel bei den alten Aegyptern* (dans *Actes du X^e congrès des Orientalistes*, 1894, p. 50).

nom d'une des cases du jeu de dames⁽¹⁾. A la même ligne,  désigne peut-être une autre case : comparer le nom bien connu d'une des cases .

Les deux entre-colonnements du côté est, qui ont conservé leurs quatre registres, présentent cette particularité que les deux registres inférieurs de chacun d'eux sont consacrés à divers travaux de menuiserie, et les deux registres supérieurs à la fabrication des parfums⁽²⁾. Afin de donner plus d'unité à la description, j'étudierai successivement chacun de ces groupes; auparavant, je mentionnerai, pour n'y plus revenir, la colonne séparant les deux panneaux.

2° *Revers de la colonne centrale.* — Une ligne verticale [inscr. 38], reproduisant le texte de l'inscription 20 gravée sur la partie antérieure de cette colonne (moins la finale *nḥḥ dt*)⁽³⁾.

3° et 4° *Premier et deuxième entre-colonnements* (pl. 10 et 11).

La menuiserie. — Au registre inférieur du premier entre-colonnement (pl. 10), deux ouvriers accroupis et se faisant face, « tournent » une colonnette. Ils l'ont placée dans une sorte de cadre qu'il faut se représenter posé à même le sol; ce cadre comprend trois éléments : deux tiges parallèles, recourbées à leurs extrémités, et une barre perpendiculaire. L'une des tiges est fixe, l'autre est mobile et peut s'écarter de la première, en glissant le long de la barre, dans la mesure où l'exige la hauteur de l'objet à tourner. La colonnette une fois fixée entre les deux tiges, au moyen de crochets s'insérant dans ses extrémités, un des ouvriers passe autour du fût une corde dont il tient en mains les deux bouts; animant alors la corde d'un mouvement de va-et-vient, il imprime à la colonnette une impulsion rotative qui fait qu'elle se présente alternativement sous toutes ses faces à une sorte de gouge ou de burin, dont l'autre ouvrier tient fermement le manche de ses deux mains. — La colonnette, « tournée » et sortie du cadre, est remise à un troisième menuisier qui, au moyen d'une herminette (ou d'un rabot?), lui donne sa dernière forme.

Deux inscriptions surmontent le tableau : l'une est gravée au-dessus des tourneurs [inscr. 35 (a)] :

1-3. Faire le travail lui est utile (sc. à l'ouvrier) : son maître (le) récompensera à cause de cela.

(1) DEVÉRIA, *Mémoires et fragments*, II, p. 83; MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 531.

(2) Comme précédemment, les registres sont numérotés de bas en haut : 1 (ou inférieur), 2, 3, 4 (ou supérieur).

(3) Les quatre textes des deux colonnes centrales, n° 13, 20, 29, 38, sont en somme identiques, sauf la finale *nḥḥ dt* spéciale au n° 20.

Au-dessus du menuisier isolé et de l'un des tourneurs [inscr. 35 (b)] :

1-2. Ouvriers (*ḥmw*) faisant le travail, sans cesse, pour servir (*šms*) leur maître, dont les intérêts (*ihṯf*) sont entre leurs mains ⁽¹⁾.

Au second registre, les menuisiers confectionnent des meubles. L'un d'eux, à droite, paraît raboter un panneau rectangulaire, monté et assemblé, mais encore dépourvu d'ornements. Le travail des deux ouvriers de gauche est plus avancé, et le panneau qu'ils ont en mains est déjà décoré de deux rangs de colonnettes, entre lesquels viendra se placer probablement l'ornement plus compliqué qu'un ouvrier, debout au centre de l'atelier, tient serré contre sa poitrine; en attendant de le mettre en place, les deux compagnons s'appliquent à un autre ouvrage : l'un d'eux appuie de toutes ses forces sur le panneau, tandis que l'autre en perfore une des extrémités, au moyen d'un foret mù par un archet. Une seule inscription surmonte le tableau [inscr. 36] :

Ouvriers faisant tous travaux selon l'amour de leurs cœurs ⁽²⁾, (et les) portant comme dons (?) à leur maître au début de toutes les saisons (? *m tp drw nbw* ⁽³⁾).

Nous passons aux deux registres inférieurs du second entre-colonnement (pl. 11).

Sous la surveillance d'un scribe, des ouvriers d'art confectionnent ou plutôt imbriquent d'or et d'argent un lit de parade. Le châssis et les pieds du lit sont formés par deux lions très allongés dont les têtes décorent la partie antérieure; une galerie formée de sphinx ailés orne les longs côtés; et aux quatre coins sont couchés des animaux fantastiques, sortes de lions au front muni de cornes de bubale ou de gazelle. Une légende explicative est gravée au-dessus du lit [inscr. 39 (a)] :

Lit (*šḥt*). Mettre de l'argent et de l'or sur lui, à la façon (*m irt*) des bons ouvriers.

Le mot *šḥt* est la forme féminine de *šḥn* « lieu de repos » ⁽⁴⁾ : la scène figurée indique bien qu'il s'agit ici d'un lit, d'un lit de parade couvert d'argent et d'or.

Devant le scribe [inscr. 39 (b)] :

1-2. Le scribe. Faire le travail en sa présence ⁽⁵⁾.

(1) *ḥr-s(n)* littéralement : « sous eux, sous leur garde ».

(2) C'est-à-dire qu'ils font leur travail de bon cœur.

(3) Cette traduction, très incertaine, suppose la transposition de *nbw* après *drw*.

(4) Stèle 7311 de Berlin (*Agypt. Zeitschrift*, 39, 1901, p. 120) « ce tombeau *ir-n-j n-j r šḥn* que je me suis fait pour lieu de repos ».

(5) Dans les deux phrases (a) et (b), il y a ellipse du sujet logique des infinitifs *rjḏ* et *irt* (comme ci-dessus, inscr. 32 (a), p. 54, et peut-être aussi 31 (a) et (d), p. 53).

Les trois ouvriers représentés au second registre sont ou des menuisiers ou des vanniers : les ouvrages légers qu'ils fabriquent semblent faits de tiges de jonc ou d'osier, ou encore de branches de palmier qui, dans l'Égypte moderne, servent à la confection des *qafas*. La légende, quoique obscure, semble confirmer cette interprétation [inscr. 40] :

Hommes faisant des ouvrages en roseau (*idh*). (Les) porter à la chambre des viandes (*t-nyf*) par ⁽¹⁾ les serviteurs de leur maître, pour faire (?). . . .

La parfumerie. — C'est au deuxième entre-colonnement que commencent les opérations relatives à la fabrication des parfums (pl. 11).

Au centre du registre supérieur, un homme debout retourne une jarre d'où s'échappent des baies rouges qui s'amoncellent sur le sol : c'est le produit de la cueillette. Un ouvrier accroupi les étale, tandis qu'un autre, en face de lui, tient entre le pouce et l'index une baie qu'il semble décortiquer. Derrière lui, un quatrième ouvrier est sans doute occupé à la même besogne. Tous sont vêtus d'un simple jupon court. A droite du tableau, un scribe portant une tunique bleue tend le bras droit en un geste de commandement. Pas de légende.

Au troisième registre, à gauche, deux ouvriers écrasent au moyen d'un petit pilon les baies, ou les graines qui en proviennent, sur une table basse dont la partie supérieure est colorisée en vert : légende [inscr. 41 (b)] :

Piler les fruits (*imite* ⁽²⁾) de Pount.

Deux autres, à droite, sont accroupis chacun devant un mortier, où ils écrasent, à l'aide de lourds et hauts pilons, des plantes ou des herbes à parfum [inscr. 41 (a)] :

1-2. Piler les herbages odoriférants (*hite*) ⁽³⁾.

Entre les deux groupes d'ouvriers, cette légende explicative, d'un caractère général [inscr. 41 (c)] :

1-2. Parfumeurs en train de façonner les résines (*'ntj*).

 est le pluriel d'un nom d'agent *nwdj* dérivé du verbe *nwd* «pressurer, cuire des parfums». Le même mot se rencontre dans les textes de Dendérah sous la forme  *nwtj* (MARIETTE, Dendérah, I, 47 d).

⁽¹⁾  pour .

⁽²⁾  (cf. inscr. 37 (a) et 58, l. 33). Il existe un mot    signifiant «plantes»; d'autre part, BUDGE, *A Dictionary*, signale, mais sans référence,  «fruit of a tree». Ici il s'agit certainement de fruits.

⁽³⁾ Copte $\omega\omega\omega\gamma$ *unguentum*.

Nous passons maintenant au troisième registre du premier entre-colonnement (pl. 10). C'est d'abord la cuisson des parfums : un ouvrier remue avec un bâton les essences en fusion dans une cuve placée sur un fourneau, dont un homme accroupi paraît attiser le feu ; la légende est peu appropriée à l'action représentée [inscr. 37 (a)] :

Piler les fruits de Pount⁽¹⁾.

A droite du même registre, deux ouvriers semblent se préparer à mettre en cruches les essences. La légende placée au-dessus d'eux est également vague [inscr. 37 (b)] :

Parfumeurs façonnant des résines d'agréable odeur.

Au centre du registre supérieur, un ouvrier verse le parfum dans une cruche à oreillettes. Toutes les opérations sont donc terminées, et le maître assis, à l'extrémité droite du tableau, sur un siège bas recouvert d'un coussin, se fait présenter deux vases remplis de parfum, cependant qu'à l'extrémité gauche un vieillard au front ridé, accroupi, enveloppé dans une robe longue, respire les senteurs qui s'exhalent d'un récipient qu'on lui a placé sous les narines. Pas de légende.

5° *Revers de la colonne engagée* dans le portail : une ligne verticale [inscr. 42], reproduisant le texte de l'inscription 18 gravée sur la partie antérieure de cette colonne.

6° *Montant intérieur du portail* : sur le bandeau, deux lignes horizontales dont le texte se poursuit en une ligne verticale gravée sur le fût [inscr. 42 bis] :

‡ *L'imakhou* de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, † le Grand des Cinq, maître des sièges, *λεσώνης* de † Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, et né de la dame Nofritrenpet, j. v.

SECTION II. — PAROI OUEST.

Intacte, la paroi ouest était divisée en cinq compartiments superposés, s'étendant sur toute la longueur du mur, et mesurant chacun environ 0 m. 80 de haut : d'abord, au ras du sol, le soubassement qui était simplement peint et qui n'a conservé aucune trace de décoration utilisable ; puis, quatre registres sculptés en relief, dont le plus élevé a complètement disparu. Nous restons donc en présence de trois registres, que nous examinerons dans cet ordre : 1° le registre inférieur, 2° les registres supérieur et moyen (pl. 12).

⁽¹⁾ Même texte qu'inscr. 41 (b).

1° REGISTRE INFÉRIEUR : vendanges et vinification⁽¹⁾.

Une inscription, d'un caractère général, surmonte le registre [inscr. 43] :

Les jardiniers de la vigne (*litt.* du verger de raisins) disent : « Viens, notre maître, vois tes vignes, en lesquelles ton cœur se complait, pendant que les jardiniers sont en train, devant toi, de fouler (les grappes). Nombreux est le raisin sur sa tige, et abondant le jus qui est en lui plus qu'aucune autre année⁽²⁾. Bois⁽³⁾, enivre-toi⁽⁴⁾, ne cesse pas de faire ce que tu aimes⁽⁵⁾, et que (le vin⁽⁶⁾) t'advienne comme tu le souhaites. Ô Grand des Cinq, maître des sièges, Petosiris, *n. im.*, l'enfant seigneur de Bouto⁽⁷⁾ te fait riche en vin (*hpr*), selon (ton) désir⁽⁸⁾, tandis que tu te donnes du bon temps. »

Le mot , généralement déterminé par  et , désigne les gens qui prennent soin d'un verger d'arbres fruitiers : Louvre A 93 — BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 1254, l. 2 :           « je fis pour lui un verger, et il y avait là des jardiniers (venus de l'étranger) » ; MARIETTE, *Abydos*, II, 37, l. 14, etc.

Dans ces vergers, comme dans les grands jardins des *ezbehs* modernes, les treilles, les vignes en berceau tenaient une place considérable⁽⁹⁾ : d'où le sens ordinaire de *hsp* « vignes, verger de ceps ». Mais, comme le mot *hsp* s'applique aussi bien à ce que les Grecs appelaient un *παράδεισος*⁽¹⁰⁾, c'est-à-dire à tout clos⁽¹¹⁾ renfermant des arbres ou arbustes fruitiers de toute espèce⁽¹²⁾, le rédacteur de notre inscription a tenu à préciser qu'il s'agissait bien d'une vigne, d'un clos où étaient cultivés les raisins : *hsp n ʿrrt*.

⁽¹⁾ Les opérations comprennent : cueillette des raisins, transport des raisins dans la cuve, foulage, mise du vin en jarres, transport des jarres au cellier.

Pour la description raisonnée de ces opérations et les références iconographiques, consulter : MONTET, *La fabrication du vin*, dans *Recueil de travaux*, 35, 1913, p. 118; F. HARTMANN, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, p. 156 et p. 303.

⁽²⁾ *r kt rnp* « plus qu'aucune autre année ». — C'est *ʿnf* (copte *CHOYV*) qui correspond au français « l'autre année, l'année précédente » (cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 102).

⁽³⁾  *ʿ(w)j tw* « bois, toi », *tw* étant le pronom absolu employé comme sujet de l'impératif (cf. JUNKER, *Grammatik*, § 63).

⁽⁴⁾ Cf. inscr. 58, l. 32, et 127, l. 3, où *h* est également précédé de *ʿ(w)j*. Comparer TYLOR, *The Tomb of Paheri*, pl. XII (3° registre)           .

⁽⁵⁾ Phrase semblable dans l'inscription 58, l. 32.

⁽⁶⁾ Le sujet de *hpr-s* paraît être  « le jus » de la vigne.

⁽⁷⁾ Ou « le fils de la déesse de Bouto » (*nb(t) imt* : cf. BAUDSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 1120). — Comparer inscr. 58, l. 15.

⁽⁸⁾ Restituer  après  conformément à l'inscription 58, l. 15. Le suffixe est omis dans les deux passages.

⁽⁹⁾ Et ceci, dans les temps les plus anciens : cf. l'inscription de Meten : SETHE, *Urkunden*, I, 4, 17 et 5, 2.

⁽¹⁰⁾ Dans le décret de Memphis (*Pierre de Rosette*), l. 15, *hsp* est précisément traduit par le grec *παράδεισος*.

⁽¹¹⁾ Cf. l'inscription de Zedher le Sauveur (DARESSY, *Annales du Serv. des Antiquités*, XVIII, p. 145, l. 84), où l'on trouve le mot *hsp* accompagné du déterminatif , qui indique qu'il s'agit bien d'un endroit clos.

⁽¹²⁾ Comparer ci-après inscr. 81, l. 86, où *hsp n ʿrrt* s'oppose à *hsp nʿj ht nb nʿm*.

Le mot *irrt* est écrit ici soit , avec aphérèse de , soit  : en aucun cas,  médian n'est exprimé. D'autres graphies de ce mot se rencontrent encore aux inscriptions 44 et 81 ⁽¹⁾.

La traduction que j'ai donnée jadis ⁽²⁾ de  est inexacte : ce mot n'est pas l'infinitif féminin de *hm* « arracher » ; il s'agit, en réalité, de *hm* = *hm* :  « fouler », comme me l'a suggéré M. Kuentz ⁽³⁾, qui rapproche ce mot du copte *Ⲫⲟⲙⲓ*. Le sens « fouler » est évident à l'inscription 44 (4), l. 2, et il est tout à fait vraisemblable que nous avons affaire au même verbe dans la présente inscription ⁽⁴⁾.

Une treille en arceau occupe toute la partie de droite du tableau. Cinq hommes debout, dont l'un est nu et quatre sont vêtus de la tunique bouffante, cueillent à la main les grappes dont la vigne est surchargée. Quatre d'entre eux sont accompagnés d'un enfant, leur fils sans doute, qui les aide dans leur tâche, remplit et porte les corbeilles pleines. Un contremaître surveille le travail.

Une légende descriptive, en une ligne horizontale, court au-dessus de la treille [inscr. 44 (1)] :

Les jardiniers de la vigne en train de couper les grappes, — l'enfant (de chacun) d'eux portant (*hrf*) sa corbeille (*dnw*) : c'est la huitième heure du jour, « celle qui referme ses bras ».

Le verbe  (*dn* ou *sw*) est employé ici improprement, puisque les vignerons détachent les grappes à la main, sans l'aide d'aucun instrument tranchant. L'expression propre est, comme on sait, *wḥ* : *irrt* ⁽⁵⁾.

Le mot « corbeille », *dnw* (inscr. 44 (3), *tnw*), est écrit sans aucun déterminatif ⁽⁶⁾. L'expression *f dnw* est rendue, en grec, par *κανηφόρος* (*Canope*, l. 2 ; *Pierre de Rosette*, l. 18).

Peut-être les mots *ink* 'wj-s désignent-ils le nom de la huitième heure.

La légende gravée au-dessus du surveillant est incomplète et, de ce fait, assez obscure [inscr. 44 (2)] :

‡ Jardinier habile (*ḫḫ*?) ‡ [. . . . le raisin ?] ‡ mûr ; emportes-en (*im*-f).

⁽¹⁾ Voir le Vocabulaire au mot *irrt* [*irrt*].

⁽²⁾ *Recueil Champollion*, p. 76-78.

⁽³⁾ M. Kuentz se réfère à WIDEMANN-PÖRTNER, *Ägyptische Grabreliefs... zu Karlsruhe*, pl. VI, où l'on voit un homme enfoncé à mi-corps dans un grand vase, et accompagné de la légende  :  : .

⁽⁴⁾ — *s(n)*, complément de , ne peut se rapporter qu'à  « raisins » du début de la phrase.

⁽⁵⁾ Cf. MONTET, *op. laud.*, p. 118. — On dit, de même, *wḥ* : *mḥ* « arracher le lin » (GARDINER, *Admonitions*, § 5, 13), *wḥ* : *mnw* « arracher des arbres » (*Sûle de Piankhi*, l. 132).

⁽⁶⁾ Classique , ptolémaïque  et .

Les grappes cueillies sont aussitôt portées au fouloir. C'est une cuve rectangulaire, creusée à même un bloc de pierre : un escalier de quelques marches, faisant saillie du côté de la treille, y donne accès; sur l'autre face, on a pratiqué une gargouille léontocéphale, d'où le jus s'échappe à flots. La cuve est munie de deux montants assez épais, construits en maçonnerie, dans lesquels vient s'insérer, à quelque distance de leur extrémité, une barre verticale, où les vigneronns prennent, pour fouler le raisin, leur point d'appui. Ils sont quatre dans la cuve, complètement nus : au centre du groupe se tient un vieillard au front ridé et chauve, au visage barbu, tel un silène; des deux mains il s'agrippe à la barre, dans un geste qui fait saillir ses pectoraux et met en relief toute sa musculature; à sa gauche, deux de ses camarades, figurés de trois quarts, se soutiennent mutuellement en se donnant la main, tandis que, de l'autre bras, ils s'appuient à la barre; le quatrième fouleur, à gauche du vieillard, est représenté de profil; de son bras libre, il porte un objet qui paraît être un vase; il a le visage tourné vers trois petits vendangeurs, dont deux gravissent les marches de l'escalier, portant sur la tête leurs corbeilles débordant de grappes, alors qu'un troisième, déjà arrivé au sommet, renverse sa corbeille dans la cuve, sous les pieds des fouteurs.

Une courte légende est gravée verticalement au-dessus des petits vigneronns [inscr. 44 (3)] :

Jardiniers portant leur corbeille (*tw-s*).

Et une brève allocution, prononcée sans doute par l'un des fouteurs, surmonte la cuve [inscr. 44 (4)] :

‡ La nuit vient. Abondante est la rosée⁽¹⁾ du ciel sur les raisins. ‡ Qu'on les (*sn*) foule (*hm*) en hâte, et qu'on (les) porte à la maison de notre maître.

Du fouloir, le vin coule dans un bassin par une gargouille qui est, comme je l'ai dit, en forme de tête de lion; et immédiatement, sans qu'on fasse subir à la pulpe l'opération du pressurage, un vigneron nu recueille dans une amphorisque le vin, que deux serviteurs verseront ensuite dans de grandes jarres à anses ou à oreillettes; celles-ci, au nombre de huit, sont ou fichées en terre ou placées sur des bâtis à claire-voie quadrangulaires⁽²⁾. Cette double scène est accompagnée de deux inscriptions verticales, — petits discours prononcés l'un par le vigneron penché au-dessus du bassin, l'autre par l'un des deux serviteurs occupés à remplir les jarres :

[inscr. 44 (5)] ‡ Toutes choses sont arrivées par l'action de (*m'*) Dieu : notre maître ‡ les boira avec joie, en rendant grâces pour Ses largesses.

⁽¹⁾  pour *l'été* (cf. JUNKER, *Grammatik*, p. 10 : ).

⁽²⁾ On voit des bâtis de ce genre au Musée du Caire, salle U, au-dessus de l'armoire L.

« Toutes choses », c'est ici la récolte de la vigne, le vin, que Dieu a fait mûrir et que le maître boira :  complément de  ⁽¹⁾ (*šw*) se rapporte, naturellement, à *ih* *nb*. Comparer avec notre texte cette phrase ⁽²⁾ de DĒMICHEN, *Baugesch. des Denderatempels*, 23

—    « pour permettre à tous les dieux de boire cela ».

C'est à Mr. Gunn que je dois l'interprétation de   « ses largesses, les largesses de Dieu » : *k* est ici le mot ordinairement écrit  ou  , et qui désigne les présents, surtout sous forme de vivres, que donne un roi à ses sujets ou un dieu à ses fidèles.

[inscr. 44 (6)] † Qu'on fasse une libation (*wdn*) avec lui (*sc.* au moyen de ce vin) au Génie de la vigne, (c'est lui qui) fait † que le vin (*irp*) est plus abondant qu'aucune autre année (*kt rpt*).

 (*Áγαθός Δαίμων*), le dieu agraire, est invoqué comme protecteur particulier de la vigne de Petosiris.

Il ne reste plus qu'à porter les jarres dans les celliers : deux serviteurs en saisissent chacun une, cependant que quatre autres, une amphore déjà chargée sur leur épaule, se dirigent vers le *pr-hd*. Une courte inscription est gravée au-dessus d'eux [inscr. 44 (7)] :

Attention (*šw*) ⁽³⁾ ! vos deux bras sous elles (*sc.* sous les jarres), et portez(-les) au magasin.

 est peut-être à lire *it-d(n)* : « portez » ; ou bien c'est un participe : « portant ».

À l'entrée du cellier se tient le maître, Petosiris, nu-tête, vêtu de l'*himation* à bordure crénelée, et chaussé de sandales ; un scribe, drapé dans un large manteau, tablettes et calame en mains, lui rend compte de l'état de la récolte.

Au-dessus du scribe [inscr. 44 (8)] :

Le scribe de la vigne.

Au-dessus de Petosiris [inscr. 44 (9)] :

† Le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, † fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, † et né de la dame Nofritrenpet.

⁽¹⁾ Je rappelle que, sur l'original, l'homme tenant un vase est *debout*.

⁽²⁾ Citée par JENKES, *Grammatik*, p. 41.

⁽³⁾ Le signe  a, dans nos inscriptions, soit la valeur *šw* (voir au Vocabulaire), soit (une fois, inscr. 45 ci-après) la valeur *mnjw*.

A l'extrémité de gauche du registre, un homme, vêtu du jupon court, s'avance portant un veau dans ses bras; le veau tourne la tête vers une vache et un taureau qui le suivent, et que pousse un autre pâtre; celui-ci, enveloppé dans un court manteau, brandit un bâton de son bras droit tendu; il porte un sac sur l'épaule gauche et un paquet de cordes autour du coude.

Deux légendes sont gravées au-dessus de ce groupe. La plus brève indique où s'en va le troupeau [inscr. 46 (2)] :

Descendre pour manger dans les champs.

L'autre décrit parfaitement la scène représentée [inscr. 46 (1)] :

Emmener le petit (s) de la dorée devant celle-ci aux champs. Pousser⁽¹⁾ ceux qui lui (?) répondent.

La *dorée* est le nom de la vache, ainsi désignée, sans doute, d'après la couleur de sa robe : de même, inscr. 46 (8), l. 2. Ailleurs, les vaches sont appelées  « les belles », ou « les bonnes » : inscr. 46 (7); 48 (4), l. 1, 2; 48 (8). Une autre est appelée  « la brillante », ou « l'utile » : inscr. 48 (7), l. 1.

Le veau ne tourne pas seulement ses regards vers sa mère : il doit aussi mugir et l'appeler⁽²⁾. Celle-ci, et le taureau qui l'accompagne, lui répondent : *wšbw* (n)-f (il faut nécessairement supposer la chute de *n* ou de *r* devant le suffixe *f*).

Suit une scène de vêlage : la vache a la tête dressée, la langue pendante; elle semble pousser un beuglement de douleur. Le veau naissant passe la tête; un pâtre le tire par les pattes⁽³⁾. Un autre pâtre, debout, appuyé sur son bâton, encourage son camarade. Tous deux sont vêtus de la tunique bouffante, à manches très courtes. La légende comporte le mot *šbh* « délivrer », qu'on trouve dans les textes analogues⁽⁴⁾; elle est, pour le reste, assez obscure [inscr. 46 (3)] :

†⁽⁵⁾ † pleine (?) *bkt* pour *bkt*⁽⁶⁾. Délivre son veau (*bws*), qu'il ne soit ? pas (*im-f*) serré (?).

Peut-être  est-il l'infinitif féminin de *g* (*g:w*) qui aurait le sens « être à l'étroit ». On exhorterait le vacher à hâter la délivrance pour que le veau ne soit pas étouffé au passage.

(1) Le texte porte  (*hwj*) et non pas  comme je l'ai imprimé par inadvertance, DEUXIÈME PARTIE, p. 18.

(2) Cf. le texte du tombeau de Ti, expliqué par ERMAN, *Reden, Rufe und Lieder*, p. 29 : lass dies Kalb nach der Mutterkuh blöken.

(3) Scène éminemment classique : *Plakhetop*, I, pl. XXVII; *Ti*, pl. 118.

(4) Cf. ERMAN, *op. laud.*, p. 31.

(5) Au début, peut-être *iw mn-t m . . .*

(6) Pour la confusion de *k* et de *š*, cf. les mots *bkt* et *bkš* au lieu de *blš*, Égypte, inscr. 62, l. 3, et 81, l. 30.

Vient ensuite un des sujets le plus fréquemment représentés par les décorateurs de tombeaux : la traite de la vache⁽¹⁾. Légende générale [inscr. 46 (4)] :

Traire la récalcitrante⁽²⁾.

Le veau est attaché au cou de sa mère qu'un serviteur, accroupi, traite. Un autre pâtre, debout, vêtu de la tunique bouffante, élève, d'une main, un vase destiné à recevoir le lait, tandis que, de l'autre main, il tient l'extrémité d'une corde qui enserre les pattes de derrière de la vache peu commode. S'adressant à son camarade, il l'engage à bien assurer les liens qui retiennent la vache et à se hâter de la traire [inscr. 46 (4)] : 5

‡ Lie ses pattes et fais attention : † ne tarde pas (m 'k) à la traire (†) (3).

La vache a enfin le loisir d'allaiter son veau; elle le lèche, pendant qu'il tette⁽³⁾. Légende [inscr. 46 (6)] :

Allaiter son petit (s:s) après qu'on l'a traite.

Je ne sais s'il faut rattacher à ce groupe le pâtre, vêtu de la tunique bouffante, qui s'avance, tenant de la main gauche cinq volatiles et portant sur l'épaule une botte de paille au bout d'un bâton. Peut-être appartient-il au groupe suivant — deux vaches liées par les cornes, et suivies d'un petit veau, qu'un homme, portant sur l'épaule gauche une partie des ses vêtements (?), et tenant de la main droite l'extrémité de la corde qui relie ses bêtes, pousse vers une touffe d'herbes, figuration naïve du pâturage où elles se rendent. Légende [inscr. 46 (7)] :

‡ Descendre pour manger l'herbe ‡ dans les champs, par ‡ les belles⁽³⁾.

⁽¹⁾ Pour les références iconographiques, cf. F. HARTMANN, *op. laud.*, p. 320.

⁽²⁾ rft : sur ce mot, cf. GARDINER, *Recueil de travaux*, 33, 1911, p. 69.

⁽³⁾ C'est Mr. Gunn qui me suggère de joindre à , qui termine la ligne 1, le  initial de la ligne 2, et de lire ssw-af(j), pseudo-participe; littéralement : « lie ses pattes, faisant attention ». (Ce serait le seul exemple que nous aurions de  employé pour écrire la désinence fj du pseudo-participe, qui, partout ailleurs dans nos inscriptions, est exprimée par , , et une fois, semble-t-il, par ) — Je crois qu'une autre interprétation encore est possible : « Lie ses pattes, fais attention (ssw) : (car) elle ne se tient pas tranquille (tm 'k) quand on la traite (im sbr(w)s) » : une objection à cette traduction serait (au moins pour l'époque classique) l'absence d'un pronom suffixe après tm. Pour le sens que j'attribuerais à 'k, comparer cette légende de *The Tomb of Paheri*, pl. III (3^e registre), observation adressée à un cheval qui se cabre :     « stand still, be not disobedient » (Griffith). — Quoi qu'il en soit, la traduction que j'ai donnée dans le *Recueil Champollion*, p. 85, est grammaticalement impossible, car, en aucun cas, ssw ne peut se construire avec la négation tm.

⁽⁴⁾ Exactement comme dans *Plakhete*, II, pl. XVII.

⁽⁵⁾ Épithète des vaches, appelées ssw « les belles » : cf. ci-dessus, p. 65.

Le tableau se termine par une nouvelle scène de vèlage, imparfaitement conservée. Au-dessus est une légende qui semble plutôt se rapporter à la scène qui précède [inscr. 46 (8)] :

‡ Pâtres (*nrw-kw*⁽¹⁾), celui qui connaît sa magie ‡ fait vivre ses *dorées* (les préservant) de (*m*)⁽²⁾

La magie devait faire partie des connaissances d'un pâtre, car elle lui permettait d'écarter de ses bêtes tous maléfices. Le pâtre donc qui « connaissait bien sa magie »⁽³⁾ (*šē m hkw*) était en état de maintenir la prospérité parmi son troupeau.

SECTION III. — PAROI EST.

Cette paroi est décorée de scènes agricoles qui, par l'originalité des types et des costumes, le pittoresque des attitudes, la fraîcheur du coloris, retiennent tout particulièrement l'attention du visiteur. Comme le mur ouest, le mur est était primitivement divisé en cinq longs registres superposés, hauts d'environ 0 m. 80; le registre le plus élevé n'existe plus : quant au soubassement, qui était simplement peint, toute décoration en a pratiquement disparu⁽³⁾. Nous n'avons donc à décrire que trois registres, qui forment un ensemble et doivent être étudiés de bas en haut.

1° REGISTRE INFÉRIEUR : semailles et labour (pl. 13).

Une longue légende horizontale court à la partie supérieure du registre [inscr. 47] :

Je suis le cultivateur vigoureux de bras, cherchant ce qui est utile à son maître, l'inondation quand elle vient pour arroser (?), connaissant (?) le chemin de son, distribuant⁽⁴⁾ le travail aux enfants des paysans (*šhḫw*), qui sont consommés⁽⁵⁾ en tout travail, songent (*šh*) au bien-être de leur maître et le (lui) procurent (?) chaque année (*r nr sp šn*⁽⁶⁾). O Grand des Cinq, maître des sièges, prophète Petosiris, n. im., tes champs viennent te rendre hommage. Puissent-ils t'apporter ta nourriture chaque année (*nr sp šn*), pendant la durée des siècles!

⁽¹⁾ C'est Mr. Gunn qui a attiré mon attention sur la valeur de *nrw-kw*, qui m'avait d'abord échappé.

⁽²⁾ Comme nous disons « connaître sa grammaire, son arithmétique ».

⁽³⁾ Les traces de peinture qui subsistent semblent indiquer que le soubassement était décoré de scènes de pêche ou de chasse dans les marais.

⁽⁴⁾ Ou : « enseignant, exposant ». L'expression *rdj m hr* signifie littéralement : « placer devant quelqu'un », d'où : 1° « donner des instructions à quelqu'un, le charger d'une mission ou d'un travail », et 2° « exposer, enseigner quelque chose à quelqu'un ». Cf. inscr. 28 (a), l. 2; 49; 125, l. 6.

⁽⁵⁾ *rḥ* et *šh* ne peuvent ici se rapporter qu'à un nom au pluriel, étant donné le suffixe — (pour *šn*) qui accompagne le mot *šn*. A l'inscription 49, *rḥ* se rapporte à *[i]ḫwtj*.

⁽⁶⁾ Le mot *nr* « année » s'écrit généralement *nr* et aussi *nr*. Pour l'expression *nr sp šn* « chaque année », cf. BACSCHE, *Gramm. hiéroglyphique*, § 89, et *Agypt. Zeitschrift*, 1871, p. 59. Nous rencontrons deux fois l'expression *nr sp šn* dans cette inscription; une des deux fois, elle est précédée de *r* qui, ayant le sens distributif, semble être une superflétation.

Une double légende accompagne ces deux personnages. Par-devant l'arbre [inscr. 48 (1)] :

† Sortir pour regarder dans les champs, . . . †⁽¹⁾, par le Grand des Cinq, maître des sièges, † le prophète Petosiris, en train de se reposer (*hr šdm*) à l'ombre; agréable (*šdm?*) est † la fraîcheur.

Le thème, sinon le texte, paraît inspiré d'un tableau du tombeau de Paheri, où celui-ci est représenté  ⁽²⁾.

Devant l'intendant [inscr. 48 (2)] :

L'intendant (*w'r*) reçoit des ordres pour diriger le travail dans les champs.

Le travail qu'inspecte le maître et que dirige l'intendant, est celui des semailles et du labour. On voit tout d'abord deux groupes, qui se font suite, et qui sont composés chacun 1° d'un semeur, 2° d'un laboureur courbé sur sa charrue trainée par deux bœufs. La présence des deux semeurs nous obligerait à admettre (si, d'aventure, on avait quelque doute à ce sujet) que ce n'est pas le même champ que les deux charrues retournent, mais bien deux champs différents qui, dans la réalité, étaient juxtaposés : les artistes égyptiens ignoraient en effet, comme on sait, la façon de rendre la perspective autrement que par un plan développé⁽³⁾. — Le semeur précède le laboureur, ce qui peut nous paraître surprenant. Mais en Égypte, on n'effectuait pas un labour tel que nous le comprenons aujourd'hui. *Le labour était surtout destiné à recouvrir les semences* et à exécuter un travail pour lequel nous employons des herbes ou des cultivateurs; dès que l'eau se retirait et qu'on pouvait pénétrer enfin dans le champ, on répandait les graines à la volée, puis, à l'aide de la charrue, on grattait la terre pour recouvrir la semence⁽⁴⁾. » La charrue, représentée sur notre bas-relief, est du type que l'on rencontre communément en Égypte : elle se compose d'un age, à l'extrémité inférieure duquel s'adapte le soc, et d'une longue tige transversale⁽⁵⁾ qui se fixait sur le cou des bœufs; elle est munie de mancherons.

Le semeur du premier groupe porte, comme tous les paysans, la tunique à manches courtes, bouffant à la ceinture; à son cou est suspendu un sac, de forme rectangulaire⁽⁶⁾,

(1) *hft* † *sb* † *'z* (aucun déterminatif). Y a-t-il là un nom d'arbre? Et dans ce cas, n'y aurait-il pas lieu de lire ainsi la fin de l'inscription : « en train de se reposer à son ombre (*m h'jbt-š*); agréable (*šdm*) est † la fraîcheur »?

(2) *The Tomb of Paheri*, pl. III (grand registre de gauche). — Cf. *ibidem* :    .

(3) Deux charrues sont également en action dans PETRIE, *Medum*, pl. XVIII; trois au tombeau de Ti, STEINDORFF, pl. 111.

(4) M. RINGELMANN, *Essai sur l'histoire du génie rural*, dans *Annales de l'Institut agronomique*, 2^e série, t. III, 1904, p. 361.

(5) Voir la charrue que porte sur son épaule le laboureur qui est à l'extrémité de gauche de ce tableau.

(6) Cf. PETRIE, *Medum*, pl. XXVIII.

qu'il soutient de la main gauche ramenée sur la poitrine, tandis que, de la main droite, il décrit dans l'air « le geste auguste » qui fait retomber derrière lui une pluie de semences. Une brève légende décrit la scène [inscr. 48 (3)] :

Semer⁽¹⁾ toute espèce de grains.

La première charrue est conduite par un laboureur qui, tout en tenant les guides de l'attelage, pèse de toutes ses forces sur les mancherons. Légende [inscr. 48 (4)] :

‡ Grand labour, son temps est bon. Pousse les *belles*, dirige⁽²⁾ (les) quand elles marchent⁽³⁾, ‡ ne déte-
lant pas (*im s/fh*) tes *belles* avant que tu n'aies obtenu (d'elles) ‡ tout ce que tu peux désirer.

Lignes 2-3, il faut lire, soit : *r* () *in-k* () « avant que tu n'aies pris », soit : *r in(-én) n-k* () « avant qu'(elles) ne l'aient apporté » (le verbe *inj* ne signifie pas seulement « apporter », mais aussi « prendre »). — Pour *r* suivi du temps *s/dm-f* et signifiant « avant que, jusqu'à ce que », cf. SETHE, *Verbum*, II, p. 64.

Ligne 3, pour l'expression     « les limites de ton désir »⁽⁴⁾, comparer *Stèle de Piankhi*, l. 108 :      « je te donnerai de l'or tant que tu en voudras ».

Le semeur du second groupe ressemble à celui que nous avons déjà décrit, si ce n'est qu'il est représenté de face (sauf une des jambes qui est de profil); il a les cheveux légèrement bouclés. Au-dessus de lui ce texte [inscr. 48 (5)] :

‡ Semer⁽⁵⁾ des grains de toute espèce dans ‡ les champs, les plaçant (?) de telle sorte que chacun trouve ‡ leur utilité (*sc.* l'utilité de ces grains) en leur temps⁽⁶⁾.

Le second laboureur, appuyé de la main gauche qui tient les guides, sur l'un des mancherons de la charrue, lève le bras droit armé d'un bâton pour exciter ses bêtes. Il est coiffé d'un bonnet conique, probablement en paille⁽⁷⁾, qui est orné, à sa partie supérieure, d'une sorte de ruban dont les extrémités flottent en sens contraire.

(1) Ou : « sème ».

(2) Cf. *The Tomb of Paheri*, pl. IV (3^e registre).

(3) *r nmt-an*, littéralement « d'après leur marche ».

(4) Je ne m'explique pas le déterminatif « ».

(5) Ou : « sème ».

(6) C'est-à-dire : quand ces grains auront poussé.

(7) Sur cette coiffure, voir ci-dessus, p. 33.

Au-dessus du laboureur, ces paroles qu'il semble adresser à son attelage [inscr. 48 (6)] :

‡ Notre travail avance (*šjn k'tu*)! Attention, † le terrain sera dur⁽¹⁾ demain (‡).

La terre étant encore humide, la charrue y enfonce aisément; il faut donc se hâter de pousser le travail, car le lendemain les conditions du sol ne seront déjà plus les mêmes.

Une dernière scène est sculptée à l'extrémité gauche du registre : un laboureur, son travail terminé, a dételé ses bœufs, qui s'en vont paisiblement, précédés d'un petit veau; l'homme les suit, le bonnet conique sur la tête, bâton et guides dans les mains. Pour épargner à son attelage toute fatigue inutile, c'est lui-même qui porte, sur son épaule, la charrue. Son unique souci est d'ailleurs d'assurer le repos et la nourriture des intelligentes bêtes qui l'ont aidé dans son travail, ainsi que l'indique la double légende qui surmonte la scène. Au-dessus de l'attelage [inscr. 48 (7)] :

‡ Hou (*hw*) est dans les bœufs, Sia (*šj*) dans la brillante⁽²⁾. † Qu'on (leur) donne (*im*) des aliments en hâte!

Il ne paraît pas douteux que ⁽³⁾ et  ne soient les deux divinités, si souvent associées (et souvent unies à Maât), dont les noms désignent généralement les qualités héritées de Rê par les rois ou les dieux. La formule la plus usuelle est : « Hou est sur tes lèvres (ou : ta bouche), Sia est dans ton cœur »⁽⁴⁾. Sia signifie indiscutablement « l'Intelligence ». Quant à Hou, qu'on traduisait autrefois « le Goût »⁽⁵⁾, Mr. Gardiner a montré récemment que le sens en était « la Parole de commandement, le Verbe puissant »⁽⁶⁾.

Il est curieux de voir ces qualités éminentes attribuées à des animaux. Sans doute le scribe a-t-il fait ici usage d'une expression dépouillée de son sens primitif, et n'ayant plus que la valeur d'une formule, pour magnifier des bêtes dont notre laboureur, comme le Bitiou du *Papyrus Orbiney*, connaissait la sagesse et appréciait l'instinct.

C'est aux champs que ces bêtes trouveront la nourriture, récompense de leur travail [inscr. 48 (8)] :

Emmener les belles aux champs.

⁽¹⁾ *idb* au sens de « terrain, sol » : cf. *El Bersheh*, I, pl. XXV :  « the ground is rising ». Quant à , peut-être faut-il voir dans ce mot le verbe *nēt* « steif sein » (ERMAN-GRAPOW, *Aegypt. Handwörterbuch*, p. 86).

⁽²⁾ Ou « l'utile » (*št*). — Sur cette épithète désignant une vache, voir ci-dessus, p. 65. On notera que *št* est aussi le nom d'une divinité bienfaisante représentée sous forme de vache : cf. inscr. 58, l. 24.

⁽³⁾  pour  ou .

⁽⁴⁾ *Sile de Kouban*, I, 18; GARDINER, *Hymne* (V, 16), dans *Aegypt. Zeitschrift*, 42, p. 38; PETRIE, *Koptos*, 12, 3.

⁽⁵⁾ ERMAN, *Aegyptische Religion*², p. 26. De même, GARDINER dans son édition des *Admonitions* (1909), § 12, 12 (p. 85).

⁽⁶⁾ GARDINER, dans *P. S. B. A.*, XXXVIII, p. 43 et p. 83.

2° REGISTRE MOYEN : cueillette du lin (pl. 13).

Le lin se semait de bonne heure et la récolte s'en faisait avant celle du blé⁽¹⁾. Il est donc naturel que le registre consacré à cette récolte précède celui où sont représentées les moissons du blé⁽²⁾. Le lin est appelé ici  : cette forme est récente, la forme ancienne étant ; puis on trouve ⁽³⁾, ⁽⁴⁾, ⁽⁵⁾, ⁽⁶⁾, etc. L'arrachage du lin est généralement exprimé par le verbe *hwj*⁽⁷⁾, écrit ici .

Une longue légende, disposée horizontalement, court à la partie supérieure du registre [inscr. 49] :

Je suis le cultivateur (*hwet*) vigoureux de (ses) deux bras, beau de visage () dans les champs, consommé en tout travail du cultivateur, voyant l'intérêt (*hw-nfr*) du champ⁽⁸⁾ lorsque sont venues là⁽⁹⁾ les agréables (moissons), donnant des instructions⁽¹⁰⁾ aux enfants des paysans, faisant qu'ils songent⁽¹¹⁾ au travail de l'année⁽¹²⁾. O Grand des Cinq, maître des sièges, prophète Petosiris, n. im., elles sont à toi toutes les agréables (moissons qui poussent) dans les champs, pour que tu satisfasses tes désirs (*r irt h(r) ib-k*) en elles, éternellement!

L'arrachage du lin se fait dans trois champs qui, conformément aux conventions de la perspective égyptienne, sont figurés à la suite l'un de l'autre, alors que, dans la réalité, ils devaient être juxtaposés. Les capsules terminales de la plante sont colorées en bleu. Tous les paysans sont vêtus de la tunique bouffante, colorée soit en bleu, soit en jaune, soit en rouge.

⁽¹⁾ Cf. H. MUIER, *Note sur la culture du lin dans l'Égypte ancienne*, dans *Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Égypte*, 1916, n° 114, p. 22. — Voir aussi F. HARTMANN, *op. laud.*, p. 146 (et p. 301 pour le répertoire iconographique).

Ajoutons que la culture du lin est attestée en Égypte dès la III^e dynastie : cf. inscription de Meten (SETHE, *Urkunden*, I, 3, 7) :  « il fut fait surveillant de tout le lin du Roi ».

⁽²⁾ Le mur doit être étudié, comme je l'ai dit, en commençant par le registre inférieur.

⁽³⁾ *Deir el-Gebrāwī*, I, pl. XII; II, pl. VI; *The rock tombs of Scheikh-Saïd*, pl. XVI; LERSIUS, *Denkmäler* (Zaouyet-el-Maitin), II, pl. CVI et CVII; SETHE, *Urkunden*, I, 3, 7. — Sur ce mot, voir P. LACAR, dans *Recueil de travaux*, 25, 1903, p. 160.

⁽⁴⁾ AHMED BEY KAMAL, *Annales du Serv. des Antiquités*, XV, p. 228 (Meïr, VI^e dynastie).

⁽⁵⁾ Westcar, 12, 13.

⁽⁶⁾ GARDINER, *Admonitions*, § 5, 13.

⁽⁷⁾ Dans les exemples précités de Gebrāwī, Meïr, Scheikh-Saïd, Zaouyet-el-Maitin. Dans le passage des *Admonitions*, le verbe employé est *whj*.

⁽⁸⁾ ; cf. inscr. 52 (3), l. 2.

⁽⁹⁾  pour , probablement.

⁽¹⁰⁾ Le texte de l'inscription 47 porte *rdj kit m hr*.

⁽¹¹⁾ Lire sans doute : *rdj [s]h(?)-sn*. Cf. inscr. 47 § 9.

⁽¹²⁾ *kit* () *nr(t)*, ou bien faut-il comprendre : *kit* () *tu r rapt* « ce travail pendant l'année, — ou : chaque année ? Inscr. 47 =  *r nr sp sn*.

Un contremaitre, appuyé sur un long bâton, semble présider aux travaux des trois champs. Légende [inscr. 50 (1)] :

‡ Intendant⁽¹⁾ regardant ce qui est fait dans † les champs par les cultivateurs.

Premier champ. Un ouvrier tord à deux mains et arrache une poignée de tiges; une fillette nue le suit. Au-dessus du champ [inscr. 50 (2)] :

‡ Arracher le lin par les cultivateurs vigoureux de (leurs) deux bras⁽²⁾, † à la bonne époque, quand elle est venue⁽³⁾.

La fillette est une glaneuse, à qui le bon cultivateur abandonne quelques tiges [inscr. 50 (3)] :

Est à toi (*iw n-t*) ce qui est dans tes deux bras (*† wj-t*) pour vêtir⁽⁴⁾ ton corps (*h'w-t*).

Au bout du champ, deux hommes tordent des tiges de lin pour en faire une corde dont ils lieront la gerbe énorme qu'ils ont préparée. Légende [inscr. 50 (4)] :

Faire la torsion avec le lin⁽⁵⁾.

Second champ. Ici, le paysan ne se contente pas de tordre à deux mains les tiges, il appuie en outre du pied sur la partie inférieure de celles-ci, pour les arracher plus aisément. Sans interrompre son travail, il tourne la tête et s'adressant, semble-t-il, à son camarade du troisième champ, il lui dit [inscr. 50 (5)] :

‡ Arrache le lin, ne te lasse pas⁽⁶⁾. Attention à tes bras! † Ne le laisse pas tomber⁽⁷⁾ à terre. Prends garde † qu'on n'emporte ce qui est derrière toi⁽⁸⁾.

(1) *w'r*. Cf. inscr. 48 (2).

(2) Même expression qu'aux inscriptions 47 et 49.

(3) *m tr nfr n (=m) i'f*. Ou peut-être faut-il faire rapporter le suffixe *f* au mot *mš* et traduire « à la bonne époque de sa venue *n i'f* (de la venue du lin) ». Cf. inscr. 49 : *h'ft i'f burt (i)m*.

(4) — *† s* (ou peut-être — *† s*) : le déterminatif, comme aussi bien le contexte, invitent à traduire « vêtir, revêtir ». Il faut donc certainement supposer une erreur de gravure (le second — pour *≡*) et lire *sdm* : cf. BAUESCH, *Wörter*, IV, 1358, au mot *† s*.

(5) *ir mnn m mš* (l'orthographe de *mnn* est généralement *mn*).

(6) *† s* — pour *† s* —, de même que l'on a *† s* pour *† s* aux inscriptions 3, l. 2, et 55, l. 1. C'est donc ici un impératif négatif : *im-k w'd* « ne te lasse pas ».

(7) *m rdy-t* (sic) *shr-f*. Le suffixe *f* se rapporte à *hm* « le lin ». Pour l'impératif négatif *m rdy*, cf. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 131.

(8) *šw h's(n)* : « prends garde qu'ils n'emportent, qu'on n'emporte » : cf. inscr. 52 (7) *n šp-sn* « on n'a rien reçu ». — *nj hr š-k* « ce qui est derrière toi » : pour la valeur neutre du relatif *nj*, comparer : inscr. 50 (3) *nj m 'wj-t*; inscr. 52 (5) *nj m 'h*; inscr. 59, l. 5 *nj r hb(t)*; inscr. 81, l. 45 *nj gm(j) wš*, etc.

A l'extrémité de ce champ, un ouvrier agenouillé entasse des tiges qu'il va sans doute lier. Légende [inscr. 50 (6)] :

Rassembler tout (*wt dr*) (?).

Traduction très incertaine. Le mot *dr* en effet n'a pas d'antécédent et il n'est pas accompagné d'un suffixe; il n'est donc pas sûr qu'il signifie « tout ». Il ne semble pas, d'autre part, que ce soit un substantif signifiant « gerbe » ou « botte », car une « botte » est appelée  (texte 8), et une « petite gerbe » est désignée par  (inscr. 52 (4), l. 1, 2 et (7), l. 2). Une autre hypothèse serait de considérer  comme une graphie abrégée de , copte $\chi\omega\omega\rho\epsilon$ (ERMAN-GRAPOW, *Aegypt. Handwörterbuch*, p. 221), et de traduire : « Rassembler solidement ».

Troisième champ. — Surpris par l'apostrophe de son camarade, l'ouvrier qui travaille dans ce champ lève la tête, et portant la main à son front, sans doute pour s'abriter des rayons du soleil, il essaie de se justifier, disant [inscr. 50 (7)] :

‡ Tout le jour, (je) travaille⁽¹⁾ sans me lasser; † mon maître me félicitera⁽²⁾ quand il verra le travail que j'ai fait dans son intérêt⁽³⁾. ‡ « Il récompense largement (??), c'est un dieu », disent (*in*) tous ceux qui travaillent † dans les champs † et qui vivent grâce à (ce) dieu (??).

Traduction très douteuse. En ce qui concerne *ndš-f* (l. 3), s'il s'agit du verbe *ndš* (= *ntš*) « arroser », ce mot aurait ici une signification métaphorique, comparable à celle de *b'h* qui signifie « inonder » et aussi « remplir à profusion », ou à celle de *b'b'* qui veut dire « patauger » et également « avoir en abondance » (par exemple *Sṛtue*, *Urkunden*, IV, 114, 9). La phrase *ndš-f išt ntr pw* serait un éloge du maître mis dans la bouche des paysans (*in snb*).

A la ligne 5,  est peut-être une erreur du graveur au lieu de  (pseudo-participe).

Comme dans les deux champs précédents, l'homme qui arrache le lin est accompagné d'un camarade qui entasse les tiges et les lie; pour les bien serrer, il appuie fortement du genou sur la botte⁽⁴⁾. Son acte est brièvement décrit [inscr. 50 (8)] :

Lier la botte (*mr b't*).

(1) Ellipse du pronom absolu de la 1^{re} personne devant *hr irt*. Cf. inscr. 52 (2).

(2) *hsj* pour *hs xj*.

(3)  *twf* paraît être le suffixe qui, dans les textes de Dendérah, est écrit  et se rencontre parfois après le mot *išt* (JUNKER, *Grammatik*, § 70).

(4) Même geste dans *Deir el-Gebrawi*, I, pl. XII; II, pl. VI, — mais il s'agit là de gerbes de blé.

Le lin arraché, puis mis en bottes, est transporté dans les granges de Petosiris par trois petits ânes⁽¹⁾, que conduit un vieillard au front ridé. Légende [inscr. 50 (9)] :

! Ils sont contents, portant le lin à la maison de leur maître ?⁽²⁾.

3° REGISTRE SUPÉRIEUR : moissons du blé (pl. 13, 14, 15)⁽³⁾.

La représentation des moissons sur les murs des tombeaux a été peut-être, à toutes les époques, le thème préféré des décorateurs égyptiens⁽⁴⁾. Mais ce motif ancien est heureusement renouvelé par la manière dont l'artiste a dessiné, campé, vêtu, animé ses personnages; et ici encore les légendes, par ce qu'elles ont de nouveau et d'imprévu, viennent renforcer l'intérêt des représentations figurées.

Un long texte horizontal court à la partie supérieure du registre [inscr. 51] :

Je suis (*ank*) le cultivateur vigoureux, qui porte le grain, et qui (même) pendant les mauvaises années, grâce au travail de ses deux bras, remplit au profit de son maître (*nub*) les deux greniers de tous les bons herbages des champs, quand vient la saison *akhet*. Ô Grand des Cinq, maître des sièges, prophète Petosiris, *vie, santé, force*, prends pour toi (*mn n-k*) ces choses (*nj*⁽⁵⁾) qui sortent dans les champs, toutes les agréables (moissons⁽⁶⁾) qui sont sur le dos de la terre, tous les produits excellents, pour que ta maison en soit remplie à profusion!

 *m ij iht*, ou bien *m sp iht*; dans cette phrase, la traduction « inondation », ou « saison de l'inondation » pour le mot *ih*t serait un non-sens, tous les travaux décrits et figurés sur les trois registres de ce mur, semailles, labour, récoltes, engrangement, se faisant *après* l'inondation, une fois que les eaux se sont retirées. C'est alors la grosse période d'activité pour le fellah moderne du Saïd; c'était pratiquement la seule pour le paysan de l'Égypte ancienne qui ignorait toute autre culture que celle des plantes appelées aujourd'hui *chitaoui*, fèves, lin, froment, orge, etc. « En Haute-Égypte, les semailles commencent dès la mi-octobre; en Moyenne-Égypte, de Siout au Caire inclusivement, dans les premiers jours de novembre. . . La durée de la période qui s'étend des semailles jusqu'à l'engrangement définitif peut s'évaluer partout à quatre mois. En conséquence, la récolte hivernale

⁽¹⁾ Ce motif est également emprunté aux moissons du blé (cf. F. HARTMANN, *op. laud.*, p. 297).

⁽²⁾ Je ne sais pas le sens de la ligne 2.

⁽³⁾ La lettre de la planche 14 doit être ainsi corrigée : « inscr. n° 52 » (au lieu de : « inscr. n° 52-53 »), et celle de la planche 15 : « inscr. n° 52 suite » (au lieu de : « inscr. n° 51-52 »).

⁽⁴⁾ Pour les références iconographiques, cf. F. HARTMANN, *op. laud.*, p. 123, et p. 295.

⁽⁵⁾ Sur le pronom démonstratif *nj*, qui se rencontre une dizaine de fois dans les inscriptions de ce tombeau, voir le commentaire de l'inscription 59, l. 5, ci-dessous, p. 81.

⁽⁶⁾ *bnr nbt* : cf. inscr. 49.

est terminée en Haute-Égypte vers la mi-février, en Moyenne-Égypte vers le milieu de mars...⁽¹⁾.

III  doit donc désigner ici tout simplement une quelconque des trois divisions de l'année vague. Faut-il rappeler, en effet, qu'au cours des 1460 années d'une période sothiaque, les noms des trois saisons perdaient leur sens étymologique, devenaient purement conventionnels, et ne concordaient plus avec les progrès de la nature qu'ils étaient censés définir⁽²⁾? A quel moment précis de la période sothiaque qui nous intéresse — celle qui avait eu pour point de départ le 19 juillet 1321 — la saison dite *ḥt* a-t-elle correspondu aux travaux agricoles qui se pratiquaient à Hermopolis (Moyenne-Égypte) de la mi-novembre à la mi-mars? Nous savons qu'en 401 avant J.-C., le 1^{er} Thot (début de la saison *ḥt*) est tombé le 1^{er} décembre julien, en 357 le 20 novembre, en 337 le 15 novembre, en 301 le 6 novembre⁽³⁾ : c'est donc vers la fin du IV^e siècle que la saison *ḥt* a compris la période mi-novembre mi-mars. Et nous trouvons là une confirmation de la date que j'ai déjà, pour d'autres raisons, attribuée au Tombeau de Petosiris.

Comme la cueillette du lin, la moisson des blés se fait dans trois champs, qu'il faut se représenter juxtaposés, sous la surveillance d'un homme barbu, vêtu de la tunique bouffante, colorée en brun-jaune, coiffé du bonnet de paille précédemment décrit⁽⁴⁾, et appuyé sur un long bâton. Il ne porte pas le titre ⁽⁵⁾, mais est appelé simplement  *šmšw*, étant probablement un des serviteurs qui avaient la confiance du maître [inscr. 52 (1)] :

‡ Serviteur en train de diriger le travail pendant ‡ la saison *akhet*.

Premier champ. — Un homme barbu, portant une tunique bleue et coiffé du bonnet conique, moissonne à la faucille : une gerbe liée est à ses pieds. Il a déjà fait tomber les épis d'environ la moitié du champ. Une femme, vêtue d'une longue robe blanche, les cheveux flottant sur les épaules, et portant en sautoir une sorte de gibecière, est debout au milieu des chaumes; elle tient en main une petite poignée d'épis : un enfant nu, d'un geste aimable, lui en remet une autre. Il semble donc que cette femme est une glaneuse, et l'enfant paraît être un auxiliaire du moissonneur, chargé de ramasser les épis et peut-être de lier les gerbes.

⁽¹⁾ STEINDORFF, *Mannet Baedeker, Égypte*, éd. franç., de 1898, p. LXXI.

⁽²⁾ MEYER, *Chronologie*, trad. MORET, p. 13.

⁽³⁾ BRANDES, *Abhandlungen zur Geschichte des Orients*, 1874, p. 136.

⁽⁴⁾ Voir ci-dessus, p. 33.

⁽⁵⁾ Inscr. 48 (2) et 50 (1).

Le moissonneur qui a saisi une poignée de tiges, s'arrête soudain, sa faucille abaissée, et tournant la tête vers la glaneuse, il dit [inscr. 52 (2)] :

‡ Dès le matin, (je) moissonne⁽¹⁾, quand la fraîcheur tombant du ciel (?). . . .⁽²⁾; † (maintenant) le brillant soleil va inonder la terre⁽³⁾.

Et la glaneuse répondre [inscr. 52 (3)] :

‡ Comme ils sont gais (? *rš-wj-s*) ceux qui font prospérer (*šrwḏw*) † ce champ⁽⁴⁾! Ils abandonnent (*mkkḥ-sn*)⁵ ce qu'ils font, eux les cultivateurs (?).

Il semble bien que ce soit la glaneuse qui prononce ces paroles⁽⁵⁾ : elle remercie les cultivateurs, « ceux qui font prospérer le champ », de lui abandonner une part du produit de leur travail.

La construction grammaticale, ligne 3, est insolite; elle doit être rapprochée de celle de la phrase *dd-sn r-f in imw nwt-f* de l'inscription 61, l. 30 : le sujet, exprimé en prolepse au début de la proposition (*ir-sn*), est ensuite précisé et introduit par *in* (*in hwtw*).

Deuxième champ. — Le moissonneur est, ici encore, assisté d'un enfant auquel il passe les épis, à mesure qu'il les faucille. L'homme est barbu, sans coiffure; il est vêtu d'une tunique blanchâtre; l'enfant, qui est nu, porte un sac en sautoir. Le moissonneur le gourmande [inscr. 52 (4)] :

‡ Une petite gerbe (*ḡrt*⁽⁶⁾) dans la journée! Travailles-y! † Si tu t'appliques (*ir rdj-k hr-k*) à moissonner cette gerbe (*r iḥb m ḡrt tn*), ‡ les rayons du soleil descendront sur nous et inonderont notre travail⁽⁷⁾.

Mais l'enfant ne s'exécute sans doute pas docilement, car le moissonneur se fâche et le chasse [inscr. 52 (5)] :

‡ A la porte (*r rwt*), avec ce que † tu as en main! Tu sais (*mš n-s*), on est puni (*hḡf-n-tw*) ‡ pour cela!

⁽¹⁾ Même ellipse du pronom absolu de la 1^{re} personne que dans l'inscription 50 (7), l. 1. —  au lieu de la forme ancienne  *šwh*.

⁽²⁾ Texte altéré. J'ai proposé jadis, dans *Recueil Champollion*, p. 90, de lire : « quand la fraîcheur tombant du ciel saisit (encore) la terre (*ḡrt* ) » (?).

⁽³⁾ Littéralement : « à travers (*hr*) la terre ».

⁽⁴⁾  comme dans l'inscription 49.

⁽⁵⁾ J'abandonne l'hypothèse et l'essai d'interprétation que j'avais proposés dans *Recueil Champollion*, p. 90.

⁽⁶⁾ C'est par inadvertance que, dans la Deuxième Plaque, page 25, j'ai imprimé, au début de la ligne 3 de l'inscription 52 (4)  au lieu de  que porte le texte. — Pour la forme exacte du syllabique, voir les planches 13, 14, 15.

⁽⁷⁾ La lecture  est sûre; il faut corriger probablement ce mot en  (*bk*) : cf.  ^x de l'inscription 45.

Troisième champ. — Le moissonneur, chauve et glabre, vêtu d'une tunique, qui était primitivement bleue, s'est arrêté de travailler. Il a mis sa faucille sous son bras, et, altéré par la chaleur, il étanche sa soif à une cruche en terre cuite⁽¹⁾, qu'il tient de ses deux mains. Un homme, également glabre et chauve, le front ridé, vêtu d'une tunique couleur saumon, se tient derrière lui, une petite botte d'épis en mains; remarquons que, de toute sa personne, tête, buste, tronc et jambes, il est posé parfaitement de profil. L'homme qui boit dit à l'autre [inscr. 52 (6)] :

‡ Sois généreux pour le paysan⁽²⁾, et donne-moi de l'eau pour étancher (r'hm) ma soif!

Son camarade (qui est peut-être un surveillant) lui répond [inscr. 52 (7)] :

‡ Le soleil brille (ps(d)), bien sûr (m; n-f), (mais) on n'a rien reçu⁽³⁾ ‡ de tes mains. As-tu (seulement) fait une gerbe (drt)? Ne ‡ t'arrête pas pour boire⁽⁴⁾ avant que⁽⁵⁾ tu n'aies travaillé ‡ en ce jour.

Réponse plus dure en apparence qu'en réalité, puisque nous voyons le pauvre moissonneur en train de se désaltérer, sans que personne l'en empêche.

La scène qui décore l'extrémité du registre est, à ma connaissance, unique. Dans les tombeaux, à toutes les époques, nous voyons le dépiquage opéré par des ânes ou des bœufs, ou par ânes et bœufs ensemble⁽⁶⁾; or, ici, ce sont des hommes qui, armés chacun de deux matraques, frappent à coups redoublés sur les gerbes entassées devant eux : ainsi voit-on encore aujourd'hui les paysans de Haute-Égypte pratiquer le battage du blé à coups de *naboul*. Ils sont trois, formant un groupe extrêmement pittoresque : l'homme qui est au centre, vêtu d'une tunique bleu pâle, et coiffé du bonnet de paille conique, d'où s'échappent des cheveux bouclés, tient ses deux bâtons au-dessus de sa tête, prêt à les abattre; ses camarades, placés à ses côtés, sont vêtus comme lui d'une tunique de couleur, mais nu-tête, et chauves ou rasés : l'un est en train d'abaisser ses bâtons sur les gerbes, l'autre les a déjà abattus. On notera cette recherche de la variété dans l'expression d'un même geste : c'est un des éléments qui font de beaucoup des scènes représentées sur ce mur de véritables petites œuvres d'art.

⁽¹⁾ Le vase est rouge. — Pour le geste, cf. *The rock tombs of Sheikh Saïd*, pl. XVI (2^e registre), et *The Tomb of Pakeri*, pl. IV (2^e registre).

⁽²⁾ Littéralement : « donne beaucoup au paysan (*im hn n shj*) ».

⁽³⁾ *n šp-sn* « ils n'ont rien reçu, on n'a rien reçu ». Cf. ci-dessus, p. 73, note 8.

⁽⁴⁾ *r s(w)j*. Comme me le fait observer Mr. Gunn, la phrase *m šb r s(w)j* ne saurait être, comme je l'avais pensé, comparée à la phrase *m šb r ir* (ne cesse pas de faire) de l'inscription 43. Ici, *r* signifie « pour, afin de » : « ne t'arrête pas (de travailler) pour boire » (tu ne seras autorisé à boire que quand tu auras produit du travail).

⁽⁵⁾ *n ir-n-k k't* : la négation *n* doit se rendre ici par « avant que » : sur ce sens, cf. BREASTED, dans *SETHE, Untersuchungen*, II, p. 35, remarque (5).

⁽⁶⁾ F. HARTMANN, *op. laud.*, p. 134.

Je ne serais pas surpris que les mouvements des batteurs, cadencés et rythmés, et comparables en quelque sorte à ceux des foulons, s'accompagnassent d'un chant; peut-être trouverait-on là l'explication de l'énigmatique légende qui surmonte la scène [inscr. 52 (8)] :

Ô foulon (? *rhg*), dis : En avant dans le champ (?).

SECTION IV. — PAROI SUD.

Je rappelle que la paroi sud du pronaos comprend essentiellement le mur, percé d'une porte, qui servait originairement de façade à la chapelle, et les deux murs étroits qui, plus tard, lors de la construction du pronaos, sont venus flanquer à droite et à gauche la façade primitive.

Aucun ordre ne s'imposant de façon absolue, nous examinerons successivement :

- A. Les deux murs étroits (inscr. 59 et 62),
- B. Le côté ouest de la façade primitive (inscr. 58 et soubassement),
- C. Le côté est (inscr. 60, 61, et soubassement).

La porte donnant accès à la chapelle fera l'objet du chapitre vi.

A. — LES DEUX MURS ÉTROITS.

1° *Mur ouest.* [inscr. 59] :

L'inscription 59 comprend cinq lignes verticales qui, intactes, mesuraient environ 4 mètres; du fait de la disparition des quatre assises supérieures, elles sont malheureusement réduites à 2 m. 35. Les hiéroglyphes sont beaux et soigneusement gravés; les couleurs qui les rehaussent sont, d'une façon générale, bien conservées.

Cette inscription, comme l'inscription 62, rentre dans la série des textes relatifs à la biographie de Petosiris, et reproduit souvent les termes de la grande inscription 81.

† [. ⁽¹⁾ second prophète de Khnoum-Rê] maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, prophète d'Amon-Rê, des dieux et des temples de la ville (? *n*; *stet nwt*), Petosiris. Il dit : « Ô tous prophètes, tous prêtres, qui viennent vers cette montagne, venez, † [je ferai que vous soyez instruits des volontés de Dieu; je vous guiderai sur le chemin de vie. Dieu ⁽²⁾ a conduit mon cœur à faire ce qu'Il aime (*mr k:f*) : c'est

⁽¹⁾ La lacune en tête de *chaque* ligne est de 1 m. 60. — Les titres de la ligne 1 sont faciles à restituer : voir le début des inscriptions 62 et 81.

⁽²⁾ Le début de cette ligne complété d'après inscription 62, l. 2.

là l'œuvre qu'il a faite pour celui qu'il chérît⁽¹⁾. — J'ai exercé les fonctions⁽²⁾ de *ἱερέως* de Thot maître de Khmounou, pendant sept ans, (alors que) des hommes (venus) des pays étrangers gouvernaient l'Égypte. Je trouvai le temple de Thot³ [tombé en ruine. . . .] j'appelai le[s] scribe[s] se trouvant [dans] ce temple; je (leur) donnai de l'argent et du grain, plein leurs mains, pour élever de nouveaux monuments⁽⁴⁾ dans son temple — car il y avait fort longtemps qu'on n'y avait exécuté aucun travail, depuis que des étrangers (*ἑτάρω*) étaient venus et avaient envahi l'Égypte⁽⁵⁾, — afin que ce temple ne cesse pas. . . .
⁶ [. . . . Je construisis le sanctuaire des déesses à l'intérieur du] temple de Khmounou, ayant trouvé⁽⁶⁾ leur sanctuaire en état de vétusté; de sorte qu'elles séjournent (maintenant) dans le temple de Thot maître de Khmounou : c'est le « pavillon des déesses », comme on l'appelle⁽⁷⁾; la façade en est tournée vers l'Orient, par-devant le sanctuaire⁸ [de la vache Aht. . . .] ⁽⁸⁾ là, afin d'être comblé de leurs bénédictions, éternellement! Tout ce que j'ai fait, ce fut en conformité avec le livre sacré. J'ai fait tout cela pour obtenir que mon nom ne cesse pas (d'exister) dans le temple de Thot, et puisse-je être l'objet de ses faveurs, éternellement!»

Ligne 2, *rmṯt ḥṣwt m ḥḫt kmt* «des hommes des pays étrangers étant à gouverner l'Égypte». L'emploi de la préposition *m*, au lieu de *hr*, avec l'infinitif, pour exprimer le prédicat verbal dans les propositions nominales, est fréquent à la basse époque : cf. JUNKER, *Grammatik*, p. 128, fin du paragraphe 176. — Cet emploi n'est pas absolument inconnu à l'époque classique, mais il est à remarquer que, dans les cas analogues, l'infinitif est toujours un verbe de mouvement : cf. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 28.

Ligne 3, la phrase *iw (≡) ḥntj nṣwt. . . . hr kmt* me paraît être une parenthèse intercalée dans le cours du récit, et destinée à expliquer dans quelles circonstances Petosiris fut amené à restaurer le temple qu'on avait négligé depuis «fort longtemps». Pour le sens de *ḥntj*, cf. SETHE, *Von Zahlen und Zahlworten*, p. 28.

Ligne 4, *ntrw-ḥmwṯ* : je me rallie définitivement à l'interprétation «déesses» (cf. *Annales du Serv. des Antiquités*, XXII, p. 148, note 1). Nous trouvons dans les textes du Tombeau de Petosiris plusieurs noms féminins formés ainsi par l'adjonction de *ḥmt* à un nom masculin; ainsi, *mśw-ḥmwṯ* «filles», *ḥmw-ḥmwṯ* «servantes», *ntrw-ḥmwṯ* «déesses».

⁽¹⁾ *mr-f* «son aimé». La même phrase se retrouve à l'inscription 58, l. 32, et à l'inscription 115, l. 3.

⁽²⁾ *rdj-nj* au lieu de *ir-nj*. Pour l'emploi de $\overline{\text{—}}$ avec le sens de — , cf. ci-après, l. 5, et inscr. 61, l. 31, 32, 41; 62, l. 5; 66, l. 9; 81, l. 87.

⁽³⁾ Restituer au début de la lacune [$\overline{\text{—}}$ $\overline{\text{—}}$ $\overline{\text{—}}$] et à la fin [— $\overline{\text{—}}$ $\overline{\text{—}}$]. Le reste des suppléments est difficile à imaginer, car il ne semble pas que le passage disparu ait correspondu, même fortement abrégé, à la description du temple de Thot que donne l'inscription 81, l. 33-46. On notera, au surplus, que les premiers mots conservés de notre ligne 3 rappellent ce qui est dit, dans l'inscription 81, l. 78, du temple de Heket. Qu'il s'agisse bien ici cependant du temple de Thot, c'est ce que paraît indiquer le suffixe masculin de $\overline{\text{—}}$.

⁽⁴⁾ $\overline{\text{—}}$ pour *m mwt* : sur le sens de cette expression, cf. GARDINER, *Recueil de travaux*, 34, 1912, p. 201.

⁽⁵⁾ Littéralement : «étaient venus en (leur) descente sur l'Égypte».

⁽⁶⁾ *dr gm-j* «étant donné que (dr) j'avais trouvé».

⁽⁷⁾ *dd rmṯt r(-s)*.

⁽⁸⁾ Les versions parallèles ne permettent pas de déterminer le contenu de la lacune.

Ligne 5, $s(n) nj nj r hb(t)$, proposition nominale ayant pour sujet le pronom absolu de la 3^e pers. plur., $s(n)$, écrit $\overline{\text{nn}}$ (comme il arrive fréquemment), et employé au sens neutre : sur cet emploi, cf. JUNKER, *Grammatik*, § 53. La phrase entière se construit donc ainsi : « Tout ce que j'ai fait ($rdj-j nb$), cela (était) comme ce qui est dans le livre ».

Ligne 5, $rdj-j nj r \text{w}$ « j'ai fait tout cela ». C'est la seconde fois que nous rencontrons cette forme $nj^{(1)}$, que j'avais tout d'abord prise pour une sorte de *dativus ethicus* ($n-j$), et dont j'ai ensuite⁽²⁾ reconnu la valeur de démonstratif : nj , sous les graphies $\overline{\text{n}}$ et $\overline{\text{A}}$, n'est pas autre chose, en effet, que le pronom pluriel qui, dans le nouvel égyptien, s'écrivait régulièrement $\overline{\text{N}}$ — nj (ERMAN, *Grammatik*³, § 168). Le son nj représentant à la fois le datif de la première personne et le démonstratif pluriel — de même que le copte $\text{nAï}^{(3)}$, — on comprend qu'un scribe de l'époque ptolémaïque ait pu écrire $\overline{\text{n}}$ ou $\overline{\text{A}}$ le pronom dont l'orthographe habituelle était $\overline{\text{N}}$.

Voici les textes où ce pronom nj se rencontre :

Inscr. 51 : $mn n-k nj (\overline{\text{n}}) pr m \text{z}$. Prends pour toi ces choses qui sortent dans les champs.

Inscr. 58, l. 40 : $rdj-n nb-k dhwtj hpr nj (\overline{\text{A}}) im-k$. Ton maître Thot a permis que ces choses t'advinsent.

Inscr. 59, l. 5 : $rdj-j nj (\overline{\text{n}}) r \text{w}$. J'ai fait tout cela.

Inscr. 61, l. 31 : $rdj-n-f hpr nj (\overline{\text{n}}) im-k$. Il a permis que ces choses t'advinsent.

Inscr. 61, l. 41 : $rdj-n-k nj (\overline{\text{n}}) r sbtp ib$. Tu as fait ces choses pour réjouir le cœur...

Inscr. 62, l. 5 : $rdj-j nj (\overline{\text{A}}) r \text{w}$. J'ai fait tout cela.

Inscr. 65, l. 12 : $dd(j) nj (\overline{\text{n}}) r-k$. Je dirai ces choses à ton sujet.

Inscr. 69, l. 9 (passage probablement altéré) : $nj (\overline{\text{A}}) r \text{w} m' dhwtj$. Toutes ces choses [me sont advenues?] par la faveur (m') de Thot.

Inscr. 81, l. 88 : $rdj-j nj (\overline{\text{A}}) r \text{w}$. J'ai fait tout cela.

Inscr. 125, l. 6 : $rdj-j nj (\overline{\text{n}}) m hr-tn$. Je vous expose ces choses.

2° *Mur est* [inscr. 62] :

L'inscription 62, qui fait pendant à l'inscription 59, comprend, comme celle-ci, cinq lignes verticales qui mesuraient, intactes, environ 4 mètres. Ce côté de la paroi sud ayant

(1) Ci-dessus, p. 75, inscr. 51.

(2) *Annales du Serv. des Antiquités*, XXII, p. 38-40.

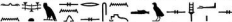
(3) nAï , démonstratif pluriel, et nAï datif de la 1^{re} personne.

étaient en sapin⁽¹⁾ plaqué de cuivre d'Asie; je fis qu'y séjourât Rê, le nourrisson qui réside dans l'Île de la Flamme. — Je protégeai l'enceinte du parc (*št sic* ?), pour empêcher (*šw*) qu'il ne fût foulé aux pieds par la populace; car de misérables gens le piétinaient; ⁵ [on mangeait les fruits de ses arbres, on transportait ses roseaux en tous lieux, au point qu'il y avait des troubles dans l'Égypte⁽²⁾] entière à cause de cela, car les moitiés de l'œuf étaient enterrées en ce lieu (*im-f*), et là aussi (se trouvaient?) tous les êtres (issus de l'œuf?). — J'ai fait tout cela (*nj r šw*) pour obtenir que ma vie se prolonge dans l'allégresse, et que j'arrive à la nécropole sans (avoir éprouvé d')afflictions. Puisse ma maison subsister après que j'aurai été enterré⁽³⁾ dans ce tombeau à côté de mon père, [éternellement⁽⁴⁾]. »

La traduction de quelques phrases de la ligne 2 a été disposée en « versets », pour qu'on en pût saisir plus facilement le caractère poétique, sur lequel j'ai insisté dans un des précédents chapitres⁽⁵⁾. Dans ce passage, j'ai cru devoir donner au mot *nwd* une signification différente de celle qu'on lui attribue communément : « aller, se mouvoir, s'éloigner, vaciller »⁽⁶⁾. A la vérité, on pourrait traduire : « celui dont le cœur vacille sur le chemin de Dieu, — vacillante est son existence sur la terre »; les vers 1 et 2 de la strophe s'opposeraient ainsi aux vers 3 et 4, où des récompenses sont promises au fidèle qui garde dans son cœur la crainte de Dieu.

Cependant, si j'ai supposé pour ce mot *nwd* une signification qui en fait un synonyme de  « demeurer, subsister », c'est que, non seulement ce sens paraît mieux convenir au contexte général (avantages réservés à celui qui marche sur la voie de Dieu), mais que, dans deux autres inscriptions du Tombeau de Petosiris, *nwd* signifie certainement « subsister, être ferme », et le causatif *šnwd* « faire subsister, affermir, prolonger » :

Inscr. 58, l. 23 : « Dieu a conduit ton cœur à construire ton tombeau dans cette nécropole,  afin que ton nom *subsiste* sur la terre dans la bouche des hommes ».

Inscr. 61, l. 14 : « C'est un béni de Dieu celui qui tient Sa voie dans son cœur, et tel est le terrain sur lequel tu t'es appuyé;  il n'y a pas de voie qui puisse lui être comparée : elle *prolonge* l'existence, multipliant les années ».

Je crois donc justifiée ma traduction; il se peut d'ailleurs que *nwd*, dans les textes précités, soit un verbe différent de celui ou de ceux qui comportent une idée de mouvement ou d'agitation.

⁽¹⁾ Sur l'arbre 'š, qui serait l'*abies cilicica*, ou sapin de Cilicie, cf. LOREY, *Annales du Serv. des Antiquités*, XVI, p. 33.

⁽²⁾ Restitué d'après l'inscription 61, l. 20, ci-après, p. 102.

⁽³⁾ Pour l'expression 'šj št « enterrer », cf. GARDINER, *Recueil de travaux*, 33, 1911, p. 82.

⁽⁴⁾ A supposer une lacune finale, celle-ci est tout au plus de la valeur d'un cadral.

⁽⁵⁾ Voir ci-dessus, p. 39.

⁽⁶⁾ Cf. ERMAN-GRAPOW, *Aegypt. Handwörterbuch*, p. 78; VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 88.

Pour le commentaire des lignes 3-5, cf. inscr. 81, l. 26, 28, 36-37, 39-41, 47-51, 60-68.

B. — LE CÔTÉ OUEST DE LA FAÇADE PRIMITIVE.

La décoration de l'ancienne façade de la chapelle, devenue partie intégrante du pronaos de Petosiris, ne le cède pas en intérêt aux trois autres parois de cette pièce. Chacun des côtés de ladite façade, à l'ouest et à l'est de la porte donnant accès à la chapelle, comprenait originairement, outre le soubassement, haut d'environ 0 m. 70, deux registres superposés, mesurant chacun 1 m. 60 de haut. De part et d'autre, au registre supérieur était gravé (si l'on en juge par le côté est) un long texte religieux, tandis que, sur le registre moyen, s'étaient de pompeux discours adressés par les enfants de Petosiris à leurs parents encore en vie.

Le registre supérieur du côté ouest a complètement disparu. Seuls subsistent le registre moyen et le soubassement.

1° *Registre moyen* (pl. 16, haut, et pl. 17).

Petosiris et sa femme y sont représentés recevant les hommages de leurs trois filles. Vêtu de l'*himation* à bordure crénelée, chaussé de sandales, la tête couverte d'une *takiéh* jaune, le bâton en main, l'anneau sacerdotal à un doigt de la main gauche, Petosiris est assis sur un siège élevé, à jambes et griffes de lion; ses pieds reposent sur une sorte d'es-trade à quatre marches. Sa femme, Renpetnofrit, est assise à sa droite sur un tabouret dont on voit les quatre pieds droits, et que recouvre une étoffe aux couleurs chatoyantes⁽¹⁾; elle est vêtue d'un *chiton* et d'une tunique légère; elle a un collier doré au cou et un bracelet à chaque bras; elle tient, de la main gauche, une fleur bleue⁽²⁾ qu'elle porte à ses narines, et une fleur rouge, de la main droite abandonnée sur les genoux; ses pieds reposent sur un escabeau recouvert d'un épais coussin renflé au milieu⁽³⁾.

Les trois jeunes filles, Tehen, Tehiaou et Nesnehmetâouai, sont vêtues, comme leur mère, d'une tunique blanche, légère comme un voile, qui leur couvre les épaules et tombe jusqu'aux chevilles, en dessinant le long du corps des plis serrés; l'une d'elles, dans un geste élégant, a croisé sous les seins les deux bords de ce gracieux vêtement qui, échan-cré au-dessus de la taille, et s'évasant au-dessous, laisse apparaître le fin *chiton* entre les lisérés rouges de la bordure. Elles ont des colliers et des boucles d'oreilles, où j'ai relevé des traces de dorure; l'une a des anneaux aux pieds, une autre des bracelets aux poignets. Toutes trois portent une perruque courte ceinte d'un bandeau qui projette à l'avant du

⁽¹⁾ L'étoffe est striée de bandes jaune clair, jaune foncé, rouges, bleues.

⁽²⁾ Mieux conservée sur le registre parallèle du côté est.

⁽³⁾ Le coussin est divisé en trois zones dont les deux extrêmes sont vertes, celle du centre rouges.

front un bouton de fleur doré. Debout sur un socle rectangulaire, elles se tournent vers leurs parents, le bras droit tendu en signe d'hommage.

Une longue inscription de quarante lignes surmonte et encadre les personnages. Elle est gravée en caractères menus, serrés, parfois empâtés et peu soignés, surtout à la fin des lignes; la couleur a généralement disparu et des plaques de salpêtre tachent en maints endroits le mur; le texte enfin paraît être altéré en plus d'un passage, notamment aux lignes 33-39 [inscr. 58] :

a) Au-dessus de Petosiris et de sa femme :

‡ Limakhou de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, dieu grand, chef des dieux⁽¹⁾, le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, voyant ‡ le Dieu dans son naos, accédant au pylône du *ht-sdm*⁽²⁾ avec les grands prophètes, ‡ prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, ‡ scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, ‡ phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, Petosiris, *vie, santé, force*, fils ‡ du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple ‡ d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, Sishou, et né de la dame Nofritrenpet, j. v.

‡ Sa femme, son aimée, souveraine de grâce, douce d'amour, à la parole habile⁽³⁾, agréable en (ses) discours⁽⁴⁾, de conseil utile dans ‡ ses écrits⁽⁵⁾; tout ce qui passe (*dm*⁽⁶⁾) sur ses lèvres est à la ressemblance des travaux de Maât⁽⁷⁾; femme parfaite, grande ‡ de faveurs dans sa ville, tendant la main à tous, disant ce qui est bien, répétant ce qu'on aime⁽⁸⁾, ‡ faisant plaisir à chacun, sur les lèvres de qui rien de mal ne passe (*ss*⁽⁹⁾), grande d'amour près de ‡ chacun, Rempetnofrit, fille du Grand des Cinq, maître des sièges, Peftaouneith, et née de la dame (*nb(t)-pr*) Sitourit.

⁽¹⁾ Thot est appelé *hry-tp ntr ntrw* et *nô ntrw* dans d'autres textes : BOYLAN, *Thoth*, p. 188 et 192.

⁽²⁾  est une erreur du graveur pour  *ht-sdm* (?), nom d'un lieu ou d'un temple, où résidait Thot.

⁽³⁾ *špd r* : — variante de l'inscription 61 : *št r*.

⁽⁴⁾  , même sens que l'épithète plus fréquente . Il est d'ailleurs possible que  ait ici la valeur *hrrw*, comme dans certains textes de Dendérah (voir JUNKER, *Grammatik*, p. 46, l. 12; p. 49, l. 11; p. 68, l. 11-13, etc.).

⁽⁵⁾ Pour le mot *drf* (écrit ici ) cf. GRIFFITH, *Siût*, pl. 6, l. 268; SETHE, *Urkunden*, IV, 165, 15; PETRIE, *Koptos*, pl. XX, l. 11; PIENK, *Inscr. hiérog.*, I, pl. XXXVII, l. 5; PIENK, *Aegypt. Zeitschrift*, 31, 1893, p. 88 D, etc. Le mot paraît signifier « écritures, écrits ». Cependant il est difficile de penser que Rempetnofrit « écrivait »; on notera d'autre part qu'à l'inscription 138, l. 1, le mot *drf* (*trf*) correspond à *ts* = phrase, sentence = du passage parallèle de l'inscription de Mentouhotep.

⁽⁶⁾  — variante de l'inscription 61 : .

⁽⁷⁾ La lecture  (*m²t*) paraît plus certaine que  (*šw*).

⁽⁸⁾ Vieille formule de l'Ancien et du Moyen Empire : SETHE, *Urkunden*, I, 122, 17; 132, 16; P. S. B. A., X, 539; LANGE-SCHÄFER, *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 20538, I, 6, etc.

⁽⁹⁾  n'a pas ici la valeur *ss*, mais doit se lire *ss* « passer » : on trouve, à l'inscription 108, l. 5, l'orthographe complète   .

b) Au-dessus de Tehen :

¹³ Sa fille aînée, son aimée, Tehen, née de la dame Renpetnofrit. Elle dit :

« Père, père, écoute ce qui est dit à ton sujet par tes concitoyens, quand ils voient ta prospérité (*ih-t-k*) : Tu es un aimé de Neper (maître?) des moissons⁽¹⁾. Khenemet (*hmt*) t'accorde (*wd n-k*) que ¹⁴ ta table (*tk*) soit remplie à profusion chaque jour. Tu es un aimé d'Anoup maître et de Sekha⁽²⁾ : ils donnent que le bétail soit nombreux et que les bêtes soient grasses dans tes écuries. Sekhet, dame de la chasse et de la pêche⁽³⁾, t'accorde (*wd n-k*) que le gibier⁽⁴⁾ se rassemble dans les champs ¹⁵ devant (?) ton filet (?)⁽⁵⁾. L'enfant de Bouto te donne que tu sois riche en vin suivant (ton) désir⁽⁶⁾, tandis que tu te donnes du bon temps. Tu es riche (en) arbres resplendissants (?) *thn*, (en) jardins pleins de fleurs⁽⁷⁾ prenant du bon temps, chaque jour. On t'apporte les produits (*m'w*) ¹⁶ excellents de Poun(t); quand tu entreras dans (n) l'autre monde (*hrt-ntr*), ta tombe (en) sera pourvue; les résines odorantes brûleront (*nw(h)s*) pour toi, (faisant) là⁽⁸⁾ leur office (?). Shesemou⁽⁹⁾ t'accorde (*wd n-k*) (. . . .), éternellement, pour suivre les impulsions de son cœur. Tu es riche en chanteurs (?), beaux, joyeux de visage, agréables de voix ¹⁷ comme Merit⁽¹⁰⁾; ils rejoignent⁽¹¹⁾ ton cœur, quand ils, jusqu'à ce que vienne la nuit, chaque jour. Ces choses sont rassemblées (?) pour toi, selon ton désir; et tout cela (*nn r 3w*) s'est fait (?) par l'action de (*m'*) Thot. Les choses utiles ¹⁸ que tu as faites dans son temple, il te les revaudra Il t'accordera que (ta) fonction ¹⁹ éminente reste dans ta maison; il accordera que ton nom subsiste à l'intérieur de son temple. Et il t'accordera ²⁰ également (une bonne sépulture)⁽¹²⁾ après la vieillesse; ta

⁽¹⁾ *npr m w'kyj* : on attendrait *npr nb w'kyj*. Texte altéré ou incomplet.

⁽²⁾ Nom d'une vache, incarnation d'Hathor : le nom complet est d'ailleurs *shyt-hr* ou *shyt-hr* (SETH, *Pyramidentexte*, 1375; Anastasi I, 4, 2; Lersaus, *Denkmäler*, III, 194, 12, etc.). Dans Anastasi I, cette déesse est mentionnée conjointement avec Neper et Hathor.

⁽³⁾ La déesse Sekhet est la protectrice de la chasse, souvent désignée par la périphrase *hst shyt* « le travail de Sekhet » (SETH, *Urkunden*, IV, 107, 14). Sur cette déesse, cf. *Beni Hasan*, II, p. 23 (avec références). Dans notre texte, les deux déterminatifs du mot *hb* indiquent qu'il s'agit ici de la chasse aux oiseaux et de la pêche des poissons.

⁽⁴⁾ *ryf* désigne plus particulièrement les provisions fournies par le fleuve : poissons et oiseaux aquatiques. Cf. ERMAN, *Gespräch eines Lebenswunders*, 90 (p. 59). Le même mot ci-après, inscr. 60, l. 35.

⁽⁵⁾ *dwf m š; hft id-k*, — *id* pour *ldt*, filet. (L'interprétation des deux derniers mots est incertaine.)

⁽⁶⁾ Cf. inscr. 43, ci-dessus p. 60 (où le suffixe est, comme ici, omis après *ψ* | *ψ'*).

⁽⁷⁾ Dans le passage que je ne traduis pas, faute de le comprendre, on trouve le signe *π* qui se rencontre également ci-après, l. 25, et qui semble représenter, au moins dans le second cas, un verbe dont le sens m'échappe.

⁽⁸⁾ Dans *l* *l* (pour *l* *l*) *l* *l*, faut-il corriger *l* *l* en — *l* ? — Comparer avec le texte de la ligne 33 : *l* *l* *l* *l* *l* (lire —).

⁽⁹⁾ Shesemou est, comme l'indique le contexte, le « dieu des parfums » plutôt que le « dieu du pressoir » (cf. d'ailleurs MARIETTE, *Dendrah*, IV, 33 : *šp mht m 'w'j šsmw* « prends le parfum des mains du dieu Shesemou »). — La phrase est incomplète, le régime de *wd n-k* n'étant pas exprimé. (Même omission du régime après *rdj n-k*, l. 19-20, et cf. note 12.)

⁽¹⁰⁾ Sur Merit, *mr(t)*, déesse de la musique, cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 59.

⁽¹¹⁾ *smh* : le verbe aurait-il ici un sens transitif : « verser l'ouïe dans ton cœur, endormir ton cœur » ? Je n'en connais pas d'exemple et préfère corriger *smh-sn* en *shmh-sn* (cf. inscr. 26 bis, l. 1, orth. *β* *shmh*).

⁽¹²⁾ Le complément de *rdj n-k* a été oublié : rétablir *l* *l* *l* *l* *l* comme dans l'inscription 81, l. 88.

maison sera occupée par tes enfants, et le fils succédant au fils, pendant la durée de l'éternité. Quiconque passera sur le chemin ⁽¹⁾ dira : « Fidèle à son dieu jusqu'à l'état d'imakhou ⁽²⁾. »

Ce discours et celui de Teĥiaou (l. 22-30), qui fait suite, sont certainement l'un et l'autre altérés en plus d'un endroit, mais pas au point qu'on ne puisse en proposer une traduction approximative. J'ai admis que le mode employé était partout l'indicatif : ce sont des faits qui sont constatés, ce ne sont pas des souhaits qu'on formule.

Ligne 13, *dd(w) r-k* : même emploi de la préposition *r* dans une phrase analogue (« dire de, au sujet de ») à l'inscription 61, l. 16 : *dd imjw wnt r-k*, et l. 30 : *dd-sn rf in imjw nwt-f*. Cf. SETHE, *Einsetzung des Veriers*, 13  « ils ne disent pas de lui : c'est un homme ».

Le mot *hnm* signifie vraisemblablement ici « concitoyens ». Cependant, employé seul il a plutôt le sens de « citoyens » (*Admonitions*, § 4, 8); dans *Sitt*, pl. 9, l. 352, pour rendre « ses concitoyens », le scribe a écrit *hnm n nort-f*.

Lignes 13-14, texte à comparer avec la fin de la ligne 36 :  : « ta table est remplie à profusion de toutes bonnes choses par l'action de Khe-nemet ».

Ligne 16, fin, texte à comparer avec celui de la ligne 35 :

Ligne 16 

Ligne 35 (fin) 

Ligne 35 (début) 

Le mot  (*th(n)x?*) que je traduis par « chanteurs », est à rapprocher peut-être de  de l'inscription 81^a ; il correspondrait à  (*hsjw*) de la ligne 35 : le contexte, ligne 16, paraît justifier cette interprétation⁽³⁾.

De même, les mots de la ligne 17,  doivent probablement être comparés avec ce passage de la ligne 35 . Mais je ne comprends pas le sens de ce verbe *nrb*.

⁽¹⁾ Même expression, inscr. 45, et ci-après l. 38.

⁽²⁾ Même formule, inser. 81, l. 92.

⁽³⁾ Il paraît difficile de donner au signe  de la ligne 35, la valeur *mjw* (chat). S'agirait-il, en même temps que de chanteurs, de jongleurs ou de saltimbanques « beaux, joyeux de visage, qui se suspendent la tête en bas (*šbd*) un jour ⁸⁶ de fête, et dont la vue réjouit les cœurs »?

Lignes 17-18, texte à comparer avec celui de l'inscription 115, l. 4-5 :



Les deux mots  et  sont évidemment équivalents. Faut-il les rattacher à la racine *šqb*?

c) Au-dessus de Tehiaou :

¹¹ Sa fille puinée, son aimée, Tehiaou, née de la dame Renpetnofrit. Elle dit :

« Père, père, comme il est beau (*nfr-wj-s*) de marcher sur la voie de Dieu! Quiconque (?) marche sur elle ⁽¹⁾, il passe (?) devant Lui (*sc.* Dieu) comme ⁽²⁾ quand il s'appuie (?) sur Lui (?) en tout temps ⁽³⁾. ¹² Il (*sc.* Dieu) a conduit ton cœur à construire ton tombeau dans cette nécropole, afin que subsiste (*nwd*) ton nom sur la terre dans la bouche des hommes qui existeront pendant la durée des siècles. Tu as construit cette demeure avec joie, et tous les hommes qui ¹³ y ont travaillé, leur cœur était dans l'allégresse. Hâpi vient à toi pour accomplir tes desirs (*r h(r) ib-k*). Akhet ⁽⁴⁾ t'accorde ses largesses, ô aimé de tous les dieux, remplissant tes greniers, parce que (*hr*) tu as fait vivre ⁽⁵⁾ les hommes. Tu suis les impulsions de ton cœur en faisant ce qu'il aime : tes bateaux ¹⁴ (amarrés) à leur port (*dmj*) s'empressent, quand vient le Nil, de voguer vers le nord ou vers le sud, d'après ton bon plaisir, allant (?) ⁽⁶⁾ (vers?) les étangs (*šš*), parcourant pour toi les étangs (*šš*) et les marais (*phw*) ⁽⁷⁾ pour toi les endroits inaccessibles (*šš*) en eux. Le ciel (?) s'ouvre pour toi en son temps de l'année. ¹⁵ Sekhet ⁽⁸⁾ t'accorde (*wj(n)-k*) que tes taureaux procréent, que tes vaches ⁽⁹⁾ conçoivent, qu'elles mettent bas pour toi des veaux bien gras; tes troupeaux

⁽¹⁾ Passage remanié par le graveur; au lieu de , faut-il lire  ou ?

⁽²⁾  probablement *šš-šn* : cf. ci-dessus, l. 11. Le suffixe *šn* s'expliquerait par le caractère collectif de *hr-nb* ou *š-nb* : cf. ci-après, l. 23-24 : *š-nb hr irt šst(n)*. La suite du texte est altérée.

⁽³⁾  *rkn-š(j)*, pseudo-participe? Cf. ci-après, inscr. 116, l. 5. — Dans *hr-f*, le suffixe *f* paraît se rapporter à *ntr* (de même que le suffixe *f* de *m hr-f* qui précède). Cf. cependant, inscr. 61, l. 14 : *šj pw n ntr rj* *šst-f m ib-f h'jt pw rht-n-k hr-s* (suffixe féminin). Tout ce passage de l'inscription 58 ne paraît pas très sûr.

⁽⁴⁾ La déesse Akhet (*šst*) apparaît dans LIEBLER, *Que mon nom fleurisse*, XXXIII, 16 : « Ô Nil, donne-moi du pain, ô Menket, donne-moi de la bière, ô Akhet, donne-moi du lait »; de même, *ibid.*, LXV, 27. Dans ces deux passages, le nom est écrit . A Dendérah (MARIETTE, *Dendérah*, IV, 13) se rencontre une graphie analogue à la nôtre (avec déterminatif de la vache). — Cette déesse fut vénérée en Égypte dès les temps les plus anciens : son nom entre, sous l'Ancien Empire, dans la composition de noms théophores, comme  (*Setne, Urkunden*, I, 148, 7).

⁽⁵⁾ *ir 'nh* pour *šnh*.

⁽⁶⁾  comme ci-dessus, p. 86, note 7.

⁽⁷⁾ La déesse *šst*, qualifiée, l. 14, de déesse de la chasse, est, comme on le voit, d'une façon plus générale, une déesse des champs.

⁽⁸⁾ *rwn*, cf. inscr. 45, ci-dessus, p. 64.

sont nombreux à (n) l'étable⁽¹⁾, grâce à la science (šš) du prêtre de Sekhmet. Les réchauds brûlent (rkḥ) pour toi ?... (im-an)⁽²⁾ à la fête de tous les dieux. Ô aimé de tous les dieux, tu possèdes (?) toutes ces choses (nn r šw) par l'action de (m') Thot⁽³⁾, et Il t'accordera des faveurs semblables après (ta) mort⁽⁴⁾, à savoir⁽⁵⁾ un bel embaumement du travail d'Anoup et ta sépulture (b hṯ) dans ce tombeau ? à l'intérieur de quatre cercueils, l'un en genévrier, l'autre en bois ht, l'autre en sycomore, l'autre^{3e} en pierre; et ils se trouveront dans ta maison, ce jour-là, gravés à ton nom et incrustés de toute sorte de pierres précieuses. »

Ligne 23, šsm-f ib-k r (+infinitif) « il a conduit ton cœur à... », c'est-à-dire : « il t'a inspiré de... », formule qui revient à la ligne 31 de cette même inscription, et aussi, inscr. 59, l. 2, et inscr. 115, l. 2.

Lignes 23-24, la phrase s-nb hr irt kṯ-s im-f est reprise à l'inscription 106, l. 13 (où le suffixe se rapportant au collectif s-nb est f et non pas s(n) comme ici).

Ligne 25, le mot dmj n'a pas ici le sens vague de « lieu, endroit », mais signifie « port » : de même, inscr. 116, l. 3 « vous naviguerez avec un vent favorable, sans accident, et vous arriverez au port de la ville des générations (dmj n nwt d'mw), sans avoir éprouvé d'afflictions ». Pour ce sens de dmj, cf. *El Bershek*, I, pl. XIV, l. 9; VOGELSANG, *Die Klagen des Bauern*, B 2, 103; B1, 325-326; BERGMANN, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, 30 (p. 13), etc.

Ligne 26, la phrase contient trois propositions construites parallèlement et reliées logiquement l'une à l'autre : tes taureaux ; tes vaches conçoivent (šw); elles mettent bas des veaux. Il faut par conséquent admettre que le verbe  indique le premier acte d'une série d'opérations dont la conception, puis le vêlage sont la suite naturelle : la traduction « tes taureaux saillissent (ou : procréent) », pour *ims kṯw-k*, paraît donc s'imposer. — Ce verbe *ims* est, à ma connaissance, un ἀπαξ.

Ligne 29, la prophétie de Tehiaou ne s'est trouvée que partiellement réalisée. La sépulture de Petosiris ne se compose en effet que de trois cercueils : l'un est en pierre, un autre en sycomore (nht), presque entièrement détruit; quant au troisième, l'admirable

⁽¹⁾ *mḥm*, mot rare, signifiant l'endroit où les troupeaux sont enfermés (*hṯm*), étable ou parc; il se rencontre dans MARIETTE, *Dendérah*, III, 57 h. GRAPOV, *Über die Wortbildungen mit einem Präfix m*, signale également ce mot sur la stèle de Vienne, n° 66. — L'expression « prêtre de Sekhmet » (*wḥ n šhmt*) désigne au *Papyrus Ebers* (pl. XCIX) un médecin; elle doit signifier ici plus précisément un médecin vétérinaire.

⁽²⁾ Peut-être faut-il comprendre que c'est dans ce nombreux troupeau qu'on prend les animaux destinés aux sacrifices.

⁽³⁾ Cette phrase est à rapprocher de celle de la ligne 17  =  : le sens est évidemment le même. Le mot  paraît être une graphie erronée de  au sens de « posséder, être maître de ».

⁽⁴⁾ Littéralement : « et il te fera la même chose après la mort ».

⁽⁵⁾ La préposition *m* signifie ici « à savoir, — scilicet ». De même, ci-après, l. 38 :  = tu es riche en amis, à savoir quiconque vient sur le chemin; inscr. 56, l. 4 :  = j'étais riche en amis, à savoir tous les gens de ma ville ».

cercueil, décoré d'incrustations en pâtes de verre imitant les pierres fines — *mḥ m 't nb ṣpṣ* — qui est exposé au Musée du Caire, il est, croyons-nous⁽¹⁾, en une espèce de pin, le *pinus halepensis*. Des deux essences appelées par Tehiaou *'wn(t)* et *kt*, la première désignant, d'après M. Loret⁽²⁾, le genévrier, le mot *kt*⁽³⁾ serait donc le nom du *pinus halepensis*.

d) Au-dessus de Nesneḥmetāouai :

56

³¹ Sa fille cadette, son aimée, Nesneḥmetāouai, née de la dame Renpetnofrit. Elle dit :

« Père, père, écoute ce qui est dit à ton sujet⁽⁴⁾ par tout le monde, depuis que tu marches sur la voie de ton Dieu Thot, tant sont grands (*m 'n*) les bienfaits dont Il t'a comblé! Il t'a enrichi⁽⁵⁾ en toutes bonnes choses. Il a conduit ³¹ ton cœur à faire ce qu'Il aime : c'est là l'œuvre qu'Il a faite pour celui qu'Il chérit⁽⁶⁾. Tu bois jusqu'à l'ivresse⁽⁷⁾, faisant ce que désire ton cœur, sans cesse, éternellement. Chacun (*ḥr-nb* ?) t'apporte (....) et s'emploie à réjouir (ton) cœur (?). Le vin (*irt-ḥr*) est frais (?) dans ta demeure, et abondant (*n dnw-s*) comme ³³ l'eau⁽⁸⁾. . . . »

Je renonce à traduire les lignes 33-39 dont le texte, fortement corrompu, est, pour moi, dans son ensemble, inintelligible. On y reconnaît, de-ci de-là, des emprunts aux deux précédents discours : un passage de la ligne 33 rappelle une phrase de la ligne 16 (ci-dessus, p. 86, note 8); trois fragments des lignes 35 et 36 ont leur prototype aux lignes 14, 16 et 17 (ci-dessus, p. 87); deux autres passages des lignes 35-36 et 38 ont été expliqués, p. 87, note 3, et p. 89, note 5.

L'inscription se termine par ces mots (l. 40) :

« Ton maître Thot a permis que ces choses (*nj*) t'arrivent (*ḥpr im-k*), parce que tu t'es montré bienveillant avec tout le monde. »

2° Soubassement (pl. 19 et 22 — 2).

Le soubassement a la même largeur que le registre moyen, 2 m. 60, et il mesure 0 m. 70 de haut. Il est orné d'un bas-relief dont la surface est légèrement usée; les cou-

(1) Voir ci-dessus, p. 19.

(2) *Annales du Serv. des Antiquités*, XVI, p. 34.

(3) { *ky* }, ou plutôt *kt*, pour *kd* : c'est en ce bois qu'était fait l'un des cercueils d'un Apis (CHASSINAT, *Recueil de travaux*, 22, 1900, p. 166).

(4) Cf. ci-dessus, l. 13.

(5) Lire probablement *ṣpṣ-n-f k* « il t'a enrichi ». Le verbe *ṣpṣ* aurait ici le sens actif « enrichir », qu'il a certainement dans trois autres passages de nos inscriptions : 61. l. 14; 69, l. 2; 81, l. 84. — Pour *k*, pronom régime, voir ci-après, p. 104, inser. 61, commentaire de la ligne 16.

(6) Cf. inser. 59, l. 2 (p. 80, note 1) : même phrase, si ce n'est que *mr-f* est remplacé par *mr kṣf*.

(7) Cf. inser. 43, ci-dessus, p. 60.

(8) Comparer *Siruhe* B, 82 .

leurs qui le rehaussaient ont presque complètement disparu. Aucune inscription n'accompagne et ne commente la scène figurée, mais c'est, à n'en pas douter, une cérémonie empruntée au culte funéraire grec : une réunion autour du tombeau à l'occasion d'un sacrifice (cf. *Monuments Piot*, XXV, p. 211).

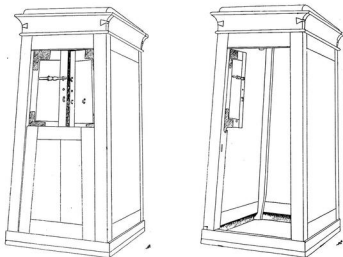


Fig. 11. — Le naos en bois du Musée du Caire⁽¹⁾.

Le naos, avec sa barrière en place
et les volets entr'ouverts.

Le naos, dont on a enlevé la barrière
et repoussé les volets.

Sur les lécythes grecs, la tombe est représentée le plus souvent par une dalle de marbre qu'on appelle la stèle. Ici pas de stèle, mais un monument plus complexe, constitué par deux pilastres d'ordre dorique, qui reposent sur un stylobate et supportent une architrave couronnée d'une corniche. Comme la stèle, ce monument, de pur style grec, représente le tombeau, ou, plus exactement, la façade du tombeau; mais la baie qui y donne accès est pourvue d'un système de fermeture qui n'est pas grec. Les pilastres sont en effet bordés à l'intérieur d'un encadrement dans lequel viennent prendre place, non pas les battants d'une porte, mais, en bas, un panneau plein, et, en haut, deux volets qui s'ouvrent du dehors au dedans. Quand ces volets étaient entr'ouverts (comme c'est ici le cas), on apercevait aisément de l'extérieur l'intérieur du monument, mais on ne pouvait pas y

⁽¹⁾ Dessin de Ahmed Effendi Soliman, dessinateur du Musée du Caire.

pénétrer; pour en franchir le seuil, il ne fallait pas seulement repousser les volets, mais retirer en outre le panneau inférieur, mobile et formant barrière, qui devait être en bois. Ce mode de fermeture à double élément s'observe parfois en Égypte sur des objets mobiliers de grandes dimensions, et même sur de véritables édifices : je citerai, à titre d'exemples, d'une part un grand *naos* en bois, d'époque saïte ou ptolémaïque, absolument intact, qui est conservé au Musée du Caire (fig. 11)⁽¹⁾, — et d'autre part une chapelle en pierre, renfermant la civière et le corps momifié d'un dieu crocodile, que Breccia a découverte en 1913 à Batn-Hérit, et qu'il a reconstruite dans la cour du Musée d'Alexandrie⁽²⁾.

Le tombeau, figuré par ce singulier édicule, est celui de Petosiris, et les personnages qui l'entourent — un homme, deux femmes, deux enfants — appartiennent, comme il est naturel de le supposer, à la famille du défunt. L'une des femmes, figurée complètement de profil, et en qui l'on peut reconnaître la veuve de Petosiris, s'approche du monument, les bras tendus dans un geste d'hommage et d'adoration. Elle est vêtue d'une tunique longue, le *χιτών ποδήρης*, et d'un *ιμάτιον*, qu'en signe de deuil elle a remonté sur sa tête. On notera que cet *himation* est vert, non pas noir ou de couleur sombre : la coutume égyptienne ignorait en effet les vêtements de deuil⁽³⁾. Une autre femme, apparemment plus jeune, dont la coiffure et le visage sont purement grecs, s'accoude à une colonnette, la tête inclinée, dans l'attitude du recueillement; elle porte un *chiton*, qui était vert, et un *himation*, qui semble avoir été jaune ou rouge. Sur son épaule s'appuie, en un geste de tendre abandon, un homme dont le costume est, à vrai dire, fort indistinct⁽⁴⁾. Il est permis de voir dans ce groupe une des filles de Petosiris, l'aînée peut-être, accompagnée soit de son mari, soit de Téôs, l'unique survivant de ses frères. Quant aux deux enfants, vêtus d'un simple manteau, qui se tiennent devant le tombeau, et dont le plus petit portait à la main, semble-t-il, des fleurs de lotus, ce sont vraisemblablement les fils de Téôs : sans doute, les inscriptions ne nous en font connaître qu'un, Petoukem; mais il est possible qu'un second fils soit né à Téôs, postérieurement à la rédaction de ces textes. — Dans toute

⁽¹⁾ GAILLARD-DARESSY, *La Faune momifiée (Catalogue général du Musée du Caire)*, n° 29752, p. 124, et pl. LI; ROEDER, *Naos (Catalogue général du Musée du Caire)*, p. 138-139, et pl. 44, 57, 58.

⁽²⁾ E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum*, édition anglaise (1922), p. 284.

⁽³⁾ Les filles de Sishou qui, sur le mur est de la chapelle, sont représentées assistant aux funérailles de leur père, portent des robes vertes ou rouges (pl. 30). — A s'en tenir d'ailleurs aux usages grecs, on pourrait inférer de ces costumes de couleur que la période de deuil strict était passée, et que cette réunion des parents autour du tombeau avait lieu pour quelque anniversaire, mort ou naissance du défunt.

⁽⁴⁾ J'avais cru d'abord y reconnaître un costume féminin, une tunique longue et un *πέπλος* ayant conservé des traces de coloration bleue; j'en avais conclu que le personnage était une femme (*Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 85). Mais le type du visage est incontestablement masculin, et également la coiffure (cheveux très courts). Le costume doit donc être, lui aussi, celui d'un homme; il consiste probablement en une pièce d'étoffe qui, entourant les reins et les jambes, est rejetée ensuite sur l'épaule d'arrière en avant. L'état du bas-relief rend malheureusement difficile toute précision à cet égard.

cette scène, les gestes sont mesurés et calmes; « c'est moins la douleur qui domine qu'une sorte de respect religieux et de mélancolie résignée ⁽¹⁾ ».

Le second épisode, qui donne tout son sens à la cérémonie, comporte un sacrifice sanglant, tel que le pratiquaient les Grecs — à titre tout à fait exceptionnel — en l'honneur des *morts héroïsés* ⁽²⁾, auxquels ils rendaient ainsi un culte quasi divin. Sur notre bas-relief, la cérémonie comprend deux phases. C'est d'abord l'arrivée de la victime, un taureau — car en l'honneur des héros c'étaient des mâles qu'il était prescrit d'immoler ⁽³⁾. Un homme, qui paraît nu ⁽⁴⁾ et tient un couteau dans la main gauche, maîtrise l'animal à l'aide d'une corde qui passe au-dessous des cornes et entoure le cou. Le taureau est déjà paré, à la mode grecque, d'une de ces guirlandes, faites d'une enfilade de boules de laine, qu'on appelait *στέμματα* ⁽⁵⁾; et une jeune femme s'apprête, semble-t-il ⁽⁶⁾, à l'orner encore d'une bandelette (*ταβία*), tandis qu'un homme, qui se tient aux côtés de la victime, dépose sur la tête de celle-ci une large couronne, faite de feuillages entrelacés : « οὐ γὰρ θεῶντες στεφανώσαντες τὸ ζῶον... », dit Lucien ⁽⁷⁾. Ce personnage, qui a les jambes nues et porte un manteau jeté sur l'épaule, serre contre sa poitrine une coupe, qui probablement contenait l'eau dont on aspergeait, au cours du sacrifice, l'assistance et la victime.

Au second moment de la cérémonie, une femme, debout près du taureau défaillant, porte une coupe identique et dépose, elle aussi, une couronne, étroite et mince, sur la tête de l'animal aux prises avec le sacrificateur. Cet homme est certainement le même que nous avons vu tout à l'heure amenant la victime. Maintenant il est sur le point de l'immoler. Déjà il lui a fait perdre pied; les deux pattes de derrière du taureau sont repliées, dans un mouvement invraisemblable, en sens inverse l'une de l'autre; une patte d'avant est également repliée, l'autre est encore à demi dressée; mais l'animal ne touche pas absolument le sol, il est comme suspendu en l'air. Cependant, le sacrificateur, son couteau dans la main droite, renverse en arrière, de la main gauche, la tête du taureau, — ce qui est un geste contraire aux rites : en effet, c'est exclusivement dans les sacrifices aux dieux qu'on tendait vers le ciel la gorge des victimes (ce qu'exprimait le verbe *ἀνερπύειν* ⁽⁸⁾), tandis que dans les sacrifices aux héros on l'abaissait vers le sol (*καταστρέφειν* ⁽⁹⁾). L'artiste a donc commis une erreur d'interprétation, qui prouve qu'il n'était pas absolument familier avec les rites qu'il était chargé de représenter.

(1) E. POTTIER, *Étude sur les lécythes blanches attiques*, p. 57.

(2) PINDARE, *Olympiques*, I, 90; PAUSANIAS, IV, 32, 4, et V, 13, 2; PLUTARQUE, *Aristide*, § 21.

(3) PAUSANIAS, IV, 32, 3; PHILOSTRATE, *Héroïques*, XIX, p. 741.

(4) Il portait probablement un pagne.

(5) Cf. P. PENDRIZET, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 120, n° 323.

(6) Le relief est particulièrement usé en cet endroit, et les gestes de ce personnage sont peu distincts.

(7) *Sur les sacrifices*, 12.

(8) *Iliade*, A, 459; B, 422.

(9) Cf. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, IV, p. 971, et III, p. 148.

Le sacrifice du taureau est accompagné d'un sacrifice secondaire : celui de volatiles, qui sont ici des canards, au lieu des coqs et des poules qu'en Grèce on offrait aux morts. La femme qui les tient est vêtue d'un *chiton* et d'un court manteau bleu. Sa coiffure est singulière : elle est faite de petites nattes, légèrement ondulées, qui convergent vers le sommet de la tête, où elles se réunissent en un chignon extraordinairement menu. C'est le même costume, c'est la même coiffure que porte la jeune femme qui assiste à l'arrivée de la victime. Quant à celle qui couronne le taureau, elle est vêtue comme la femme accoudée à la colonnette, et a, comme elle, des cheveux ondulés sur le front, avec des boucles qui retombent de chaque côté de son visage : on est donc tenté de l'identifier avec la fille aînée de Petosiris, et les deux autres jeunes femmes avec ses filles cadettes; toutes trois participeraient ainsi, de façon effective, au sacrifice sanglant qui est offert à leur père comme à un héros mort. De même, l'homme qui tient la couronne de feuillages entrelacés serait Téôs, l'unique survivant des fils du défunt. Seul le sacrificateur, sans doute un professionnel, paraît être étranger à la famille.

Tel est ce curieux bas-relief, où l'influence de l'art et de la civilisation helléniques est plus manifeste que partout ailleurs. Quand, devant tant de scènes empreintes de réalisme, nous pouvions nous demander si l'effort du dessinateur pour observer et reproduire avec exactitude les modèles que lui offrait la vie courante, était dû à l'influence de l'art grec ou au progrès naturel de l'école hermopolitaine, qui témoigna de tout temps d'une si franche originalité⁽¹⁾, ici, il n'est plus permis de douter que le décorateur n'ait complété son éducation artistique auprès de maîtres grecs : ne se contentant plus en effet d'introduire des éléments étrangers dans une composition de style égyptien, il a résolument rompu avec la tradition indigène, et a tenté, non sans succès, de traiter à la manière grecque un sujet grec.

C. — LE CÔTÉ EST DE LA FAÇADE PRIMITIVE.

Il est moins incomplet que le côté ouest, car non seulement le soubassement et le registre moyen subsistent intacts, mais une bonne partie du registre supérieur nous est parvenue.

1° *Registre supérieur* (pl. 22, — 1).

Ce registre occupait originairement les quatre assises supérieures du mur, c'est-à-dire qu'il mesurait approximativement 1 m. 60 de haut. Du fait de la disparition des deux dernières assises, il ne mesure plus que 0 m. 80. Nous n'avons donc que la moitié de la longue inscription de trente-cinq lignes verticales qui y était gravée [inscr. 60]; chacune

⁽¹⁾ Cf. ci-dessus le chapitre consacré à l'Art, et notamment p. 34. Sur les caractères de l'école hermopolitaine, voir les remarques de MASPERO, *Égypte* (collection « Ars Una »), p. 65-66; et cf. BLACKMAN, *The rock tombs of Meir*, I, p. 16-17.

des lignes — sauf la courte ligne 35⁽¹⁾ — est amputée au sommet de 0 m. 80, et la partie subsistante est égale à la partie disparue⁽²⁾. Le texte de l'inscription 60 est ainsi réduit, en fait, à des demi-lignes; dans ces conditions, il est difficile d'en donner une traduction suivie et sûre.

L'inscription est un hymne à Rê, le soleil, «l'âme auguste qui réside dans l'*akhû*», et en même temps à tous les «grands dieux, créateurs du ciel et de la terre». Correctement écrit, il est fortement inspiré, tant pour le fond que pour la forme, des hymnes analogues (surtout des hymnes solaires) de la littérature classique.

Le texte débute par une introduction :

† [lacune initiale] donner des louanges à ceux qui l'accompagnent (sc. qui accompagnent le soleil) et qui exaltent (*šr*⁽³⁾*šw*) sa majesté à son lever (*hft wš[n]*⁽³⁾)

† [lacune initiale] adresser des invocations (*ššw*) à ses marins, lorsqu'il (sc. le soleil) se montre à la pointe du jour, pour voyager dans sa barque (?) avec un vent favorable

† [lacune initiale] ses ennemis, — par (*in*) le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, n. im. — Il dit :

La phrase est construite suivant le type : infinitif + *in* + sujet logique.

Ligne 2,  pour  *ist*, les marins de la barque-solaire : cf. *Hymnes solaires* dans BUDGE, *Book of the Dead*, p. 4, l. 11; p. 7, l. 8 etc. Dans l'*Hymne à Amon-Rê* du Caire, ils sont appelés  (9, 6 et 10, 2).

Plus loin, j'ai admis que, dans , il fallait corriger  en  et lire *r wšt m wj:f*. Mais on pourrait supposer aussi une confusion entre les verbes *wš* et *šj*, corriger et lire  *r št:f* «pour sa navigation, pour naviguer».

Ici commence l'hymne :

«Salut à toi, âme auguste qui réside dans l'*akhû*

† [lacune initiale] adolescent plein de jeunesse, accompli, n'ayant pas son pareil; la lumière de ses yeux (*bšt mr(t)f*?) éclaire tout ce qui est (?); jeune enfant resplendissant (*h[n]*)

⁽¹⁾ Comme le mur est en talus et que les traits de séparation des trente-quatre premières lignes sont rigoureusement verticaux, il est arrivé que le sommet du dernier trait est venu buter contre le tore qui flanque le mur, déterminant ainsi une sorte de triangle isocèle, dont la partie inférieure, moins étroite que la partie supérieure, était seule utilisable pour la gravure de la trente-cinquième ligne. C'est ainsi que cette dernière ligne, haute seulement de 0 m. 40, nous est parvenue intacte.

⁽²⁾ La lacune initiale (0 m. 80) est uniformément indiquée par  en tête de chaque ligne de l'inscription dans la DEUXIÈME PARTIE. Ici, elle est indiquée par les mots : [lacune initiale].

⁽³⁾ Ou bien *hft wš[n]*, la conjonction *hft* se construisant soit avec l'infinitif (cf. JUSSEN, *Grammatik*, § 179), ainsi ligne 2, , soit avec un mode personnel, ainsi ligne 5 et ligne 21 de la présente inscription, *hft pšd-f* et *hft wš-f*.

⁵ [lacune initiale] ornements, donnant la vie au monde entier quand il rayonne. C'est le faucon *gmḥsw* qui est sur (*hry*) les murailles de l'akhit

⁶ [lacune initiale] à son lever (?), lorsqu'il a mis en mouvement (? *nhp-nf*) les bouches et les poitrines (?) toutes ensemble, il guide les vivants sur leurs routes. . . .

Ligne 5, le soleil a été souvent comparé au faucon *gmḥsw* : SETHE, *Pyramidentexte*, 1048 d (orth. *gmḥsw*); DARESSY, *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 25208 (= ERMAN, *Aegypt. Zeitschrift*, 38, 1900, p. 27), et n° 25211, l. 8; BUDGE, *Book of the Dead*, chap. 177, l. 3; *Hymne à Amon-Ré* du Caire, 5, 3 (passage altéré).

Cette épithète s'applique aussi à Thot, qui est appelé, à Kasr-el-Agouz, *gmḥsw wr* (cité par BOYLAN, *Thoth*, p. 199).

..... (1)

⁷ [lacune initiale] tous les pays; il n'y a point de pays qui soit privé de sa vue; faisant aller et venir ⁽²⁾ sur tous les chemins

⁸ [lacune initiale] à (?) la terre pour un seul jour, se posant sur son trône d'hier, sans s'éloigner (?) n (*hry*); c'est Khnoum qui donne ses bras, qui donne ses bras

⁹ [lacune initiale] la multitude sans limites, façonnant les hommes ⁽³⁾ et les dieux, faisant croître tous les bestiaux et les troupeaux, les serpents (*ddf[nt]*)

¹⁰ [lacune initiale] il les (?) guide en elle (?); c'est le vieux ⁽⁴⁾ au soir, le jeune au matin

¹¹ [lacune initiale] qui n'a pas son pareil, Khepré, se produisant dans ses formes lui-même (*dsf*), faisant ce qui

¹² [lacune initiale] c'est [...] des dieux, éclairant la grande Ennéade des dieux par sa lumière; l'âme, le maître de la lumière dans les deux cieux, c'est Ré

¹³ [lacune initiale] resplendissant (?) au loin, verdissant dans le ciel, s'approchant du visage (?) au moyen de [ses] rayons (?)

Ligne 10, idée souvent exprimée, avec la même image, dans les hymnes religieux : GARDINER, *Aegypt. Zeitschrift*, 42, 1905, p. 14 (Hymne, I, 1) « à l'aube (tu apparais)

 à ta place d'hier ⁽⁵⁾ »; BUDGE, *Book of the Dead*, p. 2 (Hymne, l. 13) « tous les matins il naît  quand il est parvenu à sa place d'hier »; MARIETTE, *Dendérah*, III, 73 a  « il va à sa place d'hier sans se fatiguer ».

⁽¹⁾ La phrase qui termine la ligne 8  signifie peut-être qu'au matin « les hommes lavent » leur corps, comme dans DAVIES, *The rock tombs of El Amarna*, VI, pl. XXVII, l. 4 .

⁽²⁾ *sm ix ou sm j*, expression connue : *Pyramidentexte*, 1975 a; *Admonitions*, 3 6, 12, etc.

⁽³⁾ Dans la DEUXIÈME PARTIE, p. 33, c'est par erreur que j'ai imprimé , au lieu de  (*rmf*) que porte le texte.

⁽⁴⁾ Le texte porte bien, comme je l'ai indiqué,  (non pas .

⁽⁵⁾ Cf. NAVILLE, *Todtenbuch*, chap. 15, A II, l. 12 .

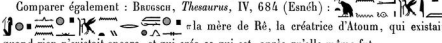
Ligne 11, le verbe *tj* se rencontre assez souvent, à la basse époque, avec le sens de « faire croître, faire lever (les céréales) » : CHASSINAT, *Mammisi d'Edfou*, p. 59, l. 8 « tu es celui qui bâtis les hommes, qui formes les dieux,  qui fais pousser les céréales »; épithète de Ptolémée Philadelphie, à Philæ  « celui qui fait lever les céréales et qui multiplie les troupeaux dans les deux pays »⁽¹⁾; BAUGSCH, *Thesaurus*, IV, 684 (Esnéh) « Neith qui enfante le soleil  et qui fait croître la graine des dieux et des hommes »⁽²⁾.

Ligne 12, comparer : BAUGSCH, *Thesaurus*, IV, 626 D (Esnéh)  ; BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase*, pl. XXV, l. 5 (Hymne de Darius)    

parc, dont il a été question à l'inscription 62, l. 5 (ci-dessus, p. 83), et sur laquelle je reviendrai à l'occasion du commentaire de l'inscription 81 ⁽¹⁾.

⁷¹ [*lacune initiale*] millions, alors que rien n'existait; tout ce qui est arrivé (à l'existence) est arrivé après qu'il fut arrivé; tout ce qui est (a été) après qu'il fut. . . .

On trouve des formules analogues dans le « Livre de détruire Apôpi » : BUDGE, *Egyptian Hieratic Papyri*, p. 25, et pl. XIV, l. 23 :  « celui dont les formes sont nombreuses naquit au début, alors qu'aucun autre être n'existait encore sur cette terre. Je créai tous les êtres, lorsque j'étais seul et qu'aucun autre être n'existait encore ». — De même, *ibid.* p. 21, et pl. XII, l. 21-22 :  « quand je fus né, tous les êtres naquirent; tous les êtres naquirent après que je fus né ».

Comparer également : BRUGSCH, *Thesaurus*, IV, 684 (Esné) :  « la mère de Rê, la créatrice d'Atoum, qui existait quand rien n'existait encore, et qui créa ce qui est, après qu'elle-même fut ».

Cette formule enfin fait songer au passage de l'Évangile selon S. Jean, 1, 3 : πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο καὶ χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲ ἓν ὃ γέγονεν.

⁷² [*lacune initiale*] seigneur universel ⁽²⁾; ils ont donné des acclamations à son ka, tous, et des louanges, des louanges dans

⁷³ [*lacune initiale*] prosternements, prosternements devant leurs maîtres [de la part de?] tous les hommes ⁽³⁾. Quand il se manifeste au matin, croissent (?)

⁷⁴ [*lacune initiale*] les dieux qui sont dans le ciel l'accompagnent; quand ses rayons ⁽⁴⁾ brillent, ils cachent

⁷⁵ [*lacune initiale*] leurs chemins, pas un seul qui déploie ses ailes; lorsqu'il se montre ouvrant son visage (?), c'est l'âme ⁽⁵⁾

⁷⁶ [*lacune initiale*] Khmounou. La lune ⁽⁶⁾, à sa naissance, c'est l'âme de Rê, son corps même; le mois qui monte (*h*?) sous sa direction (?), tout entier

⁷⁷ [*lacune initiale*] à (?) Rê, maître de la lumière, devant celui qui est privé de chaleur; guidant le ciel

⁽¹⁾ Cf. G. LEFÈVRE, *Annales du Serv. des Antiquités*, XXIII, p. 65.

⁽²⁾   , c'est un titre d'Amon, identifié au Soleil; par exemple, SETHE, *Urkunden*, IV, 48, 9.

⁽³⁾ Dans la lacune qui équivaut à un cadrat, restituer peut-être , particule introduisant un sujet qui serait *irt nbt* « tout œil », c'est-à-dire « tout homme ».

⁽⁴⁾  , le même mot dans NAVILLE, *Todtenbuch*, chap. 15, B II, l. 20 (mais voir à ce sujet la remarque d'ERNAN, *Aegypt. Zeitschrift*, 38, 1900, p. 28). La forme ordinaire du mot est  .

⁽⁵⁾ Il y aurait transposition des deux signes  et , et il faudrait lire *wp hr f b; pw* (?).

⁽⁶⁾ Le signe  a bien, sur l'original, la forme que j'ai reproduite.

²⁸ [lacune initiale] ce n'est pas lui qui est sur le chemin des heures comme les étoiles⁽¹⁾, (et cependant?) il connaît les chemins et la route à l'intérieur de

²⁹ [lacune initiale] les matins (?), à la vue de sa beauté; il dirige le ciel, la terre, la Douât⁽²⁾ par l'excellence de ses desseins⁽³⁾. . .

³⁰ [lacune initiale] . . . elle (?) pare Rê de ses ornements, lorsqu'il apparaît à l'aurore⁽⁴⁾, voyageant sur le chemin

³¹ [lacune initiale] guidant les dieux de la terre (*t*) et du ciel. Ô grands dieux, créateurs du ciel et de la terre, dont les visages s'ouvrent (?), quand est vu (?)

³² [lacune initiale] le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, *n. im.*, à qui les êtres apportent (*bs*) la déesse Maât, et qui vit de tout (*nb*) ce qui est en elle; il protège (?)

³³ [lacune initiale] adorant (?) [. . .] quand il adore (?) sa⁽⁵⁾ beauté; il a détruit celui qui combattait (?), il a massacré

³⁴ [lacune initiale] suivant leurs désirs. Donnez⁽⁶⁾-lui des années nombreuses et heureuses; donnez-lui toute sorte d'aliments (*hw*), du gibier et de la pêche⁽⁷⁾ en quantité, ³⁵ de nombreux poissons et oiseaux de rivière⁽⁸⁾, et tous les moyens de subsister qui sont sur la terre des vivants.

2° *Registre moyen* (pl. 16, bas, et pl. 18).

Scène parallèle à celle qui est sculptée sur le registre moyen du côté ouest. Petosiris et sa femme sont représentés assis et recevant l'hommage de leurs descendants mâles, Téôs, l'unique survivant de leurs fils, et Petoukem, fils de Téôs : tous deux, vêtus de l'*himation* à bordure crénelée, nu-pieds et coiffés d'une *takieh* jaune, se tiennent debout, le bras gauche ramené sur la poitrine, le bras droit tendu vers leurs parents. — L'inscription, qui comporte quarante et une lignes, comprend trois parties [*inscr. 61*] :

a) Au-dessus de Petosiris et de sa femme :

‡ L'*imakhou* de Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, dieu grand, maître des hiéroglyphes⁽⁹⁾, le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, pénétrant ‡ dans l'*adyton*, exerçant ses fonctions (sacerdotales) en compagnie des grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, ‡ chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous

(1) Compléter *ihmw* en *ihmw-nrj* ou *ihmw-sk*.

(2) Cf. NAVILLE, *Todtenbuch*, chap. 182 (A. f), l. 10.

(3) Lire *n maht shrw-f*.

(4)  *shw* paraît désigner le crépuscule du matin et celui du soir; ici, il ne peut s'agir que du premier, c'est-à-dire de l'aurore.

(5) Le suffixe — paraît se rapporter à Maât (*m't*). Il est à remarquer que ce signe — sert à la fois de suffixe à *nfrw-s* et de préfixe à *shw* : cf. *inscr. 81*, l. 45.

(6) L'invocation paraît s'adresser aux « grands dieux » de la ligne 31.

(7) Le double déterminatif indique quel est ici le sens de *dfw*.

(8) Pour le sens de *rsf*, voir ci-dessus, p. 86, note 4, *inscr. 58*, l. 14.

(9) *nb mdw-nfr*, épithète de Thot, qui apparaît dès la XVIII^e dynastie, et devient surtout fréquente à la basse époque : cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 188.

les biens du temple ⁴ de [Kh]mou[n]nou, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple ⁵ d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt ⁶ et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, Sishou, j. v., ⁷ et né de la dame, musicienne⁽¹⁾ de Nēhmetāouai, Nofritrenpet, j. v.

⁸ Sa femme, son aimée, souveraine de grâce, douce d'amour, à la parole profitable, agréable en (ses) discours, de conseil utile dans ⁹ ses écrits; tout ce qui passe (*šš*) sur ses lèvres est à la ressemblance des travaux de Maât; femme parfaite, grande de faveurs ¹⁰ dans sa ville, tendant la main à tous, disant ce qui est bien, répétant ce qu'on aime, faisant plaisir à ¹¹ chacun, sur les lèvres de qui rien de mal ne passe (*šš*), grande d'amour près de ¹² chacun, Renpetnofrit, fille du Grand des Cinq, maître des sièges, Peftaouneith, et née de la dame (*nbt(t)-pr*) Sitourit.

Pour les lignes 8-10, comparer avec la version parallèle de l'inscription 58, ci-dessus, p. 85.

b) Au-dessus de Téôs :

¹³ Son fils aîné, son aimé, le Grand des Cinq, maître des sièges, Téôs, né de la dame Renpetnofrit. Il dit : « Que ton cœur se réjouisse de tout le bien (qui t'est advenu) depuis que tu marches sur les eaux de ton maître Thot! Ton être (*irw-k*) est exalté à cause de ¹⁴ cela : ce sont les eaux de la vie vers lesquelles s'est guidé ton cœur⁽²⁾. C'est un béni de Dieu celui qui s'applique à suivre Sa voie⁽³⁾, et tel est le terrain sur lequel tu t'es appuyé. Il n'y a pas de voie qui puisse être comparée à celle-là : elle prolonge (*šwds*)⁽⁴⁾ l'existence, multipliant les années⁽⁵⁾, enrichissant l'homme, ¹⁵ alors qu'il était pauvre. (Dieu) t'a fait grand au-dessus de tous tes pairs, depuis que tu marches sur Ses eaux et qu'Il a pris possession (⁶) de ton Âme. Il a fait que les puissants t'accordent leurs faveurs et que les humbles te donnent leur amour⁽⁶⁾. ¹⁶ Tout ce que tu dis est parfait⁽⁷⁾; ton cœur est juste comme (celui du) Maître de Khmounou⁽⁸⁾; tu n'es

(1)  au lieu de *ihjt*, par aphérèse de *h* (même phénomène dans *rrt* pour *irrt* « raisins » à l'inscription 43, et dans *hmj* pour *ihmj* aux inscriptions 47, 49, 51). Le mot signifie proprement « joueuse de sistre ou de crotales »; mais peut-être équivalait-il simplement, à cette époque, à « prêtresse ».

(2) *šm s(x) š-k r-s* : cette traduction a l'avantage de respecter le texte. Comparer d'ailleurs inscr. 62, l. 2, ci-dessus, p. 82, note 7.

(3) Littéralement : « celui qui tient sa voie (sc. la voie de Dieu) dans son cœur ». Cf. l. 28.

(4) Pour ce mot, voir au commentaire de l'inscription 62, l. 2, ci-dessus, p. 83.

(5) Cf. l'épithète de Thot  « agrandissant le temps (*šw*) », multipliant les années ». ROCHERON-TEIX, *Edfou*, I, 27.

(6) Littéralement : « il a fait que les faveurs (sc. les faveurs qui te sont accordées) soient dans les cœurs des puissants (*ššw*), et ton amour (sc. l'amour qui t'est témoigné) dans les cœurs des humbles (*nfrt*). Cf. l. 30. — La même idée, exprimée de façon un peu différente, sur une stèle de l'Ancien Empire du Musée du Caire, n° 1759 (SETHE, *Urkunden*, I, 151, 11) :  et encore, à la XVIII^e dynastie, au tombeau d'Inni (SETHE, *Urkunden*, IV, 64, 11-12) : .

(7) *šd-k nb mnh* littéralement : « tout ton parler est parfait ».

(8) Cf. LANGER-SCHÜEN, *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 20538, I, 4-5  « équitable et juste à l'égal de Thot ».

pas repoussé par les dieux; les habitants d'Ount te rendent hommage quand ils (te) voient, comme on rend hommage au dieu grand (?) lorsqu'il apparaît⁽¹⁾; les habitants d'Ount disent de toi, quand tu es devant eux (?): 'c'est un chef-d'œuvre du Maître de Khmounou; tu es un notable de ta ville; tu es grand parmi les tiens⁽²⁾; tu possèdes de nombreuses maisons (*mšb(?) prw*); tu es riche en champs, et tes troupeaux sont innombrables⁽³⁾.

Tu as travaillé (*ir-k kit*) pour ton maître Thot, et son cœur se complait en cela. ¹³ Tu as construit le temple de Rê dans le parc (*š-š sic*) en belle pierre blanche de calcaire, complété par toute sorte de travail : ses portes sont en sapin (*š*) plaqué de cuivre d'Asie; tu fis que séjournaient en lui Rê, le nourrisson qui réside dans l'île de la Flamme. Tu ¹⁴ protégeas l'enceinte du parc (*š-š*), pour empêcher (*š*)⁽⁴⁾ qu'il ne fût foulé aux pieds par la populace : c'est le lieu où est né Rê, au début du monde (*m sp tpj*), quand la terre était encore entourée du Noun, c'est la maison du berceau de tous les dieux qui ont commencé d'être depuis Rê, car ¹⁵ c'est en cet endroit (*im:f*) que tout être est né. Tu y mis de l'ordre⁽⁵⁾, alors que des misérables (*hšw*) le piétinaient, qu'on mangeait les fruits de ses arbres, qu'on transportait ses roseaux en tous lieux, au point qu'il y avait des troubles dans toute l'Égypte (*š dr:f*) à cause de cela. — Tu construisis le sanctuaire des déesses (*ntrw-hmwt*)⁽⁶⁾ ¹⁶ à l'intérieur du temple de Khmounou⁽⁷⁾, ayant trouvé (*dr gm-k*) leur sanctuaire en état de vétusté; de sorte qu'elles séjournent (maintenant) dans le temple ¹⁷ de Thot maître de Khmounou : c'est le « pavillon des déesses », comme on l'appelle conformément ¹⁸ au livre sacré; la façade en est tournée vers l'Orient, par-devant le sanctuaire de la vache Aht (*šht*). — Tu construisis ¹⁹ également le sanctuaire de Nêhmetâouai, à la façon (*š m ir*) (de celui) d'Ounout, le sanctuaire d'Hathor, dame du sycomore du sud, ²⁰ et également (celui de) Nêhmetâouai, mère royale⁽⁸⁾. Tu les construisis en belle pierre blanche de calcaire, complétés (qu'ils furent)⁽⁹⁾ ²¹ par toute sorte de travail : les portes sont en bon sapin des forêts du Liban (*hntj-š*); tu fis que ces déesses ²² y séjournassent. — Qu'elles fassent que ta vie se prolonge éternellement, et que tu arrives à cette nécropole sans (avoir éprouvé d')afflictions! »

Ligne 13, *ib-k h^u.w* : ce *w* () est assez embarrassant; mais la difficulté disparaît en transformant *ib-k* en *ib nb* « tous les cœurs se réjouissent, tout le monde se réjouit ».

 est la forme sous laquelle se présente presque partout, dans nos textes, le verbe *tnj* « élever, exalter — distinguer — séparer » (actif et passif); cependant, on trouve une fois , inser. 140, l. 5; noter aussi la graphie de l'inscription 82, l. 76, , qui marque en quelque sorte la transition entre les deux formes.

(1) Cette phrase rappelle celle de l'inscription du roi Ahmès (de Karnak), *Setne, Urkunden*, IV, 19, 6-9.

(2)  pour  *mdw(i)-k* « ta famille, tes parents ».

(3) Cf. *Sinuhe* B, 84    .

(4) Pour la valeur du signe , voir à l'inscription 81, l. 6; ci-après.

(5) Le verbe *šr* paraît avoir ici son sens assez fréquent de « mettre en ordre, rendre libre », — autrement dit : « tu débarrassas le parc des *hšw* qui le dévastaient ».

(6) Voir ci-dessus, p. 80, inser. 59, l. 4.

(7) C'est-à-dire : dans l'enceinte, le péribole du temple de Thot.

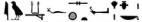
(8) Traduction très incertaine, et qui ne me satisfait pas plus que celle que j'ai proposée dans *Annales du Serv. des Antiquités*, XXI, p. 233.

(9) *rš*, ici, ainsi qu'aux lignes 18 et 32, est un pseudo-participe : cf. inser. 62, l. 4, ci-dessus, p. 82, note 12.

Ligne 14, les expressions  et  de la présente inscription sont synonymes de  et  de l'inscription 62. Dans la suite d'ailleurs, le scribe entremêle les termes  et . On trouve dans un texte ptolémaïque de Coptos l'emploi combiné des deux expressions    (PETRIE, *Koptos*, pl. XX, l. 15).

Ligne 14,  mot rare, qui se rencontre dans un texte du sarcophage d'Ounnefer, sous la forme  (PIERL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. XXXVII, l. 4).

Lignes 14-15, *šps s iw-f m nmh* « enrichissant un homme, alors qu'il est pauvre », ou « exaltant l'homme qui était humble, de basse condition ⁽¹⁾ ». Le verbe *špsj* est employé ici au sens actif « enrichir, exalter » : cf. ci-dessus, inscr. 58, l. 31, p. 90, note 5.

Ligne 15,  « étant donné que son ka a pris possession (?) de ton cœur ». Le sens général est assez certain, mais on ne voit pas clairement ce que représente  ⁽²⁾. La conjecture la plus vraisemblable est sans doute que, par inadvertance, le graveur a transformé en  le  initial de  « remporter la victoire (sur ton cœur *hr ib-k*) ».

Le pronom régime de la 2^e personne masc. sing. se présente, dans cette partie de l'inscription 61, sous deux formes remarquables : ligne 15  « il te fait grand », et l. 16    « les habitants d'Ount t'adorent ».

En ce qui concerne la première, j'avais émis l'hypothèse ⁽³⁾ que  était une forme abrégée de l'expression   qui se rencontre à la ligne 13, où elle signifie « ton être, ta personne » ⁽⁴⁾. Mais, à la réflexion, il me paraît plus probable que  a ici la valeur *tw* (*tw*t avec chute du *t* final) et que, par conséquent,  doit se lire *twk* : ce serait donc une graphie nouvelle du pronom régime qui, à l'inscription 82, l. 85 et 88, est écrit , , et, dans les textes de Dendérah,  ⁽⁵⁾ (JUNKER, *Grammatik*, § 52). Nous avons déjà rencontré, à l'inscription 50 (7), un pronom *suffixe* de la 3^e personne masc. sing.  *twf*, et nous trouverons ci-après (inscr. 80) un *suffixe* de la 1^{re} personne ,  *tw(j)*, qui paraît être de même formation ⁽⁶⁾.

(1) Pour le sens de *nmh*, cf. GUNN, *The Journal of Egypt. Archaeology*, III, p. 83, note 3.

(2) Il ne semble pas qu'il s'agisse ici de *šht* « prendre au filet, jeter le filet sur », ni de *šbj* « frapper ».

(3) *Annales du Serv. des Antiquités*, XXII, p. 144.

(4)  représente certainement *irw* (mais avec le sens de « fonctions ») à l'inscription 62, l. 1, ci-dessus, p. 82.

(5) Cette double constatation permettrait, si besoin, d'écarter l'hypothèse qui ferait de  une combinaison de  avec le pronom absolu  *tw*t.

Quant à la phrase de la ligne 16 *—†, le parallélisme du texte de la ligne 30 *dd-sn rf in imjw nwt-f* nous oblige à voir dans les mots † le sujet du verbe * : il en résulte que — est employé ici comme *pronom régime*, complément de ce verbe. On pourrait se demander si le signe  n'est pas tombé devant —, et si nous n'avons pas affaire en réalité avec le pronom régime *twk* dont il vient d'être question. Cette conjecture serait admissible si l'emploi de — comme complément d'une forme verbale personnelle se rencontrait exclusivement dans l'inscription 61. Mais, en fait, l'inscription 69 présente, comme nous le verrons, cinq exemples certains de cet emploi (lignes 2 et 3) et l'inscription 152, l. 5, en fournit un autre⁽¹⁾. Le suffixe de la 2^e personne — joue donc bien le rôle de pronom régime : je ne connais par ailleurs aucun exemple de cet emploi, qui paraît être tout à fait spécial à la grammaire des textes du Tombeau de Petosiris⁽²⁾.

Pour le commentaire des lignes 18-27, cf. inscription 81, lignes 47-51, 60-68, 52-56, 56-60.

c) Au-dessus de Petoukem :

⁽³⁾ Le fils aîné de son fils aîné, le Grand des Cinq, maître des sièges, Petoukem. Il dit :

« Il est utile de marcher sur la voie de Dieu⁽⁴⁾.

Grands sont les avantages réservés⁽⁵⁾ à celui qui s'applique à la suivre⁽⁶⁾.

C'est un monument qu'il s'élève à lui-même sur la terre⁽⁷⁾, celui qui s'attache à suivre la voie de Dieu⁽⁷⁾.

Celui qui se tient (?) sur la voie de Dieu, il passe toute sa vie ⁹ dans la joie, comblé de richesses plus que tous ses pairs⁽⁸⁾;

il vieillit dans sa ville⁽⁹⁾;

il est un *imakhou* de son nome;

tous ses membres sont jeunes comme (ceux) d'un enfant⁽¹⁰⁾;

⁽¹⁾ ———— « qu'elle te cache *hpr-s k* comme le Dieu qui est en elle ». — Probablement aussi inscr. 58, l. 3 : *(hpr-n-f k « il l'a enrichi » ; cf. ci-dessus, p. 90, note 5).*

⁽²⁾ Le pronom suffixe  est lui aussi employé une fois comme régime, inscr. 50 (7), l. 2, ci-dessus, p. 74, note 2 : il est vrai qu'il est facile de supposer l'oubli de « devant .

⁽³⁾ Cf. Ps. 127, 1, et voir ci-dessus, p. 38.

⁽⁴⁾ Littéralement : « sont grandes les choses qui arrivent à (*hpr su*) celui qui la tient (sc. la voie de Dieu) dans son cœur ». Cf. l. 14.

⁽⁵⁾ Cf. Ps. 127, 2, et voir ci-dessus, p. 39.

⁽⁶⁾ Littéralement : « c'est son monument sur la terre, (de) celui qui la tient (sc. la voie de Dieu) dans son cœur ».

⁽⁷⁾ Cf. Ps. 127, 4, et voir ci-dessus, p. 39.

⁽⁸⁾ Cf. Prov. 10, 22; Ps. 111, 3; Ps. 127, 5, et voir ci-dessus, p. 39.

⁽⁹⁾ Cf. Eccl. 1, 11-12, et voir ci-dessus, p. 39.

⁽¹⁰⁾ Cf. Ps. 102, 5, et voir ci-dessus, p. 39.

ses enfants sont devant lui nombreux et (considérés) comme les premiers de leur ville⁽¹⁾;
 le fils succède au fils (sc. ses fils se succèdent de génération en génération);
 il apparaît tel que ³⁰ le disque solaire à son lever⁽²⁾;
 sa crainte est dans les cœurs des hommes et son amour dans les cœurs des femmes⁽³⁾;
 il parvient à la nécropole en allégresse, dans le bel embaumement du travail d'Anoup⁽⁴⁾;
 et les enfants de ses enfants (demeurent) en sa place⁽⁵⁾.

Ils disent de lui, les habitants ³¹ de sa ville, quand il passe à la vie (sc. quand il meurt) : « C'est un fidèle du maître de l'Amentit, qui n'a commis aucune faute envers Dieu ».

Tu as marché sur la voie de ton maître Thot; après avoir permis que ces faveurs t'advinsent⁽⁶⁾ sur terre, il te gratifia de faveurs semblables après (ta) mort⁽⁷⁾.

Tu as passé (*rdj-n-k*) sept ans comme *λεσώνης* ² de Thot, sans qu'on trouvât de faute à te reprocher⁽⁸⁾. Tu as fait (*rdj-n-k*) toutes choses excellemment dans son temple. Ayant trouvé le mur du temple de Khmounou éboulé, tu le reconstruis en briques, complété par toute sorte de travail, pour réjouir le cœur de ta maîtresse Nehmetdouai à la vue ³¹ de ton œuvre (*n m: ktk*), éternellement. Tu as fait de même pour le temple de Khnoum-Ré, maître d'Hirourt. — Lorsque tu étais (*n wn-k*) devant cette déesse, Heket, dame d'Hirourt, en sa belle fête du quatrième mois de la saison *shemou*, alors que tu étais *λεσώνης* de Thot, elle arriva à un endroit qui est situé au nord de ³¹ cette ville, au « temple de Heket », comme on l'appelle communément (*n r: r r:*) : il était en ruine depuis un temps immémorial (*fr hntj*), l'eau l'emportait chaque année, et il n'y avait plus en lui ni brique ni pierre; il ressemblait à (un monument) dont on n'aurait jamais creusé les fondations, et le sanctuaire (?) ressemblait à ³⁵ un marais (*mšjt*) en pleins champs; il n'y avait plus rien en lui, si ce n'est des herbes : les bateaux y voguaient, montant et descendant, à la saison où vient le Nil; et, pendant la saison *shemou*, on y installait une aire⁽⁹⁾ sur laquelle les bestiaux foulaient (la récolte). ³⁸ Voici que cette déesse se leva dans ce lieu, et tu te préoccupas dans ton cœur d'y faire des monuments ³⁷ pour le mieux. Tu appelas le scribe qui était dans ce temple; tu (lui) donnas de l'argent sans ²⁸ compter, pour y élever des monuments, — en ce jour. Tu l'entouras (le temple) au moyen d'une grande construction (*wnj*), ³⁹ pour empêcher que l'eau ne l'emportât; tu donnas des briques pour construire ses⁽¹⁰⁾ murs. ⁴⁰ Tu consultas tous les savants à propos de l'organisation des cérémonies, quand cette déesse se dirigea vers lui (sc. vers le temple) et qu'elle ⁴¹ y séjourna. — Tu as fait ces choses (*rdj-n-k nj*) pour réjouir le cœur de cette déesse et pour exalter ton nom dans son temple. »

(1) Cf. Ps. 127, 3; Ps. 111, 2, et voir ci-dessus, p. 39.

(2) Pour l'idée, comparer : ERMAN, *Sphinxstèle* (*Sitzungsberichte der kön. Preuss. Akad.*, 1904, p. 428), l. 4; SETHE, *Urkunden*, IV, 615, 1-2.

(3) C'est-à-dire : la crainte qu'il fait éprouver, — l'amour qui lui est témoigné. Cf. l. 15.

(4) Cf. Eccl., 1, 13, et voir ci-dessus, p. 39.

(5) Cf. Ps. 111, 2, et voir ci-dessus, p. 39.

(6) Littéralement : « que ces choses (*nj*) t'advinsent (*hpr im-k*) ». Pour *nj*, ici et à la ligne 41, cf. inser. 51, p. 81.

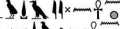
(7) Ici encore, j'ai disposé en versets la traduction des lignes 28-31, pour en rendre plus sensible le caractère poétique. Comparer avec l'inscription 62, p. 82.

(8) Littéralement : « ta faute » (*wn-k*).

(9)  paraît correspondre au mot classique  *hḫw* (cf. Westcar, 12, 13). Ce mot est masculin, et c'est donc à lui, tout naturellement, que se rapporte le suffixe *wn* de .

(10)  pour  (suffixe se rapportant à *ht-nr*); de même, l. 41,  est à corriger en .

Ligne 30, pour la construction de la phrase *dd-sn r-f in imjw nwt-f*, où le sujet, d'abord exprimé de façon vague par le suffixe *sn*, est repris, précisé, et introduit par *in* (*in imjw nwt-f*), cf. ci-dessus, p. 77, inscr. 52 (3), l. 3. — Noter que *dd-sn* pourrait être remplacé par une forme passive, — forme passive qu'on trouve précisément dans la phrase de l'inscription 58, l. 13 (p. 86) : *sdm dd(w) r-k in hnm-k* «écoute ce qui est dû de toi par tes concitoyens».

Ligne 31,  «quand il passe à la vie». Comme dans l'expression *nb 'nh* «sarcophage»⁽¹⁾, le mot  désigne ici la vie de l'au delà; l'expression «passer à la vie», au sens de «mourir», est d'ailleurs bien connue : BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*, pl. VI, l. 12 (— WRESZINSKI, p. 87, et note p. 92)  «le jour où je passai (à)⁽²⁾ la vie fut un jour de grande fête pour mes concitoyens»; *Papyrus Orbiney*, XIX, 7  «il passa à la vie»; *Livre des Morts*, chap. 170, 5  «cette nuit de passer à la vie»⁽³⁾.

. Le mot *db'* (partout, sauf ici, écrit ) se rencontre neuf fois, dans trois formules différentes :

1° *n* () *ir-j* (ou *ir-n-j*) *db'* : inscr. 91, l. 4; 115, l. 4.

2° *n gm(w) db' im* (ou *im* + suffixe) : inscr. 69, l. 10; 81, l. 27; 82, l. 105; — variante : *n gm-t(w) db'-k* (ou *db' nb?*) : inscr. 65, l. 2.

3° *n db' ntj ntr im* (ou *im* + suffixe) : inscr. 61, l. 31; 79, l. 17; 125, l. 5.

Dans les deux premiers cas, le mot signifie incontestablement «faute» : — «je n'ai pas commis de faute», — «il n'a pas été trouvé de faute...». Et le sens ne peut être que le même dans la troisième formule : de même en effet que *nwt-f* (inscr. 61, l. 30) ou *sdn-f* (inscr. 81, l. 25) ne signifient pas «sa crainte, — la crainte qu'il ressent», mais «la crainte qu'on éprouve vis-à-vis de lui» (die Furcht vor ihm), de même *db' ntj* (— *n*) *ntr* doit signifier «faute envers la divinité», et la phrase doit par conséquent se traduire : «qui n'a commis aucune faute envers Dieu».

Ligne 34,  sans déterminatif. Le mot classique le plus voisin de cette forme est  *ssd*, mais il désigne une fenêtre-balcon (*Stèle de Piankhi*, l. 104; DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*, pl. V, l. 48), ou, par extension, la façade d'un naos (BREASTED, *Ancient Records*, IV, p. 437). Le mot, en tout cas, paraît bien désigner ici une chambre du

(1) Comparer aussi  «la terre de la vie» (la nécropole), inscr. 101, l. 15.

(2) L'absence d'une préposition est ici anormale.

(3) Ces deux dernières références me sont aimablement fournies par MM. Gunn et Kuentz.

temple. Comparer peut-être, MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 191 (sarcophage de Taho) .

Pour le commentaire des lignes 32-41, cf. inscription 81, lignes 68-82.

3° Soubassement (pl. 20 et 21⁽¹⁾).

Il a les mêmes dimensions que le soubassement parallèle du côté ouest, et il est orné d'un bas-relief d'inspiration et de technique mi-grecque, mi-égyptienne.

Devant un arbre, dépouillé de son feuillage, sur les branches duquel est perché un oiseau, une femme se tient debout, la tête légèrement inclinée; son visage est ovale, ses cheveux sont coiffés en bandeaux. Elle est vêtue d'un *chiton* de toile fine, laissant transparaître les seins lourds, et d'un *himation* recouvrant la tête et dégageant le bras droit qu'elle tend pour recevoir des couronnes de feuillages, qui lui sont offertes par une autre femme, tête nue, et vêtue elle aussi, semble-t-il, du *chiton*⁽²⁾. Un autre personnage, plus petit — est-ce un enfant ou un serviteur? — enveloppé d'un manteau, tient en mains une sorte de coffret renfermant peut-être des bijoux. Il est assurément difficile d'identifier la femme qui reçoit ces dons, mais on peut supposer que c'est Renspetnofrit, l'épouse de Petosiris. Il est certain, en tout cas, que nous avons sous les yeux une scène d'offrandes funéraires.

En effet, derrière la femme qui présente à la défunte des couronnes de feuillages, s'avancent sept porteurs et porteuses d'offrandes. Voici d'abord deux hommes, vêtus d'un jupon court qui laisse le buste à découvert; ils portent sur leurs épaules, l'un une gazelle, l'autre un veau et, à leurs côtés, marchent un ibex(?) et un taureau; une grosse fleur pend au cou des quatre bêtes. Le premier de ces hommes a les cheveux ceints d'un ruban orné d'une fleur de lotus, il tient de la main gauche un objet indistinct et, de la main droite, une épée dont la pointe se termine par une sorte de fouet à quatre lanières courtes; le second porte pendus au bras gauche cinq volatiles, au bras droit une guirlande de fleurs.

Vient ensuite une femme⁽³⁾, au visage ovale, aux cheveux ondulés, vêtue du *chiton*; une longue tige, d'où se détachent des spirales fantaisistes et des corolles épanouies, repose dans sa main gauche; de son bras droit relevé elle porte un vase, dont les anses ont la forme de deux canards attachés par les ailes. Un bœuf marche à ses côtés.

Le quatrième porteur d'offrandes⁽⁴⁾ a des cheveux noirs, très courts; une barbe noire couvre ses joues, mais la lèvre supérieure est rasée; sur une tunique, qui tombe aux

(1) Voir aussi la partie inférieure de la planche 18.

(2) Cette femme est exactement dessinée de profil.

(3) Représentée de face, sauf les jambes qui sont de profil.

(4) Le buste est de face, la tête et les jambes de profil.

genoux, est jeté le petit manteau de forme évasée, que Maspero comparait à un peignoir⁽¹⁾. Une gazelle est accroupie sur ses épaules; une autre gazelle le suit.

La femme qui vient ensuite a la chevelure courte; elle est vêtue d'un *chiton* bleu, que recouvre un *peplos-epiblema* serré à la taille et tombant à mi-cuisses. Elle porte à califourchon sur ses épaules un enfant qui tient un oiseau dans chaque main; auprès d'elle marchent deux gazelles.

Sa voisine a un costume semblable, mais de couleur différente, le *chiton* étant brun et le *peplos-epiblema* bleu⁽²⁾; elle porte dans ses bras un vase à deux anses, d'où s'élancent neuf tiges, aux corolles épanouies, de papyrus et de lotus entremêlés.

La dernière porteuse d'offrandes⁽³⁾ est vêtue d'un *chiton* transparent, jaunâtre, et d'un *himation* à franges, de même couleur; elle a des anneaux aux poignets et aux chevilles; de son bras gauche, elle serre contre sa poitrine un bébé à demi caché dans les plis de son manteau, tandis que, de son bras droit relevé au-dessus de sa tête, elle tient un canard, dont le cou est orné d'une grosse fleur. Un panier oblong, qui semble être fait de jonc ou d'osier tressé, pend à son coude gauche.

⁽¹⁾ *Le Musée Égyptien*, II, p. 76, et voir ci-dessus, p. 34. (Noter que, par exception, ce porteur d'offrandes est vêtu, sous son petit manteau, non pas d'un pagne, mais d'une tunique.)

⁽²⁾ Voir l'aquarelle de la planche 21.

CHAPITRE VI.

LA PORTE DE LA CHAPELLE.

La décoration de la porte donnant accès à la chapelle comprend : une inscription sur chacun des montants est et ouest (n^{os} 54 et 53); deux inscriptions sur le tableau est de l'embrasure (n^{os} 55 et 56); une inscription sur le tableau ouest (n^o 57).

A vrai dire, seules les inscriptions des montants appartiennent encore au pronaos; les trois autres inscriptions peuvent être considérées comme faisant déjà partie de la chapelle, et relèvent soit de la travée de Sishou (n^{os} 55 et 56), soit de la travée de Zedthotefankh (n^o 57).

A. Les deux inscriptions des montants comportent chacune quatre lignes verticales, qui mesurent 2 m. 38. La première (montant est) est une série de proscynèmes à Rê-Horakhti, le soleil levant⁽¹⁾, à Osiris-Khentamentit, à Anoup et à Thot sous sa forme d'Osiris l'Ibis [inscr. 54] :

1 Offrande royale à Rê-Horakhti, dieu grand, maître du ciel, au plumage bariolé, quand il se lève à l'horizon, pour qu'il accorde le resplendissement dans (n) le ciel auprès de lui, la puissance sur la terre auprès de Geb, le triomphe dans l'autre monde (*hrt-ntr*), — au Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, n. im., après (sa) mort⁽²⁾.

2 Offrande royale à Osiris-Khentamentit, dieu grand, maître d'Abydos (*ibdt*), pour qu'il accorde (la faveur) d'aller et venir dans l'autre monde, de respirer (*swm m*) les parfums et l'encens, de se rafraîchir avec du vin, du lait, de l'eau, — au Grand des Cinq, etc.

3 Offrande royale à Anoup, qui réside dans la salle divine, pour qu'il accorde (la faveur) d'aller et venir dans la salle de la double Maât, sans en être écarté, d'être embaumé excellemment (*r nfr*) par le travail (*m kti*) du Taricheute (*wjȝ*), — au Grand des Cinq, etc.

4 Offrande royale à Osiris l'Ibis, qui réside dans ce cimetière (*šst*), pour qu'il accorde un repas funéraire, pain, bière, bœufs, oies et toutes bonnes choses, pures, douces et agréables, qui sortent sur son autel, éternellement, — au Grand des Cinq, etc.

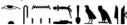
Ligne 3, *wjȝ* désigne Anoup, l'embaumeur, le taricheute par excellence : de même qu'il avait entouré de bandelettes le cadavre d'Osiris, Anoup présidait à l'embaumement des morts : on lit sur le sarcophage de Petesomtous (Musée du Caire, *Journal*, n^o 31566)⁽³⁾ :

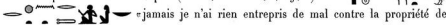
(1) Cf. inscr. 3, sur le montant est du portail (ci-dessus, p. 43).

(2) La finale des quatre proscynèmes est identique.

(3) DARESSY, *Recueil de travaux*, 20, 1898, p. 78-80, et cf. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 4, C.

faites ? rien contre la propriété de celui qui est passé à son ka : Thot est ici pour répondre à qui agit ; il ne s'endort pas sans avoir jugé les choses (*iw n wp-n-f iht*⁽¹⁾), que les choses soient bonnes ou mauvaises ; ³ (mais) il y répond immédiatement et il rémunère tout acte (*sp nb*) à sa valeur. Quant à [celui qui agit mal] sur la terre et n'est pas puni pour cela, il sera puni (*iw hsf-tw n-f*) dans l'autre monde devant les seigneurs de la Justice ; car c'est leur horreur qu'on agisse injustement et qu'on s'attaque aux morts ⁽²⁾ ».

Ligne 1, . Le scribe (ou le graveur) a évidemment confondu *hrw* (voix) avec *hrwj* (ennemi) ; c'est le premier de ces deux mots qu'il faut lire ici, en restituant le véritable déterminatif . — L'expression *sd hrw* est illustrée par ce passage d'une inscription du tombeau d'Hapidjefa (GARRIN, *Sûd*, pl. 4, l. 224, avec lecture et commentaire de MONTET, *Sphinx*, XVIII, p. 192) : « tous les gens  qui feront des éclats de voix dans ce tombeau ».

La traduction « ne faites rien contre la propriété » m'est suggérée par Mr. Gunn : il semble bien en effet que  soit une erreur du graveur pour ⁽³⁾, et qu'il faille comprendre, par conséquent, *im-tu ir iht r iht* « ne faites pas de choses (mauvaises)⁽⁴⁾ contre la propriété (du mort) ». — Le prototype de cette phrase me paraît se trouver dans une inscription de l'Ancien Empire (SETHE, *Urkunden*, I, 49, 4) :  « jamais je n'ai rien entrepris de mal contre la propriété de mon prochain ». — L'expression *ihw sb n ki-f* « la propriété du mort » est d'ailleurs fréquente à cette époque : IDEM, *ibid.*, I, 50, 15 ; 71, 4 ; 73, 2.

Ligne 2, le mort est ici désigné par la périphrase bien connue⁽⁵⁾ *sb n ki-f* (après correction de  en ) « celui qui est passé à son ka ». — Elle se rencontre non seulement sous l'Ancien Empire (SETHE, *Urkunden*, I, 50, 15 ; 71, 4, 6 ; 73, 2, 3), mais au Nouvel Empire (*Stèle de Béki*, l. 5 ; tombeau de Khâemhat (*k'-m-h't*), LORET, *Mémoires Mission*, I, p. 130, l. 10). Elle paraît avoir fait suite à une expression de même sens, légèrement différente,  (IV^e dynastie, — SETHE, *Urkunden*, I, 34, 6). Plus tard, comme l'avait observé MASPERO, *Recueil de travaux*, 40, 1923, p. 14, elle s'est transformée en  (XIX^e dynastie ; époque persane).

La phrase *dhwtj d hr wsb* etc. devait faire partie d'un ensemble de formules en usage dans la littérature religieuse de la fin des temps pharaoniques. J'ai eu en effet la surprise

⁽¹⁾ Proposition circonstancielle introduite par *iw*.

⁽²⁾ Littéralement : « les pacifiques » (*h'p-w*).

⁽³⁾ Même graphie erronée, à l'inscription 3, l. 2, et à l'inscription 50 (5), l. 1.

⁽⁴⁾ Pour ce sens de *ihw*, sans que *dw* soit exprimé, cf. inscr. 89, l. 3 : *tm ir iht m nwt-f* « n'ayant rien fait de mal dans sa ville ».

⁽⁵⁾ Cf. ERMAN, *Agypt. Zeitschrift*, 48, 1910, p. 43.

ration, devant Osiris  assis sur un trône , et Maât(?) assise sur le signe  : la déesse est munie d'ailes qu'elle étend en geste de protection; sa tête est couronnée d'un disque où s'inscrit la plume , et elle brandit le même signe  de sa main droite levée : entre elle et Osiris, ce groupe de signes reposant sur un support : . Ce motif ornemental, long de 0 m. 36, est deux fois répété : on ne le retrouve nulle part ailleurs sur les murs du tombeau.

L'inscription elle-même comporte onze lignes verticales, dont la hauteur varie de 1 m. 75 à 0 m. 75. Les hiéroglyphes sont menus, parfois usés, et souvent d'une lecture difficile. La lacune d'une douzaine de centimètres qui s'observe à la ligne 2 est due au fait que les Grecs, qui installèrent leurs sépultures à l'intérieur du tombeau, avaient dû remplacer la porte primitive de la chapelle par une autre porte, dont le large verrou venait se loger dans un trou pratiqué, sans aucun souci des signes hiéroglyphiques⁽¹⁾, sur la surface du tableau.

Sous les sept dernières lignes de l'inscription, un homme est figuré debout, tête nue, pieds nus, vêtu de l'*himation* à bordure crénelée, et l'anneau sacerdotal à la main gauche. Il a le bras droit tendu, dans un geste qui semble accompagner la parole. Ce personnage est le défunt, mais représenté de façon toute conventionnelle, car il s'agit de Thotrek, le fils puîné de Petosiris, mort en bas âge, et qui précisément s'adresse aux visiteurs du tombeau, pour leur faire entendre les plaintes que lui arrache sa fin prématurée [inscr. 56]. Voir pl. 23, — 1.

; Dit par l'Osiris, Grand des Cinq, maître des sièges, Thotrek (ḥwtj-rḥ), j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, n. im., et né de la dame Renspetnofrit : « Ô vivants, actuellement sur terre, qui viennent vers cette montagne, et tous ceux qui viendront (dans l'avenir) pour déposer des offrandes dans cette nécropole (éēt), ah ! prononcez mon nom en versant d'abondantes libations : Thot vous louera à cause de (cela)⁽²⁾. ; Il sera récompensé celui qui agira en faveur de celui qui ne peut plus agir⁽³⁾, et c'est Thot qui rémunérera le geste (sp) de celui qui agira pour moi (n ir nḥ) : [qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon ka], son ka sera loué; et qui me fera du mal, il lui en sera fait (aussi); [car⁽⁴⁾] je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom.

Celui qui écoutera mes paroles (sḏm mdw-j), son cœur en sera attristé (dw tḥ-f hr-s) : en effet, j'étais un

⁽¹⁾ L'autre trou de quelques centimètres qu'on voit au-dessous et un peu à gauche du premier, est le logement du verrou primitif, pratiqué par les Égyptiens, avant la gravure de l'inscription.

⁽²⁾ Compléter hr-(s).

⁽³⁾ ḥtj pw iri n iwtj iri, littéralement : « c'est un qui est (sera) récompensé, celui qui agit (agira) en faveur de celui qui ne peut pas agir (pour lui-même) » : construction analogue à celle des phrases commençant par ḥs pw... « c'est un loué... » (Le premier iri est un participe — ir; le second est l'infinitif féminin.) — Cette interprétation m'a été suggérée par Mr. Gunn.

⁽⁴⁾ Restituer ici ḥr nḥ.

Ligne 7,  pour ⁽¹⁾, *hꜣw*, qui paraît avoir ici la signification « insgesamt, zumal » indiquée par JUNKER, *Grammatik*, § 97, b.

L'expression , avec ou sans la préposition *hr* entre *ḏdꜥ* et *mꜣtꜣ*, est classique : voir les exemples recueillis par GARDINER, *Recueil de travaux*, 32, 1910, p. 10.

Lignes 9-10, les passages parallèles (par exemple, inscr. 126, l. 4; inscr. 82, l. 95-96) donnent simplement . Pour  « la face de Rê », cf. un texte d'Edfou publié par J. DE ROUGÉ, *Revue archéol.*, 1872¹, p. 67.

Ligne 10, « en ce beau jour du début de la saison *ḥt* » : il s'agit soit de la fête qui avait lieu le 1^{er} du mois de Thot et se confondait avec celle du Nouvel An (GRIFFITH, *Sist*, pl. 8, l. 315), soit de la fête *Ouag*, qui avait lieu le 18, ou dans la nuit du 17 au 18 (*ibid.*, pl. 7 et 8, l. 283, 290, 306, 307).

Pour l'expression *ḥm-tn hrw hꜣ* . . ., comparer cette phrase du tombeau de Khâemhat, LORET, *Mémoires Mission*, I, p. 130, l. 9 : .

La seconde partie de cette inscription a, du point de vue littéraire, une incontestable originalité. C'est une sorte de « nénie », dont quelques passages font songer à l'inscription funéraire d'Eshmounazar, roi des Sidoniens⁽²⁾, mais qui surtout rappelle certaines élégies de l'Anthologie grecque. Ce genre est rare dans la littérature égyptienne : on peut citer cependant l'inscription du prêtre *Pshere-n-ptah*⁽³⁾. La même horreur de la mort et de l'au delà, les mêmes regrets de la vie disparue éclatent dans les plaintes que fait entendre l'épouse de ce prêtre, transportée en pleine jeunesse dans la région de l'Amentit, — « terre de désolation », comme l'appelle Thotrehk, « terre de sommeil et de ténèbres lourdes »⁽⁴⁾, comme la définit la jeune femme. Quand la Mort est venue saisir Thotrehk, ses nombreux amis ont tenté de le défendre contre elle, mais en vain; le père et la mère de l'enfant l'ont « suppliée », mais sans résultat :

On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles...

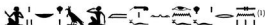
⁽¹⁾ De même, inscr. 58, l. 39, et 61, l. 18, et cf. REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX, l. 16.

⁽²⁾ C. I. S., I, 3 (traduction et commentaire de ce texte dans : R. P. LAGRANGE, *Études sur les Religions sémitiques*, p. 483).

⁽³⁾ MASPERO, *Études égyptiennes*, I, p. 185-190. — Cf. BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 918; REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX.

⁽⁴⁾  (MASPERO, *ibid.*, p. 187; BRUGSCH, *ibid.*, p. 926).

L'épouse de *Pshere-n-ptah* connaissait elle aussi les rigueurs de la mort, et c'est avec apreté qu'elle constate qu'il est inutile de l'apitoyer : car « tous les hommes supplient devant elle, sans qu'elle tourne même sa face vers eux » :



Le sentiment que fait naître dans les cœurs pareille infortune, c'est la pitié. Thothrekht demande humblement à ceux qui viendront visiter sa tombe de faire de pieux souhaits pour le « petit enfant » qui a quitté ce monde, sans avoir pu remplir tout son destin.

C. Une seule inscription est gravée sur le tableau ouest, face à l'inscription 55, le reste du tableau, contre lequel venait s'appliquer le vantail de la porte étant, comme de coutume, décoré de motifs purement ornementaux. Le texte comporte trois lignes verticales, hautes de 2 m. 12 [inscr. 57] :

‡ Dit par le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Zedthotefankh, j. v. : « En ce qui concerne (ir) tous scribes, tous savants (*rh-ih*)⁽¹⁾, tous hommes instruits dans la parole divine, qui viendront vers cette montagne, liront ces inscriptions de ce tombeau⁽²⁾ ‡ devant les gens qui (y) viendront avec eux⁽³⁾, prononceront soigneusement (*r nfr*) (mon) nom et purifieront(?) (mes) statues, — ils vieilliront⁽⁴⁾ dans leur ville, seront vénéérés ‡ de leur nome, bénis de leur dieu national; et ils recevront des offrandes (?) après (leur) mort, leur nom durera sur la terre⁽⁵⁾ dans la bouche des hommes qui seront (après eux), et leur fils sera à leur place pour l'éternité, à jamais ».

Ligne 1, *'k-ib* est souvent synonyme de l'expression *sm hr mjw* « fidèle »; mais ce n'est pas le cas : ici *'k-ib* paraît être employé avec la même signification que dans la phrase de la *Pierre de Rosette*, l. 3, , que le grec traduit par *φρονιζων υπέρ* (cf. ERMAN, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 61, note 2).

Ligne 2,  *tr* signifie « vénérer », mais je crois qu'il y a eu ici confusion avec *twr* « purifier » : l'expression rituelle *twr hntjw* est bien connue : cf. GRAFFITH, *Sitt*, pl. 4, l. 226; pl. 14, l. 68; Berlin, stèle 19400⁽⁷⁾, etc.

(1) MASPERO, *Études égyptiennes*, I, p. 190.

(2) Cf. ci-dessus, p. 43, inscr. 2 et 4.

(3) Cf. inscr. 127, l. 2.

(4) Sous-entendu : « et qui ne savent pas lire eux-mêmes ».

(5) Le français n'admettant pas un changement de nombre d'une phrase à l'autre, je conserve ici le pluriel pour traduire le suffixe *f*.

(6) Au lieu de *hr-s* que donne le texte, il faut certainement lire *hr t*. Comparer avec la phrase de l'inscription 58, l. 23 *nwt rn-k hr t* : *t m r* : *n nwtjw*.

(7) Citée par SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 75. — L'expression *twr hntjw* se rencontre dans notre inscription 82, l. 93 (*twr* y est écrit ).

CHAPITRE VII.

LA CHAPELLE. — TRAVÉE DE SISHOU.

C'est dans la chapelle que se déroulaient les cérémonies funéraires en l'honneur de Sishou, père de Petosiris, et de Zedthotefankh, son frère aîné.

Cette pièce a la forme d'un rectangle large de 6 m. 25, long de 7 m. 15. Deux rangs de pilastres et de piliers la divisent en trois parties à peu près égales : une nef centrale et deux travées ou bas côtés. La nef, vers l'extrémité de laquelle s'ouvre le puits, est limitée par le panneau central du mur sud, qui est consacré à la fois à Sishou et à Zedthotefankh. C'est vers ce panneau que convergent les inscriptions et scènes figurées qui décorent les deux travées ; il est comme le point d'aboutissement de toutes les prières, de toutes les offrandes ; il précise le sens et la destination de la chapelle, construite par Petosiris pour son père et son frère défunts. Nous l'étudierons en dernier lieu.

Toute la partie de gauche du rectangle — c'est-à-dire : la portion du mur nord se trouvant à l'est de la porte, le mur est tout entier, la portion du mur sud s'étendant à l'est du panneau central, enfin les piliers A et C — constitue ce que j'appellerai la *travée de Sishou*.

Toute la partie de droite — c'est-à-dire : la portion du mur nord se trouvant à l'ouest de la porte, le mur ouest tout entier, la portion du mur sud s'étendant à l'ouest du panneau central, enfin les piliers B et D — constitue la *travée de Zedthotefankh*.

Les murs de ces deux travées (les pilastres mis à part) comportent une décoration uniforme : 1° une frise, haute de 0 m. 45 ; 2° deux registres superposés (registre supérieur et registre moyen), couverts d'inscriptions et de figures, et mesurant chacun un peu plus

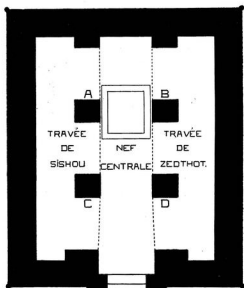


Fig. 12.

d'1 mètre; 3° un dernier registre (soubassement) orné de scènes figurées, mais sans inscriptions, haut d'environ 0 m. 65.

Je décris de suite la frise, dont on trouvera un fragment reproduit sur notre planche 52 (en haut, à gauche). Elle comporte deux motifs qui alternent : *a*) la déesse Nout, coiffée de l'hiéroglyphe  posé sur une perruque bleue, et vêtue d'une robe rouge, est agenouillée sur le signe ; elle fait face à l'âme, représentée sous l'aspect d'un oiseau à tête humaine, muni de bras, coiffé d'un cône que traverse une tige terminée par un bouton de lotus, et se tenant debout sur un coussin aux extrémités arrondies. Nout verse sur les mains de l'oiseau-âme l'eau de deux vases . Entre les deux figures est un plateau d'offrandes , et derrière l'âme sont gravés, à hauteur de sa tête, les hiéroglyphes ; — *b*) six  sont disposés trois à droite, trois à gauche d'un *didou* () encadré de deux signes  que surmonte le buste d'une déesse, Nephthys à droite, Isis à gauche; le *didou* est coiffé de la couronne *atef*, et muni de bras tenant le crochet et le fouet. Ces deux motifs se déroulent l'un à la suite de l'autre, à la partie supérieure des murs, dont ils décorent la huitième assise; le premier mesure 0 m. 55 de long, le second 0 m. 70; il y en a onze, six de celui-ci, cinq de celui-là sur la paroi est qui nous est parvenue intacte.

La travée de Sishou se divise en cinq sections :

- Section I. — Côté est du mur nord (inscr. 66 à 69).
- Section II. — Mur est (inscr. 81 et 82 — et le soubassement).
- Section III. — Côté est du mur sud (inscr. 83 à 90).
- Section IV. — Pilier A (inscr. 107 à 116).
- Section V. — Pilier C (inscr. 127 à 136).

SECTION I. — MUR NORD (CÔTÉ EST).

(Planches 24, 25 et 26.)

A. LE PILASTRE. — Il est décoré sur sa face et sur son côté est.

a) Sur la face (voir pl. 24, — 2) est gravée une inscription de neuf lignes verticales, dont les cinq dernières, qui sont pratiquement complètes, mesurent 2 m. 75 de haut; les quatre premières, par suite de la disparition d'une assise, présentent une lacune initiale de 0 m. 40, et sont réduites à 2 m. 35 [inscr. 66]. Comme on en peut juger par la photographie que reproduit la planche 24, la gravure est particulièrement soignée; mais le texte de l'inscription est fortement corrompu et fourmillé de fautes matérielles.

La première partie de l'inscription — lignes 1-5 — est un hymne à Osiris, emprunté au chapitre 128 du *Livre des Morts* (Lepsius, pl. LI-LII) :

† [. . . . ⁽¹⁾ Dit par] le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou — vie, paix, — fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v., et né de la dame Tatoukem, j. v. : « Salut à toi, Osiris Ounnefer, † [. . . . fils aîné] de Geb, dieu grand, sorti de Nout, roi, chef de *To-our*, résidant dans l'Amentit, seigneur d'Abydos ⁽²⁾, maître des âmes, grand de force, seigneur de la tombe ⁽³⁾, chef des hommes ⁽⁴⁾ dans Mendès, maître des offrandes, aux fêtes nombreuses, † [. . . .] Osiris, en tout lieu, uni à la déesse Isis et à sa sœur Nephthys. Thot dit pour lui les grandes formules de glorification ⁽⁵⁾ qui sont dans son cœur et sortent de sa bouche. Le cœur d'Horus est sain plus que (celui de) tous les dieux. Lève-toi, Horus † [. . . . Ô Osiris], je viens à toi, je suis Horus, je te protège ⁽⁶⁾, te faisant vivre (?) en ce jour (et disant) : « Offrandes qui sortent à la voix, et toutes bonnes choses pour Osiris ». Lève-toi, Osiris; (je) frappe ⁽⁷⁾ pour toi tes ennemis (les mettant ⁽⁸⁾ sous tes pieds, en tout lieu; tu triomphes devant † l'Ennéade ⁽⁹⁾ des dieux et le collègue des juges. Ô (*h*) Osiris, tu as reçu ton sceptre ⁽¹⁰⁾; ton pavois et ton escalier sont sous toi. Tu donnes des aliments aux dieux; tu apportes des offrandes (à) ⁽¹¹⁾ ceux qui sont dans le tombeau. Tu donnes ton bras (?) ⁽¹²⁾ aux dieux (que tu) as créés, Dieu grand ⁽¹³⁾. Tu existes avec eux dans leurs corps spirituels (?), (tu) t'unis à tous les dieux, tu entends (*sgm-k*) la parole de vérité en ce jour (*hrw p[n]*). »

Ligne 1, nous rencontrons ici, pour la première fois, la formule $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$, qui se substitue dans certains cas à $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ après le nom d'un défunt. Cette formule est employée dix fois, exclusivement avec les noms de Sishou et des deux Zedthotefankh : inscr. 66, l. 1; 67, l. 1; 68, l. 2; 89, l. 4; 90, l. 1, 2; 91, l. 3, 17; 92, l. 3, 17. Elle paraît être composée, à la façon de la formule $\frac{\text{☩}}{\text{—}} \frac{\text{☩}}{\text{—}}$, de deux substantifs, $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ et $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ « vie, paix ».

(1) La lacune initiale des quatre premières lignes équivaut environ à la septième partie du texte conservé.

(2) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ pour $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$.

(3) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ pour $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$: de même l. 5.

(4) Le texte porte nettement $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ (*rhjr*), et non pas $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$. Peut-être serait-il mieux de corriger et de comprendre : « chef des âmes *kém* ».

(5) Sans doute au sens de « formules magiques ». Cf. à ce sujet la remarque de BOTLAN, *Thoth*, p. 127.

(6) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$, LEPSIUS $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$. Dans notre texte, $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ prothétique peut être le résultat d'une confusion entre *nd* (protéger) et *ind* (sois salué). Il se peut aussi que ce soit un archaïsme; la construction *nd* + complément, au lieu de *nd* + *hr* + suffixe, appartient d'ailleurs aux époques anciennes, par exemple SETHE, *Pyramidentexte*, 626 $\frac{\text{☩}}{\text{—}} = \frac{\text{☩}}{\text{—}}$ « la grande Ennéade te protège ».

(7) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ pourrait être une formule impérative : « frappe pour toi »; mais le texte, certainement plus correct, du papyrus de Turin donne $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ « je frappe pour toi ».

(8) Ici, notre scribe a passé plusieurs phrases, dont l'ensemble équivaut à plus d'une colonne et demie du texte de Lepsius, confondant le *hfyw* correspondant à Lepsius, pl. LII, col. 5, avec celui de la colonne 7.

(9) Je rappelle que les cinq dernières lignes sont complètes au sommet, ou du moins sans grosse lacune initiale.

(10) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$, LEPSIUS $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$.

(11) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$ a été omis par le graveur.

(12) $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$, LEPSIUS $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$.

(13) Dans la DEUXIÈME PARTIE, au lieu de $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$, lire $\frac{\text{☩}}{\text{—}}$.

tous : l'Osiris Sishou commande⁽¹⁾ à tous les hommes, il commande (?) aux vivants⁽²⁾ qui sont dans le domaine de Rê⁽³⁾. L'Osiris † Sishou parle à cette pure (région⁽⁴⁾) qu'il a visitée⁽⁵⁾, pour qu'il puisse (y)⁽⁶⁾ demeurer avec le juge des dieux⁽⁷⁾ et des esprits puissants (?). L'Osiris Sishou commande (wḏ).⁽⁸⁾ Le grand sceptre est à lui⁽⁹⁾; il s'assied avec l'équipage de Rê.⁽¹⁰⁾ Il est lui un grand dieu qui (réside) dans les champs Ialou⁽¹¹⁾. Pur est le bras (?) de l'Osiris Sishou —⁽¹²⁾

b) Une autre inscription de deux lignes verticales, dont la seconde, qui est intacte, mesure 2 m. 75, est gravée sur le côté du pilastre : c'est la suite du texte des Pyramides que nous avons vu gravé sur la face [inscr. 67] :

† [dans les champs I]alou⁽¹³⁾, comme le bras (?) de Rê : Nout, prends ses deux bras⁽¹⁴⁾, Shou l'adore⁽¹⁵⁾. L'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou — vie, paix — se lève⁽¹⁶⁾ † tel que Nefer-toum, [.] du lotus⁽¹⁷⁾ et des plantes aquatiques (?) aux narines de Rê, sortant de l'akhit, et les dieux sont purifiés à sa vue, chaque jour⁽¹⁸⁾.

B. PANNEAU À L'EST DU PILASTRE (pl. 25 — 1 et 26). — Il comprend trois registres superposés.

⁽¹⁾ Lire wḏ-n . . . mḏw (Pyr., 273 a †  |  —). — Le syllabique wḏ a, aux lignes 8 et 9, les formes † et † que j'ai reproduites. [D'une façon générale, le tracé de ce signe et des signes analogues témoigne toujours de quelque hésitation.]

⁽²⁾ Le texte est légèrement différent dans Pyr., 273 b.

⁽³⁾ ☉ est évidemment une erreur du graveur pour ☉.

⁽⁴⁾ Notre texte est altéré : Pyr., 273 c = †  † .

⁽⁵⁾  au lieu de  du texte des Pyramides (irj a ici le sens, assez fréquent, de « visiter »).

⁽⁶⁾ †  que donne le texte de Pyr., 273 c, a été omis.

⁽⁷⁾ Pyr., 273 c †  les deux dieux.

⁽⁸⁾ Notre texte paraît être, depuis *shmw*, une corruption du passage de Pyr., 274 a † †   |  —.

⁽⁹⁾ Autre passage altéré : Pyr., 274 a †  †   |   | .

⁽¹⁰⁾ Pyr., 274 c †  |   |. Est-ce sous l'influence des mots qui précèdent (« l'équipage de Rê »), que notre scribe a écrit  (« rame ») au lieu de  ? Pour l'emploi de rdj au lieu de irj, cf. ci-dessus, note 5.

⁽¹¹⁾ Cette phrase marque la liaison entre les deux chapitres des Pyramides, Pyr., 274 c et 275 a.

⁽¹²⁾ La phrase se continue à l'inscription 67.

⁽¹³⁾ La lacune initiale correspond à deux cadrats et la restitution s'impose [           ]. C'est la suite de la phrase commencée à la fin de l'inscription 66 : « Pur est le bras de l'Osiris Sishou | dans les champs Ialou ». Les mots qui suivent immédiatement sont une corruption de *Ounas*, 414 (= Pyr., 275 c) —  |  — ☉.

⁽¹⁴⁾ Pyr., 275 c †  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  —  — —

neau sacerdotal au doigt; Sishou est en outre chaussé de sandales; il s'appuie sur un long bâton. Une inscription de seize lignes verticales les encadre [inscr. 69] : elle comprend le discours de Petosiris (l. 1-7) et la réponse de Sishou (l. 8-16) :

Discours de Petosiris :

‡ Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, n. im. Il dit : « Combien est beau ce que tu as fait pour ton maître Thot! ‡ (En récompense)⁽¹⁾. Il t'a béni⁽²⁾ dans toutes tes entreprises; Il t'a exalté (*dmwfk*) au-dessus de tous tes pairs⁽³⁾; Il t'a enrichi⁽⁴⁾ en toutes bonnes choses. — Puisse⁽⁵⁾ ta maison être occupée par tes enfants, ‡ (sans) qu'ils viennent (jamais) à manquer! Qu'Osiris-Khentamentit te récompense et qu'il te place en présence de ses esprits augustes! Puissest-tu manger le pain dans les champs ‡ lalou et être purifié⁽⁶⁾ dans les champs du Repos! Que te soit donnée, ‡ par les mains de Nout, l'eau ‡ qui coule du (*hr*) sycomore! Puissest-tu sortir et entrer ‡ à ton gré⁽⁷⁾, — vivant à jamais! »

Ligne 3, il faut évidemment rétablir la négation  devant ⁽⁷⁾ : la proposition devient alors identique à celle qui, dans l'inscription 91, l. 7, termine la phrase *rdj-k s-j r st-j — n ir-s ws*. La signification de *ws* n'est cependant pas absolument la même dans les deux cas : à l'inscription 91, *s* ne peut se rapporter qu'au mot féminin *st-j*, et c'est donc le suffixe de la 3^e personne féminine singulier : « qu'elle (ma place) ne soit pas vide ». Mais dans la présente inscription, *s* est le suffixe de la troisième personne du pluriel équivalant à *s(n)*, car c'est forcément au mot *mšw-k* qu'il se rapporte, ce qui nous oblige à traduire : « qu'ils (tes enfants) ne soient pas manquants, qu'ils ne fassent pas défaut ».

Sur ce sens de *ws* « manquant, faisant défaut », cf. GARDINER, *Admonitions*, § 2, 4, qui cite fort à propos ce passage du sarcophage d'Ounnefer (PIEHL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. XXXVIII-XXXIX)       « que les enfants de tes enfants demeurent après toi, sans jamais manquer sur la terre »⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Comme les trois propositions qui suivent mentionnent non pas les services rendus par Sishou à Thot, mais les faveurs que Sishou a reçues de son dieu, je suppose ici l'omission d'une formule comme : « en récompense, en échange (de ce que tu as fait) ». — Peut-être cependant faudrait-il comprendre : « Combien est beau ce qu'a fait pour toi ton maître Thot! », en transposant  devant , et en lisant par conséquent  *ir-t-n n-k nb-(k)*.

⁽²⁾ Sishou étant mort, il semble indispensable de traduire par le passé ce verbe et les deux suivants, qui expriment des faits relatifs à sa vie terrestre.

⁽³⁾ Cf. inscr. 81, l. 83, et 90, l. 2.

⁽⁴⁾ Pour le sens actif de *ipj*, cf. ci-dessus, p. 90, note 5.

⁽⁵⁾ Les phrases qui suivent expriment désormais des souhaits; je les traduirai donc par des optatifs.

⁽⁶⁾ Lire probablement .

⁽⁷⁾  dans cette phrase a son sens fréquent de « se trouver, être ».

⁽⁸⁾ Cf. Musée du Caire, *Catalogue général*, ARMED REY KAMAL, *Stèles ptolémaïques*, n° 22151, l. 17 : .

Lignes 4-5, il faut comprendre  (cf. inscr. 56, l. 8 : ).

On notera le duel , que nous avons d'ailleurs déjà rencontré à l'inscription 67, l. 1 : une graphie analogue  se trouve à l'inscription 148, l. 5. Pour les autres formes que peut prendre le duel du mot , voir au Vocabulaire.

Ligne 7,  «auprès de tout le monde» est une leçon peu satisfaisante. Je suis donc tenté de corriger ces mots (comme l'indique ma traduction) en  «à ton gré, à ta fantaisie».

Il ne me reste plus qu'à signaler, dans cette première partie de l'inscription 69, l'emploi répété de  comme *complément direct* d'une forme verbale personnelle : *hs-f k* «il te bénit», *dnw-f k* «il t'exalte», *spš-f k* «il t'enrichit», *hs k ws-ir* «Osiris te récompense», *rdj-f k* «il te place». Voir à ce sujet, l'inscription 61, l. 16, et mes observations, p. 104.

Réponse de Sishou :

⁸ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, et né de la dame Tatoukem, j. v. : ? «Combien sont belles tes paroles, combien choisis tes discours! Mon cœur se complait à (entendre) ce qui sort de ta bouche (*rk*). . . . toutes ces choses (*nj r iw*) (me sont advenues) par l'action (*m'*) de ? Thot. J'ai passé des années à ⁽¹⁾ administrer son temple, sans qu'on trouvât de faute dans ma gestion (*im*) : (aussi) je fus l'objet des faveurs du Roi (*nsw*), et j'acquis l'amour de (ma) ville ⁽²⁾. Je causais avec le Roi (*nsw*) ? seul à seul (?), je lui exposais mes pensées (*shrf*) véritables, ? sans dire de mensonges. Et voici ce qui m'arriva ⁽³⁾ : ⁽⁴⁾ il me récompensa d'un anneau d'⁽⁵⁾ or; (le titre de) «préposé (?) à ce pays (?)» y (*im-f*) était mentionné (?), ⁽⁶⁾ ainsi que (*km'*) (le titre de) «scribe royal, comptable de tous les biens ⁽⁷⁾ du temple de Khmounou», par ordre de mon maître Thot».

Ce paragraphe de l'inscription 69 est d'une rédaction plus négligée encore que le précédent.

Ligne 9, le passage  paraît corrompu, et je n'en devine pas le sens. Les mots qui suivent, , sont à lire *nj r iw* (toutes ces choses) ⁽⁸⁾, comme dans les inscriptions 59, l. 5, 62, l. 5, et 81, l. 88. La phrase tout entière *nj r iw m' dhwtj* est à comparer avec *nn r iw m' dhwtj* de l'inscription 58, l. 17 et l. 27. Le sens général paraît

⁽¹⁾ m au même sens que *hr* : cf. inscr. 59, l. 2, ci-dessus, p. 80.

⁽²⁾ Cf. ci-après, inscr. 81, l. 87, et commentaire.

⁽³⁾ *iw* (—) *ih* *hpr nj*. — Ou bien : « . . . sans dire de mensonges au sujet (*r ih*) de ce qui m'arrivait ».

⁽⁴⁾ Pour le démonstratif *nj*, voir ci-dessus, p. 81.

être : « Toute la prospérité, toutes les faveurs dont j'ai joui sur terre, c'est à Thot que je les dois ».

Sishou fait ensuite allusion à un honneur spécial que lui conféra le Roi : en récompense de sa fidèle gestion des biens appartenant aux temples, il le gratifia d'un anneau d'or. Cet anneau, sorte de bague chevalière au large chaton, nous le voyons porté par Sishou, et également par Petosiris, à un doigt de la main gauche⁽¹⁾. C'était en somme une décoration sacerdotale, correspondant aux décorations militaires bien connues, que le roi accordait, pour leur vaillance, à ses officiers⁽²⁾.

Il semble que cet anneau portait à l'intérieur une inscription; mais ici, le texte (l. 14) est de nouveau très obscur et probablement altéré⁽³⁾. L'inscription aurait comporté deux titres :  ...  : le second titre « scribe royal » est connu; mais comment transcrire, et que signifie le premier? Faut-il comprendre *irj t pn* « préposé à ce pays; fonctionnaire, gardien de ce pays »? Quant au mot , que je ne connais pas, il paraît être le verbe dont ce double titre est le sujet : *sg*; serait-il une erreur du graveur pour *sh*, au sens de « commémorer, mentionner »? On attendrait d'ailleurs plutôt *sphr* « inscrire », ou mieux *htj* « graver ».

Le Roi — *nsw* — dont il est question dans ce texte, c'est probablement un des derniers souverains indigènes, un des Pharaons de la XXX^e dynastie, sous le règne duquel Sishou dut exercer son sacerdoce (cf. ci-dessus, p. 12).

c) Sur le registre inférieur, ou soubassement, de cette paroi (voir pl. 26), est représenté un troupeau de bovidés longeant un canal ou plutôt un marais. Des oiseaux volent parmi les plantes aquatiques et l'on voit, sur la droite, deux canards happant des poissons. Le troupeau comprend d'abord une vache noire que tente de saillir un taureau rouge, puis une vache que tette son veau, une autre vache qui lèche son petit, enfin un taureau récalcitrant que tient en laisse un pâtre nu, portant en main un bâton.

La scène est traitée dans le style classique égyptien.

⁽¹⁾ On observera que seuls les personnages vêtus de l'*himation* portent cet anneau (tableaux accompagnant les inscriptions 58 et 61 (Petosiris), 56 (Thotrehk), 69 et 85 (Sishou et Petosiris), 65 et 106 (Zedthotefankh et Petosiris). Voir en particulier les planches 37 et 50.

⁽²⁾ De même le Roi décernait une couronne d'or aux hauts fonctionnaires (DARESSY, *Annales du Serv. des Antiquités*, XVII, p. 92), une coudée en or aux architectes (tombeau de , inédit, au Musée de Turin), etc. Sur les décorations égyptiennes, cf. SETHE, *Altägyptische Ordensauszeichnungen*, dans *Aegypt. Zeitschrift*, 48, 1911, p. 143.

⁽³⁾ On songe naturellement au passage de l'inscription d'Ahmès, l. 2-3 (SETHE, *Urkunden*, IV, 2, 2) :  ...  , mais il serait téméraire d'affirmer que notre texte, certainement altéré, avait quelque ressemblance avec cette phrase. — L'interprétation que j'en propose est d'ailleurs tout à fait hypothétique.

SECTION II. — MUR EST.

(Planches 28 à 36.)

A. REGISTRES MOYEN ET SUPÉRIEUR. — Ils sont décorés de scènes représentant les cérémonies des funérailles : d'une part, le convoi funéraire et le sacrifice, — d'autre part les opérations de l'ouverture de la bouche.

Les figures des deux registres se dirigent vers l'extrémité sud de la paroi et viennent aboutir à un tableau occupant toute la hauteur de la muraille, entre la frise et le soulèvement : on y voit, sur une estrade, à laquelle donne accès un escalier de quatorze marches, une chapelle funéraire, surmontée d'un pyramidion, qui rappelle curieusement certaines tombes thébaines des XVIII^e-XX^e dynasties, et ne ressemble en rien au monument funéraire élevé par Petosiris. La chapelle était coloriée en vert, le pyramidion en rouge, la plate-forme de l'estrade en bleu. Une bande triangulaire jaune, figurant le sable de la montagne, couvre une partie de l'édicule et de l'estrade. Une momie est adossée à la chapelle⁽¹⁾ : c'est celle du père de Petosiris, Sishou, dont les funérailles sont ici représentées. Un *sotem*, vêtu de la peau de panthère, coiffé d'une perruque bleue, et qui n'est autre que le petit-fils du défunt, Téôs, asperge la momie d'eau lustrale. (Voir les planches 28 et 32, et surtout l'aquarelle que reproduit la planche 31.)

Au pied de l'escalier est sommairement représentée la scène du sacrifice, que n'accompagne aucune légende (pl. 28 et 32). Le taureau gît à terre, la tête déjà coupée, les cuisses liées. Un boucher, vêtu d'un simple pagne, s'apprête à graver l'escalier, emportant une des pattes de devant de la victime, tandis qu'un de ses camarades est en train de sectionner la seconde patte. Cette scène, bien que sculptée au premier plan du registre moyen⁽²⁾, fait suite, en réalité, aux opérations de l'ouverture de la bouche qui se déroulent au registre supérieur, et elle doit, *a fortiori*, prendre place logiquement *après* le cortège funéraire qui est représenté derrière elle. Elle constitue, en fait, le troisième acte des funérailles ; étant donné le peu de développement que le décorateur lui a attribué, je n'y reviendrai pas dans la suite, et je passe immédiatement à la description du convoi.

Le convoi funéraire (souvent appelé en égyptien⁽³⁾ ) occupe, derrière la scène du sacrifice, la presque totalité du registre moyen.

⁽¹⁾ Comparer cette légende de la Tombe des Vignes, *Recueil de travaux*, 22, 1900, p. 85 : .

⁽²⁾ Cette position s'explique par la nécessité de mettre la scène du sacrifice à proximité immédiate du tableau qui domine les deux registres, et où l'on voit le défunt, adossé à sa chapelle, soumis d'une part, avant l'ouverture de la bouche, aux purifications (reg. supérieur), et recevant d'autre part, une fois l'usage de sa bouche recouvré, les membres de la victime dépecée (reg. moyen).

⁽³⁾ *Sinuê* B, 192; *Urkunden*, IV, 1200, 6, etc.

En tête s'avancent, les bras tombant le long du corps, trois personnages vêtus de la longue robe blanche des prêtres, et coiffés d'une perruque bleue (pl. 28 et 32). A hauteur des visages est gravée la légende [inscr. 81^a, (1)] , désignant la fonction remplie par ces personnages; en dépit de l'orthographe étrange du second mot, il faut, je pense, reconnaître en eux les *šspw-dh̄n* que l'on rencontre dans divers textes religieux⁽¹⁾ : ainsi, en finale des Litanies de Sokaris⁽²⁾, et surtout dans certaines légendes de cérémonies se déroulant sur les murs du « Festival Hall » de Bubaste⁽³⁾ et du grand temple de Dendérah⁽⁴⁾. Ce titre est rare, à ma connaissance, sur les monuments funéraires⁽⁵⁾.

Le composé *šsp-dh̄n* doit être comparé aux expressions du même type, telles que : *šsp-iwr* (*Papyrus Orbigny*, 18, 5), ou *šsp-k̄* (LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 255 i), qui équivalent respectivement à *iwr* « concevoir » et à *k̄* « combattre »; *šsp-dh̄n* a donc approximativement la même valeur que *dh̄n*⁽⁶⁾, qui signifie, semble-t-il, non pas « jouer d'un instrument de musique », mais « exécuter un chant » accompagné ou non de la percussion des mains⁽⁷⁾; et les *šspw-dh̄(n)* du Tombeau de Petosiris, que nous voyons s'avancer, sans gestes, les bras ballants, me paraissent jouer le même rôle que les aveugles qui, de nos jours, précèdent, en psalmodiant, les convois funéraires arabes⁽⁸⁾.

Ces trois « chanteurs » sont immédiatement suivis de quatre personnages, vêtus comme eux : le premier conduit un veau, le second porte un haut bouquet, le troisième a sur l'épaule un coffre, et le dernier tient en main un rouleau. Viennent ensuite quatre porteurs d'enseignes : sur les supports, que soutiennent de longues hampes, reposent le chien d'Anubis, deux fois, et une fois l'ibis de Thot et le faucon d'Horus (pl. 29 et 33).

Apparaissent enfin le char funèbre, puis un coffre à canopes surmonté d'un chien couché, et une grande boîte à répondants , ces deux derniers objets montés sur traîneau et tirés chacun par un prêtre. Le char funèbre (pl. 30 et 34) est particulièrement intéressant : il consiste en un châssis muni de hautes roues dentelées, sur lequel est placée, fixée

(1) Variantes orthographiques, dont les principales sont  et .

(2) BUDGE, *Facsimile of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, pl. VII, col. 21, l. 5.

(3) NAVILLE, *The Festival Hall*, pl. I, 6; XI, 6; XIII, 5; XVI, 10.

(4) MARIETTE, *Dendérah*, I, 75 et 77.

(5) Peut-être est-il question de ces mêmes personnages dans une légende, incomplète et mutilée, du tombeau d'Amenemhet (DAVIES-GARDINER, pl. XI, et p. 51) : .

(6) A la planche 77 de *Dendérah*, le mot  est employé seul, évidemment avec le même sens que  à la planche 75. Aux planches XIII et XVI du *Festival Hall*, l'ensemble de la scène est surmonté du mot  (chanter), ou  (chanteurs).

(7) Il est vraisemblable que le mot  de l'inscription 58, l. 16, doit se lire *dh̄(n)w* (chanteurs). Cf. ci-dessus, p. 87.

(8) Cf. *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 215-217.

à un brancard, une barque qui elle-même supporte le naos funéraire. Ce corbillard, très différent des catafalques montés sur traîneau⁽¹⁾, est d'un type, sinon absolument inédit, du moins tout à fait rare⁽²⁾. La barque est en tiges de papyrus, liées à chaque extrémité de façon à former un bouquet à la proue et à la poupe. Au centre s'élève le naos, dont les côtés sont ouverts, et où l'on voit la momie qui y repose, simplement peinte, non sculptée; une frise d'uraeus en couronne le sommet; à droite et à gauche du naos se tiennent Isis et Nephthys, debout, les bras tendus, protégeant le mort. Ce ne sont pas des bœufs qui traînent le char, mais trois prêtres, vêtus d'un pagne à bretelles et coiffés d'une perruque bleue. A leur côté, près du corbillard, est le *sotem*, l'encensoir en main, marchant à reculons, le visage tourné vers le naos funéraire. Le mot  est gravé au-dessus de lui; de même, au-dessus de chacun des trois prêtres, est gravé le titre , ainsi qu'une courte légende disposée verticalement [inscr. 81^a, (2), (3), (4)]. Le premier de ces textes  paraît devoir se traduire : « Formule : ah! sois en deuil, sois en deuil⁽³⁾, ô roi⁽⁴⁾! ». — Quant aux deux suivants, je ne sais ce qu'ils signifient⁽⁵⁾ (pl. 29-30 et 33-34).

A l'extrémité gauche du tableau, Petosiris, coiffé de la perruque courte et vêtu de la longue robe sacerdotale, semble présider à la procession qui se déroule devant lui⁽⁶⁾.

Passons maintenant au registre supérieur, où est représentée la cérémonie de l'ouverture de la bouche, que commente une longue inscription de cent quatorze lignes verticales [inscr. 82] (pl. 28-30 (pour le texte) et 32-34).

Elle peut se diviser en cinq parties :

- 1° Purification du mort par l'encens, l'eau le natron (l. 1-28);
- 2° Ouverture de la bouche et des yeux (l. 29-37);

⁽¹⁾ Tels, par exemple, que ceux d'Ioula, Thouiou, Khonsou, Sennedjem, au Musée du Caire : le traîneau de Sennedjem était muni de petites roues qui s'y adaptaient directement, sans l'intermédiaire d'un châssis (cf. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 393, n° 3797).

⁽²⁾ Le char funèbre d'un Apis, représenté sur une plaquette de calcaire du Musée du Caire, n'est pas sans analogie avec le corbillard de Sishou (MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 35). — Cf. aussi SCHRIJVER, *Von ägyptischer Kunst*, II, pl. 44, 2 et I, p. 146.

⁽³⁾ Sur ce sens de *h**h*, cf. GARDINER, *Recueil de travaux*, 33, 1911, p. 78, et 36, 1914, p. 20, à propos de *Sirube* B, 142.

⁽⁴⁾ Le mot *ij* « roi » est parfois employé familièrement et avec une pointe d'humour, dans certaines légendes de tombeaux : cf. ERMAN, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern*, p. 42, 43, 61.

⁽⁵⁾ A noter que la troisième formule devait se répéter seize fois  . De même, les *sepw-djeh* devaient répéter seize fois les litanies de Sokaris (BUDGE, *Facsimile of Egyptian hieratic papyri*, pl. VII, col. 21, l. 5).

⁽⁶⁾ L'inscription 81, qui surmonte le registre moyen, n'a aucun rapport avec la cérémonie des funérailles (voir ci-après).

3° Apport du *ka*, du cœur, de l'âme et de la momie du défunt (l. 38-61);

4° Discours de Petosiris (l. 62-77);

5° Discours des filles du défunt (l. 78-97), puis de ses serviteurs et servantes (l. 98-114).

1° Nous avons vu ci-dessus (p. 128) le petit-fils du défunt, Téôs, debout sur l'estrade, aspergeant la momie. Derrière lui s'avancent quatre prêtres vêtus de la longue robe blanche et coiffés de la perruque bleue : le premier porte une cassolette , et le second un vase rempli de grains de natron, dont le *sotem* va faire usage au cours des purifications. L'ordre de celles-ci semblerait donc être : eau, encens, natron. Mais le texte n'est pas d'accord avec l'image; il fait précéder de l'encensement les purifications par l'eau et le natron. Le texte suppose en outre que les prêtres ont déjà remis au *sotem* les objets qu'ils tiennent en mains.

† Le *sotem* faisant l'encensement † à l'Osiris Grand des Cinq, † maître des sièges, Sishou, † j. v., et disant : « Pur, † pur est l'Osiris † Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, † j. v., — par quatre fois ».

‡ Le fils aîné de † son fils puîné dans † ses fonctions de *sotem*, le Grand des Cinq, maître des sièges, † scribe de la trésorerie, (phylarque) de la première classe sacerdotale du temple de (. . .) et du † temple de (. . .)⁽¹⁾, Téôs, tournant autour (*h*) † de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, † avec quatre vases d'eau, et disant : « Pur, † pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, — par (quatre) fois. Ta purification † est la purification d'Horus et réciproquement, ta purification est la purification de Thot et réciproquement, † ta purification est la purification de Geb⁽²⁾ et réciproquement, ta purification est la purification de Sepa † et réciproquement. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, Sishou, — † par quatre fois. Prends pour toi ta tête, réunis pour toi tes os † par-devant Geb. Ô Thot, reconstitue-le⁽³⁾ : est au complet † ce qui lui appartient. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, † maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt, Sishou, — par quatre fois. »

† Le *sotem* tournant autour de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, † par quatre fois, avec cinq grains du Midi, (provenant) de Nekheb, qu'il porte à la bouche, qu'il porte aux yeux, † qu'il porte à une main par deux fois⁽⁴⁾, et disant : « Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, † maître des sièges, Sishou. Le parfum⁽⁵⁾, le parfum ouvre ta bouche. † C'est la salive d'Horus, le parfum. C'est la salive de (. . .)⁽⁶⁾, † le parfum. C'est ce qui affermit le cœur des deux seigneurs, le parfum. »

(1) Texte corrompu. Il s'agit très probablement des temples d'Hirourt et de Neferoust.

(2) Geb, au lieu de Seth que donnent les textes correspondants (SCHIAPELLI, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 30, versions A et B). La substitution de Geb à Seth est un fait intéressant : « On sait la répulsion que Seth inspira aux derniers Égyptiens, le soin avec lequel ils martelèrent son nom sur les monuments, vers l'époque persane et les premiers temps de la domination grecque : on le supprima souvent de l'Ennéade pour ne pas faire à Osiris l'affront d'y laisser son meurtrier » (MASPERO, *Études de Mythol. et d'Archéol. égypt.*, II, p. 385). — A l'inscription 80, l. 18 et 96 (voir ci-après), le nom de Seth est remplacé par l'épithète « le Mauvais ».

(3) *h* s(*h*).

(4) C'est-à-dire : qu'il porte à chaque main alternativement.

(5) —  pour   .

(6) Le nom du dieu a été omis, et à dessein, semble-t-il; les textes correspondants (*Libro dei Funerali*, I,

Noms et titres mis à part, le début de notre inscription est non pas une reproduction, mais plutôt une sorte d'abrégé des formules courantes du rituel funéraire, telles que M. Schiaparelli les a rassemblées dans son *Libro dei Funerali*⁽¹⁾. On remarquera, en particulier, qu'il n'y a pas trace ici des formules de la purification avec les quatre vases rouges, et que les deux opérations de la purification avec les grains du Sud, puis avec les grains du Nord ont été confondues. La troisième purification avec des grains d'encens, un nouvel encensement, l'adoration de la statue et le sacrifice du bœuf ont été complètement omises dans notre inscription⁽²⁾.

2° Les deux derniers des quatre prêtres qui s'avancent derrière Téos portent, l'un une cuisse de bœuf, l'autre une herminette et l'instrument appelé *wrt-hkꜣw*. C'est avec cette cuisse⁽³⁾ et ces deux outils de fer que le *sotem* va ouvrir la bouche et les yeux du défunt.

¶ Le *sotem* prenant la cuisse tout d'abord⁽⁴⁾, et ouvrant la bouche et les yeux⁵⁰ de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, par⁽⁵⁾ quatre fois, 31 en disant : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, 21 je suis venu pour t'embrasser. Je suis Horus; je t'ai pressé 33 ta bouche; je suis ton fils⁽⁶⁾ que tu aimes. »

31 Le *sotem* prenant l'herminette en 35 second lieu, et l'*wrt(h)-hkꜣ(w)* en troisième lieu, et ouvrant 36 [la bouche et les yeux] de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré 27 maître d'Hirourt, Sishou, j. v., par quatre fois.

Tout ceci n'est qu'un résumé très bref des opérations de l'ouverture de la bouche, qui forment deux longues sections du rituel funéraire (*Libro dei Funerali*, p. 103-108 et p. 111-118).

3° A la suite du *sotem* et de ses quatre assistants, s'avancent quatre autres personnages, vêtus du jupon court se terminant par une queue; ce sont encore des prêtres, mais qui jouent ici les rôles d'Amsit, de Hapi, de Douamoutef et de Kebhsenouf; le premier est coiffé du *klaft* et son menton s'orne d'une barbe; les trois autres portent des masques d'animaux, cynocéphale, chien et faucon. Leurs bras sont chargés respectivement d'un , d'un cœur, d'un oiseau-âme et d'une momie, qu'ils apportent au défunt.

p. 38, versions A et B) donnent en effet ici le nom de Seth, qui a été supprimé dans notre texte pour la raison indiquée ci-dessus, p. 131, note 2, sans qu'on prit soin de le remplacer par celui de Geb ou de quelque autre dieu.

⁽¹⁾ *Libro dei Funerali*, I, p. 28, version A — *Petosiris*, 1-2, 4-5, 7; p. 30, versions A et B — *Petosiris*, 12-21; p. 37, version A — *Petosiris*, 23-24; p. 40, version A — *Petosiris*, 24-25; p. 38, version A — *Petosiris*, 25-28.

⁽²⁾ *Libro dei Funerali*, p. 42-45; p. 48-49; p. 54-81; p. 82-98.

⁽³⁾ Cf. MASPERO, *Études de Mythol. et d'Archéol. égypt.*, I, p. 305.

⁽⁴⁾ *m sp tꜣj* « tout d'abord, premièrement », s'oppose à *m sp ân-nw* et *m sp hnt-nw*, qui suivent.

⁽⁵⁾  pour ; de même, l. 37.

⁽⁶⁾ L'une des rédactions du rituel (*Libro dei Funerali*, version A, p. 99) donne ici la variante  « je suis Seth », que notre inscription a, bien entendu, évitée.

³⁸ Paroles dites par Amsit : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou, ³⁹ j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Zedthotefankh, ⁴⁰ j. v., et né de la dame Tatoukem, j. v., — ⁴¹ je t'apporte ton *ka* ⁽¹⁾, afin qu'il ne soit pas séparé ⁴² de toi éternellement; puisses-tu reposer avec ton *ka*, ⁴³ et qu'il se complaise ⁽²⁾ avec toi pour l'éternité! »

⁴⁴ Paroles dites par Hapi : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, ⁴⁵ Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète ⁴⁶ Zedthotefankh, j. v., et né de la dame ⁴⁷ Tatoukem, j. v., — je t'apporte ⁴⁸ ton cœur dans ton corps ⁽³⁾, afin qu'il ne s'éloigne pas de toi en ⁴⁹ aucun lieu, pour l'éternité; puisses-tu reposer avec ton cœur éternellement! »

⁵⁰ Paroles dites par Douamptef : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, ⁵¹ Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, ⁵² Zedthotefankh, j. v., et né de la dame ⁵³ T[ā]toukem, j. v., — je t'apporte ⁵⁴ ton âme devant toi, pour qu'elle se promène ⁵⁵ dans la place de ton ⁽⁴⁾ cœur; puisses-tu reposer avec elle pour l'éternité! »

⁵⁶ Paroles dites par Kebhsenouf : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt (et de celui de) Neferoust, ⁵⁷ Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète ⁵⁸ Zedthotefankh, j. v., et né de la dame ⁵⁹ Tatoukem, j. v., — je t'apporte ⁶⁰ ta momie devant toi, afin qu'elle voie Rê, ⁶¹ toujours; puisse-t-elle se complaire avec toi pour l'éternité! »

4° Derrière le *sotem* et les huit prêtres, apparaît enfin Petosiris; il tient en mains un vase à libations et un encensoir; des tables chargées de provisions et de vases sont dressées devant lui. Il est en train d'offrir un sacrifice en l'honneur de son père défunt, en même temps qu'il préside à l'ensemble de la cérémonie.

⁶² Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens ⁽⁵⁾, le Grand des Cinq, ⁶³ maître des sièges, grand prêtre, voyant le dieu dans son naos, prophète de l'Ogdoade ⁽⁶⁾, ⁶⁴ supérieur des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe ⁶⁵ et de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, n. ⁶⁶ im., né de la dame Nofritrenpet, j. v., en train de faire des offrandes à ⁶⁷ Osiris, à Rê, à Thot, à Maât, en pain, boisson, bœufs, oies ⁶⁸ et en toutes bonnes choses,

⁽¹⁾ Cf. *Livre des Morts*, chap. 128 (LASSIUS, pl. LII) : .

⁽²⁾ cf. l. 61 : dans ces deux passages, comprendre *imj-f*, orthographe de basse époque pour *im-f*. Le verbe *im* : « se complaire » est attesté dès l'époque la plus ancienne : SETHE, *Pyramidentexte*, 1802, 1803, etc.

⁽³⁾ Cf. *Pyramidentexte*, 835 c : . On retrouve cette formule dans le Rituel journalier : MONET, *Le Rituel du culte divin en Égypte*, p. 63 et aussi, plus ou moins abrégée, dans certains tombeaux et sur certains cercueils de toutes époques.

⁽⁴⁾ Il faut sans doute, dans la phrase *m et ib-f*, corriger *ib-f* en *ib-k*.

⁽⁵⁾ *nb n imj-f nb* : par la mort de son frère aîné, Petosiris était devenu l'héritier des biens paternels et le représentant de la famille : c'est à ce titre qu'il assure le culte funéraire de tous les siens. — Cf. inscr. 69, l. 1, et 81, l. 1.

⁽⁶⁾ Noter l'orthographe , et cf. Index des noms de divinités, au Vocabulaire, p. 12.

et disant : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, ⁶⁴ prophète Sishou, j. v. ! Ta bouche est ouverte par Ptah, ⁷¹ ta bouche est ouverte par Sokaris, avec ce sien ciseau ⁽¹⁾ ⁷¹ de fer, avec lequel il ouvre la bouche des dieux, ⁷¹ (afin que) tu parles devant les dieux de Pè et que ton appel soit entendu dans ⁷³ Depé. Ah ! ce dieu auguste, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges Sishou, j. v., j'ouvre ta bouche, car je suis Ptah; j'ouvre ⁷⁴ ta bouche, car je suis Hennou (Sokaris); je te donne tes deux bras ⁽²⁾ [.] ⁽³⁾ ouvrant (?) ta bouche avec l'eau ⁷⁵ du renouvellement que je t'ai apportée (?), c'est Geb qui t'ouvre ta bouche ⁽⁴⁾. Ton cœur est à toi dans la maison des cœurs (*ibw*); ton cœur est à toi dans ⁷⁶ la maison des cœurs (*h'ijw*) ⁽⁵⁾; tu te mêles aux dieux du ciel, tu es exalté plus qu'aucun d'entre eux (*r w' im-an*); ton corps est le corps ⁷⁷ de Toum pour l'éternité. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rè maître d'Hirourt, Sishou, — par quatre fois. »

5° Les prêtres, dont nous avons observé les gestes aux précédents paragraphes, sont suivis d'un cortège comprenant onze personnes. En tête s'avance le « chef-lecteur » (*hrj-hb hrj-tp*), vêtu de la longue robe blanche, un rouleau de papyrus en main.

⁷⁸ Le chef-lecteur en train de lire (*hr njš*) ⁽⁶⁾ dans les livres ⁷⁹ et de faire (*hr irt*) les cérémonies pour l'ouverture de la bouche par-devant ce dieu.

L'officiant est suivi d'abord des quatre filles de Sishou; elles sont coiffées d'une perruque courte et vêtues d'une longue robe collante, soit rouge, soit verte, soutenue par des bretelles. Chacune d'elles est précédée de son nom [inscr. 82^a, (1-4)], à savoir :

1. Sa fille aînée Nesnehtmâtouai.
2. Sa fille puînée Tehen.
3. Sa fille cadette Sitourit.
4. Sa fille cadette Stairithen.

Puis viennent trois hommes portant la même perruque que les femmes et un jupon court [inscr. 82^a, (5)] :

Ses serviteurs mâles, nombreux (au point qu'on n'en sait pas le nombre.

⁽¹⁾  pour . Sur ce mot, cf. BRUGSCH, *Aegypt. Zeitschrift*, 14, 1876, p. 146. — Comparer ce passage (l. 69-73) avec *Libro dei Funerali*, I, p. 104, version A, et surtout avec le texte de Rekhmaré (VIREY, *Mémoires Mission*, V, pl. XXXVI, reg. supér., col. 5).

⁽²⁾ Cf. *Livre des Morts*, chap. 26 (LEPSIUS, pl. XV, 2-3).

⁽³⁾ Je ne sais comment combler la lacune (d'environ cinq ou six groupes) de la ligne 74 : d'où l'incertitude de la traduction des lignes 74-75.

⁽⁴⁾ Cf. DÉMICHÈL, *Der Grabpalast des Patuamenap*, 2^e partie, pl. II :   .

⁽⁵⁾ Texte emprunté au *Livre des Morts*, chap. 26 (LEPSIUS, pl. XV, 2) : cf. Rekhmaré (VIREY, p. 106).

⁽⁶⁾ *njš* = appeler à haute voix : le *hrj-hb hrj-tp* énumère, les unes après les autres, les formules qui produiront effectivement l'ouverture de la bouche.

Et enfin, un groupe de trois femmes, vêtues exactement comme les filles de Sishou [inscr. 82^a, (6)] :

Ses servantes⁽¹⁾, nombreuses (au point qu'on n'en sait pas le nombre.

Les filles du défunt d'une part, ses serviteurs et ses servantes d'autre part lui adressent les discours que voici (suite de l'inscription 82) :

⁸⁰ Ses filles (*ḥmꜣ-ḥmꜣt*). Elles disent ⁸¹ ensemble : « Ô notre père, notre père, (tourne) ton visage vers nous : vois ⁸² cette belle cérémonie (*bt nfr*). Ton fils est devant toi, en train de faire un sacrifice ⁸³ pour toi; tandis que son fils ⁸⁴ fait tes purifications. Que ta maison soit occupée ⁸⁵ [par] tes enfants, sans interruption, éternellement! ⁸⁶ Que la nécropole d'Ount te reçoive en paix! ⁸⁷ Puisses-tu être en joie auprès des esprits de Khmounou! Que te soit donné ⁸⁸ le pain ⁽²⁾ des dieux et qu'on te fasse des offrandes funéraires aux fêtes ⁸⁹ du ciel! Puisses-tu être l'objet des faveurs du maître de Khmounou! ⁹⁰ Que ton nom soit appelé par le grand prêtre ⁹¹ quand sont récitées les litanies dans le temple des esprits ⁹² supérieurs! Que ton âme sorte avec les âmes parfaites à ⁹³ toutes les fêtes de la ville, quand Osiris pénètre dans la nécropole ⁹⁴ de Khmounou! Que tes statues soient purifiées ⁽³⁾ ⁹⁵ dans toutes les fêtes de Thot, quand il (Thot) apparaît ⁹⁶ dans (ces fêtes)! Puisses-tu voir Thot à la fête de Thot, puisses-tu voir ⁹⁷ Rê à la fête du Nouvel-An, quand il aborde (*ḥḥf-t*) en paix à ⁹⁸ Hesrit, et qu'il parcourt l'Île de la Flamme, cet endroit où il est né, — (toi) vivant à jamais! »

⁹⁹ Ses serviteurs, hommes et femmes. Ils disent ensemble ¹⁰⁰ : « Ô notre maître, notre maître, viens, vois ta maison, réjouis-toi ¹⁰¹ de ce qui s'y passe : ton fils est en ta place; ¹⁰² il fait partie des notables ⁽⁴⁾ de sa ville, et (*ḥw*) l'on agit ¹⁰³ selon ses ordres; il voit le dieu dans son naos ¹⁰⁴ auguste, comme élu de ses concitoyens; il a passé ¹⁰⁵ sept ans comme *ḥmꜣwꜣw* de Thot, maître de Khmounou, ¹⁰⁶ sans qu'on trouvât de faute (*ḥb*) en lui. Ta maison est pourvue de ¹⁰⁷ toutes bonnes choses, à la ressemblance de la maison des princes ⁽⁵⁾. ¹⁰⁸ Tes enfants sont nombreux dans ta demeure. Le(s) fils ¹⁰⁹ succède(nt) au(x) fils comme personnages principaux de leur cité. ¹¹⁰ Tes serviteurs, nombreux (au point qu'on n'en sait pas le nombre, ¹¹¹ font leur besogne, chacun d'eux ¹¹² selon sa fonction, ta maison étant pourvue (du produit) ¹¹³ de notre ⁽⁷⁾ travail, pour l'éternité. Ton tombeau, qui a été spécialement construit (pour toi), ¹¹⁴ est plus élevé que le tombeau de (tes) ancêtres et que le monument funéraire de tous les notables; il est inscrit spécialement à ton nom ¹¹⁵ en toute espèce d'inscriptions hiéroglyphiques, comme faisaient (tes) ancêtres à la suite des dieux. C'est ton maître Thot qui a fait cela (pour toi) en récompense de ce que tu as fait (pour lui) dans son temple. »

⁽¹⁾ *ḥmꜣ-ḥmꜣt* (de même que les serviteurs sont appelés *ḥmꜣwꜣw*) : sur les mots féminins dans la composition desquels entre le mot *ḥmꜣ*, cf. ci-dessus, p. 80, inscr. 59, l. 4.

⁽²⁾ *Téds*, qui fait fonction de *sotem* et asperge d'eau lustrale la momie de Sishou.

⁽³⁾ *ḥw* : ce pain était la nourriture d'Osiris et du mort glorifié.

⁽⁴⁾ Lire *tmꜣ*, et cf. ci-dessus, p. 117, inscr. 57, l. 2.

⁽⁵⁾ Les *ḥmꜣwꜣw* sont les notables, les *mecheikh*, soit d'une province (GARDINER, *Additions*, § 13, 14), soit d'une ville (SEYDIE, *Urkunden*, II, 17, 6; 18, 2).

⁽⁶⁾ Ou bien : « Ta maison, pourvue de toutes bonnes choses, (est) à la ressemblance... ». *ḥmꜣ* (*pr-tj*) est en tout cas un pseudo-participe (de même, l. 111).

⁽⁷⁾ Peut-être conviendrait-il de corriger le pronom de la 1^{re} personne *ḥmꜣ* en celui de la 3^e *ḥmꜣt*. Le sens resterait le même, puisque ce sont les serviteurs qui parlent de leur propre travail.

La longue inscription, qui surmonte le registre moyen [inscr. 81], n'est pas, comme la précédente, en rapport étroit avec les scènes funéraires représentées sur le mur est. C'est un texte relatif à l'activité et aux travaux de Petosiris : à la vérité, il aurait été plus à sa place dans le pronaos; mais, si Petosiris lui-même le fit graver dans la chapelle consacrée à Sishou et à Zedthotefankh, c'est qu'il voulait sans doute que sa mémoire demeurât éternellement associée à celle de son père et de son frère aîné. Aussi bien, les inscriptions 59, 62, et surtout 61, que nous avons lues précédemment sur la paroi sud du pronaos, reproduisent-elles les passages essentiels de l'inscription 81, d'ordinaire en les abrégant, quelquefois cependant en les développant, et il y a intérêt à rapprocher, comme je l'ai fait dans la Deuxième Partie de cet ouvrage, les différentes versions de ce texte capital.

Je diviserai la traduction de l'inscription 81, qui ne comprend pas moins de quatre-vingt-douze lignes verticales, en onze paragraphes (voir pl. 28-30).

I. — Introduction et Titres.

† Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens, le Grand des Cinq, maître des sièges, † grand prêtre, voyant le Dieu dans son naos, portant son maître⁽¹⁾, † suivant son maître, pénétrant dans l'adyton, exerçant ses fonctions (sacerdotales) en compagnie † des grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de † Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du⁽²⁾ † temple de Khmounou, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, † phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, prophète d'Amon-Ré, † des dieux et des temples (de la ville (?))⁽³⁾, Petosiris, n. im., surnommé † (An)khefkhonsou, né de la dame Nofritrenpet, j. v. — Il dit :

II. — Considérations morales.

¹⁰ † « Ô tous prophètes, tous prêtres, tous officiants, qui entrent † dans cette nécropole et voient ce tombeau, béni soit celui qui (me) fait des offrandes (ir-f), † bénis soient ceux qui (me) font des offrandes (ir-m), car je suis un (homme) honoré (? imi-hw) de son père, favorisé de † sa mère, ami de ses frères. J'ai construit ce tombeau † dans cette nécropole, à côté des esprits supérieurs qui (se trouvent) là, † afin que soit prononcé le nom de mon père et (celui) de mon frère aîné : c'est (en effet) faire vivre un homme † que de prononcer son nom. L'Amentit est la demeure de qui est sans † péché (dmj nty hwy wsf) : heureux l'homme qui y arrive! Personne n'y parvient, † sinon celui dont le cœur est exact⁽⁴⁾ à pratiquer l'équité. Là, pas de distinction entre le pauvre † et le riche, sinon (en faveur de qui) est trouvé sans † péché, quand la balance et le poids⁽⁵⁾ sont devant le Seigneur de l'éternité; (là), personne qui soit exempt (d'entendre) † prononcer son verdict, quand Thot-Cynocéphale, (assis) sur (son) trône⁽⁶⁾, † (se dispose) à juger (hsb) tout homme d'après ce qu'il a fait sur la terre.

(1) f; nb-f, c'est-à-dire portant la statue de Thot, ou la barque du dieu, dans les processions.

(2) Les textes similaires ont ici — au lieu de  : cf. inscr. 62, l. 1, 106, l. 9, 147, l. 2, et 148, l. 1.

(3) n; snt : l'inscription 59, l. 1, donne  n; snt nwt.

(4)  pour .

(5)  pour  = balance à main — ; —  lire hwt = poids — . Cf. *Stèle de Piankhi*, l. 132.

(6) Le suffixe — a été oublié par le graveur après le mot .

Lignes 26-28, les deux propositions *ir-n-j rnpwt...* et *iw sw hkt* ne doivent pas être séparées dans la traduction : Petosiris explique dans quelles circonstances il a géré — sans défaillance — les biens du temple de Thot, en sa qualité de *λεσώνης*. La liaison entre les deux membres de phrase est faite par , qui ne peut être ici que la conjonction enclitique  *swt*, dont *t* final est tombé⁽¹⁾ : comme l'a expliqué Gardiner, cette particule correspond, en syntaxe grecque, à la conjonction de coordination *δέ* employée dans la seconde partie d'une phrase, dont la première partie contient *μέν*⁽²⁾.

Ligne 28, pour la traduction de *m ndtj hr kmt*, voir ci-dessus, p. 10, note 4.

Ligne 29, *dr w: (swt_{sw}) h: r hpr* : pour le sens de l'expression *wj r*, qui indique le développement logique d'une situation ou d'un fait désastreux ou mauvais, cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 53; même expression ci-dessus, p. 82, inscr. 62, l. 4.

Ligne 30, *rsj m ns(nj)* — *mh(t) m swt*, deux propositions circonstanciellées où sont mentionnées les deux parties constituantes de l'Égypte (*bkt* pour *bkt*). Le mot *ns(nj)* signifie « troubles, agitation, calamité » : comparer l'emploi de ce mot dans deux passages de la *Statue du Naophore*, l. 24 et l. 31-32 (BAGSCH, *Thesaurus*, IV, 640).

Lignes 31-33, ma traduction ne donne que le sens général de ce passage difficile.

IV. — Petosiris devient *λεσώνης*. — Il remet en état le temple de Thot.

Quand j'exerçai les fonctions de *λεσώνης* de Thot  maître de Khmounou, je fis que le temple de Thot fût conformément à  son état d'autrefois (*mj šhr-s hnt*) ; je fis que toutes choses y fussent rétablies⁽³⁾, ³⁶ je que tout prêtre (retournât) à sa fonction⁽⁴⁾. J'accrus l'importance de ses prêtres, ³⁷ je magnifiai les horaires⁽⁵⁾ de son temple, j'exaltai ³⁸ tous ses serviteurs, je donnai une consigne⁽⁶⁾ à ses desservants. ³⁹ Loin de soustraire de son temple les offrandes, je remplis ⁴⁰ ses greniers d'orge et de froment et son trésor de ⁴¹ toutes bonnes choses. J'accrus ce qui s'y trouvait ⁴² auparavant⁽⁷⁾, au point que tout homme de la ville (fut) à m'adresser ses félicitations (*hr dwš-ntr wj*). Je donnai de l'argent, ⁴³ de l'or, toute sorte de pierres précieuses véritables ; je fis plaisir (*šwfr-jt*) aux prêtres ; ⁴⁴ (j')exécutai aussi toute espèce de travaux dans le sanctuaire (*ht-nb*), et mon cœur se complaisait ⁴⁵ en eux⁽⁸⁾. Je rendis sa splendeur à ce que j'avais trouvé manquant (*wš*) en sa place, et je remis en état ⁴⁶ ce qui était en souffrance (*hr šh*) auparavant (*r dr*)⁽⁹⁾ et ne se trouvait plus en sa place⁽¹⁰⁾.

(1) Dans l'inscription 82, l. 101,  est la conjonction non enclitique.

(2) GARDINER, *Recueil de travaux*, 32, 1910, p. 26, note 1.

(3) Littéralement : « que toutes choses redevinssent en lui » (*m hnt-s*).

(4) *ndtj hpr... wš nb r drt-f* « je fis que tout prêtre redevinât en son temps », c'est-à-dire qu'il pût remplir régulièrement les fonctions fixées par le calendrier liturgique.

(5)  pour .

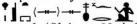
(6) Cf. SETHE, *Urkunden*, IV, 28, 10  —  : « chaque homme connaît sa consigne ».

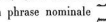
(7) « Je donnai augmentation sur ce qui était là auparavant. » — Noter la rédaction différente du passage parallèle de l'inscription 62, et comparer Roué, *Inscr. hiérog.*, pl. CLXXVIII, l. 5 (inscription d'Aménophis II, à Karnak) :  —  ?  ,.

(8) Ou bien « en cela » (*hr-s*).

(9) *št*.⁴⁷ s.

Ligne 43, pour l'expression *snfr-ib*, cf. SETHE, *Urkunden*, I, 52, 15; 82, 7.

Ligne 45, lire  : le suffixe *s* du premier mot est tombé devant *s* initial du second. (Cf. inscr. 60, l. 33, ci-dessus, p. 100, note 5.) De même, dans l'expression si fréquente  *imih(w) hr*, l'un des deux *h* a disparu. On voit tomber, dans des cas analogues, *m*, *n*, *r*, *k* : cf. ERMAN, *Aegypt. Zeitschrift*, 56, 1920, p. 61.

Ligne 46,  dans la phrase nominale  est une graphie du pronom absolu féminin, jouant ici le rôle du neutre (de même que le suffixe *s* de *st-s*). Cette forme du pronom absolu féminin ( = *st*) n'est pas rare à la basse époque (JUNKER, *Grammatik*, p. 41).

Comparer avec ce paragraphe le texte de l'inscription 62, l. 3 (ci-dessus, p. 82).

Au paragraphe IX, il sera question de travaux entrepris au mur du « temple de Khmounou », qui doit être ce même temple de Thot.

V. — *Petosiris construit le temple de Rê.*

⁴⁷ Je tendis le cordeau, je déroulai la ligne pour jeter les fondations du ⁴⁸ temple de Rê dans le parc (st sic ⁴⁹), [62 car il n'était plus qu'une ruine depuis fort longtemps]; je le (su sic!) construisis ⁵⁰ en belle pierre blanche de calcaire, complété (⁵¹rk) par toute sorte de travail : ses portes ⁵² sont en sapin (⁵³st) plaqué de cuivre d'Asie; ⁵⁴ je fis qu'y séjournerait Rê, le nourrisson qui réside dans l'île de la Flamme.

Ligne 47, on notera que la formule initiale « je tendis le cordeau. . . . » appartient au rituel de la fondation des temples par les rois (MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 130 et suiv.). Nous avons vu déjà que Petosiris s'était fait représenter, sur la façade du tombeau, célébrant les rites et cérémonies qui, partout ailleurs et à toutes les époques, sont le privilège exclusif des rois, et qu'il n'hésitait pas à faire suivre son nom de l'épithète royale « vie, santé, force ».

Ce paragraphe se retrouve aux inscriptions 61 et 62 (ci-dessus, p. 102 et 82).

VI. — *Petosiris réédifie le pavillon des déesses.*

Je construisis ⁵⁵ le sanctuaire des déesses (*ntw-hmw*) à l'intérieur du temple de ⁵⁶ Khmounou, ayant trouvé (*dr gm-j*) leur sanctuaire en état de vétusté, de sorte qu'elles séjournent (maintenant) ⁵⁷ dans le temple de Thot maître de Khmounou : c'est le « pavillon ⁵⁸ des déesses », comme on l'appelle [61 conformément au livre sacré] : ⁵⁹ la façade en est tournée vers l'orient, [61 par-devant le sanctuaire de la vache Ahi].

Il semble qu'il s'agisse d'un pavillon, ou kiosque, élevé dans le péribole du temple de Thot, et où étaient vénérées conjointement plusieurs déesses.

Même texte, plutôt plus développé, aux inscriptions 59 et 61 (ci-dessus, p. 80 et 102).

⁽¹⁾ C'est-à-dire : « lui, qui fut complété » ou « complété qu'il fut » (de même, ci-après, l. 59, et ci-dessus, inscr. 61, l. 18, 25, 32, inscr. 62, l. 4). Le pseudo-participe *rk* joue le rôle d'attribut, se rapportant au pronom (tenant lieu du mot « temple ») qui est complément d'objet du verbe *hmw*. Sur cet emploi du pseudo-participe comme attribut, cf. SETHE, *Verbum*, II, § 7, b, et surtout JUNKER, *Grammatik*, § 145.

VII. — *Petosiris construit les sanctuaires de Nēhmetdōuai et d'Hathor.*

Je construis également (*nyjt*) le sanctuaire de ⁵⁷ Nēhmetdōuai, à la façon (*? m irt*) (de celui) d'Ounout, le sanctuaire d'Hathor, dame du sycamore ⁵⁸ du sud, et également (celui de) Nēhmetdōuai, mère royale (?). Je les construis ⁵⁹ en belle pierre blanche de calcaire, complétés par toute sorte de travail; [61 les portes sont en bon sapin du Liban]. ⁶⁰ Je fis que ces déesses y séjournassent.

La traduction des lignes 56-58 est tout à fait incertaine.

Ligne 57, sur la déesse Nēhmetdōuai, voir ci-dessus, p. 4, note 4.

 Ounout, serait, d'après LANZONE, *Dizionario*, I, p. 164, une forme de Sekhmet, et l'on sait que Petosiris était « chef des prêtres de Sekhmet »; cependant Gardiner (dans *Aegypt. Zeitschrift*, 48, 1910, p. 49, note 2) a montré que ce nom était une épithète appliquée à un certain nombre de déesses, notamment Bouto et Nekhbet. Mais d'autre part, un passage du *Livre des Morts* (NAVILLE, chap. 137 A, l. 24) parle du « temple d'Ounout, dame d'Ounout » . Il est donc possible que la déesse Ounout ait eu une personnalité distincte et ait reçu un culte spécial à Hermopolis.

Même texte, plus développé, à l'inscription 61 (ci-dessus, p. 102).

VIII. — *Petosiris protège le « parc », qui était un endroit sacré.*

Je protégeai ⁶¹ l'enceinte du parc (*š-ḥ*), pour empêcher (*š-ḥ*) qu'il ne fût foulé aux pieds par ⁶² la populace, car [61 c'est le lieu où est né Ré, au début du monde, quand la terre était encore entourée du Noun], c'est la maison du berceau de tous les dieux ⁶³ qui ont commencé d'être au commencement (*ḡr-*), [61 car c'est en cet endroit que tout être est né], ce lieu ⁽¹⁾, — et des misérables ⁽²⁾ ⁶⁴ le piétinaient; le premier venu (?) le traversait; on mangeait ⁶⁵ les fruits de ses arbres; on transportait ses roseaux dans la maison ⁶⁶ des premiers venus (?): de sorte qu'il y avait des troubles dans ⁶⁷ tout le pays à cause de cela, et qu'il n'existait plus de bien-être en Égypte à cause de cela, car la moitié ⁶⁸ de l'œuf ⁽³⁾ était enterrée en cet endroit (*imf*), [62 et là aussi (*se trouvaient*) tous les êtres (*issus de l'œuf*?)].

Cf. inscriptions 61 et 62 (ci-dessus, p. 102 et 83).

Ligne 60, *ḡsr-j' j h: š-ḥ* « je tendis ma main derrière le parc », c'est-à-dire « je protégeai l'enceinte (ou : le fond?) du parc ». Cf. cette phrase de la *Stèle de Piankhi*, l. 97, où l'idée semble être que le roi « avait à protéger le sanctuaire des dieux » 



(1) *bt pm* paraît être en apposition à *pr mšm* de la ligne 62; la version de l'inscription 61, l. 19, est plus satisfaisante : *ḡsr-k s(w)* « tu le mis en ordre ».

(2) *hḡm*, les « vils » : ce mot peut désigner « les ennemis » : cf. au *Décret de Canope*, l. 6 (SETHE, *Urkunden*, II, 128).

(3) l'expression  pour désigner les Perses.

(3) Variante de l'inscription 62 : « les moitiés de l'œuf ».

Ligne 61,  est inintelligible; la variante fournie par l'inscription 61, l. 19, , n'est pas plus claire. Il faut admettre que ce signe équivaut à  (pour ) du passage parallèle de l'inscription 62, l. 4, et comprendre *sẖ hnd(-w)f* « prenant garde qu'il ne soit pas foulé aux pieds⁽¹⁾ ».

Lignes 63-64 *iw* () *wn hsjw hr šš.f*. Le verbe  se rencontre assez fréquemment dans les textes de basse époque, ainsi : BERGMANN, *Hierogl. Inscr.*, pl. IX, l. 4; DÜMICHEN, *Tempelinschr.*, I, 48, 8; PIEHL, *Inscr. hiérog.*, III, pl. XXXV, l. 1 (et p. 25); *ibid.*, II, pl. LXII (et p. 39). Ce mot me paraît devoir être rapproché du copte *ωωω*, *contemnere, contumelia afficere, ad nihilum redigere*, et la traduction « endommager, piétiner » convient bien, je crois, à notre texte.

Ligne 64,     (ces mots sont particuliers à l'inscription 81) *nmd-n s(w) nmdj* :   paraît être une graphie du verbe  *nmt* « traverser »⁽²⁾, et   un substantif appartenant à la même racine « le passant, le promeneur, le premier-venu (?) » : dans ce dernier mot,  est un déterminatif abusif, dû à une confusion avec l'homophone , nom d'un poisson⁽³⁾. Aux lignes 65-66, le substantif *nmdj* apparaît de nouveau, cette fois au pluriel, dans le membre de phrase     : le texte parallèle de l'inscription 61, l. 20, comporte une expression plus vague, mais sans doute de signification analogue : *r bt nb* « en tout lieu, partout ».

Pourquoi dérobaient-on les roseaux (ou les joncs, *kš*) du parc? Était-ce pour les brûler, ou pour les utiliser à la confection de nattes ou de tout autre ouvrage de vannerie? Nous l'ignorons. Le parc était donc, semble-t-il, non seulement envahi par les profanes, mais pillé par les maraudeurs. Or, Petosiris voulait le mettre à l'abri des profanations, car c'était un lieu particulièrement sacré.

On peut penser, en effet, comme je l'ai dit plus haut (p. 98), que c'est dans ce parc que s'élevait la fameuse hauteur de celui qui se trouve dans Khmounou (Thot)               , dont parle le *Livre des Morts*⁽⁴⁾, et qui joue un rôle si important dans l'histoire de la Création. Cette colline était probablement entourée d'un lac, le lac Desdes            , et c'est pourquoi l'Hymne de notre inscription 60, l. 20, appelle Ré « le dieu qui se lève des eaux sur la hauteur de Khmounou ». Or, au sommet de la colline, un œuf

⁽¹⁾ *sẖ* se construit sans négation : cf. HIRKHOFF D, l. 19 (SETH, *Urkunden*, I, 130, 9) —     — « prends garde qu'il ne tombe pas à l'eau ».

⁽²⁾ Sur ce mot, cf. GARDINER, *Recueil de travaux*, 32, 1910, p. 16.

⁽³⁾ Même déterminatif abusif dans les mots         (ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 51-52).

⁽⁴⁾ Glose du chapitre 17 : cf. GRAPOW, *Urkunden*, V, 6, 17 et 7, 1. Voir aussi l'*Hymne de Darius* (BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase*, pl. XXVI, l. 22-23) où il est question de la « colline d'Ounou ». Cf. ci-dessus, p. 98.

avait été déposé dans un nid, avant que le monde n'existât, « quand la terre était encore entourée du Noun », et dans cet œuf, encore intact, résidait, invisible, l'âme primordiale⁽¹⁾. Mais un jour l'œuf s'ouvrait, et le dieu-soleil en sortait, « à la manière des oiseaux aquatiques dans les marais égyptiens »⁽²⁾, en même temps que naissaient les autres dieux :

« Œuf d'eau, semence de la terre, essence des huit dieux d'Hermopolis! Grand au ciel, grand dans la *Douât*, résidant dans les nids, chef du lac Desdes. Je suis sorti avec toi de l'eau, je suis sorti avec toi de ton nid⁽³⁾. »

Quelque obscurs que soient les mots « la moitié de l'œuf » (inscr. 81), ou « les moitiés de l'œuf » (inscr. 62), il me paraît donc — étant donné le contexte et les allusions au « lieu où est né Rê », ainsi qu'au « berceau de tous les dieux », — que l'on conservait, dans le parc d'Hermopolis, une relique sacrée qui, de quelque façon, rappelait l'éclosion de Rê et des premiers dieux, au début du monde.

IX. — Petosiris relève le mur du grand temple de Khmounou.

Je fis des travaux excellents au 6^e mur du temple de Khmounou [61 qui était éboulé; (je)⁽⁴⁾ le reconstruis en briques, complété par toute sorte de travail], afin que fût réjoui le cœur⁽⁵⁾ de (ma) maîtresse Nehmet-*ibouai* 7^e à la vue de cette œuvre, éternellement⁽⁶⁾.

Texte parallèle, plus développé, à l'inscription 61 (ci-dessus, p. 105).

Si, comme il est vraisemblable, il s'agit ici du grand temple d'Hermopolis, ce paragraphe aurait dû prendre place vers la ligne 44, au cours de l'énumération des travaux exécutés dans le temple de Thot.

X. — Petosiris restaure le temple de Heket.

Or, voici que j'étais (*isk irf wnj*) 7^e devant cette déesse, Heket, dame d'Hirourt, en sa belle fête 7^e du quatrième mois de la saison *shemou*, alors que j'étais *lesouons* de Thot : 7^e elle se rendit⁽⁷⁾ en un endroit qui est situé au nord de cette ville⁽⁸⁾, au « temple de Heket », 7^e comme on l'appelle communément (*n r r r*) : il était en ruine depuis 7^e un temps immémorial (*dr hntj*), l'eau l'emportait⁽⁹⁾ chaque année, et ses fondations ne correspondaient plus 7^e au livre... appelé «... temple de Heket», et il n'y avait plus là

⁽¹⁾ Cf. *Livre des Morts*, chap. 85 (Budge), l. 17.

⁽²⁾ ERMAN, *Die Aegyptische Religion*, p. 29.

⁽³⁾ *Papyrus magique Harris*, VI, 10 (Budge, *Hieratic Papyri*, p. 37 et pl. XXV); trad. AKMAR, *Sphinx*, XX, 1916.

⁽⁴⁾ Le texte de l'inscription 61 est en réalité, comme on sait, rédigé à la 2^e personne.

⁽⁵⁾ *sur k^{sc} ib*; inscr. 61 *r shtp ib*.

⁽⁶⁾ L'inscription 61 ajoute ici cette phrase : « Tu as fait de même pour le temple de Khnoum-Rê maître d'Hirourt ».

⁽⁷⁾ *ms* *h* *h* pour *ms* *h* *h*; l'inscription 61 donne ici *h* *h*.

⁽⁸⁾ Hermopolis.

⁽⁹⁾ *it-n n(w)*.

ni 77 briques, ni pierres⁽¹⁾. Voici que cette déesse se leva dans ce lieu, [61 et (je)⁽²⁾ me préoccupai dans mon cœur d'y faire des monuments pour le mieux]. 78 J'appelai le scribe du temple de cette déesse; je lui donnai de l'argent 79 sans compter pour y élever des monuments, — en ce jour. J'entourai 80 la grande demeure (?) sur son pourtour, pour empêcher que l'eau ne l'emportât; [61 (je)⁽²⁾ donnai des briques pour construire ses murs]. Je 81 consultai tous les savants à propos de l'organisation des cérémonies. Et 82 cette déesse se dirigea vers cette demeure (rf) et elle y séjourna, dès qu'elle sut (cela)⁽³⁾.

Cf. inscr. 59 (ci-dessus, p. 80) et surtout inscr. 61 (ci-dessus, p. 105) : le texte de cette dernière inscription est généralement plus développé que celui de l'inscription 81, et il présente quelques variantes intéressantes.

Ligne 71, Heket est, comme Nehmetâouai, une forme d'Hathor (LANZONE, *Dizionario*, II, p. 852). Elle était l'épouse de Khnoum-Rê, et tous deux étaient adorés principalement à Hirourt (*Beni-Hasan*, II, p. 22). Comme son époux avait un temple à Hermopolis (cf. inscr. 61, l. 33), il était naturel qu'elle-même y en eût un.

Ligne 76, le mot  est une variante de , qui lui-même équivaut à  «rouleau, livre» (cf. BUDGE, *A Dictionary*, p. 71 et 129). Devant  il faut sous-entendre . Les mots qui précèdent , tout au moins , paraissent désigner le titre du livre. Je ne vois pas quel est le sens de .

La construction générale de la phrase rappelle ce passage d'une des inscriptions du temple d'Edfou (BRUGSCH, *Aegypt. Zeitschrift*, 1872, p. 3) :



« Les fondations furent établies . . . conformément à ce livre appelé «livre de fondation des temples pour les dieux de la première Ennéade». »

Ligne 80, le texte de l'inscription 61, l. 38, présente ici une variante intéressante :

 « tu l'as entouré (le temple) au moyen d'une grande construction (de maçonnerie) » :  est évidemment le même mot que  de notre inscription 81. A supposer correcte la leçon de chacun des deux textes⁽⁴⁾, le mot aurait donc un sens assez élastique : dans 81, il paraît signifier le temple lui-même, qu'il fallait prémunir contre la montée de l'eau; dans 61, il désigne plutôt l'espèce de rempart, l'ouvrage extérieur, destiné à protéger l'édifice. Le mot en tout cas doit être identifié,

⁽¹⁾ L'inscription 61, l. 34-35, décrit ici complaisamment l'état lamentable du monument. Voir ci-dessus, p. 105.

⁽²⁾ Le texte est rédigé à la 2^e personne.

⁽³⁾ Ellipse du complément d'objet : cf. EGMAN, *Grammatik*², § 500.

⁽⁴⁾ La leçon de l'inscription 61 est *a priori* plus satisfaisante, et peut-être est-elle plus sûre que celle de l'inscription 81 : rien n'autorise cependant à corriger cette dernière.

semble-t-il, avec  (BRUGSCH, *Wörb.*, II, 544) et , ,  (ibid., VI, 503) «bâtisse, demeure, temple», et d'autre part rapproché de  qui, dans *Ouni* (éd. Tresson, I, 25), a le sens d'«enceinte fortifiée». — Je serais porté à croire que le mot  n'a du féminin que l'apparence⁽¹⁾ et qu'il est un simple doublet orthographique d'une forme masculine dérivée de  ou de ⁽²⁾. D'où l'emploi du suffixe masculin dans  (l. 80) et dans  (l. 82).

Ligne 81, le mot  désigne les «cérémonies», les «rites» : cf. *Stèle de Piankhi*, l. 98; inscr. d'Ibe (*Annales du Serv. des Antiquités*, V, p. 95), l. 8; MARIETTE, *Dendérah*, II, 62 j et m; *Pap. Petrograd* 1116 A, l. 54, etc.

XI. — Conclusions.

⁸¹ J'ai agi (de telle sorte que) mon maître Thot (m')a exalté au-dessus de tous (mes) pairs, en récompense de ce que j'ai fait : ⁸² il (m')a enrichi en toute sorte de bonnes choses, en argent, en or, en ⁸³ récoltes⁽³⁾ s'entassant⁽⁴⁾ dans (mes) greniers, en champs, ⁸⁶ en troupeaux, en vergers de vignes⁽⁵⁾, en vergers d'arbres fruitiers de toute espèce, en bateaux sur les eaux, ⁸⁷ en toutes bonnes choses de (mes) magasins; je fus l'objet des faveurs du souverain () de l'Égypte, et j'acquis l'amour de ses courtisans.

J'ai fait ⁸⁸ tout cela (nj r ) pour obtenir (aussi) que ma vie se prolonge dans l'allégresse, que j'aie une bonne sépulture après la vieillesse ⁸⁹ et que je sois enterré dans ce tombeau à côté de mon père et de mon frère aîné. Et puissé-je être l'objet des faveurs du ⁹⁰ maître de Khmounou et de tous les dieux d'Ount; puisse ma maison ⁹¹ être occupée par mes enfants et le fils succéder au ⁹² fils! Ah! qu'ils disent (de moi) ceux qui viendront plus tard : «Fidèle à son dieu jusqu'à l'état d'imakhou».

J'ai modifié la traduction que j'avais précédemment donnée (*Annales du Serv. des Antiquités*, XXI, p. 242) des lignes 83-87. Je pense en effet que le verbe *špšj*, à la ligne 84, a le sens actif «enrichir»⁽⁷⁾, comme dans les inscriptions 58, l. 31, 64, l. 14, 69, l. 2 : il faut admettre que le complément direct de la 1^{re} personne a été omis après *špšf*, de même qu'il l'a été, certainement, après *dnw-f* de la ligne 83. Le suffixe *j* est également à restituer après *mjt*⁽⁸⁾. On devra donc comprendre : *rdj-j nb-j dhwj dnw-f (wj) r mjt(j) nb m isw n ir-j — špšf (wj)* etc.

Petosiris énumère d'abord les avantages matériels que lui a valus sa piété envers Thot

(1) Cf.  pour *ij* et  pour *bw*, toujours traités comme des noms masculins.

(2) Il faudrait aussi, dans cette hypothèse, ne pas tenir compte du signe du pluriel.

(3) , serait le même mot que  : «récoltes» de l'inscription 58, l. 13.

(4) Littéralement : «se succédant».

(5) Cf. ci-dessus, p. 60.

(6) «Tout cela» désigne les travaux de Petosiris énumérés dans les précédents paragraphes.

(7) Cette traduction a en outre l'avantage de ne pas donner à  de la ligne 83 le sens de .

(8) Le suffixe *j* est, de même, omis aux lignes 85 et 87.

3. Homme, portant le petit manteau vert⁽¹⁾; sur ses épaules, un veau et deux canards; des fleurs à chacun de ses bras. Au près de lui, un taureau, la queue relevée.

4. Femme; robe longue et long manteau; chevelure courte; un bouquet de fleurs dans une main, tandis que, de l'autre main, elle porte une cage sur laquelle s'agitent trois canards; des fleurs pendent à son bras droit, cinq canards tués à son bras gauche.

5. Homme, vêtu d'un pagne; cheveux bouclés; sur ses épaules, un veau et quatre canards vivants; un vase pend à son bras gauche; à son bras droit est passée une corde qui est rattachée à la patte droite d'un taureau marchant au près de lui.

6 (voir pl. 36, à droite). Femme; robe et long manteau bleu; chevelure longue ceinte d'une couronne; sur sa tête une corbeille tressée, renfermant trois vases et deux pains; à son bras gauche sont suspendus huit poissons disposés sur deux rangs; sur son bras droit est assis un enfant, vêtu d'une courte chemise, la tête enguirlandée, un caneton en main. Un taureau, tenu en laisse, marche au près d'elle.

7. Homme barbu, vêtu d'un pagne à bretelles; cheveux bouclés; sur sa tête, une corbeille contenant quatre canards; il soutient cette corbeille de la main gauche, tandis que, de la droite, il élève un vase, dont le couvercle est formé d'une corolle épanouie de papyrus et dont le col est orné de deux boutons non éclos; un canard volette entre le vase et la corbeille⁽²⁾. A son bras gauche pendent deux canards; à son bras droit est passée une corde retenant un taureau qui s'avance à ses côtés.

8. Femme; robe et long manteau; longs cheveux couronnés; un veau sur ses épaules; le bras droit tient un gros bouquet. Deux grues (?) marchent derrière elle.

9. Homme, vêtu du pagne à bretelles; cheveux bouclés; un veau sur ses épaules, une gerbe de fleurs à son bras droit. Un taureau portant entre les cornes des fleurs de lotus et de papyrus, disposées comme dans l'hiéroglyphe *trif*, s'avance à son côté.

10. Femme; robe jaunâtre, manteau bleu tombant droit aux genoux; cheveux longs couronnés; sur sa tête, qu'elle tourne vers la droite, une corbeille renfermant trois vases; cinq canards tués pendent à son bras gauche; une gerbe de fleurs repose sur son bras droit. Près d'elle, un taureau, la queue dressée.

11. Homme; pagne à bretelles bleues; cheveux bouclés ceints d'une couronne; un veau sur ses épaules; des fleurs sont suspendues à chacun de ses bras. Un veau, tenu en laisse, l'accompagne.

12. Femme, portant le petit manteau vert⁽³⁾; cheveux courts bouclés; des fleurs aux bras; un veau sur ses épaules. Un autre veau, portant au cou, non une fleur, mais un canard, marche près d'elle.

⁽¹⁾ Il s'agit du «peignoir» décrit ci-dessus, p. 34.

⁽²⁾ Ou bien ce canard représente-t-il une des deux anses du vase (cf. ci-dessus, p. 107, et pl. 20, en haut, à droite)? Cependant, on ne voit pas trace de l'autre canard, qui aurait formé l'anse droite du vase.

⁽³⁾ Encore le «peignoir». De même les personnages n^{os} 21, 23, 24, 25.

13. Homme, vêtu du pagne; sur ses épaules, une sorte de cage rectangulaire, d'où émergent cinq oies; un oison dans sa main droite; un long vase et des fleurs pendent à ses bras. Un taureau, couvert de fleurs, est à ses côtés.

14. Femme, portant un assez long manteau; cheveux courts bouclés; un veau et un canard sur ses épaules. Des fleurs pendent à son bras gauche; du bras droit, elle tient en laisse un taureau qui l'accompagne.

15. Homme, vêtu du pagne; cheveux bouclés; un veau sur ses épaules. Sa main gauche tient élevé un vase en forme de situle; des fleurs pendent à son bras. Près de lui, un taureau.

16. Homme (peut-être un nègre : chairs colorées en noir), vêtu d'un petit manteau; cheveux bouclés; des fleurs dans ses deux bras; sur ses épaules, une antilope. Une autre antilope marche à ses côtés.

17. Femme, vêtue d'une robe à bretelles, laissant à nu un sein et recouverte d'un long manteau droit; sur ses épaules, une gazelle; un bouquetin (?) la suit.

18. Homme au manteau bleu; cheveux courts, une boucle à l'oreille droite; un oryx sur ses épaules; des fleurs à son bras droit. Un vase pend à son bras gauche.

19. Femme; longue robe et manteau tombant droit; cheveux courts ceints d'une couronne. Le bras droit tient élevé un vase rouge, entouré de fleurs; le bras gauche allongé tient une sorte de réticule rectangulaire, tressé, jaune et rouge; un objet du même genre, mais coloré en noir, est suspendu au coude droit. La femme pousse devant elle un enfant, vêtu d'une chemise, portant sur sa tête un oiseau.

20. Homme, vêtu d'un long manteau; sur ses épaules un oryx; à son bras gauche pend un vase cordiforme muni d'une anse; à ses côtés s'avance un éléphant de petite taille⁽¹⁾.

21. Femme, portant le petit manteau vert; cheveux courts; sur ses épaules une gazelle; une espèce de réticule rectangulaire pend à son bras droit, une guirlande à son bras gauche. Derrière elle marche une gazelle.

22. Homme, barbu, vêtu d'un manteau bleu assez court, tombant droit; sa main droite maintient un enfant posé à califourchon sur son épaule et portant un volatile; de la main gauche il élève un vase entouré de fleurs. Un bouquet pend à son bras gauche. Un mouton s'avance auprès de lui.

23. Homme, vêtu du petit manteau vert; une gazelle est sur ses épaules; un vase cordiforme pend à son bras gauche. Près de lui, un oryx aux cornes extrêmement longues et droites.

24. Femme, vêtue d'une robe longue recouverte du petit manteau coloré en bleu;

(1) Un éléphant est représenté au tombeau de Rekhmaré parmi les tributs que les Syriens amènent en Égypte (cf. VIREY, *Le tombeau de Rekhmara*, pl. VII).

cheveux longs ceints d'un bandeau. Sa main gauche levée tient un coq⁽¹⁾. Une gazelle, tenue en laisse, marche auprès d'elle.

25 (voir pl. 36, à gauche). Homme, portant le petit manteau vert; cheveux longs ceints d'un bandeau; sur ses épaules, une antilope. Près de lui, tenu en laisse, un bouquetin ou ibex.

26. Homme; — nègre, à la tête crépue, ornée de deux plumes; il est vêtu d'un pagne maintenu par une bretelle. De ses deux bras levés, il tient sur ses épaules un plateau sur lequel reposent, à droite des fruits ou des pains ronds amoncelés, à gauche un « coffret à répondeurs » **H** muni d'un double vantail. A ses côtés, un oryx. Derrière lui s'avance un négroillon, coiffé de deux plumes, vêtu d'un pagne, portant un bâton de la main droite et soutenant de la main gauche la laisse de l'oryx.

27. Femme; — négresse aux cheveux crépus, aux lèvres épaisses, un anneau à l'oreille; elle est vêtue d'un manteau tombant droit; sur ses épaules une gazelle. Auprès d'elle marche un animal portant la barbiche des boucs, mais que ses cornes compliquées doivent probablement faire ranger dans la famille des cervidés, — peut-être un daim.

28. Homme; — nègre crépu, vêtu du pagne; il tient d'une main une gerbe de fleurs et de l'autre les pattes d'une antilope qui repose sur ses épaules. Une gazelle marche à ses côtés.

SECTION III. — MUR SUD (CÔTÉ EST).

(Planches 37, 38 et 54.)

A. LE PILASTRE. — Il est décoré sur sa face et sur ses deux côtés est et ouest.

a) Sur le côté est sont gravées deux lignes verticales, hautes de 2 m. 70 [inscr. 87] :

‡ « Ô Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, fils du Grand des Cinq Zedthotefankh, puisses-tu jouir de toutes les offrandes bonnes et pures provenant de (*pr hr*) l'autel du maître de Khmounou; puisses-tu faire ta nourriture des repas des dieux d'Ount; puisse ton cœur entrer en possession (*šhm ib-k?*) des offrandes funéraires! »

‡ « Ô Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, fils du Grand des Cinq Zedthotefankh, puisse ton âme sortir avec les âmes parfaites; puisses-tu entendre le bruit des louanges de(s) prêtre(s); que te soit donné le pain pour que tu n'aies pas faim, la bière pour que tu n'aies pas soif; et que belle soit ta marche vers Hesrit auprès d'elles (*sc. auprès des âmes parfaites*)! », — voilà ce que disent à ton sujet les prêtres.

⁽¹⁾ Les poulets sont signalés en Égypte dès le v^e siècle : cf. PANYASIS (édition de G. Kinkel, fr. 26) : *πολλὰς δὲ νοσάδας ὄρνις*.

Ligne 1, le texte porte . On pourrait, à la rigueur, traduire « l'emparant de toutes (les offrandes) à la cérémonie du *pr-hrw* », quoique *šhm* ne se construise pas régulièrement avec *hr*. Je crois préférable de modifier  en , ce qui donne un sens beaucoup plus satisfaisant : cf. d'ailleurs la phrase de l'inscription 137, l. 4.

Ligne 2, les derniers mots semblent devoir se lire : *in hmw-ntr r-k* (*in* étant employé avec ellipse de *dd*, ERMAN, *Grammatik*³, § 501). Tout ce texte serait donc l'expression de vœux formulés par les prêtres en faveur du mort.

b) La face du pilastre (voir pl. 54, — 1) comporte à la partie supérieure un tableau avec légende, puis au-dessous une inscription de six lignes verticales.

1° Sishou, vêtu de la longue robe blanche des prêtres, est dans l'attitude de l'adoration devant trois divinités : Toun, coiffé de la double couronne, — Serki, aux chairs vertes, un poisson bleu sur la tête, — Horus, hiéracocéphale, — tous trois tenant en mains le sceptre  et la croix ansée. Un texte de treize (ou quatorze) lignes verticales surmonte la scène [inscr. 88] :

a) Au-dessus du défunt (lignes 1-4) — Adoration (*rdj šw*) par le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *Nes-shou* (Sishou), j. v., fils du Grand des Cinq, Zedthotefankh, j. v.

b) Au-dessus de Toun (lignes 5-7) — Toun, jeune homme dans le ciel, fortifiant son corps au début de chaque mois.

Au-dessus de Serki (lignes 8-10) — Serki, dieu qui réside dans le temple du Scorpion (?), dieu issu de l'œil du soleil (?).

Au-dessus d'Horus (lignes 11-13) — Horus, qui aime sa place, qui réside dans le temple caché (?). . . .

Ligne 2,  à lire *ns-šw*, nom complet de Sishou, « celui qui appartient à Shou » : cf. inscr. 147, l. 2, et voir ci-dessus, chap. 1, p. 3.

Ligne 6,  (*šwrd*), par métathèse, pour  (*šwrd*)⁽¹⁾. Toun semble être ici assimilé à un dieu lunaire. — Comparer ce texte avec la version (moins correcte) donnée par le sarcophage de Taho⁽²⁾, dans MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 208, n° 1.

Lignes 8-10, cf. le texte du sarcophage de Taho, *ibid.*, n° 2 : au lieu de , on y lit  *ht-šrk*, leçon certainement plus satisfaisante; de même, au lieu de  qui n'a pas de sens, on y trouve , qui paraît désigner l'œil du soleil.

Lignes 11-13, cf. le texte du sarcophage de Taho, *ibid.*, n° 3, qui n'est pas absolument identique au nôtre : la fin de la légende s'y lit : .

⁽¹⁾ La même métathèse se rencontre, me dit M. Golénischeff, sur une statuette qui est (ou était) à l'Ermitage de Petrograd.

⁽²⁾ Liste de trente-neuf dieux dont nous retrouverons la plupart sur les pilastres et les piliers de notre Tombeau.

2° Inscription de six lignes verticales, hautes de 2 m. 20 [inscr. 89] :

Offrande royale à Osiris-Khentamentit, dieu grand, adoré dans Khmounou, (pour qu'il accorde au défunt) les offrandes (venant) du pays du Sud, les aliments (venant) du pays du Nord; (qu'il lui accorde aussi) de manger (*wnm*) les plantes des habitants de l'Akkît et de boire (leur) eau, de respirer; le vent du nord, à la tête des dieux de la Douât, de recevoir les offrandes⁽¹⁾ (provenant) de (*hr*) l'autel dans la salle de la Double Justice; que ceux qui sont dans (? *imj*) le circuit du ciel l'accueillent par des applaudissements, comme Orion; qu'il sorte, qu'il entre⁽²⁾ partout, sans qu'on lui dise; nulle part : « arrière », — (lui) le Grand des Cinq, maître des sièges, ferme dans la pratique de l'équité, n'ayant rien fait (de mal)⁽³⁾ dans sa ville, ni au dehors, abri puissant au jour du malheur⁽⁴⁾, docile aux paroles de son Dieu, 4 second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou, vie, paix. Il dit :

« En ce qui concerne tout haut fonctionnaire (*sr*), tout prêtre, tout prophète, tout officiant, tout homme, qui entrera⁽⁵⁾ dans cette nécropole (*šst*), pour faire des sacrifices; aux esprits supérieurs, qui passera auprès de cet escalier, protégera ce tombeau et tout ce qu'il renferme, qui s'abstiendra d'y faire rien de mal, qui prononcera (*dd-f*) mon beau nom auprès des 6 esprits supérieurs qui sont dans cette nécropole, — il vieillira dans (*n*) sa ville, sa sépulture sera dans l'Amentit. Moi, je suis florissant par ma vertu (*kd*), excellent par mon mérite (*bt* = *bjt*) : qui (me) fera du bien, il (le) retrouvera plus tard, (car) c'est profitable à qui le fait. Qui honorera (mon) *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par un mort (*š'h*) quand on l'honore⁽⁶⁾. Comme on agira (à mon égard), on sera traité, car moi je suis un mort qui mérite d'être honoré. »

Ligne 1, la phrase signifie que, grâce à Osiris, le mort ne participera pas seulement aux offrandes qu'on peut trouver en Égypte même, mais aussi à celles qui proviennent de l'Akkît (*šst*), c'est-à-dire, comme l'a expliqué Kuentz (*Bull. Inst. franç. Archéol. or.*, XVII, 1920, p. 121-190), des pays mystérieux qui sont en marge des frontières orientale et occidentale de la vallée du Nil.

Ligne 3,  *ip-ib* paraît signifier « ferme, sérieux, attentif » : cf. MARIETTE, *Dendérah*, IV, 9  « soyez attentifs en portant la Grande ». L'expression *ip-ib* est aussi une épithète de Thot (BOYLAN, *Thoth*, p. 180), qu'on trouve exprimée par un singe tenant un cœur, sur le sarcophage de *Panchemisis*, l. 23.

Ligne 5, *dd-f* au lieu de l'expression habituelle *tm-f*. De même, à l'inscription 137, l. 2.

Ligne 6, pour la phrase *dw: k:(j)* *dw: k:f*, cf. inscr. 137, l. 6.

(1) *ami-šst* « recevoir des offrandes » ou simplement « manger » : cf. MARIETTE, *Dendérah*, I, 36 (l. 40) : .

(2)  ou  « a été omis après  ».

(3) Le mot  a été omis après ; l'expression est complète à la ligne 5.

(4) Lire *kén(j)*. Pour l'expression *hrw n kén* « jour du malheur », cf. ERMAN, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 21.

(5) Littéralement : « qui entreranno ». Mais les verbes qui suivent sont au singulier.

(6) Littéralement : « c'est la récompense du (*n*) mort qui est honoré ».

c) Sur le côté ouest du pilastre sont gravées deux lignes verticales, hautes de 2 m. 70 [inscr. 90] :

‡ Le Grand des Cinq, maître des sièges, aimé du Roi de Haute-Égypte, favorisé de son dieu, faisant ce qui plaît à son père et à sa mère, bienveillant pour ses frères, délégué de Sa Majesté pour administrer le temple de Thot maître de Khmounou, faisant toutes les choses pour lesquelles Sa Majesté l'a envoyé, — le prophète Sishou, vie, paix.

‡ Le Grand des Cinq, maître des sièges, favorisé du Roi de Haute-Égypte à cause de sa sagesse (*šrf*), honoré⁽¹⁾ du Roi de Basse-Égypte à cause de sa perfection, aimé du Roi de Haute-Égypte parce qu'il pratique l'équité, cher au cœur du Roi de Basse-Égypte parce qu'il dit la vérité, élevé par le Roi au-dessus de tous ses pairs, — le prophète Sishou, vie, paix.

Tous les termes employés ici pour désigner le souverain, que Sishou servit avec zèle, indiquent sans aucun doute qu'il s'agit, non d'un usurpateur perse, mais d'un véritable Pharaon, probablement un des derniers rois de la XXX^e dynastie. Cf. ci-dessus, p. 12 et p. 127.

B. PANNEAU À L'EST DU PILASTRE (pl. 37 et 38). — Il comprend trois registres superposés.

a) Au registre supérieur, Sishou, vêtu de la longue robe sacerdotale, adore neuf génies [inscr. 83] :

‡ Dit par l'Osiris, Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirourt, et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou, j. v., fils ‡ du Grand des Cinq Zedthotefankh, j. v. : « Ô ces dieux, suivants (*imje-ht*) de Rê, protégez-moi chaque jour, ‡ éternellement, car je suis l'un d'entre vous⁽²⁾ ».

Les neuf génies, auxquels s'adresse sa prière, sont appelés [inscr. 84 (a)] :

Les dieux qui adorent Rê.

Trois d'entre eux sont des génies anthropomorphes, trois autres ont une tête de chacal (ou de loup), les trois derniers une tête de crocodile. Tous sont agenouillés et font le même geste d'adoration que Sishou. Ces génies sont bien connus; ils figurent dans DËMICHEN, *Der Grabpalast des Patuamenap* (3^e partie, pl. XXVI), sur le sarcophage de Téôs (SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, II, pl. 12), et déjà sur les murs des hypogées royaux (LÉFÈBURE, *Le Tombeau de Sêti I^{er}*, IV^e partie, pl. XXV-XXVI). Plusieurs de leurs noms sont ici corrompus [inscr. 84 (b)], notamment : le n° 1, qui correspond à  de Sêti I^{er}, le n° 5 à  de Sêti I^{er} (*Grabpalast* ) , le n° 7 à * de Sêti I^{er} (*Grabpalast* *), le n° 8 à  de Sêti I^{er} (*Grabpalast*, *).

⁽¹⁾ *imje-ht* est écrit ici, par exception,  (exemple unique).

⁽²⁾ Cf. BERGMANN, *Panchemis*, I. 3  — .

b) Au registre moyen, Zedthotefankh, le fils aîné de Sishou, rend hommage à son père défunt. Celui-ci, vêtu de l'himation à bordure crénelée, le bâton en main, l'anneau sacerdotal au doigt, est assis sur un siège à dossier bas, à pattes de lion; ses pieds, chaussés de sandales, reposent sur un tabouret. Zedthotefankh, portant, comme son père, le manteau grec et l'anneau, est debout, le bras droit tendu. Au-dessus de Sishou sont simplement gravés ses titres, tandis qu'au-dessus de Zedthotefankh se lit l'allocution qu'il adresse au défunt [inscr. 85] :

a) — † Le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirourt † et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou, j. v., † fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, † j. v., et né de la dame Tatoukem, j. v.

b) — † Son fils aîné, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète † Zedthotefankh, j. v., né de la dame † Nofritrenpet, j. v. Il dit : « Comme elle est belle † cette maison, sans pareille (n mjtf), faite par ⁽¹⁾ † ton fils puîné, pour faire vivre ton nom, † le Grand des Cinq, maître des sièges, Petosiris, n. im. ! Ce qu'il a fait, † ton cœur s'y complait ! Il a parachevé (i'rkf) † ce tombeau dans l'allégresse; tous les hommes qui y ont pratiqué † leur métier, leur cœur (ib-s) était dans la joie. † Puisse ton cœur se complaire † dans ce qu'il a fait pour toi ! Que prospère tout autre (homme) qui agira de même ! »

On observera avec quelle habileté Petosiris a réussi à tourner à sa propre louange ce discours où il n'est question ni de Zedthotefankh, ni de Sishou. Quelques mots sur la carrière de son frère aîné auraient satisfait davantage notre curiosité.

Derrière Zedthotefankh se tiennent, sur trois rangs superposés, les autres enfants de Sishou (moins Petosiris) [inscr. 86] :

1. Son fils cadet Pekhrotaht; — 2. Son fils cadet Têôs.
3. (Un autre fils ⁽²⁾); — 4. Sa fille aînée Nesnehmétâoui.
5. Sa fille puînée Tehen; — 6. Sa fille cadette Sitourit; — 7. Sa fille cadette Stairitben.

c) Sur le soubassement (voir pl. 38) est représentée une scène analogue à celle qui décore le soubassement du panneau nord (ci-dessus, p. 127), — le défilé d'un troupeau de bovidés le long d'un canal, où poussent dru des plantes de toute sorte. Un homme, vêtu d'un pagne, le bâton en main, pousse devant lui ce troupeau composé de huit têtes : un taureau, une vache et son veau, deux autres vaches, un taureau, une vache. Les deux taureaux sont noirs, les vaches sont rouges.

⁽¹⁾ L'antécédent étant masculin (pr pn), il est impossible de voir dans 𓂏𓂐 la forme relative du parfait et de traduire : « cette maison . . . qu'a faite (ir-t-n) ton fils aîné »; 𓂏𓂐 est donc plutôt un participe passif, accompagné de la désinence 𓂏, dont notre scribe fait si volontiers usage au participe des deux voix, et 𓂏 équivalant à 𓂏 (cf. inscr. 40).

⁽²⁾ Son nom, qui avait été simplement peint, non gravé, a disparu.

SECTION IV. — PILIER A.

A. Côté nord. — Cette face du pilier est décorée de quatre tableaux superposés, où l'on voit Sishou, vêtu d'une robe blanche à bretelle, en adoration devant un groupe de deux divinités. Chaque tableau est surmonté d'une légende disposée en courtes lignes verticales, et comprenant trois parties.

La première partie (trois ou quatre lignes) est rédigée de façon uniforme :

Adoration (*rdj Ew*) par le Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.

Les deux autres parties sont réservées à la désignation des dieux que le défunt adore, dieux étranges, sortes d'épithètes divines personnifiées, qui se retrouvent sur le sarcophage de Taho du Musée du Caire⁽¹⁾, publié par MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*.

Premier tableau [inscr. 107] : 1° un dieu hiéracocéphale, tenant en mains le sceptre $\uparrow$ et la croix $\uparrow$ ⁽²⁾; 2° un dieu-momie, les mains et le visage coloriés en vert, coiffé $\blacktriangle$.

1° [lignes 4-6] Le puissant (*wér*), qui donne la puissance (*rdj wér*) et les ressources (*špaw*), qui procure les aliments (*hr(t) n r*) et la nourriture.

2° [lignes 7-10] Le seigneur de la tranquillité (*nš-šgr*), qui repousse les fléaux et écarte les troubles de l'Égypte.

Lignes 4-6, le texte porte $\uparrow \uparrow \leftarrow \Delta \uparrow \Delta \uparrow \uparrow$: je n'ai pas tenu compte du premier Δ , qui me paraît répéter, par erreur, le Δ (*rdj*, participe) qui suit $\uparrow$ ⁽³⁾; peut-être pourrait-on le transformer en Δ et comprendre «le dieu doué (*špd*) de puissance». Le texte de Taho (MASPERO, *op. laud.*, p. 209, n° 17) semble être erroné au début (*wér wérw*) : par contre, la fin nous permet de comprendre nos lignes 5-6, notamment les mots *hr(t) n r*.

Lignes 7-10, lire : *nš-šgr* ($\uparrow$ déterminatif) *šhr hnn* ($\blacktriangle$ déterminatif!) *dr nšn(j) m t mrj* (?). — Cf. MASPERO, *ibid.*, n° 18, où le texte est altéré.

Ce dieu-momie est vraisemblablement une forme d'Osiris, qui est parfois appelé le seigneur de la paix, de la tranquillité (*šgr*) ; voir à ce sujet GARDINER, *Admonitions*, p. 103, et VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 55.

⁽¹⁾ Cf. ci-dessus, inscr. 88, p. 149.

⁽²⁾ De même, la plupart des divinités représentées sur ce pilier.

⁽³⁾ Ici, et dans tous les autres noms divins, $\uparrow$ est le déterminatif donnant en quelque sorte une personnalité à l'épithète.

Deuxième tableau [inscr. 108] : 1° un dieu à tête humaine, coiffé du *klaft*; 2° un dieu à tête de bélier, les chairs vertes.

1° [lignes 4-7] Celui qui « allonge » (*dwn*), qui est rapide de marche, et qui passe en courant dans la grande demeure.

2° [lignes 8-10] Celui qui est connu dans (son) corps (?), celui qui sauve ses compagnons.

Lignes 4-7, *dwn* ($\neg$ déterminatif) « celui qui allonge (le pas), qui va vite ». — Noter la graphie $\overline{\text{—}} \text{X} \wedge$ pour le verbe *sš* (passer)⁽¹⁾. — Lire ensuite *gst*, pour *gšj*, littéralement « coureur ». — Cf. MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 209, n° 19.

Lignes 8-10, le nom complet du dieu doit peut-être se lire : *šj⁽²⁾-m-h^cw(f)* ($\neg$ déterminatif). — Lire ensuite $\overline{\text{—}} \text{X}$ au lieu de $\overline{\text{—}} \text{X}$: le sens « pourfendre, massacrer » (*d*) serait peu satisfaisant; mais, chose curieuse, le sarcophage de Taho donne également $\overline{\text{—}} \text{X}$ que MASPERO, *ibid.*, n° 21, a lui aussi souligné de sic.

Troisième tableau [inscr. 109] : 1° un dieu-Nil, coiffé X , offrant au défunt trois vases f sur un plateau, et répandant l'eau d'un autre vase de même forme; 2° un dieu momiforme, coiffé de la plume f .

1° [lignes 4-7] Le Dieu-Eau (lire $\overline{\text{—}} \neg \overline{\text{—}}$), celui qui sort d'Osiris, celui qui remplit à profusion (*b'h*) le ciel (*kbbw*?) de sa beauté, pour faire vivre les âmes.

2° [lignes 8-9] Celui qui est caché (*dgš*), auguste est son être, inaccessible (*sš*) aux dieux et aux hommes.

Pour ces deux textes, comparer MASPERO, *op. laud.*, p. 209, n° 22 et 24.

Quatrième tableau [inscr. 110] : 1° un dieu anthropomorphe, portant une barbiche; 2° un dieu momiforme, portant également une barbiche, un large collier sur la poitrine.

1° [lignes 5-7] Celui qui s'en va (*hm*) et qui revient quand on l'appelle, protecteur du pêcheur (*hrj-w*).

2° [lignes 8-11] Le bienfaisant (*ih*), seigneur des bienfaits, verdoyant de paroles (?) parmi les dieux et les déesses.

Lignes 5-7, lire : *hm* (déterminatif $\neg$) *ij m nšf* (littéralement : à son appel — ou : quand il est appelé), etc. Le sarcophage de Taho (MASPERO, *op. laud.*, p. 209, n° 25) donne ici $\overline{\text{—}} \overline{\text{—}} \overline{\text{—}}$, qu'il faut certainement corriger en $\overline{\text{—}} \overline{\text{—}} \overline{\text{—}}$ (quand on l'appelle, quand il est appelé).

⁽¹⁾ Ce qui justifie la lecture *sš* pour X aux inscriptions 58, l. 11, 22, et 61, l. 9, 11.

⁽²⁾ Cf. ci-après inscr. 114, l. 6.

Ligne 9, notre texte porte bien  *w'd mdw* (?), non pas ⁽¹⁾ comme le sarcophage de Taho (MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 209, n° 26).

B. Côté sud. — La décoration est la même que celle de la face nord du pilier : sur chacun des quatre tableaux superposés, Sishou adore un groupe de deux divinités :

Adoration (*rdj* *Sw*) par le Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.

Premier tableau [inscr. 111] : 1° un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*, les chairs rouges; 2° un dieu semblable au premier, les chairs vertes.

Texte corrompu et incomplet. Le sarcophage de Taho présente ici une leçon plus satisfaisante, qu'on pourra comparer avec la présente inscription : 1°       (MASPERO, *op. laud.*, p. 212, n° 8).

2°               (ibid., n° 9).

Deuxième tableau [inscr. 112] : 1° un dieu à tête de chacal, les chairs noires; 2° un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*, une barbe au menton, et portant sur la tête un disque solaire (rouge).

1° [lignes 4-6] Celui qui est dans les corps divins (*hwtj-hwt-ntrw*), qui est joyeux, qui est issu à la fois (*hpr* *damd*) d'Horus et de Rê, et qui fortifie ses membres⁽²⁾.

2° [lignes 7-8] Celui qui est dans l'entourage des dieux (*imj-drw-ntrw*), il n'y a pas de dieu qui lui ressemble.

Lignes 4-6, cf. MASPERO, *op. laud.*, p. 213, n° 14 (texte moins satisfaisant que le nôtre).

Ligne 7, dans l'expression   , le mot  paraît être une graphie abrégée de  *drw*, signifiant « entourage », ou « famille », au sens large du latin *familia* : cf. *Revue égyptologique*, I, 1919, p. 34 et note 7. Le sarcophage de Taho (MASPERO, *ibid.*, n° 15) porte ici       *imj-drw* « celui qui est dans les limites, dans le cercle » des dieux : le sens est le même, mais l'expression est différente.

Troisième tableau [inscr. 113] : 1° un dieu-Nil, avec ses attributs habituels; 2° un dieu momiforme.

1° [lignes 4-6] Le seigneur des deux bras (*nb-wj*), celui qui s'enserme lui-même (*inb sw drf*), on ne combat pas auprès de lui (*m h(?)wrf*).

2° [lignes 7-8]. Celui qui est en allégresse (*h rnu*) (dans son) corps et dans (ses) os (?), celui qui est élevé au-dessus de tous les dieux.

(1) L'expression *w'd h'd* () « florissant par (sa) vertu » se rencontre inscription 89, l. 6. Elle ne serait nullement déplacée ici.

(2)  lire *swd*, et cf. inscr. 88, l. 6, pour l'expression *swd h'wrf*.

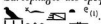
Ligne 7, texte peu clair : s'agit-il du verbe *rmj* « être en allégresse » ou du verbe *rm* « élever, nourrir » ?

Je ne trouve rien d'équivalent sur le sarcophage de Taho.

Quatrième tableau [inscr. 414] : 1° un dieu anthropomorphe, coiffé du *pschent*, la barbe au menton; 2° un dieu momiforme, coiffé du *klaft*.

1° [lignes 4-7] Le seigneur des noms (*nb-rnw*), riche en noms; (ses) sanctuaires et ses images, on ne les (?) connaît pas dans les nomes (?).

2° [lignes 8-9] Celui qui est prospère (*ꜥꜥꜥ*); cette terre prospère pour lui (*ꜥꜥꜥ nꜥ*) grâce aux sécrétions sortant de Toun et d'Horus.

Lignes 4-7, le nom complet du dieu paraît être *nb-rnw-ꜥꜥ-rnw* (déterminatif ). Le texte qui suit est peu sûr et la traduction incertaine : le sarcophage de Taho (MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 213, n° 18) donne ici .

Lignes 8-9, cf. MASPERO, *ibid.*, n° 20, où le texte porte  au lieu de ; en outre, après Atoum (écrit *itm*), il n'est pas fait mention d'Horus.

C. CÔTÉ EST. — Longue inscription de six lignes verticales [inscr. 415] :

‡ *Limakhou* de son dieu Thot, chef de (*krꜥꜥꜥ n*) tous les dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la deuxième classe sacerdotale du temple d'Hirourt et de (celui de) Neferoust, Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, [maître des sièges], Zedthotefankh, j. v., et né de la dame Tatoukem. ‡ Il dit :

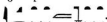
« Ô mon maître Thot, deux fois grand, seigneur de Khmounou, le un unique, qui n'a pas son pareil, entends et vois celui qui passe, connais celui qui vient. Rien ne se produit à ton insu. Il n'y a pas eu de diminution (en toi) depuis ton commencement (?); ce qui sort de ta bouche est irrévocable. Tu as conduit mon cœur ? à marcher sur tes eaux : c'est là ton œuvre que tu as faite pour ton aimé. Celui qui marche sur ta route, il ne trébuche pas : depuis que je suis sur terre jusqu'à ce jour où je suis arrivé aux régions parfaites, il n'a pas été trouvé de faute en moi ⁽¹⁾. J'ai passé des années à administrer ton temple, ‡ à y (*m hntꜥ*) exécuter tes volontés ⁽²⁾, sans rien faire qu'on pût me reprocher (*ꜥꜥꜥ nb*), sans qu'aucune faute (*ꜥꜥ nb*) fût relevée contre moi : aussi suis-je un *imakhou* de mon seigneur et maître. Combien heureux ⁽³⁾ celui qui possède ton amour ! Quiconque t'adresse sa prière, [il lui est répondu favorablement (?)]. Les actions utiles que j'ai accomplies dans ton temple, tu m'en récompenses (?) ‡ en satisfaction (?) :

(1) Dans notre texte, il faut sans doute corriger  en  au début de la ligne 7.

(2) Cf. *Ecll.*, 51, 18-24, et voir ci-dessus, p. 37.

(3)  comprendre probablement *ꜥꜥꜥ(rw-k)*.

(4) Faut-il lire *ꜥꜥꜥ(j) ꜥꜥ(w)* ?

 « la région parfaite » : cf. PIEHL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. XXXVII, col. 3 (*Sarcophage d'Ounnefer*) .

Lignes 4-5, dans la phrase , le texte n'est pas sûr, et le sens du dernier mot est particulièrement douteux ; ce mot a-t-il quelque rapport avec l'expression bien connue *šš-ḥr*⁽¹⁾ ? — J'ai déjà indiqué (p. 88) que cette phrase devait être comparée avec celle de l'inscription 58, l. 18, qui n'est pas moins obscure.

Ligne 6,  littéralement : « en possession d'un, fils d'un (qui l'aura précédé) », c'est-à-dire « se transmettant de père en fils, restant toujours dans la même famille ». Cette expression se rencontre dans NAVILLE, *Bubastis*, pl. XLVI, D; CHASSINAT, *Recueil de travaux*, 22, 1900, p. 13, l. 9. — La même idée est exprimée en termes un peu différents dans l'inscription 22151 du Musée du Caire, ligne 17 (*Catalogue général*, AHMED BEY KAMAL, *Stèles ptolémaïques*) : « Fais que mes fils⁽²⁾ subsistent dans ma maison, qu'ils ne viennent jamais à manquer⁽³⁾,  et que l'un après l'autre ils soient au service de ta Majesté ».

D. CÔTÉ OUEST. — Longue inscription (voir pl. 55, — 2) de six lignes verticales [inscr. 116].

‡ Offrande royale à Osiris-Khentamentit, dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il donne [...] de l'encens et des milliers de toutes choses bonnes, pures, au *ka* du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt, et d'Hathor dame ‡ de Neferoust, phylarque de la deuxième classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Sishou, j. v. Il dit :

« Ô vivants qui êtes sur terre, et ceux qui sont à naître, qui viendrez⁽⁴⁾ vers cette montagne, verrez ce tombeau et passerez (*šm-w-n*) auprès de lui, venez, je vous guiderai ‡ vers le chemin de la vie : vous naviguez avec un vent favorable, sans accident, et vous aborderez au port⁽⁵⁾ de la ville des générations, sans avoir éprouvé d'afflictions. Je suis un mort (*šh*) parfait, sans péché (*wtj wsf*) ; pour vous, si vous écoutez (mes) paroles, si vous vous y (*im-w*) attachez, ‡ vous en éprouverez l'utilité⁽⁷⁾. Elle est bonne la route de celui qui est fidèle à Dieu ; c'est un béni celui que son cœur dirige vers elle (*šm s(w) ibf-rs*)⁽⁸⁾. Je vous

⁽¹⁾ SETHE, *Urkunden*, IV, 126, 9; DAVIES-GARDINER, *The Tomb of Amenemhet*, p. 31 et pl. IX; ERMAN, *Sphinxstèle*, l. 5 (*šm [n] šš-ḥr* qu'Erman traduit « eine That des Sichvergnügens »).

⁽²⁾ Littéralement : « mon fils » , cette expression ayant en quelque sorte une valeur collective et signifiant « ma postérité, mes enfants ». Comparer cette phrase (SETHE, *Urkunden*, IV, 150, 1) : .

⁽³⁾  : lire « ne s'effrite » (et cf. inscr. 69, l. 3, ci-dessus, p. 125).

⁽⁴⁾ La lacune correspond à environ sept cadrats.

⁽⁵⁾ Dans le texte, ce verbe et ceux qui suivent sont à la 3^e personne du pluriel.

⁽⁶⁾ *dwj* : cf. inscr. 58, l. 25, ci-dessus, p. 89.

⁽⁷⁾ Cf. *Sap.*, 6, 27, et voir ci-dessus, p. 37.

⁽⁸⁾ Cf. *Ps.* 127, 1, et voir ci-dessus, p. 37.

dirai ce qui m'est advenu, je ferai que vous soyez informés des volontés de Dieu, je ferai que vous pénétriez (*wb-tu*) dans la connaissance de son esprit. Si je suis arrivé ici (*d*), à la ville d'éternité, c'est que j'ai fait le bien sur la terre, et que mon cœur s'est complu ³ sur le chemin de Dieu, depuis mon enfance jusqu'à ce jour; toute la nuit (*šgr-nj*) l'esprit de Dieu était dans mon âme, et dès l'aube (*dr-nj*) je faisais ce qu'Il aimait ⁽¹⁾ : j'ai pratiqué la justice; j'ai détesté l'iniquité ⁽²⁾; j'ai su ce dont vit (Dieu), ce en quoi Il se complait; j'ai fait les actes de pureté (?) qu'Il désire; je n'ai pas frayé avec (*hmt-nj*) ceux qui ignoraient l'esprit de Dieu ⁽³⁾, je me suis (au contraire) appuyé ⁴ sur ceux qui lui étaient fidèles; je n'ai pas pris ce qui appartenait à autrui; je n'ai fait de mal à personne ⁽⁵⁾ : (aussi) tous mes concitoyens me féliciterent-ils (*dr-ntr nj*). J'ai fait tout cela, en pensant que j'arriverais à Dieu après ma mort, et parce que je savais que (viendrait) le jour des seigneurs de la Justice, quand ils feront le partage, lors du Jugement. Heureux celui qui aime Dieu! Il arrivera à sa tombe (*ht-kt*) sans accident ⁽⁶⁾! »

Ligne 3,  , c'est le déterminatif  qui donne à *šw* le sens de « destin mauvais, accident ».

   : la même expression, pour désigner l'au delà, se rencontre à l'inscription 127, l. 3 ( ); je ne la connais pas par ailleurs. Les mots *nwt dnmw* paraissent signifier la « ville des générations » (*xom*), c'est-à-dire le lieu où viennent s'entasser les innombrables générations qui ont fait leur temps sur la terre. Peut-être cependant vaudrait-il mieux comprendre la « ville de la jeunesse », en ce sens que les bienheureux jouissent, dans l'autre monde, d'une vie immortelle, que la vieillesse n'atteint donc pas.

  *twtn šdm*, au lieu de *twtn hr šdm* (cf. SETHE, *Der Nominalsatz*, p. 17, § c) : « vous qui écoutez, si vous écoutez » mes paroles.

Le verbe   (*ndr*) a, dans les phrases de ce genre, le sens de « adhérer à, s'attacher à » : cf. MONTET, *Hammâmt*, n° 199, l. 3     « celui dont le cœur s'attache à ce qui lui a été dit »; PETRIE, *Koptos*, pl. XX, l. 5    *  « s'attachant aux enseignements du dieu bon ». Ce verbe peut se construire directement, sans préposition, comme dans les phrases *ndr tp-rd* « observer des préceptes » ⁽⁶⁾, *ndr nmtt* « s'attacher aux pas de quelqu'un » ⁽⁷⁾. Quant à la construction avec *m*, que présente notre inscription ( ), elle paraît insolite.

⁽¹⁾ Cf. *Is.*, 26, 9, et voir ci-dessus, p. 38.

⁽²⁾ Cf. *Ps.* 44, 8, et voir ci-dessus, p. 38.

⁽³⁾ Cf. *Prov.*, 1, 15 et 24, 1, et voir ci-dessus, p. 38.

⁽⁴⁾ Littéralement : « je n'ai pris le bien d'aucunes gens et je ne leur (*r-s*) ai pas fait de mal » : *r-s* (pour *r-sn*), le suffixe se rapportant au collectif *rmtt nb*.

⁽⁵⁾ *j* pour *ijt* « malheur, accident » (cf. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 68).

⁽⁶⁾ Par exemple, SETHE, *Urkunden*, IV, 384, 10; 489, 4.

⁽⁷⁾ Par exemple, PIERCE, *Inscr. hiérog.*, I, pl. VIII, col. 8.

SECTION V. — PILIER C.

A. CÔTÉ NORD. — Inscription de six lignes verticales, incomplètes au sommet (voir pl. 56, — 1) : la lacune en tête de chaque ligne est de cinq à six cadrats [inscr. 127] :

‡ [Limakhou d'Osiris, seigneur de Mendès, Osiris l'Ibis], Osiris le Cynocéphale, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rè maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la deuxième classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui de) Neferoust, Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, ‡ [j. v., et né de la dame Tatoukem. Il dit :]

« Ô (tous) ceux qui viendront après, ô tous hommes pouvant lire les inscriptions, venez, lisez ces inscriptions qui sont dans ce tombeau. Je vous guiderai vers le chemin de la vie, je vous dicterai votre conduite, ‡ [pour que vous puissiez aborder au port de la] ville des générations. Si vous vous attachez à mes paroles, vous en éprouverez l'utilité, et vous m'en (*hrs*) remercerez.

Buvez, enivrez-vous, ne cessez pas de⁽¹⁾ (faire) la fête. Suivez (les inspirations de) vos cœurs, dans le temps (que vous êtes) sur la terre... ‡ [.....]... Quand un homme s'en va, ses biens s'en vont : c'est celui qui y aura part⁽²⁾ qui satisfera ses désirs (*hr'p-ib-f*) à volonté⁽³⁾. Il n'y a plus de soleil pour le riche; il n'y a pas... (*w'r?*) de la mort (?) ‡ [.....]... il s'en va aussitôt comme un rêve. Il n'est personne qui connaisse le jour où (la mort) vient; c'est l'œuvre de Dieu de rendre les cœurs oublieux (? *smh ibw*) à cet égard (? *r-s*) ‡ [.....]... c'est Dieu qui le (?) met dans le cœur de celui qu'il hait, afin de donner ses biens à un autre qu'il aime, car c'est lui le dispensateur (??) de ses biens, et il les transmet (*swsf st*) à leur⁽⁴⁾ maître (légitime?). C'est un béni, celui qui fait des sacrifices⁽⁵⁾ à son Dieu pour mettre cela dans son cœur⁽⁶⁾ ».

La première partie de l'inscription (jusque vers le milieu de la ligne 3) est très claire. Pour les lignes 1 et 2, mes restitutions correspondent exactement à la longueur de la lacune initiale; elles sont empruntées respectivement à l'inscription 137, début de la ligne 1, et à l'inscription 115, fin de la ligne 1. D'autre part, plusieurs membres de phrase des lignes 2 et 3 se sont déjà rencontrés à l'inscription 57, l. 1, et surtout à l'inscription 116, lignes 2 et 3.

La suite de l'inscription est, par contre, hérissée de difficultés, provenant en partie du fait que le texte est non seulement incomplet, mais fortement corrompu en plusieurs endroits. Il est difficile de saisir, sinon de façon approximative, l'idée générale. Les mots

(1) *n* pour *m*.

(2) *ps-jj-fj im* « celui qui y aura part » (comme héritier, probablement).

(3) *m phrw* « en cercles », de façon répétée (c'est-à-dire : à volonté, — ou : à son tour?).

(4) *sm* est pronom absolu après *swsf*, et le même mot joue le rôle de suffixe dans *sm* qui suit : cf. inscr. 142, l. 6.

(5) Je suppose qu'il faut supprimer *f* de *mdn-f*, et voir dans ce mot un participe : « c'est un béni, le sacrifiant... ».

(6) C'est-à-dire, probablement : « pour que Dieu mette ces pensées dans son cœur ».

« Buvez, amusez-vous » ne doivent pas, à mon avis, laisser supposer que Sishou invite ses auditeurs à pratiquer la doctrine facile du *Carpe diem*. Un pareil thème contrasterait trop vivement avec les idées, en somme assez élevées, qui caractérisent l'enseignement moral donné dans ce tombeau; il ne serait pas moins en contradiction avec les premières paroles du mort, annonçant son intention de guider vers le chemin de vie, et de mener à Dieu, les vivants qui l'écoutent et la postérité qui recueillera ses leçons. Je serais donc enclin à penser que les mots « Buvez, amusez-vous... » devaient être immédiatement réfutés par une phrase disparue dans la lacune de la ligne 4, et que le sens du discours pouvait être : « Buvez, amusez-vous... [mais, quel profit⁽¹⁾ en tirerez-vous pour votre vie morale? A quoi bon surtout attacher votre cœur aux richesses, puisque] quand l'homme s'en va, ses biens ne l'accompagnent pas? » Et la leçon se poursuivait : « C'est un autre qui jouira de la fortune que vous aurez passé votre vie à amasser, sans même avoir accordé une pensée à la mort, qui un jour vous surprendra; et cette fortune, Dieu la donnera à celui qui lui aura été fidèle et qui en deviendra le digne détenteur ».

Cedes, et extructis in altum

Divitiis potietur heres.....

(Hon., Odes, II, 3.)

L'idée que Dieu se plaît à combler de richesses l'homme pieux, est familière à notre moraliste. Ajoutait-il à cet enseignement qu'il faut estimer à leur juste valeur les biens de ce monde et que leur recherche ne doit pas détourner notre esprit de la pensée de la mort, c'est ce qui, semble-t-il, ressort de ce texte, fort original mais encore plus obscur.

B. Côté sud. — Inscription de six lignes verticales, incomplètes au sommet : la lacune en tête de chaque ligne est d'environ cinq cadrats [inscr. 128] :

‡ [L'imakhou de... seigneur de...⁽²⁾, le Grand des Cinq, maître des sièges], qui n'a dans (?) [la bouche (?)] aucune sentence (ts) mauvaise (?), et qui dit la vérité à son maître, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Sishou, fils du Grand des Cinq, Zedthotefankh.

‡ [L'imakhou d'Osiris-Khentamentit, adoré dans⁽³⁾] Ount, le Grand des Cinq, maître des sièges, que son maître favorise (hs s(w) nb f) à cause de ce qui sort de sa bouche, et dont les paroles ont pour lui la vérité (r bt-m'), phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Sishou, né de la dame Tatoukem, j. v.

‡ [L'imakhou d'Osiris-Khentamentit (?) adoré dans⁽⁴⁾] Hesrit, le Grand des Cinq, maître des sièges,

⁽¹⁾ Noter que le dernier mot de la ligne 3 est .

⁽²⁾ La lacune initiale de o m. 50, commune aux six lignes, est en outre suivie ici d'une lacune de o m. 35 représentant quatre groupes de signes, soit 1° le nom d'une localité, 2° les mots *nr-dw*, 3° les mots *hpy-néut*, 4° le signe — du mot [—] .

⁽³⁾ Restitution possible : cf. inscr. 53, l. 2; 91, l. 10.

⁽⁴⁾ Il s'agirait encore d'une forme d'Osiris, dont les inscriptions 92, l. 10, et 102, l. 1 disent qu'il est adoré, ou réside, dans Hesrit.

maître de douceur pour qui assure son repos, tendant la main à celui qu'il favorise, second prophète, etc.⁽¹⁾

⁴ [L'imakhou de⁽²⁾], le Grand des Cinq, maître des sièges, ouvrant [son] cœur (*wb' lb[ʃ]*) dans le temps de la calamité, dirigeant le gouvernail pendant la tempête, phylarque, etc.⁽³⁾

⁵ [L'imakhou de], le Grand des Cinq, maître des sièges, travaillant pour son Dieu, cherchant ce qui est utile à ses concitoyens, second prophète, etc.⁽⁴⁾

⁶ [L'imakhou d'Anoup, dieu grand, maître de] *Sheto*⁽⁵⁾, le Grand des Cinq, maître des sièges, protecteur (*mk*) des gens⁽⁶⁾ de sa ville, défenseur (*hn*) de son nome, soutien (*maf*) de qui n'a plus⁽⁷⁾ de père, phylarque, etc.⁽⁸⁾

Nous retrouverons une litanie analogue à l'inscription 138 (où le début des lignes est généralement intact), se composant : 1° des mots  « l'imakhou de », suivis du nom d'une divinité et de la mention d'un de ses lieux de culte; 2° du double titre « le Grand des Cinq, maître des sièges »; 3° de deux formules laudatives; 4° des titres sacerdotaux et du nom du défunt.

Ligne 1, la première formule laudative paraît être , mais je ne sais que faire de  qui précède  (peut-être *r sdd*?).

Ligne 3, *nb bnr n irt* (= *ir*) *mdnw-f* : il s'agit ici du mot  sur lequel Maspero a attiré l'attention dans *P. S. B. A.*, XIII, 1891, p. 425. C'est un substantif, qui paraît signifier « repos, tranquillité » (copte *MTON*). « Faire le repos de quelqu'un » c'est le « satisfaire ». On notera que, dans notre texte, le mot est employé sans déterminatif⁽⁹⁾.

« Tendant la main à celui qu'il favorise », c'est-à-dire : « venant en aide à qui a mérité ses faveurs ».

Ligne 4,  est à lire soit *hr wdn*⁽¹⁰⁾ « pendant la tempête », soit *hft wdn* « contre les flots qui montent ». — Sur le mot *wdn* (pour *wdnw*), cf. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 96.

(1) Comme à la ligne 1.

(2) Le mot  qui subsiste peut être le démonstratif féminin (par exemple : « maître de cette nécropole »).

(3) Comme à la ligne 2.

(4) Comme à la ligne 1.

(5) Le maître de *Sheto* est soit Sokaris (inser. 15, l. 2), soit Anoup (inser. 138, l. 3).

(6) Littéralement : « des corps » *h'w*.

(7)  « à moins qu'il ne faille transposer — et lire —  « *hwj* ; mais les deux précédents génitifs ne sont pas introduits par ».

(8) Comme à la ligne 2.

(9) J'écarte l'hypothèse où  devrait être compris *irt* (= *ir*) *mdnw-f* = faisant, aplanissant ses chemins. L'expression serait insolite, et *mdw*, d'autre part, est écrit dans nos textes  et  (consonne *h*, et déterminatif ).

(10) Un exemple de  pour , à l'inscription 69, l. 10.

C. Côté est. — Décoration analogue à celle des côtés nord et sud du pilier A, et comprenant quatre tableaux superposés; mais ici Sishou n'est en adoration que devant une seule divinité. La légende placée au-dessus de Sishou est rédigée de façon uniforme, en trois courtes lignes (l. 1-3) :

L'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.

Chaque dieu, d'autre part, est surmonté d'une légende qui, naturellement, diffère suivant le tableau (l. 4-6).

Premier tableau [inscr. 129]. Il ne reste du dieu que les jambes; le texte est également très mutilé et inutilisable.

Deuxième tableau [inscr. 130]. Dieu hiéracocéphale, vêtu de la *shenti*, les chairs vertes; il tient en mains le sceptre  et la croix ansée ⁽¹⁾.

¹ Dit par Hor-Khentmerti (*Hr-kntj-mrtj*) : « Je viens à toi, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.; (j')établis fermement pour toi tes chairs en ta qualité de dieu vivant⁽²⁾, devant durer pour l'éternité; ⁶ (je) te protégerai de (tes) ennemis, tu ne mourras pas, jamais, jamais⁽³⁾ ».

Troisième tableau [inscr. 131]. Shou, la plume  sur la tête, les chairs rouges.

¹ Dit par Shou, fils de Rê : « Je dresse ton visage, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v., résidant dans le monde souterrain, pour donner la brise à ton nez et le vent du nord ⁶ qui sort de Toun. Que te soit donné⁽⁴⁾ le ciel, et que la brise t'arrive à ta narine, éternellement, à jamais. »

Quatrième tableau [inscr. 132]. La déesse Tefnout, coiffée du disque , vêtue d'une longue robe sur laquelle se rabattent ses ailes,  et  en mains.

¹ Dit par Tefnout, fille de Rê : « Je donne que soit doux l'amour de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v., aux cœurs des dieux et des hommes; je donne que tous les humains prient ⁶ à sa vue, comme (à la vue de) Rê lorsqu'il se lève⁽⁵⁾, éternellement ».

D. Côté ouest. — Même décoration, disposée de la même façon.

Premier tableau [inscr. 133]. Il n'en reste rien.

⁽¹⁾ De même, la plupart des dieux représentés sur ce pilier.

⁽²⁾  = lire 'nh-(g), nouvel exemple du pseudo-participe, dont la désinence est exprimée par =.

⁽³⁾ Littéralement : « pendant l'éternité de l'éternité (n dt dt) ».

⁽⁴⁾ Ou faut-il comprendre : « pour te donner le ciel » (r) *rdj-k pt?*

⁽⁵⁾ Comparer la phrase de notre inscription 61, l. 16 (ci-dessus, p. 102) : « Les habitants d'Ount te rendent hommage quand ils (te) voient, comme on rend hommage au dieu grand (?) lorsqu'il apparaît ».

Deuxième tableau [inscr. 134]. Le dieu Khepré (coiffure disparue).

¹ Dit par Khepré : « Je donne que l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, ¹ j. v., soit ² avec mes suivants. Je le fais prospérer parmi les serviteurs de Rê. Tu ne mourras pas, ³ tu ne seras pas anéanti avec ton âme dans la Douât, jamais, jamais ⁽¹⁾. »

Troisième tableau [inscr. 135]. Le dieu Amsit.

¹ Dit par Amsit : « J'ai mis à l'abri mon père l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, ¹ j. v. J'(ai) rassemblé tes chairs (*imf*), j'ai réuni tes membres (*'xt*), j'ai eu soin ² pour toi de ton corps (*k'w*), en (*ta*) qualité de dieu, comme (j'ai fait pour) Celui qui réside dans l'Amentit ⁽²⁾, — toi, vivant, te renouvelant, rajeunissant ⁽³⁾, à toujours et à jamais. »

Quatrième tableau [inscr. 136]. Le dieu Anoup, tête de chacal, les chairs noires.

¹ Dit par Anoup, qui réside dans la salle divine : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, ¹ j. v. Je viens à toi, je guéris tes maux (*ma(t)-k*), (je) remets en place pour toi tes membres, ² je rassemble pour toi tes os, je fais que tu sois comme un dieu à l'égard de (?) tes ennemis, éternellement. »

⁽¹⁾ Littéralement : « éternellement, à jamais ».

⁽²⁾ Osiris.

⁽³⁾ Noter les trois façons d'indiquer le pseudo-participe : 1° par 𓂏 ($\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$), 2° par 𓂏 ($\text{𓂏} = \text{𓂏}$), 3° sans désinence ($\frac{\text{𓂏}}{\text{𓂏}}$).

CHAPITRE VIII.

LA CHAPELLE. — TRAVÉE DE ZEDTHOTEFANKH.

La travée de *Zedthotefankh* se divise en cinq sections :

- Section I. — Côté ouest du mur nord (inscr. 63 à 65).
- Section II. — Mur ouest (inscr. 70 à 80 — et le soubassement).
- Section III. — Côté ouest du mur sud (inscr. 100 à 106).
- Section IV. — Pilier B (inscr. 117 à 126).
- Section V. — Pilier D (inscr. 137 à 146).

SECTION I. — MUR NORD (CÔTÉ OUEST).

(Planches 24, 25 et 27.)

A. LE PILASTRE. — Il est décoré sur sa face et sur son côté ouest.

a) Sur la face (voir pl. 24, — 1) est gravée une inscription de neuf lignes verticales qui, intactes, devaient mesurer environ 2 m. 75 de haut, mais dont aucune n'est complète au sommet [inscr. 63] :

‡ [. ⁽¹⁾ Dit] par (. . .) ⁽²⁾ : « Ah ! Osiris Khentamentit, il est venu l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v., et né de la dame Nofritrenpet ; [.] ton âme ⁽³⁾ ton corps ; il proclame les louanges de tous (nô) les esprits bienheureux ; il te dénomme les âmes. S'il (les) ignore (?), il n'agit pas ⁽⁴⁾, l'Osiris Grand des Cinq, Zedthotefankh, comme s'il (les) ⁽⁵⁾ connaissait (?), à la manière d'un enfant (?) ‡ [.] . . . (il) n'est pas accusé à cause de (sa) jeunesse (?). Il est venu l'Osiris Grand des Cinq, Zedthotefankh ; il a trouvé le repos, il a trouvé le repos ⁽⁶⁾ ;

⁽¹⁾ La lacune initiale des trois premières lignes est de 0 m. 40 (la partie subsistante mesurant 2 m. 35).

⁽²⁾ Le nom propre est resté en blanc : cf. ci-dessus, inscr. 66, l. 6.

⁽³⁾ En corrigeant  en  et en transposant ce mot après , on pourrait peut-être comprendre : *rhn-n-f hr* *h'tk* « il a soutenu (? *rhn*) sur la terre ton corps » (?).

⁽⁴⁾  ‡ ?

⁽⁵⁾  pour  avec omission du pronom régime, ou pour  — *rh n(n)*, avec omission du déterminatif (à l'inscription 116, l. 5 et 6, le verbe est écrit  sans déterminatif).

⁽⁶⁾ *h'tp-nf* (verbe *h'tp* à la forme en -n), ou *h'tp* (subst.) *nf* = repos à lui, qu'il repose!-.

que tous les dieux, que toutes les déesses, que tous les esprits bienheureux, que tous les esprits bienheureux apportent [†] [. ⁽¹⁾] qu'il ne soit pas [conduit] vers le billot de Sekhmet; qu'aucun ennemi ne le ligote ⁽²⁾ au cours de l'année ⁽³⁾; qu'il ne soit pas inscrit au Livre de la mauvaise fortune de Celui qui fixe (*šmn*?) le cours de l'existence; qu'il ne [‡] [.] . . . des morts malfaisants (*twjw*) par (?) les paroles de tout accusateur, de tout accusateur qui (se trouve) dans l'autre monde (*hrt-nfr*), quand il égorge l'inv-^c (?) et ses suivants (?) [†] [.] c'est le fils de Toun. Il a égorgé les hommes ⁽⁴⁾ pour Sekhmet, il rôtit (leurs) cœurs pour le maître des deux pays, il a renversé le[s] ennemi[s] [‡] [.] il est accusé dans la Douât. Ne permets pas (?) qu'ils (le) prennent (?). , qu'ils (l')empoignent (?), (mais) qu'ils (le) laissent (?) avoir accès à la salle du jugement dans l'autre monde ⁽⁵⁾ [‡] [.] T]oum, ah! protège son corps de tout accident, que rien de mal ne s'approche de lui ⁽⁶⁾; sauve-le de tout mort (malveillant) ? [.] qu'aucune flamme, qu'aucune flamme, qu'aucune chose mauvaise et pernicieuse n'assaille l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, et ne (le) maîtrise ⁽⁷⁾. »

Les lacunes qui marquent le début de chaque ligne ne contribuent pas à faciliter l'intelligence de cette inscription, où l'on est en droit de supposer, en outre, que les fautes matérielles, dues au scribe ou au graveur, ne sont pas absentes : l'exemple de l'inscription 66 qui décore le pilastre parallèle du côté est, autorise tous soupçons concernant la correction matérielle de notre texte. Mais, si j'ai pu corriger l'inscription 66, en la comparant aux passages des *Pyramides* et du *Livre des Morts* dont elle est la copie, mes recherches pour trouver le prototype de l'inscription 63 ont été vaines, et, tout en reconnaissant le caractère religieux ou mythologique de cette inscription, je ne puis en indiquer l'origine ni en améliorer le texte : des phrases isolées cependant semblent être inspirées du *Livre des Morts*.

Ligne 2, « il proclame les louanges de tous les esprits bienheureux », cf. BUDGE, *Book of the Dead*, chap. 183, Hymne à Osiris, l. 19-20 .

Ligne 3, le sujet de *šrh-tw* n'est pas indiqué; d'autre part, on peut hésiter sur la valeur de  qui suit  : est-ce le suffixe de la 1^{re} personne, ou est-ce un second déterminatif de *nbn* (on trouve l'orthographe   , par exemple dans *Admonitions*, § 16, 1) ?

  semble être la forme *šdm-nf* du verbe *mj* qui, à la basse époque, se rencontre souvent employé à un autre mode que l'impératif, par exemple : MARIETTE, *Dendérah*, II,

(1) La lacune initiale est, à partir de cette ligne, de 0 m. 80 (la partie subsistante étant réduite à 1 m. 92 environ).

(2) *špš s(w)*. Le vrai sens de *špš* (*špš*) est : « prendre au lasso ». Ici, comme dans l'inscription 46 (5), le verbe paraît devoir se traduire simplement par : « attacher, lier ».

(3) Le sens de *n* (= *n*) *hr(t)* *rnpt* est plutôt « annuellement », qui conviendrait peu ici.

(4) ; cf. 103, l. 1, et 70, l. 4. L'intervention des deux lettres initiales se rencontre d'ailleurs à toutes les époques : ainsi, *Setne, Urkunden*, IV, 95, 8 ( ).

(5) Le texte de la ligne 7 paraît être particulièrement altéré, et mon interprétation est tout à fait incertaine. Parmi les mots que je n'ai pas traduits, on peut reconnaître le substantif *šnašt* « mal, péché ».

(6) Littéralement : « qu'aucun mal ne monte dans son voisinage (*šr rš-šst-f*) ».

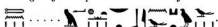
(7)   peut-être une graphie de   .

46 : *mrt nn mj-tj h'w hr-t* « cette Merit qui vient devant ton visage »; *ibid.*, IV, 12 *mj-t m htp r h'jt-t m h'* « tu vas en paix et en joie vers ton appartement » : cf. JUNKER, *Grammatik*, § 162⁽¹⁾.

Ligne 4, « qu'il ne soit pas inscrit (littér. « compté » n *h'sb-tw-f*) au Livre (r *tt*) de la mauvaise fortune (*tmšw*) ». Le mot *tmšw* a été expliqué par LEPAGE-RENOUF, *Transactions*, II, p. 312. L'auteur cite ces deux exemples, dont certaines expressions⁽²⁾ se retrouvent précieusement dans notre texte et contribuent à l'éclairer :

 (Sarcophage de Séti I^{er}, SHARPE-BONOMI, pl. IX);  [le Roi]  (MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 35, b).

Ligne 9, comparer BUDGE, *Book of the Dead*, chap. 148, l. 12-13 (p. 365) :



b) Sur le côté ouest du pilastre est gravée une inscription [inscr. 64] de deux lignes verticales, incomplètes au sommet et réduites aux deux tiers environ de leur longueur primitive. C'est un texte religieux qui fait peut-être suite au précédent (de même que l'inscription 67 continue l'inscription 66) : il est difficile de donner une traduction d'un texte aussi mutilé.

B. PANNEAU À L'OUEST DU PILASTRE (pl. 25, — 2 et 27). — Il comprend trois registres superposés.

a) Le registre supérieur est incomplet. On y voit encore le défunt assis sur un siège placé sur une estrade, et tendant les mains vers une table d'offrandes du type ⁽³⁾; de l'autre côté de la table, Petosiris se tient debout, un long bâton en main. Les deux personnages sont vêtus de la longue robe blanche, dégageant le buste et maintenue par une bretelle qui passe sur l'épaule⁽⁴⁾. Les têtes ont disparu, ainsi que toute trace d'inscription.

b) Au registre moyen, Petosiris rend hommage à son frère défunt. Tous deux sont debout, vêtus du manteau grec à bordure crénelée, et portant l'anneau sacerdotal au doigt.

⁽¹⁾ Avec cet exemple de Dendérah : *mj-j m hrj šm'* « je viens de l'hrj du sud ».

⁽²⁾ En particulier les mots *šmn h'w* « celui qui fixe le cours de l'existence ».

⁽³⁾ Les tranches de pain recouvrant la table — si ce sont des tranches de pain : cf. GRIFITH, *Hieroglyphs*, p. 54 — sont blanches et tachetées de noir.

⁽⁴⁾ Zedthotefankh porte en outre des sandales.

Zedthotefankh s'appuie sur un long bâton; Petosiris a le bras droit tendu vers son frère. Une inscription de dix-sept lignes verticales, d'inégale longueur, les encadre [inscr. 65] :

Discours de Petosiris :

‡ Son frère puîné, son aimé, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, *n. im*. Il dit : « Ô mon frère aîné, c'est moi ⁽¹⁾ ton frère puîné. J'ai fait que ton *ka* soit honoré sur la terre ‡ des vivants, qu'il n'en disparaisse pas (*n h(?) im*), (car) il n'a pas été trouvé de faute en toi ⁽²⁾. J'ai fait que ton nom soit dans la bouche des vivants qui (se succéderont) à l'intérieur de (ta) maison, afin que ne cesse pas (d'exister) ton nom ‡ dans ta maison, éternellement, — car un homme vit du fait qu'on prononce son nom. Ta statue a été transportée au temple de Thot, gravée à ton nom, pour ‡ faire que ton nom soit commémoré (*šh-ḥw*) dans le temple de Thot, à jamais. J'ai construit ce tombeau dans cette nécropole, gravé ‡ à ton nom sur son côté gauche, afin que ton nom puisse être prononcé ‡ par ceux qui vont et viennent pour déposer des offrandes dans (cette) nécropole, ‡ éternellement, en faveur du *ka* du maître de ce tombeau, ‡ tout en buvant, ‡ en agissant selon les inspirations de (leur) cœur, en louant Dieu pour ‡ ton nom, éternellement. »

Réponse de Zedthotefankh :

‡ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v. :

« Qu'elles sont belles (les paroles) qui sortent de ta bouche (*r-k*) ⁽³⁾ ! J'ai le cœur réjoui à les entendre. Il n'y a dans mon âme rien de mal contre toi. ‡ Comme on agira à mon égard ⁽⁴⁾, on sera traité : qui (me) fera du bien, il lui en sera fait et qui (me) fera du mal, pareillement; ce sera profitable à qui aura fait ⁽⁵⁾ (cela). Thot, lorsqu'il se dressera pour (juger) ces actes, je dirai ceci (*nj*) à ton sujet (*r-k*), devant (lui) le maître des dieux : « Que ta vie ⁽⁶⁾ se prolonge, ‡ puisque tu m'es fidèle; que soient multipliées ‡ les années de celui qui a construit (ce) tombeau, ‡ car c'est un *imakhou* de son dieu; ‡ et que ton fils soit à ‡ ta place, pour satisfaire à tes désirs, comme tu as fait, toi, pour moi ! »

Ligne 3, '*nḥ s n tm rn-f* » un homme vit à cause du prononcer son nom, — par le fait que son nom est prononcé ». Ici, *n* est la préposition (et non pas la particule du génitif comme dans les phrases du type *s n ir n-f* signalées ci-dessus, p. 114).

Ligne 5,  *r gsf bj*. J'avais négligé dans ma première traduction ⁽⁷⁾ le mot *bj* : on m'a fait remarquer que c'était à tort et qu'il fallait comprendre « sur son côté gauche », c'est-à-dire : sur le côté gauche du tombeau. Ces mots désigneraient donc ce que

(1)  à lire : *im*.

(2) Lire : *n* (négarion) *gm-ḥ(w) ḏb'-(k)* « point n'a été trouvée ta faute ».

(3) Cf. *The Tomb of Paheri*, pl. V : .

(4)  comprendre probablement : un *ir n(j)*.

(5)  ou  : *ir-ḡj* « qui aura fait (cela) », ou *ir s* (c'est-à-dire *ir s*) « qui fera cela ». Le sens est le même.

(6)  au lieu de .

(7) *Annales du Serv. des Antiquités*, XXI, p. 148.

j'ai appelé la « travée de Zedthotefankh ». Mais en fait, cette travée est à l'ouest du tombeau, et à droite de celui qui y pénètre et se dirige vers le fond. L'expression « son côté gauche » ne peut donc avoir de sens que si l'on suppose le visiteur adossé à la paroi sud, ou se dirigeant vers la porte pour sortir du tombeau.

Ligne 6,  pour  : sur cette expression, cf. GARDINER, *Admonitions*, § 6, 12 (p. 51).

Lignes 8-10, traduction incertaine⁽¹⁾. — J'ai négligé les quelques mots qui suivent .

Ligne 11, dans , le groupe final doit être considéré comme un déterminatif, un peu compliqué, de *hrw*, qui est parfois écrit  dans certains textes de basse époque, ainsi : *Stèle de Naples*, l. 7-8 (SETHE, *Urkunden*, II, 3, 13) :  :  « le cœur du dieu bon est satisfait de ce que je dis ».

Ligne 12, *ḏḥwtj m ḥ' hr-(s) ḏd(j) nj r-k* « Thot, lorsqu'il se dressera (sur son siège de juge) à ce sujet, je lui dirai ces choses à propos de toi », — à supposer le texte exact⁽²⁾.

— , épithète de Thot : cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 188.

c) Registre inférieur, ou soubassement (voir pl. 27). On y a représenté un canal encombré de roseaux, jones, lotus et papyrus, dont les hautes tiges et les fleurs épanouies, parmi lesquelles se jouent des oiseaux, tapissent tout le fond de la paroi. Un troupeau est sur le point de passer l'eau dans deux bacs faits en papyrus. A chaque extrémité de la barque de gauche, un homme est debout, s'efforçant, au moyen d'une longue perche, de maintenir contre le rivage le léger esquif. Cependant, deux pâtres hissent par les cornes une bête peu empressée à s'embarquer, et deux autres tirent à eux, qui par la tête, qui par une patte, un taureau récalcitrant. — Trois hommes sont déjà dans la barque de droite, dont un pâtre tenant un veau sur ses épaules; à terre, on se hâte, et trois vaches, poussées par un bouvier, sautent, de bonne volonté, dans le bac; une autre vache se montre moins facile, mais un pâtre la saisit par le train de devant et l'embarque malgré elle. Un veau qui s'est échappé, s'enfuit vers la première barque, en gambadant le long de la rive.

Cette scène, pleine de vie, est traitée à la manière des vieux artistes égyptiens.

⁽¹⁾ Je rappelle qu'il y a, ligne 8, un petit espace laissé en blanc après  (qui n'est pas accompagné d'un suffixe).

⁽²⁾  serait le démonstratif dont il a été question ci-dessus, p. 81. Il aurait d'ailleurs été plus correct d'écrire : *ḏd(j) r-k nj*.

SECTION II. — MUR OUEST.

(Planches 39 à 49.)

Le mur ouest est moins bien conservé que le mur est : il ne reste pour ainsi dire rien de la frise; en outre, l'assise qui vient immédiatement au-dessous, la septième, ne subsiste que depuis l'angle sud jusque vers le milieu de la paroi; à partir de cet endroit, jusqu'à l'angle nord, elle a complètement disparu.

A. REGISTRE SUPÉRIEUR. — Il est décoré d'une série de cinq tableaux se succédant, de gauche à droite, dans l'ordre que voici :

a) Premier tableau (voir pl. 39, 42, 43). — Zedthotefankh adore neuf cynocéphales et leur adresse un discours comprenant dix lignes verticales disposées devant lui et au-dessus de lui; la gravure est très soignée et les couleurs rehaussant les hiéroglyphes sont remarquablement conservées; le texte est néanmoins corrompu en maints endroits [inscr. 70] :

‡ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, j. v., fils ‡ du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v., et né de la dame Nofritrenpet, j. v. : « Ô ces dieux qui sont à la suite d'Osiris ‡ et le protègent⁽¹⁾, que votre protection (s'étende) sur moi chaque jour, à jamais, car je suis un serviteur [qui a été fidèle à son maître⁽²⁾] : ‡ tant que je fus sur terre, il n'y a pas de mal (qu'on ait pu arguer) contre moi, il n'y a pas de gens qui aient pu porter témoignage contre moi : le cœur des dieux fut satisfait ‡ à cause de cela qui (leur) était agréable⁽³⁾. Je n'ai pas enlevé des temples les offrandes rituelles, je n'ai rien fait de mal⁽⁴⁾ contre ce pays, (car) l'Équité ‡ est avec moi et elle ne se séparera pas de moi pendant l'éternité. Comme récompense de votre part pour ce que j'ai fait sur la terre, ‡ puisse-je triompher de (mes) ennemis, puisse (mon) âme être glorifiée, qu'elle soit divinisée, ‡ que mon corps reste intact (maintenant que?) ma momie (s'k'j) est arrivée dans ‡ la nécropole. Faites⁽⁵⁾ que j'entre dans le cimetière (r'-s'it) et que j'en sorte, ‡ et que je ne sois pas repoussé de (r) la salle de la Double Justice! »

Un certain nombre de phrases de ce discours sont empruntées au *Livre des Morts* (confession négative et chapitres de la justification). Ainsi :

(1)  participe  accompagné de la désinence abusive , si fréquente dans nos inscriptions. Littéralement : « faisant sa protection ».

(2) Passage complété d'après l'inscription 92, l. 9 : .

(3) , expression abrégée, au lieu de 'n m hr-m (ou m hrw-m) : cf. SETHE, *Urkunden*, IV, 52, 16 et 95, 9. Ou peut-être faut-il supposer que ‡ est sujet de  en même temps que de  et comprendre *ib ntrw*... 'n (hr-j), ou quelque chose de semblable : « le cœur des dieux me fut doux, accueillant » : cf. BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*, pl. VI, l. 9 ('n ib-j hr bw-nb).

(4) Comprendre : n (négarion) ir(j) ikt (dw).

(5)  au lieu du pluriel .

comme au n° 6 (au lieu de *mkt irt-s*) ; 10. La frappeuse ; 11. L'étoile ; 12. Celle qui voit les beautés de son maître (*mzt nfrw nb-s*).

c) Troisième tableau (voir pl. 40 et 44). — Zedthotefankh est en adoration devant douze uræus, auxquelles il adresse ce discours [inscr. 74] :

‡ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, j. v., ‡ fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, j. v., et né de la dame Nofritrenpet, j. v. : « Ô ces dieux (*sic*) ‡ qui éclairez les ténèbres dans la Douât, chassez les ténèbres loin de moi ; ouvrez-moi le lieu secret ‡ dans la Douât ; mettez-moi sur le chemin de(s) suivant(s) de Dieu, le chemin où marchent les *imakhou* ; jetez ‡ la flamme sur tous (mes) ennemis, à jamais ; écarterez⁽¹⁾ tout mal ‡ de moi, car je suis un mort excellent, ‡ sans péché (*hetj wnf*), qui a marché sur le chemin de son dieu Thot et qui a fait ‡ ce qu'aime sa maîtresse Nehmetâouai, en tout temps ».

Au-dessus des douze Uræus est gravée la légende [inscr. 75] :

Noms des dieux (*sic*) qui illuminent les ténèbres dans la Douât.

Même texte⁽²⁾ au tombeau de Sêti I^{er} (LEFÉBURE, *op. laud.*, pl. XXV) et au *Grabpalast* (3^e partie, pl. XXVI).

On trouve également sur ces deux monuments, ainsi que sur le sarcophage de Téôs (SHARPE, *op. laud.*, pl. 13), une liste de douze Uræus : celle qui diffère le moins de la nôtre est celle du *Grabpalast* : noter les noms, correspondant à notre n° 4 , n° 7 , n° 8 , n° 10 . Les noms correspondant aux n° 2, 3, 6, 9, 12 sont absolument différents.

d) Quatrième tableau (voir pl. 40, 41, 44, 45). — Ce tableau est imparfaitement conservé par suite de la disparition de la septième assise du mur. Zedthotefankh présente un plateau chargé d'offrandes à quatre taureaux, et leur adresse un discours dont on ne peut qu'entrevoir le sens général [inscr. 76].

Ligne 1,   . Ce texte est certainement emprunté au « chapitre des offrandes » du *Livre des Morts*, BUDGE, chap. 168, dont tous les paragraphes commencent par la phrase     « il leur sera donné en offrande un vase par. . . ». Or, au chapitre 168 A, l. 23 (p. 423), la graphie  remplace . Dans notre inscription, nous devrons donc également traduire par « vase » le mot .

⁽¹⁾ Cf. LERSIUS, *Todtenbuch*, chap. 18, l. 39  ; de même, chap. 86, l. 5 ; 126, l. 3 ; 147, l. 2.

⁽²⁾ Sauf pour le mot  « déesses ».

⁽³⁾ Texte de la planche XXVI douteux. La même uræus, à la planche V, est appelée  ; peut-être le mot est-il une déformation de  « celle qui lie », nom d'une déesse (BUDGE, *The Book of Am-tut*, p. 218).

Ligne 3⁽¹⁾,  est, dans ce même chapitre 168, une épithète d'Osiris « maître des offrandes dans l'Amentit ».

Plus loin, comprendre : « Ô ces dieux qui cachent (*imn*) [Osiris] » : cf. chap. 168, paragr. 17, l. 1 (p. 433) : .

Les taureaux, au nombre de quatre, occupent deux registres horizontaux que sépare une bande d'étoiles. Ils se dressent sur un support  orné à l'avant d'une uræus : une momie debout précède ceux du registre supérieur, une autre suit ceux du registre inférieur. Devant le premier taureau, s'avance en outre un personnage tenant en main le sceptre , mais de ce personnage on ne voit plus que les jambes et l'extrémité du sceptre ; de même, il ne reste que la partie inférieure de la première momie et le bas du support du premier taureau. Les légendes sont fort obscures [inscr. 77] :

Premier registre : au-dessus de la seconde momie : « Osiris » ; — au-dessus du second taureau : « Celui qui cache Osiris (*imn wš-ir*) » (cf. inscr. 76, l. 3).

Second registre : au-dessus du premier taureau : « Celui qui cache Osiris » ; au-dessus de la première momie : « Celui dont le mystère est caché (*hꜥp šš(ḥ) ?*) » ; au-dessus du second taureau : « Osiris » ; au-dessus de la seconde momie : « le mystérieux (*šš(ḥ) ?*) ».

e) Cinquième tableau (voir pl. 41 et 45). — Ce tableau, mutilé comme le précédent, représente la scène du Jugement. Le juge est Osiris-Khentamentit : il siège sur un trône, porte la couronne *atf* posée sur des cornes de bélier, et tient en mains le fouet et le crochet. Le défunt s'avance vers lui, encadré d'un dieu hiéracocéphale et de la déesse Maât. A l'extrémité droite du tableau, Petosiris est debout devant une table d'offrandes, faisant le geste d'adoration.

Un texte de quelques lignes (peut-être cinq) était gravé au-dessus d'Osiris : on ne lit plus que quelques mots, dont *hrj-ib ḥmnw* [inscr. 78].

Le discours que prononce Zedthotefankh [inscr. 79] ne comprend pas moins de vingt-quatre lignes, mais si incomplètes qu'une traduction en est impossible. La restitution facile du début de la ligne 16



donne une idée de l'étendue de la lacune initiale de chaque ligne (environ six cadrats). Le défunt est introduit devant « [Osiris-Khen]tamentit (siégeant) dans la grande salle de la Double Maât, en train de juger les cœurs de tous les hommes devant [le maître des

⁽¹⁾ Dans la DEUXIÈME PARTIE, p. 49, le lecteur est prié de rétablir, en tête de la ligne 3, devant , le grisé  indiquant la lacune initiale de o m. 32, qui a été oublié.

dieux] »⁽¹⁾. Au moment où ses actes vont être pesés dans le plateau de la balance, il se défend d'avoir commis aucun péché et déclare qu'aucun dieu n'a de reproche à lui faire, — ni Maât, ni Anoup, ni Ounnefer . . . , ni « le seigneur de Khmounou, maître des hiéroglyphes et scribe de Maât pour l'Ennéade divine »⁽²⁾.

B. REGISTRE MOYEN (voir pl. 39-41 et 43-45). — Sur ce registre est gravée une longue inscription de quatre-vingt-seize lignes, accompagnée de figures de divinités qui illustrent en quelque manière le texte : c'est une édition abrégée du chapitre 18 du *Livre des Morts*; l'ordonnance des paragraphes, réduits à neuf, est d'ailleurs différente de celle adoptée par les manuscrits les plus connus⁽³⁾ [inscr. 80] :

I. — † Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète † Zedthotefankh, j. v. : « Ô Thot † qui fais triompher Osiris de ses ennemis, † fais-moi triompher de mes ennemis, † comme tu as fait triompher Osiris de ses † ennemis, devant le grand jury de ceux qui sont dans † Nirref⁽⁴⁾, (en) cette nuit de cacher les formes. Le grand jury de ceux qui sont † dans Nirref, c'est Rê, † c'est Shou, (c'est) Baba — quand on fut † à enterrer un bras (*hpr*) et une cuisse (*mut w'*) d'Osiris Ounnefer. »

Cf. LEPSIUS, chap. 18, section *h*, l. 28-31; NAVILLE, chap. 18, l. 29-31.

Ligne 4,  *hstjw-tw(j)* « mes ennemis ». Ici, et aux lignes 14, 23, 36, 46, 66, 76, 88, le suffixe de la première personne masculin singulier est exprimé par , qu'il faut uniformément lire *tw(j)*, et rapprocher sans doute du suffixe de la troisième personne *twf* employé à l'inscription 50 (7), l. 2. Ce suffixe ne se rencontre nulle part ailleurs que dans la présente inscription, et toujours avec le mot *hstjw*. Cf. ci-dessus, p. 74, note 3, et p. 103.

Ligne 9, un membre de phrase est tombé :    etc. . . « Or, cette nuit où l'on cache les formes, c'est quand etc. . . »

Ligne 10, texte abrégé.

Les dieux figurés au-dessous du texte, et auxquels le défunt rend hommage, sont Rê hiéracocéphale, coiffé du disque , les chairs bleues, — Shou portant une plume  verte sur la tête, — et Osiris-momie, coiffé de la couronne *atef*, un sceptre en main : le nom d'Osiris figure dans tous les manuscrits de ce chapitre, mais notre inscription l'a omis. Le dieu Baba⁽⁵⁾, par contre, nommé dans notre texte, n'est pas représenté sur le bas-relief.

⁽¹⁾ Ligne 4.

⁽²⁾ Ligne 20. Sur ce titre de Thot, cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 194.

⁽³⁾ On trouvera une bonne traduction de ce chapitre, d'après les manuscrits de la XVIII^e dynastie, dans G. RÖRDER, *Urkunden zur Religion*, p. 249.

⁽⁴⁾ La nécropole d'Hérakléopolis.

⁽⁵⁾ Baba était le premier-né d'Osiris.

II. — ¹ Dit par l'Osiris ¹⁵ ⁽¹⁾ devant le grand jury de ceux qui sont dans ¹⁶ *hbt-t* ⁽²⁾, à Bousiris ⁽³⁾, (en) cette nuit du grand houlage de la terre avec le sang des ennemis dont Osiris a triomphé. ⁷ Le grand jury de ceux qui vont dans *hbt-t* ⁽⁴⁾, à Bousiris, (. ⁽⁵⁾). Voici que vinrent les compagnons du ¹⁸ Mauvais; ils se transformèrent en petit bétail, dressèrent leurs épées ⁷ devant ces dieux (. . . .), car leur sang jaillit (*pr*) d'eux. Et ceci fut fait d'après le compte (*sjp*) (de ceux qui sont dans) Bousiris (*t*). »

Cf. LEPSIUS, chap. 18, section *f*, l. 20-23; NAVILLE, chap. 18, l. 25-28.

Ligne 18,  le « Mauvais », épithète désignant Seth, que notre scribe a ainsi évité de nommer par son nom ⁽⁶⁾ (tous les manuscrits de ce chapitre portent ici  ou ). On comparera avec cette épithète le nom *Babo* donné à Seth dans les textes magiques : ce mot est devenu *Bævus* dans Hellanicos de Lesbos (ATHEN., XV, 679 F), et *Bæwon* dans PLUTARQUE, de *Iside et Osir.*, chap. 62.

 *iw* pour *wt*, le petit bétail. On appelait souvent par plaisanterie « compagnons de Seth », les animaux offerts en sacrifice.

Les dieux figurés ici sont Thot ibiocéphale et un dieu hiéracocéphale portant le *pschent* (le *Todtenbuch* énumère et représente Thot, Osiris, Anoup et Oupouat).

III. — ¹⁰ Dit par l'Osiris ⁽⁷⁾ devant ¹⁵ le grand jury de ceux qui sont sur les chemins des morts ¹⁴ (en) cette nuit ⁷ de ⁽⁸⁾ faire le recensement ¹⁸ parmi ⁽⁹⁾ ceux qui ne sont plus (*imj-sx*). ⁷ Le grand jury de ceux qui sont sur le chemin des morts, c'est Thot, c'est Osiris, ²⁰ c'est Anoup, c'est Isdès ⁽¹⁰⁾. Or, ²¹ ils font le recensement parmi ceux qui ne sont plus, cela veut dire (*pr*) qu'on enferme (*hwt-tw*) ²¹ les offrandes, à cause des âmes des enfants des révoltés. »

Cf. LEPSIUS, *ibid.*, section *d*, l. 13-16; NAVILLE, *ibid.*, l. 21-24.

Les quatre dieux cités : Thot ibiocéphale, Osiris-momie, coiffé de la couronne *atef*, Anoup à tête de chacal, les chairs noires, une autre divinité également à tête de chacal, mais les chairs vertes (et qui ne peut être qu'Isdès), sont ici représentés.

(1) Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

(2) LEPSIUS,  « lors de la grande fête de retourner la terre ».

(3) Lire *dad*, sans tenir compte de la désinence féminine *t*, que notre scribe ajoute à la plupart des noms de lieu masculins.

(4) Le nom des juges n'est donné nulle part.

(5) Cf. ci-dessus, p. 131, note 2.

(6) Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

(7)  faut-il lire *pfj* *n* ou bien *pfj nj*? La forme *pfj* est certainement étrange : elle constituerait un *snæf*. Mais d'autre part, la particule du génitif est partout écrite  ou  *nj*, ni à plus forte raison  (*sic*), dans la formule « cette nuit de ».

(8) Les textes de la XVIII^e dynastie (NAVILLE) donnent également , qu'il faut donc lire *m* (préposition) et ne pas songer à transformer en *n* (particule du génitif).

(9) Sur Isdès, cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 201-204.

IV. — ⁵³ Dît par l'Osiris ⁽¹⁾ ⁵⁸ devant le grand jury de ceux qui sont dans ³⁹ Abydos, (en) cette nuit de la fête de «viens à moi» ⁽²⁾, quand sont séparés les morts, quand sont recensés les esprits bienheureux, ⁴⁶ quand il y a danse à ⁴¹ Thinis ⁽³⁾. Or, le grand jury de ceux qui sont ⁴¹ dans Abydos, (c'est) Osiris, Isis, Oupouat.

Cf. LEPSIUS, chap. 18, section *b*, l. 5-8; NAVILLE, chap. 18, l. 19-21.

Les trois dieux cités sont représentés sur le bas-relief : Osiris-momie, coiffé de la couronne *atef*, Isis portant son signe  sur la tête, et Oupouat, à la tête de chien, les chairs vertes.

V. — ⁴³ Dît par l'Osiris ⁴⁸ . . . ⁽³⁾ devant le grand jury ⁴⁹ de ceux qui sont sur les rives du Rehti, (en) cette nuit où Isis était couchée, ⁵⁰ veillant ⁽⁴⁾ et faisant la lamentation ⁵¹ sur son frère Osiris. ⁵¹ Le grand jury de ceux qui sont sur les rives du Rehti, (c'est) Horus, Isis, Amsit. »

Cf. LEPSIUS, *ibid.*, section *i*, l. 32-34; NAVILLE, *ibid.*, l. 16-18.

Les trois divinités mentionnées figurent sur le bas-relief : Horus hiéracocéphale, coiffé du *pschent*, Isis portant sur la tête l'héroglyphe de son nom, Amsit momiforme.

VI. — ⁵⁵ Dît par l'Osiris ⁽⁵⁾ ⁵⁸ devant le grand jury de ceux qui sont dans Pè et Depè, (en) cette nuit ⁵⁷ de dresser les mâts pour Horus, lorsque fut établi pour Horus le droit à l'héritage des biens de son père Osiris. Le grand jury de ceux qui sont ⁶⁰ dans Pè et Depè, (c'est) Horus, Isis, Amsit, Hâpi. ⁶¹ Or, dresser les mâts pour Horus, c'est ce qu'a ordonné Seth ⁶¹ à ses compagnons : «Dressez les mâts. . . ⁽⁶⁾ ».

Cf. LEPSIUS, *ibid.*, section *g*, l. 24-27; NAVILLE, *ibid.*, l. 12-16.

Les quatre divinités invoquées sont représentées : Horus hiéracocéphale, coiffé du *pschent*, Isis portant son hiéroglyphe , Amsit momiforme, tête humaine, Hâpi momiforme, tête de singe.

VII. — ⁶³ Dît par l'Osiris ⁶⁷ . . . ⁽⁷⁾ devant le grand jury ⁶⁸ de ceux qui sont dans Sekhem ⁽⁸⁾, (en) cette nuit ⁶⁹ des offrandes (placées) sur l'autel dans Sekhem. Le grand jury de ceux qui sont dans

(1) Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

(2) *dawt* pour *foj*.

(3) Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

(4)  pseudo-participe, équivalant à la forme                    

Sekhemti, c'est Horus, celui qui réside dans Sekhemti, ⁷¹ c'est Thot qui est dans le jury de Nirref. ⁷² Or, cette nuit des offrandes ⁷³ de l'autel dans Sekhemti, c'est le matin d'enterrer Osiris seigneur de l'Amentit ⁽¹⁾. »

Cf. LEPSIUS, chap. 18, section e, l. 17-19; NAVILLE, chap. 18, l. 9-12.

Les deux dieux mentionnés figurent sur le bas-relief : Horus hiéracocéphale, coiffé du *pschent*, et Thot à tête d'ibis.

VIII. — ⁷⁴ Dit par l'Osiris. ⁷⁵ ⁽²⁾ devant le grand jury de ceux qui sont ⁷⁶ dans Bousiris, (en) cette nuit ⁷⁷ (de) dresser le pilier dans Bousiris. ⁷⁸ Le grand jury de ceux qui sont dans Bousiris, (c'est) Osiris, Isis, Nephthys, c'est Horus protecteur de son père Osiris. ⁷⁹ Or, l'érection du pilier dans Bousiris, ⁸⁰ ce fut les bras ⁽³⁾ d'Horus qui réside dans Sekhemti; ⁸¹ ils sont derrière Osiris comme les bandelettes d'un habillement (funéraire). »

Cf. LEPSIUS, *ibid.*, section c, l. 9-12; NAVILLE, *ibid.*, l. 6-9.

Représentation des quatre divinités : Osiris-momie, coiffé de l'*atef*, crochet et fouet en mains, Isis coiffée du signe  et Nephthys du signe , enfin Horus hiéracocéphale, portant le *pschent*.

IX. — ⁸² Dit par l'Osiris. ⁽⁴⁾ (devant) ⁸³ le grand jury de ceux qui sont dans Héliopolis, (en) cette nuit ⁸⁴ de combattre et d'opérer la destruction ⁸⁵ des ennemis, et (en) ce jour où sont anéantis les ennemis du Maître [Universel]. ⁸⁶ Le grand jury de ceux qui sont ⁸⁷ dans Héliopolis, c'est Toun, c'est Shou, ⁸⁸ c'est Tefnout. Or, détruire les ennemis, ⁸⁹ (c'est) anéantir les compagnons du Mauvais. »

Cf. LEPSIUS, *ibid.*, section a, l. 1-4; NAVILLE, *ibid.*, l. 1-5.

Notre texte est abrégé à la ligne 90.

Toun est figuré sur le bas-relief coiffé de , Shou coiffé de la plume , et Tefnout, à tête de lionne, porte le disque .

La section cotée *k* dans LEPSIUS, l. 35-40 (= NAVILLE, l. 31-38), fait défaut dans notre texte.

C. REGISTRE INFÉRIEUR (SOUBASSEMENT). — Il est décoré, comme le soubassement du mur est qui lui fait face, d'une théorie comprenant vingt-cinq porteurs et porteuses d'offrandes,

⁽¹⁾ *nb imatt* est dans le texte de LEPSIUS, non pas dans NAVILLE.

⁽²⁾ Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

⁽³⁾  pour *h'k* : l'un des deux déterminatifs est vraisemblablement une erreur de gravure pour « signe du pluriel, car c'est le pluriel qu'on attend ici (cf. l. 84 *im-m*).

⁽⁴⁾ Même texte qu'au paragraphe I, lignes 1-6.

soit treize hommes et douze femmes alternant régulièrement. Ils se dirigent vers le fond de la chapelle et se succèdent dans l'ordre suivant (voir pl. 46⁽¹⁾) :

1. Homme, vêtu d'un pagne à bretelles, la tête couronnée de fleurs; sur ses épaules, un veau; six canards tués pendent à son bras gauche. Un taureau rouge, les cornes ornées de plumes, marche auprès de lui.

2. Femme, vêtue, semble-t-il, du petit manteau vert⁽²⁾; épaisse chevelure noire, couronnée de fleurs; sa main droite levée tient un vase muni de deux oreillettes; un enfant, la tête couronnée, est assis sur son bras gauche, qui est replié, la main portant un bouquet; au coude pend un canard. Un veau, la tête levée, marche à son côté.

3. Homme, vêtu du pagne à bretelles; il porte devant lui, à bras tendus, un veau, dont le cou est orné, en guise de bouquet, de quatre canards tués; un enfant est juché sur ses épaules : il tient, de chaque main, un oiseau aux ailes éployées, et des fleurs.

4. Femme; long manteau droit tombant aux chevilles et recouvrant une robe mince; cheveux tressés, qu'enserme un bandeau; elle a sur la tête une corbeille renfermant six vases, et tient du bras droit un bouquet de fleurs aux longues tiges. Un grand oiseau, qui paraît être une grue, marche auprès d'elle.

5. Homme; pagne à bretelles, tête couronnée; une gerbe de fleurs et un vase à son bras gauche; il tient un veau sur ses épaules; un taureau s'avance à son côté, portant entre les cornes des fleurs de lotus et de papyrus, disposées comme dans l'hieroglyphe ttt.

6. Femme, vêtue d'un long et ample manteau; elle porte sur la tête un canard; son bras droit soutient un enfant enveloppé dans un pli de son vêtement, et appuyé contre son sein; à ce même bras est suspendu un panier tressé, de forme carrée, d'où sortent les têtes de cinq oies.

7. Homme, vêtu du pagne à bretelles; un veau sur ses épaules; à son bras droit, un panier tressé, d'où émergent douze oiseaux disposés sur deux rangs. Un veau marche auprès de lui.

8. Femme, au visage ovale, les cheveux tombant sur les épaules; vêtue d'une longue robe blanche, elle est représentée de face, sauf les pieds qui sont tournés vers la droite; des fleurs au bras droit, un paquet d'oiseaux au bras gauche; elle élève, de la main gauche, un vase rouge, muni de deux oreillettes, et dont les anses ont la forme de deux canards attachés par les ailes (cf. p. 107, et pl. 20, en haut, à droite).

9 (voir pl. 48, à droite). Homme, vêtu du pagne à bretelles; il tient sur ses épaules deux gros bouquets qui lui entourent la tête, comme d'une auréole, et dont les tiges

⁽¹⁾ Sur cette planche, le début de la procession est au registre inférieur, côté gauche; le premier porteur du registre moyen est le n° 9, le premier porteur du registre supérieur est le n° 18.

⁽²⁾ Voir ci-dessus, p. 34.

retombent à droite et à gauche de son corps; des fleurs encore pendent à chacun de ses bras. Un veau, la tête dressée, marche auprès de lui.

10 (voir pl. 47, à gauche, et 49, en haut). Femme, portant le petit manteau vert, laissant à nu un sein et le nombril; cheveux bouclés, noirs, tombant sur les épaules et couronnés de fleurs; sa main droite levée tient un joli coq ⁽¹⁾ au plumage rouge, bleu et jaune, et un vase suspendu par une cordelette; sa main gauche tient l'extrémité de la laisse d'une gazelle qui la suit.

11 (voir pl. 49, en haut). Homme barbu, la tête couronnée, vêtu du petit manteau vert sous lequel on aperçoit un pagne; il tient élevés à hauteur de sa tête, d'une part un coffret quadrangulaire ouvert, d'autre part un vase à long col, muni de deux anses. Près de lui marche une antilope.

12 (voir pl. 47, à droite, et 49, en haut). Femme aux cheveux bouclés, couronnés, portant, par-dessus une tunique légère, le petit manteau vert; sur son bras droit est assis un enfant, dont elle tient une jambe, et qu'elle attire vers son visage pour l'embrasser. Une gazelle s'avance à ses côtés.

13 (voir pl. 48, à gauche, et 49, en bas). Homme, la tête couronnée, portant le petit manteau vert, qui laisse à nu le nombril et le sexe; il porte une gazelle sur ses épaules; des fleurs et un vase cordiforme sont suspendus à ses bras. Autour de lui marche un daim (barbiche, cornes compliquées : cf. p. 148, n° 27).

14 (voir pl. 49, en bas). Femme, aux cheveux très courts, portant le petit manteau vert qui laisse apparaître le nombril et un sein; sur sa tête, trois canards enguirlandés; à son bras gauche, un filet renfermant une douzaine d'oiseaux et des gerbes de fleurs; de la main droite, elle tient par le bras un enfant, vêtu d'une chemise courte, qui marche devant elle, en brandissant au-dessus de sa tête un canard.

15 (voir pl. 49, en bas). Homme, vêtu du pagne à bretelles, la tête couronnée; il a sur ses épaules un veau, qui porte au cou, en guise de bouquet, cinq canards tués; quatre autres canards sont suspendus à son bras gauche et un oiseau vivant, à son bras droit. Un veau, la tête dressée, marche auprès de lui.

16. Femme, aux cheveux bouclés retombant sur les épaules; elle porte un petit manteau (bleu, non pas vert); elle tient à bras tendus un enfant nu qu'elle embrasse; cinq canards tués pendent à son bras droit. Un taureau l'accompagne : il a la tête baissée et semble menacer de ses cornes le veau qui le précède.

17. Homme, portant le petit manteau vert, la tête couronnée; une gazelle repose sur ses épaules; une autre gazelle le suit; des fleurs sont suspendues à l'un de ses bras, et à l'autre bras un vase.

18. Femme, vêtue d'une robe à bretelles, sur laquelle est jeté un long manteau droit;

⁽¹⁾ Sur les poulets en Égypte, cf. ci-dessus, p. 148, note 1.

elle porte un coffret de la main droite, une longue tige de la main gauche; un enfant, retenu dans les plis de sa robe, se serre contre son sein. Elle tient en laisse un ibex.

19. Homme, vêtu d'un pagne, la tête couronnée de fleurs; il porte sur ses épaules un veau; des oiseaux pendent à son bras gauche. Auprès de lui marchent deux taureaux, dont la tête est ornée de plumes.

20. Femme, vêtue d'une robe à bretelles, recouverte d'un manteau; elle porte sur la tête une corbeille renfermant quatre vases; des fleurs sont suspendues à son bras droit. Un veau marche à côté d'elle.

21. Homme, portant le petit manteau vert (le sexe est à nu); il a sur les épaules une sorte de plateau, sur lequel sont dressés d'une part une gazelle qui semble fuir, d'autre part un chien (ou chacal), sautant au-dessus de disques entassés⁽¹⁾ — probablement une grande pièce d'orfèvrerie; sur son bras droit est posée une peau d'animal. Une gazelle l'accompagne.

22. Femme, aux cheveux courts, portant le petit manteau vert, découvrant un sein et le nombril; une gazelle (?) est juchée sur ses épaules; une autre gazelle marche à son côté; des fleurs et un vase sont suspendus à ses bras.

23. Homme barbu, la tête couronnée; il est vêtu d'une chemise courte tombant à mi-cuisses; il élève, de la main gauche, un vase à deux anses, et de la main droite une curieuse pièce d'orfèvrerie — sorte de vase dont le couvercle arrondi est relié au pied par une anse largement recourbée, tandis qu'une fleur s'épanouit sur le col, et que, sur la panse, deux lions sont affrontés. Une grue s'avance auprès de lui.

24. Femme, vêtue d'une tunique longue, recouverte d'un *himation* qu'elle a relevé sur sa tête; elle tient élevé, de la main droite, un rhyton se terminant par une tête de cheval. Un jeune enfant, vêtu d'une courte chemise, gambade devant elle.

25. Homme, vêtu d'un pagne, la tête couronnée; il porte un veau sur ses épaules; devant lui se dresse un immense bouquet de fleurs composé, à la base, d'une gerbe de lotus, et en haut, d'une gerbe de papyrus dont les ailes de deux canards semblent former le lien.

SECTION III. — MUR SUD (CÔTÉ OUEST).

(Planches 50, 51 et 54.)

A. LE PILASTRE. — Il est décoré sur sa face et sur ses deux côtés est et ouest.

a) Sur le côté est sont gravées deux lignes verticales, hautes de 2 m. 70 [inscr. 100] :

‡ Le Grand des Cinq, maître des sièges, possesseur de champs, riche en troupeaux, propriétaire de biens, aux serviteurs nombreux, qui est un grand pour ses amis, un père pour qui n'a plus (de père), une mère pour qui n'a plus (de mère), — le prophète Zedthotefankh, j. v.

⁽¹⁾ Sont-ce des fruits? des pains ronds? Comparer, p. 148, le porteur n° 26.

† Le Grand des Cinq, maître des sièges, excellent en discours, habile à parler, agréable en propos, esprit ferme (*ip-ibf*), de sentiments modérés (*rb-ibf*), défenseur efficace de ses gens, exécutant les desseins de ceux qu'il aime, — le prophète Zedthotefankh, j. v.

Ligne 1, *hnw-f*. Le mot *hnw* signifie « parents, amis » : cf. BRUGSCH, *Wörth.*, p. 904; SETHE, *Urkunden*, IV, 1045, 11; BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*, pl. VI, l. 8; GARDINER, *The Journal of Egypt. Archaeology*, I, p. 24, note 6, etc.

if m (—*n*) *iwj n-f* — *mw m* (—*n*) *ij n-f* : sur l'adjectif négatif (rare et ancien) *ij*, cf. ERMAN, *Grammatik*³, § 526.

Ligne 2,  pour , orthographe de basse époque équivalant à  : cf. DÉVAUD, *Aegypt. Zeitschrift*, 50, 1912, p. 128.

b) La face du pilastre (voir pl. 54, — 2) comporte à la partie supérieure un tableau avec légende, puis une longue inscription de six lignes.

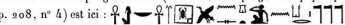
1° Zedthotefankh, vêtu de la longue robe blanche des prêtres, ayant devant lui une petite table d'offrandes † rend hommage à trois divinités : Ankh, coiffé de la couronne *atf* reposant sur des cornes de bœuf; Tesi hiéracocéphale, les chairs vertes; Demedj, coiffé du *klaft* — tous trois tenant en mains le sceptre † et la croix ansée. Un texte de quinze lignes surmonte la scène [inscr. 101] :

a) Au-dessus du défunt (lignes 1-4) — Adoration (*rdj* *hr*) par le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Zedthotefankh, j. v., fils du Grand des Cinq, [maître des sièges], Sishou, j. v.

b) Au-dessus de Ankh (lignes 5-8) — [Ankh, seigneur de la] vie dans.....

c) Au-dessus de Tesi (lignes 9-11) — Tesi (*tsj*), le guide des dieux dans la salle (divine?), celui qui repousse des centaines de milliers (d'ennemis?).

d) Au-dessus de Demedj (lignes 12-15). — Demedj (*dmd*), celui qui rassemble les chairs, le magnifique dans la terre de la vie (*sc.* l'autre monde).

Lignes 5-8, le texte du sarcophage de Taho (MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 208, n° 4) est ici : .

Ligne 9, *tsj* épithète divine, dérivée du verbe *ts*, signifiant « remettre en place des membres séparés » (*Pyr.*, 1981, 1801; *Westcar*, 7, 4; *Anastasi I*, 3, 6, etc.). — Cf. sarcophage de Taho, *ibid.*, n° 5.

Ligne 12, *dmd* « celui qui réunit ». Cf. sarcophage de Taho, *ibid.*, n° 6.

2° Inscription de six lignes verticales, hautes de 2 m. 20 [inscr. 102] :

† Offrande royale à Osiris, seigneur de Mendès, Dieu grand, adoré dans Hesrit, pour qu'il donne des offrandes et des aliments, le souffle agréable de vie, la splendeur dans le ciel auprès de Rê, la puissance sur la terre auprès de Geb, le triomphe dans l'autre monde (*hrt-ntr*), (la faculté) de faire † toutes les

transformations qu'il désire, de descendre vers Mendès comme une âme vivante, de remonter vers Abydos comme une âme lumineuse, d'avoir ⁽¹⁾ une place dans la nécropole (*ri-šit*) en cette fête d'Ounnefer, d'(y) entrer ² et d'(en) sortir sans (en) être repoussé, (de voir) son beau nom durer sur la terre à jamais (*n šb*) — au *ka* du Grand des Cinq, maître des sièges, (homme) de bon conseil dans sa ville, grand de faveurs dans son nome, grand d'amour auprès de tous, distingué ³ par le Roi (*sw*) de préférence à tous ses pairs (*r mjt-(f) nb*) pour administrer le temple de Thot seigneur de Khmounou, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, j. v. Il dit :

« Ô prophètes, ô prêtres ⁴ de Thot seigneur de Khmounou, entrant dans cette nécropole, voyant ce tombeau, récitant les paroles qui y sont (gravées), ah ! dites pour moi « Une offrande que donne le Roi », répandez pour moi une libation ⁵ d'eau, lisez les inscriptions, célébrez les rites ⁽²⁾ en faveur de mon nom, car je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom : qui (me) fera du bien, il lui en sera fait ; qui (me) fera du mal, pareillement ⁽³⁾, et c'est Thot qui témoignera contre vous ⁽⁴⁾ ; car je suis un *imakhou* (fils d') *imakhou*, un béni fils de béni. »

Ligne 6, pour les formules analogues, cf. inscr. 56, l. 2 ; 65, l. 12 ; 89, l. 6 ; 125, l. 4.

Lire *imthw* (*š*) *imthw* : cf. Caire, 22054, l. 9  ; et pour les mots qui suivent, cf. *Recueil de travaux*, 36, 1914, p. 130 .

c) Sur le côté ouest du pilastre sont gravées deux lignes verticales hautes de 2 m. 70 [inscr. 103] :

† Le Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, fils du Grand des Cinq, Sishou. Il dit : « Tout grand, tout homme qui rendra grâce à Dieu pour moi, Thot le bénira à cause de cela, car je ne me suis pas lassé de faire le bien à (mon prochain) ».

† Le Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, fils du Grand des Cinq, Sishou. Il dit : « Tout prêtre, tout homme qui offrira pour moi encens et libation, et qui fera qu'Osiris se souvienne de moi au sujet de (*hr*) ce que j'ai fait ⁽²⁾, sa maison subsistera, bien pourvue (d'enfants) ».

Les deux phrases sont restées inachevées, la place ayant apparemment manqué pour en graver la fin.

Ligne 2, l'emploi de  au lieu de  après  est remarquable. Il ne s'agit pas, semble-t-il, d'une forme spéciale du pronom absolu de la 1^{re} personne ⁽¹⁾ ; il faut plutôt considérer  comme employé abusivement (par raison d'euphonie ?) devant .

⁽¹⁾ Littéralement : « qu'une place (lui) soit faite (*ir-tw*) ».

⁽²⁾ Le mot  ne paraît pas signifier ici « formules magiques », comme à l'inscription 66, l. 3 ; il semble plutôt équivaloir au mot  « rites, cérémonies », qu'on trouve employé dans la phrase (identique pour le reste) de l'inscription 125, l. 3.

⁽³⁾ C'est-à-dire : il lui en sera fait aussi.

⁽⁴⁾ Sous-entendu : « si vous me faites du mal ».

⁽⁵⁾ *hr* « au sujet de », et non pas « à cause de » ; le sens est : « qu'Osiris se rappelle ce que j'ai fait ».

⁽⁶⁾ Il existe bien un pronom absolu , fréquent à Dendérah, mais il paraît être composé de la particule in accompagnée de *wj*, et ne s'emploie par conséquent que comme sujet (JENSEN, *Grammatik*, § 55).

de même qu'il l'est, à deux reprises, devant le suffixe , à l'inscription 68, l. 15 () et à l'inscription 91, l. 7 ().

B. PANNEAU À L'OUEST DU PILASTRE (pl. 50 et 51). — Il comprend trois registres superposés.

a) Au registre supérieur, Zedthotefankh, vêtu de la longue robe sacerdotale, rend hommage à neuf génies, qui sont debout, légèrement inclinés, et font eux-mêmes le geste d'adoration [inscr. 104] :

‡ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, ‡ j. v. : « Ô ces dieux, suivants d'Osiris, faites ma protection chaque jour, éternellement, car ‡ mon cœur est soumis à l'Équité et il n'y a pas de péché dans mon corps⁽¹⁾. Je n'ai pas dit de mensonge ‡ intentionnellement. ‡ Je suis juste et véridique. »

Les lignes 3-4 reproduisent un passage du *Livre des Morts*, BUDGE, Introduction au chapitre 18, II, l. 2-3 (p. 70).

Le titre général des neuf génies est [inscr. 105 (a)] :

Les dieux qui adorent les seigneurs de l'Ennéade.

Même texte au tombeau de Sêti I^{er} (LEFÉBURE, *op. laud.*, pl. XXV-XXVI), si ce n'est que le mot  est précédé de .

La liste des génies est complète, mais leurs noms ne sont pas toujours correctement écrits [inscr. 105 (b)]. Ce sont : 1. Le taureau de la Douât. 2. Celui qui détruit le cœur. 3. *irj* (?). 4. Le Grand du fleuve (*itrw*). 5. Celui qui hurle. 6. Le taureau des dieux. 7. Celui de la Douât (compléter ). 8. Celui qui loue Ré. 9. *lw* (?).

b) Au registre moyen, Petosiris rend hommage à son frère défunt. Tous deux sont vêtus de l'*himation* à bordure crénelée, et dans la même attitude que Zedthotefankh et Sishou sur le panneau parallèle du côté est. Au-dessus de Zedthotefankh sont simplement gravés ses titres; devant Petosiris et au-dessus de lui, se lit l'allocation qu'il adresse à son frère [inscr. 106] :

a) — ‡ Le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple ‡ d'Hirourt (et de celui) de Neferoust, Zedthotefankh, ‡ j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, ‡ second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame ‡ de Neferoust, phylarque de la deuxième classe du ‡ temple d'Hirourt (et de celui) de Neferoust, ‡ Sishou, né de la dame Nofritrenpet, j. v.

⁽¹⁾ *It* est ici, comme souvent, synonyme de *ib*. Cf. à ce sujet, BRISTED, *Aegypt. Zeitschrift*, 39, 1901, p. 45, et *Ancient Records*, I, p. 109, note e.

le texte de Taho porte  *m sm* « quand il marche »⁽¹⁾. J'ai adopté, dans ma traduction, ces deux leçons.

Lignes 8-9, il se peut que le nom complet soit *dd-mn-hr-št-f*. Au sarcophage de Taho (MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 209, n° 16), le déterminatif  se trouve à la fois après  et après .

B. Côté sud. — Même dispositif que sur le côté nord : Zedthotefankh adore (*rdj kx*) quatre groupes de deux divinités.

Premier tableau [inscr. 121] : 1° un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*; 2° un dieu hiéracocéphale, les chairs vertes, coiffé des deux plumes  implantées sur le disque orné d'uné uræus.

1° [lignes 4-6] Celui qui est muni (*pr*), le maître de tous les dieux, le puissant qui est en possession de la force.

2° [lignes 7-9] Le maître des deux bras (*nb-wj?*), celui qui enserre; les rives de l'Égypte et les pays étrangers sont à lui en qualité de (pays) soumis (*wj-tp*).

Cf. MASPERO, *ibid.*, p. 209, n°s 27 et 28 (cette dernière légende débutant par  ).

Deuxième tableau [inscr. 122] : 1° un dieu anthropomorphe, les chairs peintes en vert; 2° un dieu momiforme, maillot rouge.

1° [lignes 4-6] Le véridique dans (son) corps (?).

2° [lignes 7-8] Le dieu *th* qui réside dans la [grande] demeure (?).

Dans la première légende, le déterminatif  étant placé après , il est possible que le nom du dieu se lise *mr'-m-h'w*. Comparer avec le texte correspondant du sarcophage de Taho (qui n'est pas plus clair), MASPERO, *ibid.*, p. 210, n° 31.

Au sarcophage de Taho, le dieu de la seconde légende est appelé        . MASPERO, *ibid.*, n° 32. Il se peut que ce nom divin soit le même qu'on rencontre souvent comme épithète de Thot, quelle que soit d'ailleurs la signification de ce mot *th*, — nom d'un oiseau⁽²⁾ (cf. PIETSCHMANN, dans *Lexicon Roscher*, V, p. 842), ou nom du peson de la balance (cf. BOYLAN, *Thoth*, p. 9).

Troisième tableau [inscr. 123] : 1° un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*, les chairs bleues; 2° un dieu-momie, ithyphallique, les deux plumes sur la tête, le bras droit levé et haussant le fouet.

1° [lignes 4-6] Il se hâte, sans qu'on puisse l'atteindre; tout le monde se réjouit à sa vue.

2° [lignes 7-8] Celui auquel on fait attention dans (sa) course, quand il illumine le circuit du ciel.

⁽¹⁾ La préposition *r* s'explique aussi bien après *sm* (marcher contre) qu'après *st* (se séparer de).

⁽²⁾ Ce serait un surnom du même ordre que ceux d'*ibis* et de *cynocéphale*.

La première légende, qui présente quelques incorrections, doit se lire : *šjn-f n* (néga-tion) *ph-tw-f h'' hr-nb n mš-f*. Cf. MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 213, n° 24.

La seconde : *mš-[tw] n-f m hpt*, etc. Cf. MASPERO, *ibid.*, p. 210, n° 35 (texte assez différent).

Quatrième tableau [inscr. 124] : 1° un dieu anthropomorphe coiffé de la couronne blanche; 2° un dieu à tête de béliér.

1° [lignes 4-6] Celui qui se cache (?) et dont le corps est dans le Temple de la Statue (?), magnifique dans le pylône de l'horizon.

Le début semble devoir se lire *h:p šw*. Au lieu de , le sarcophage de Taho porte  (MASPERO, *ibid.*, p. 210, n° 36).

2° [lignes 7-10]. Le nom du dieu paraît être *ššmw-n'-wt-nb* « le guide de toute chair », c'est-à-dire « de toutes gens » (?). Cette légende est à rapprocher de celle de Taho, portant le n° 39 (MASPERO, *ibid.*, p. 210), incomplète et tout aussi obscure.

C. CÔTÉ EST (voir pl. 23, — 3). — Inscription de six lignes verticales, bien conservées dans l'ensemble [inscr. 125] :

‡ Offrande royale à Osiris-Khentamentit, Dieu grand, [pour qu'il donne... et toutes choses] bonnes, pures, agréables et douces, sortant sur son autel, chaque jour, au *ka* du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, ‡ phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Zedthotefankh, [j. v. — Il dit :

« Ô vivants] actuellement sur terre, venant vers cette montagne, et tous ceux qui viendront (dans l'avenir) vers le temple des esprits supérieurs pour implorer d'eux des faveurs, et qui diront : « je m'exécute, je m'exécute », ‡ (en réponse) aux paroles que je leur adresse (?) ⁽¹⁾, — prononcez mon nom d'un cœur sincère ⁽²⁾, lisez les inscriptions, célébrez les rites en faveur de mon nom, prononcez mon nom en versant d'abondantes libations, donnez-moi des aliments pour ⁽³⁾ (ma) bouche, des provisions pour (mes) lèvres. ‡ Votre bouche ne sera pas fatiguée [à cause de] cela; ce ne sont pas des richesses qui s'échapperont de vos mains. Comme on agira, on sera traité. C'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de dire une bonne parole (*bt nfr*). Dieu lui-même rémunérera le geste (*sp*) de celui qui agira pour moi : qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon *ka*, son *ka* sera loué; et qui me fera ⁽⁴⁾ du mal, ‡ il lui en sera fait aussi; car je suis un *imakhou* de Dieu ⁽⁵⁾, lequel accordera que vous soyez traités ⁽⁶⁾ [de façon semblable] par ceux qui viendront après, pendant toute la durée des temps. Je suis en effet parvenu à ce

(1)  peut-être pour  ⁽¹⁾

(2) *m* [ib] ou *m* [ri] *nfr* ‡

(3) Littéralement : « des aliments de la bouche, des provisions des lèvres ».

(4)  participe (*ir* + désinence fréquente *t*); le mot  du début de la ligne 5 est un passif (*ir-tw*).

(5) Littéralement : « de Lui » *hr-f*.

(6) Littéralement : « qu'il soit fait à vous ».

tombeau, sans avoir péché, sans avoir commis de faute envers Dieu⁽¹⁾. On (me) jugea⁽²⁾ dans ⁴ [la grande salle] de la Justice, et l'on ne trouva pas [de faute en moi⁽³⁾] devant le Maître des Dieux... [....⁽⁴⁾] parmi les *imakhou* qui peuvent agir à leur gré, sortir et entrer selon leur désir. Je vous expose ces choses⁽⁵⁾ pour faire que vous soyez instruits des volontés de Dieu, et qu'en récompense vous ignoriez (?) l'Amentit. »

Ligne 2, *dbh* « implorer de, demander à », avec régime introduit par *m'* : cf. *Sethe, Urkunden*, I, 99, 10; 146, 6, etc. — Comparer, à l'inscription 7, l. 1, l'expression de même sens *nh iht hft b'w 'w*.

—  (deux fois) : littéralement : « je (le) fais, je (le) fais », c'est une très ancienne formule marquant l'acquiescement à un ordre et équivalant à « oui, présent!, me voici! »⁽⁶⁾. Cf. *ERMAN, Reden, Rufe und Lieder*, p. 7.

Ligne 4, les formules « votre bouche ne sera pas fatiguée à cause de cela, ce ne sont pas des richesses qui sortiront de vos mains... » sont bien connues⁽⁷⁾ : cf. *SPIEGELBERG, Aegypt. Zeitschrift*, 45, 1908, p. 67⁽⁸⁾; *SOTTAS, La préservation de la propriété funéraire*, p. 76-79.

Lignes 4-6, les autres formules se retrouvent, plus ou moins complètes, dans nos inscriptions 56, 65, 89, 137.

D. CÔTÉ OUEST. — Inscription de six lignes verticales, très bien conservées [inscr. 126] :

‡ *L'imakhou* de Thot, seigneur de Khmounou, Dieu chef de la grande Ennéade des dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirourt et de Neferoust, Zedthotefankh, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, et né de la dame Nofritrenpet, j. v. ‡ Il dit :

« Ô tous prophètes, tous prêtres, entrant pour faire des sacrifices dans le temple de Thot, maître de Khmounou, abaissez (*w'h*) vers moi vos bras à (la cérémonie de) « une offrande que donne le Roi » ; appelez mon nom⁽⁹⁾ à (la cérémonie de) la présentation des offrandes ; dites pour moi (la formule) « toute

⁽¹⁾ Cf. inscr. 61, l. 31, et commentaire, page 106.

⁽²⁾ *wd' n-w* pour *wd' n-m*, et sous-entendu (*wj*).

⁽³⁾ Cf. inscr. 56, l. 8.

⁽⁴⁾ Je ne sais comment interpréter  qui précède la lacune. S'il était permis de corriger ce groupe en , on pourrait ainsi compléter la phrase :  [ ]... « et je suis arrivé à cette ville (d'éternité) parmi les *imakhou*... » : comparer le texte analogue de l'inscription 126, l. 5 (ci-après, p. 193). Une objection possible est que, quelques groupes plus haut, l'auteur a déjà employé le mot *špr* et écrit : *špr-j iht pn*. Le sens, en tout cas, est certainement : « j'ai pris place parmi les *imakhou* ».

⁽⁵⁾ *rdj-j nj* (démonstratif) *m hr-ta*. Cf. p. 67, note 4.

⁽⁶⁾ Comparer l'arabe حاضر *hāḍir*!

⁽⁷⁾ Variante de l'inscription 137, l. 5 : *n wrd r-ta m dd* — *n pr m d'w-ta*.

⁽⁸⁾ Ajouter : *BENGMANN, Hierogl. Inschr.*, pl. VI, l. 7-8; *Annales du Serv. des Antiquités*, XVIII, p. 153 (inscription de Zedher), l. 171-172.

⁽⁹⁾ Cf. *BUDGE, Book of the Dead*, p. 3 (ligne 20 de l'hymne)     « que mon nom soit appelé quand (Ré) me trouve derrière le lieu où sont offerts les sacrifices » ; *Sinuhe* B, 195    « l'autel du repas funéraire est invoqué pour toi ».

chose bonne, pure, dont vit un dieu», ³ à la fête *Ouag*, à la fête de Thot, en toute fête (célébrée) à sa date rituelle (*ssw*) dans le temple de Thot, — parce que je suis un mort ⁽¹⁾ qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices (*n ir nfy*). Je suis (en effet) un béni du Maître de Khmounou, qui a (toujours) recherché ce qui était profitable à chacun, parlé pour le bien, répété le bien ⁽²⁾, dirigé ses démarches vers le bien. J'ai fait ce qu'aiment les hommes, ⁴ ce que bénissent les dieux, pour que mon nom fût prononcé après (ma) mort.

Vous aurez une longue vie (*wš-ḥt m 'nh*); vous suivrez Sokaris; votre existence se prolongera (*ḥw 'h'w-tu*) florissante sur la terre; vous verrez Thot à la fête de Thot; vous verrez Rê à la fête du Nouvel-An, quand il apparaît dans ⁵ Hesrit, cet endroit où il est né; vous suivrez votre maîtresse Nêhmetâouai dans sa belle fête; vous aimerez la vie et vous oublierez la mort; vous arriverez en cette ville (d'éternité ⁽³⁾) parmi les *imakhou*, sans avoir éprouvé d'afflictions; ⁶ votre nom subsistera dans votre maison; votre fils demeurera en votre place, — si vous dites : «Une offrande que donne le Roi, en pain, bière, bœufs, oies, en toutes choses bonnes, pour ton *ka*, ô Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, fils du Grand des Cinq, Sishou, j. v.»

SECTION V. — PILIER D.

A. Côté nord (voir pl. 56, — 2). — Inscription de six lignes verticales [inscr. 137] :

† *Limakhou* d'Osiris, (seigneur) de Mendès, d'Osiris l'Ibis, d'Osiris le Cynocéphale, [le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète] de Khnoum-Rê maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de [Neferou]st, Zedthotefankh, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, † Sishou, j. v. Il dit :

«Ô prophètes, ô prêtres [de Thot maître de Khmounou qui venez ⁽⁴⁾ vers (ce) cimetière ⁽⁵⁾, faisant (?) en même temps (?) des sacrifices dans le Temple du Filet ⁽⁶⁾, prononcez mon beau nom à côté du Dieu grand, en toute occasion où vous voyez ⁽⁷⁾ ⁸ (ce) Dieu, et pensez à mon *ka*, quand [sont récitées les litanies ⁽⁸⁾]. Ah! dites : «Puisses-tu être introduit dans les litanies, puisses-tu recevoir les offrandes, puisses-tu trouver le pain sur l'autel de Rê, puisses-tu te délecter ⁹ de toutes les choses pures et bonnes qui sortent sur l'autel du Maître de Khmounou et en faire ta nourriture; puisse ton cœur entrer en possession (*šhm*) des sacrifices funéraires et des offrandes placées devant toi, (consistant) en pain et en bière; puisses-tu être justifié (*mš-ḥrw-k*) à la tête des bénis!». ¹⁰ Il sera fait (de même) à l'égard de qui aura fait cela : quiconque aura été bienveillant (envers moi), Dieu sera bienveillant envers lui; c'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de dire une bonne parole (*bt iḥr*) : votre bouche ne sera pas fatiguée de (la) dire ⁽⁹⁾; cela ne sortira pas de vos provisions ⁽¹⁰⁾. Cela n'a rien de mauvais ¹¹ de dire une bonne parole, c'est (au

(1)  au lieu de .

(2) Cf. *SKTHX*, *Urkunden*, I, 78, 10; 150, 8.

(3) L'expression habituelle est   : cf. inscr. 56, l. 4.

(4) Le verbe est à la 3^e personne, suffixe *sw*.

(5)                      

contraire) profitable à qui fait cela. Qui honorera (mon) *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par un mort, quand on l'honore. Et moi je suis un mort qui mérite d'être honoré : je n'ai pas fait de mal aux hommes, je n'ai pas volé⁽¹⁾, j'ai été juste de cœur dans la pratique de l'équité. »

La seconde partie de ce texte est à comparer avec l'inscription 56 et surtout avec l'inscription 125 (ci-dessus, p. 113 et p. 191).

B. Côté sud (voir pl. 55, — 1). — Inscription de six lignes verticales [inscr. 138] :

† [L*imakhou* d'Osiris-Khentamentit⁽²⁾], Dieu grand, seigneur d'Abydos, le Grand des Cinq, maître des sièges, enfant parfait, né pour savoir (*mé r rḥ*), élevé pour (*rr r*) trouver (le sens des) écrits (*ḥrw*), riche en toute sorte de biens, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Zedthotefankh, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v.

† L*imakhou* de Ptah-Sokaris, Osiris, Dieu grand, maître du ciel, le Grand des Cinq, maître des sièges, qui ferme les yeux⁽³⁾ sur ce qui se passe⁽⁴⁾ dans le palais, qui tient sa bouche close sur ce qu'il a entendu, enfant qui délie le nœud⁽⁵⁾, phylarque de la seconde classe du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Zedthotefankh, né de la dame Nofritrenpet, j. v.

† L*imakhou* d'Anoup, qui réside dans la salle divine, Dieu grand, maître de *Sheto*, le Grand des Cinq, maître des sièges, éclatant par son mérite, excellent par ses qualités, faisant le bien à qui le lui fait (*n ḥ nḥ*), béni de son père et de sa mère, ami de ses frères, second prophète, etc.⁽⁶⁾

† L*imakhou* de Toum, seigneur d'Héliopolis⁽⁷⁾, Horakhti, Dieu grand, le Grand des Cinq, maître des sièges, vénéré (*imḥw*) de sa ville, béni de son nome, qui a l'esprit en éveil pour chercher ce qui est utile à ses concitoyens, phylarque, etc.⁽⁸⁾

† L*imakhou* d'Anoup le Taricheute, Dieu grand, maître de la nécropole, le Grand des Cinq, maître des sièges [.] aimé de (?) sa maîtresse Nehmetlouai en chacune de ses fêtes où elle apparaît, second prophète, etc.⁽⁹⁾

† L*imakhou* d'Osiris seigneur de Mendès, [. le Grand des Cinq, maître des sièges,] libations, disant . . . comme un qui est distingué de cœur (?), phylarque, etc. . . .⁽¹⁰⁾

Comme l'inscription 128, la présente inscription est une sorte de litanie se composant :
1° des mots *imḥw ḥr* suivis du nom d'une divinité et de la mention d'un de ses lieux de

(1) Cf. inscr. 116, l. 6 (ci-dessus, p. 159).

(2) Il y a ici deux lacunes partielles : la première se terminant avec  dont on voit le second  ; la seconde comprenant une partie du mot  dont on voit le premier  et le déterminatif .

(3) Littéralement : « qui voile (son) corps », — le corps (*ḥt*) désignant ici le siège de la pensée (cf. ci-dessus, p. 186, note 1).

(4) Littéralement : « sur la conduite (*šm*) du palais ».

(5) Ou : « qui résout l'énigme ».

(6) Comme à la ligne 1.

(7) *imwt*, pour *imw* : cf. inscr. 60, l. 19.

(8) Comme à la ligne 2.

(9) Comme à la ligne 1.

(10) Comme à la ligne 2.

culte; 2° des titres *wr-dw* et *hrp-nswt*; 3° d'un certain nombre de formules laudatives; 4° des titres sacerdotaux et du nom du défunt.

J'ai déjà signalé, au passage, les emprunts faits par le scribe du Tombeau de Petosiris au formulaire des époques antérieures. On notera, dans la présente inscription, que les trois formules laudatives de la ligne 2 « fermant les yeux sur ce qui se passe dans le palais, — se taisant sur ce qu'il a entendu, — résolvant l'énigme », se trouvent déjà dans l'inscription de Mentouhotep (Caire, n° 20539, II, l. 5-6), d'où elles sont passées, à la XVIII^e dynastie, dans l'inscription de Kares (Caire, n° 34003, l. 10-11). De même, la formule de la ligne 1 *gm trfw* (lire $\frac{\text{ⲓⲙ}}{\text{ⲙⲓⲩ}} \frac{\text{ⲉ}}{\text{ⲙⲓⲩ}}$) correspond à *gm ts* de Mentouhotep, *ibid.*, l. 4, et de Kares, *ibid.*, l. 8-9. (Au sujet du mot *trf* (*drf*), voir ci-dessus, p. 85, note 5.)

C. CÔTÉ EST (voir pl. 23, — 2). — Cette face du pilier est divisée en quatre tableaux superposés : sur chacun d'eux Zedthotefankh est représenté adorant une divinité; son nom est gravé au-dessus de lui en trois courtes lignes (l. 1-3) :

L'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v.

Devant chaque divinité, trois lignes de texte.

Premier tableau [inscr. 139] : Toum, dont toute la partie supérieure du corps a disparu : les jambes sont colorisées en vert. Le dieu tient le sceptre $\frac{\text{ⲓ}}{\text{ⲙⲓⲩ}}$ et la croix $\frac{\text{ⲉ}}{\text{ⲙⲓⲩ}}$ ⁽¹⁾.

[†] Dit par Toum : « Je viens à toi, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v. [‡] Je viens ([†]) vers ta demeure souterraine d'éternité, dans l'Amentit. J'unis mon âme à ton cadavre. J'ai fait respirer [†] ta gorge, comme (?) ceux qui sont... [.....] pour que tu ne sois pas anéanti, jamais! »

Deuxième tableau [inscr. 140] : Osiris, coiffé de la mitre .

[†] Dit par Osiris-Khentamentit : « J'ai fait que vive l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh [‡] j. v., dans la nécropole (*hrt-nfr*), l'élevant parmi les dieux. J'ai fait qu'il entre [†] dans la Douât et qu'il en sorte, comme les étoiles sur le corps de Nout⁽²⁾. Et que tu ne sois pas anéanti, jamais! »

Troisième tableau [inscr. 141] : Hâpi, à tête de cynocéphale.

[†] Dit par Hâpi : « J'ai fait que triomphe l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, [‡] j. v., dans la nécropole, comme les seigneurs de la Douât. Puisses-tu t'(en) éloigner (pour monter) vers le ciel (?), comme le fils de Rê, [‡] comme les âmes parfaites. Et que tu ne meures pas dans la Douât, jamais! »

⁽¹⁾ De même, les autres dieux représentés sur ce pilier.

⁽²⁾ Comparer, dans une inscription de la XVIII^e dynastie : $\frac{\text{ⲓ}}{\text{ⲙⲓⲩ}} \frac{\text{ⲉ}}{\text{ⲙⲓⲩ}} \leftarrow \frac{\text{ⲓ}}{\text{ⲙⲓⲩ}} \frac{\text{ⲉ}}{\text{ⲙⲓⲩ}}$ (Sethe, *Urkunden*, IV, 173, 11).

Quatrième tableau [inscr. 142] : Anoup, les chairs vertes.

¹ Dit par Anoup le Taricheute : « Je viens à toi, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, ² j. v. Je te remplis du parfum qui sort de l'œil d'Horus, muni ³ de ses accessoires. Puisses-tu resplendir par lui (*im-ut*)⁽¹⁾, éternellement. Et que tu ne sois pas anéanti, jamais, jamais! »

D. Côté ouest. — Même disposition que sur le côté est. Même texte gravé au-dessus de Zedthotefankh qui, sur chaque tableau, adore une divinité.

Premier tableau [inscr. 143] : Kēbhēsenouf, hiéracocéphale, les chairs vertes.

¹ Dit par Kēbhēsenouf : « Je suis ton fils, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, ² j. v. Je suis venu, je te protège, réunissant pour toi tes os, prenant soin ³ pour toi de tes membres, sans m'éloigner de toi pour l'éternité, jamais. »

Comparer inscription 135 (ci-dessus, p. 165).

Deuxième tableau [inscr. 144] : Geb, coiffé du *klaft*, les chairs rouges.

¹ Dit par Geb, le prince des Dieux : « Je suis venu vers toi, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v. J'ai ouvert pour toi tes yeux qui étaient aveugles, j'ai allongé ² tes jambes qui étaient ligotées, je t'ai donné ton cœur de ta mère, ton cœur de l'éternité. »

Cf. *Livre des Morts* (BUDGE), chap. 89, l. 5-6, et chap. 169, l. 2-3.

Troisième tableau [inscr. 145] : Un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*, les chairs bleues, appelé *Hkꜣ-mꜣꜣ-ṯf* (le prince qui voit son père).

¹ Dit par *Hkꜣ-mꜣꜣ-ṯf* : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v., je suis ² « le prince qui voit son père », je te protège, en écartant (*hr šhr*) le mal ³ de toi, comme j'ai fait pour Osiris dans la chambre de l'embaumement, — (de toi), vivant à toujours et à jamais. »

Ligne 5, cf. BERGMANN, *Panchemisis*, l. 9 —  « écartez le mal ». Le mot *ḏt* désigne le mal, physique et moral, la douleur et le péché : cf. SPIEGELBERG, *Aegypt. Zeitschrift*, 42, 1905, p. 58.

Ligne 6,  pseudo-participe (*nḥ-j*), se rapporte au suffixe  de  « de toi, vivant... »⁽²⁾. La phrase *mj ir-n-j n wš-ir m w'bt* forme une sorte de parenthèse.

Quatrième tableau [inscr. 146] : Un dieu anthropomorphe, coiffé du *klaft*, les chairs rouges, appelé *ʿIr-rn-f-ḏs-f* (celui qui fait lui-même son nom).

¹ Dit par *ʿIr-rn-f-ḏs-f* : « Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v., ² je viens dans (?) le palais... pour te protéger... ³ [...] que tu sois glorieux, que tu sois puissant parmi les dieux, vivant éternellement. »

⁽¹⁾ Pour le suffixe *st*, cf. ci-dessus, p. 161, note 4.

⁽²⁾ De même  *nḥ-j*, inscr. 146, l. 6, ci-après.

CHAPITRE IX.

LA CHAPELLE. — NEF CENTRALE.

C'est vers l'extrémité de la nef centrale que s'ouvre le puits funéraire donnant accès au caveau de famille, où ont été trouvés les sarcophages dont les inscriptions portent les nos 147-152. Avant d'analyser ces textes, je décrirai le panneau qui forme le fond de la nef, du côté sud.

SECTION I. — MUR SUD (PANNEAU CENTRAL).

(Planches 52 et 53.)

Le panneau, limité par les deux pilastres, comprend, outre la frise, en partie conservée, trois registres superposés.

A. REGISTRE SUPÉRIEUR. — Il est décoré de deux scènes parallèles, accolées l'une à l'autre : à gauche (côté est) Sishou, à droite (côté ouest) Zedthotefankh, vêtus l'un et l'autre de la longue robe blanche sacerdotale, adressent leurs hommages à Osiris. Le dieu, coiffé de la couronne *atef*, le fouet et le crochet en mains, est assis sur un trône placé sur une estrade; derrière lui se tiennent debout Isis (scène de gauche) et Nephthys (scène de droite). Les personnages sont encadrés, de part et d'autre, d'une inscription de dix-sept lignes qui comprend *a*) un discours du défunt, *b*) les titres d'Osiris et de la déesse qui l'assiste, ainsi qu'une courte prière.

1° Scène de gauche [inscr. 91] :

a) Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Sishou, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, ³ vie, paix, et né de la dame Tatoukem, j. v. : « Je viens⁽¹⁾ à toi, Osiris-Khentamentit, mes deux mains portant Maât : je n'ai pas commis de ¹ péché, j'ai été juste de cœur dans la pratique de l'équité⁽²⁾, je suis demeuré sous ton obédience étant sur la terre, je n'ai rien fait de mal (*dh' nb*), je n'ai pas nui aux ¹ hommes (*nhw*) ; il n'y a pas de faute (*iw*) contre moi devant ¹ le collègue (des souverains juges). Ah ! agis de même à mon égard de façon⁽³⁾ ¹ excellente (?). Fais que mon fils (me succède) à ma place (*st nj sic*), et que

⁽¹⁾ *h-nj* : voir ci-après, p. 200, inscr. 95, ma remarque au sujet de la forme en -n.

⁽²⁾ Même expression, inscr. 137, l. 6 (ci-dessus, p. 194).

⁽³⁾  — paraît être le mot qui, le plus souvent, s'écrit  et . L'expression est insolite.

celle-ci ne reste pas vide⁽¹⁾. ⁸ Et puisse-je être avec toi, éternellement, car je suis un mort parfait, ⁷ irréprochable : je suis pur, mon nom (?) est immaculé⁽²⁾. »

b) ¹⁰ Osiris-Khentamentit, adoré dans Ount, Dieu ¹¹ grand, maître d'Abydos, et en toutes ses places. Qu'il fasse que subsiste⁽³⁾ ¹¹ le corps du défunt parfait, ¹³ irréprochable qui est devant ¹⁴ lui. Qu'il fasse que vive son âme à nouveau.

¹⁵ Isis, grande mère divine, qui cache son frère, ¹⁶ qui protège son fils, dame du ciel, reine de tous les dieux.

¹⁷ L'imakhou d'Osiris-Khentamentit, Dieu grand, adoré dans Khmounou, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, vie, paix, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Zedthotefankh, j. v.

2° Scène de droite [inscr. 92] :

a) ¹ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître ² d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Zedthotefankh, j. v., ³ fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, vie, paix, et né de la dame Nofritrenpet, j. v. : « Ô mon maître ⁴ Osiris-Khentamentit, je viens à toi, (⁵) invoquant⁽⁴⁾ ; écoute ce que je dis devant toi : place-moi parmi tes suivants, car je suis un béni, — ⁶ un béni⁽⁵⁾ de son maître. Je n'ai pas commis de péché ⁷ sur la terre, il n'y a pas de faute contre moi. ⁸ Je suis un imakhou ; n'impute aucune mauvaise action ⁹ à mon compte, jamais. Je suis un serviteur qui suit son maître. »

b) ¹⁰ Osiris-Khentamentit, vénéré dans Hesrit, Dieu grand, ¹¹ maître de Mendès, et en toutes ses places. Qu'il fasse que subsiste le corps ¹² du défunt parfait, ¹³ irréprochable qui est devant ¹⁴ lui. Qu'il fasse que vive son âme à nouveau.

¹⁵ Nephthys, qui protège son frère, qui ¹⁶ défend le *fatigued de cœur* (Osiris).

¹⁷ L'imakhou d'Osiris, maître de Mendès, Dieu grand, vénéré dans Hesrit, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Zedthotefankh, vie, paix, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Sishou, j. v.

B. REGISTRE MOYEN. — Le centre du registre est décoré d'un énorme scarabée dressé sur un *serekh*  ; il est coiffé de la couronne *atef*, surmontée du disque solaire et posée sur des cornes de bélier ornées d'uraeus. Deux déesses l'entourent, éployant leurs ailes en signe de protection et tenant le sceptre ¹ que traverse le sceau d'éternité  : à droite, Nekhbet à tête de vautour, coiffée de la couronne blanche ; à gauche, Bouto à tête de serpent, coiffée de la couronne rouge (voir l'aquarelle que reproduit notre planche 53). Derrière Nekhbet et derrière Bouto se tient Isis, accompagnée soit de l'oiseau-âme, soit d'un vautour, debout sur un *serekh* ; dans un cas, elle est coiffée de la voile qui se gonfle au vent.

⁽¹⁾ Pour cette phrase, voir ci-dessus, p. 125.

⁽²⁾ *n dw rnj* ; ou bien, supprimant *n*, on pourrait comprendre *n dw rj* « il n'y a pas de mal contre moi ».

⁽³⁾  au lieu de  ; cette confusion entre *wnh* et *nn* devait être assez commune : on la trouve par exemple au tombeau de Nebamen, SETRE, *Urkunden*, IV, 150, 5 (*wnh rnj* au lieu de *nn rnj*).

⁽⁴⁾ Il semble que dans la phrase *šm-k nšj dd-n-j m bš-k*, il faille intervertir l'ordre des premier et deuxième mots, et rapprocher *šm-k* de *dd-n-j*.

⁽⁵⁾ Peut-être faut-il comprendre : « un béni (fils d'un) béni de son maître » : cf. inscr. 102, l. 6.

Quatre légendes encadrent les figures; trois d'entre elles sont d'une interprétation difficile, et il est vraisemblable que le texte en est fortement altéré :

Au-dessus de Nekhbet [inscr. 93] :

Dit par Mout, la blanche de Nekhen : « Je respendis⁽¹⁾ (?) ; c'est moi (?) celle qui apparaît (?) en toi, ô mon aimé, mon héritier⁽²⁾ ».

Au-dessus d'Isis et de l'oiseau-âme [inscr. 94] :

‡ Dit par Isis, souveraine⁽³⁾ des hommes, mère divine, qui protège son fils : « Je suis la reine, ‡ je viens (*ink iw?*) vers tous les districts, dans la sollicitude de mon cœur (?). J'accours (?) ‡ La vie t'est renouvelée au moyen de l'or qui sort de ‡ tes membres. Ma face se réjouit. C'est moi qui suis ton guide ‡ (vers) le monde inférieur, (à toi) qui apparais⁽⁴⁾ comme ‡ un jeune homme, ô (mon) fils (?)⁽⁵⁾ ».

Dans ces deux textes, dont la traduction est des plus hypothétiques, j'ai cru reconnaître (non sans hésitation), en dehors de *ink* ( et ), trois formes du pronom absolu de la 1^{re} personne du féminin :

1^o , inscr. 93, l. 3 : ce pronom est inconnu, mais on peut le supposer formé sur le modèle des pronoms de la 2^e personne ,  *nt* + (*jw*) + *k* et de la 3^e personne ,  *nt* + (*jw*) + *f*,  *nt* + (*j*) + *s*, qu'on rencontre à Dendérah (JUNKER, *Grammatik*, § 56). Comparer le copte *ḡṛok*, *ḡṛoq*, *ḡṛoc*. Nous aurions donc de même une première personne (avec suffixe féminin ) **nt* + (*jw*) + *j*⁽⁶⁾.

2^o , inscr. 94, l. 1, serait le pronom absolu de la 1^{re} personne *tawj* (), mais avec déterminatif féminin  substitué à ⁽⁷⁾.

3^o , inscr. 94, l. 2-3, *nawj* (ou *inwj*), pronom que l'on rencontre parfois à Dendérah, avec déterminatif soit masculin soit féminin. Cf. JUNKER, *Grammatik*, § 55, qui cite,

(1)  sans déterminatif : ce verbe avec déterminatif  signifie « mettre au monde; avec déterminatif  « illuminer, éclairer », peut-être « resplendir », sens que j'ai adopté dans ma traduction, mais qui n'a rien de sûr.
(2) *im'w-t* « mon héritier »; *t* suffixe de la 1^{re} pers. fém. sing. (cf. JUNKER, *Grammatik*, § 48, 4).

(3) *nbyj rhyt* au lieu de *nbt rhyt*.

(4) Transposer $\Rightarrow$ devant $\Leftarrow$ et lire : *k'·tj m hwn* . . . , $\Leftarrow$ étant la désinence du pseudo-participe.

(5)   *mij* peut-être pour   *māw* (*māw*), mot ancien signifiant « fils ». Cf. ERMAN-GRAPOW, *Aegypt. Handwörterb.*, p. 71.

(6) Une autre explication consisterait à décomposer  en *nj* (relatif) + *nj* (pronom absolu, avec déterminatif féminin) : pour l'emploi de *nj* et d'un pronom absolu comme sujet d'une phrase nominale, cf. SAKNE, *Nominalsatz*, § 9. Mais la construction exigerait ensuite un infinitif avec *hr*, ou un pseudo-participe, qu'on ne saurait, en toute hypothèse, reconnaître dans , quelle que soit d'ailleurs la valeur exacte de ce groupe de signes.

(7) La forme  est connue, mais comme seconde personne du féminin.

à côté des formes du pronom *nwy* avec déterminatif masculin, les exemples de *Dendérah*, IV, 42,  et I, 60 b, .

Mais tout cela est très incertain, et il se peut que le texte soit incorrectement gravé.

Au-dessus de Bouto [inscr. 95] :

Dit par Bouto (*wḏt-p-dp*) : « J'apparais sur la tige de papyrus; j'écarte de toi⁽¹⁾ les ennemis ».

Les deux verbes sont à la forme en -n, forme fréquente dans les apostrophes et discours quelque peu solennels, et qu'il convient, dans nos langues modernes, de rendre par le présent (cf. JUNKER, *Grammatik*, § 131). Au lieu de  suffixe, on a gravé deux fois  (de même, inscr. 93, l. 2-3, ). Dans ces légendes, pronoms absolus et suffixes semblent donc traités avec la plus grande fantaisie.

Au-dessus d'Isis et de l'oiseau-âme [inscr. 96] :

† Dit par Isis, dame de la couronne du Nord⁽²⁾ : † « Le vent du nord à (ton) nez... † je (?) fais respirer (ta) gorge (*šrk iktj*)... »

Je ne comprends pas la fin du texte : chacun des mots s'explique aisément, mais ils ne donnent, réunis, aucun sens satisfaisant. Si l'on compare la première partie de l'inscription aux formules analogues qu'on trouve sur maints sarcophages de cette époque⁽³⁾, on y constate d'évidentes lacunes, d'où l'on peut conclure que la seconde partie de l'inscription a été elle aussi abrégée au point que ce qui en reste est inintelligible.

C. REGISTRE INFÉRIEUR. — Au centre est gravée une énigmatique inscription, que j'ai reproduite sous son aspect original : peut-être y est-il question d'une offrande faite à Thot, offrande appelée *irt-kr* « l'œil d'Horus », *m rn-s p(w)j n db't (?)* « en ce sien nom de... ». Le sens de cette expression, comme aussi bien la signification de l'inscription entière, m'échappent complètement [inscr. 97].

Ce texte est encadré de deux groupes ornementaux   au delà desquels se déroulent deux scènes identiques : un prêtre de *ka*, portant sur la tête l'hieroglyphe de son titre , tient d'une main un plateau d'offrandes, et de l'autre un vase dont il répand l'eau sur les mains d'un oiseau-âme, coiffé du cône que traverse une fleur⁽⁴⁾ et debout sur un *serekh*. L'oiseau-âme représente le défunt, à gauche Sishou, à droite Zedthotefankh.

⁽¹⁾ Le verbe *škr* se construit soit avec *r* (construction normale), inscr. 74, l. 3, soit avec *hr*, ici et inscr. 145, l. 5-6.

⁽²⁾ Le mot est écrit ici  — , au lieu de   (*mḥms*).

⁽³⁾ Par exemple sur le sarcophage d'Imhotep, au Musée du Caire (inédit, je crois); sur le sarcophage de Petosiris, au Musée de Marseille (Maspero, *Recueil de travaux*, 37, 1915, p. 7) etc.

⁽⁴⁾ Sishou et sa femme portent la même coiffure sur le tableau décorant le registre supérieur du panneau nord-est, inscr. 68.

La scène de gauche est accompagnée de deux inscriptions : auprès de l'oiseau-âme [inscr. 98 (a)] :

Le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt, Sishou, fils du Grand des Cinq, Zedthotefankh.

Sous la main du prêtre de ka [inscr. 98 (b)] :

Ton eau est à toi, ta libation est à toi.

La scène de droite comporte deux inscriptions semblablement disposées : auprès de l'oiseau-âme [inscr. 99 (a)] :

Le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt, Zed[thotefankh, fils du Grand des Cinq], Sishou.

Sous la main du prêtre de ka [inscr. 99 (b)] :

Ton eau est à toi, ta libation est à toi, ton pain est à toi.

SECTION II. — LE CAVEAU. INSCRIPTIONS 147-152.

A. LES SARCOPHAGES DE PETOSIRIS.

1° Sarcophage en pierre. Ce sarcophage, qui est resté en place dans le caveau funéraire, est orné d'une bande longue de 2 m. 75, comportant deux lignes gravées en creux [inscr. 147] :

! L'imakhou d'Osiris-Khentamentit, le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, voyant le Dieu < dans > son naos, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust⁽¹⁾, phylarque de la première et de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, prophète de l'Ogdoad, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres ? de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, n. im., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, Nes-shou⁽²⁾ (Sishou), j. v., et né de la dame Nofritrenpet, j. v., — éternellement, à jamais.

2° Cercueil en bois. J'ai décrit ailleurs⁽³⁾ cet admirable cercueil, qui est conservé au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 46592). Notre planche 57 reproduit, sans réduction, la partie supérieure de la bande d'inscriptions, comprenant cinq lignes verticales,

(1) Noter la graphie  ici et à la ligne 2; de même, inscr. 152, l. 2 et 4.

(2)  cf. inscr. 88, l. 2 (ci-dessus, p. 149).

(3) Voir ci-dessus, p. 19-20.

dont il est décoré [inscr. 148] : le texte est, en partie, une énumération des titres du défunt, en partie, une version du début du chapitre 42 du *Livre des Morts* :

‡ Ô terre du bois⁽¹⁾ ! Ô couronne blanche de l'image (divine) ! Ô sanctuaires⁽²⁾ des dieux ! Le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, voyant le Dieu dans son naos, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirourt ‡ et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, Petosiris, surnommé Ankhefkhonsou, *n. im.*, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, Sishou, j. v., et né de la dame Nofritrenpet, j. v., (c'est) l'enfant, l'enfant, l'enfant, l'enfant. Ô Abou-our, tu as dit⁽³⁾ aujourd'hui : « Le billot est pourvu $\frac{1}{2}$ de ce que tu sais. Est-ce que tu es venu ? » Le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, (c'est) Rê, celui qui établit les bénis ; il est le nœud des sept dieux également, (dans) l'intérieur du tamarisc. Il est beau le disque, plus qu'hier, — quatre fois. Le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, (c'est) Rê, celui qui établit les bénis ; il est $\frac{1}{2}$ le nœud du Dieu dans l'intérieur du tamarisc. Il est beau le disque, plus qu'hier. Quand Petosiris est fort, Rê est fort, et réciproquement. Les cheveux de Petosiris sont ceux de Noun, sa face est celle de Rê, ses yeux sont ceux d'Hathor, ses oreilles sont celles d'Oupouat, son nez est celui de Khent⁽⁴⁾, ses lèvres sont celles d'Anoup, $\frac{1}{2}$ ses dents sont celles de Serket, son cou est celui d'Isis la déesse, ses bras sont ceux d'Osiris, le) Bélér-seigneur-de-Mendès, ses avant-bras sont ceux de Neith, dame de Saïs, son dos est celui de Seth, fils de Nout, son phallus est celui d'Osiris, son périnée est celui de Nephthys, (son) poulmon⁽⁵⁾ est celui des seigneurs de Kheri-âhat, sa poitrine est celle du Grand de Terreur.

Ligne 2, les manuscrits portent : « Je suis l'enfant . . . » *ink hj*. Notre texte remplace le pronom *ink* par le nom de Petosiris, suivi de ses innombrables titres. — De même, à la ligne 3, *ink r'*.

, pseudo-participe '*pr-tj*', correspondant à la forme régulière et classique '*pr* que donnent ici tous les manuscrits. — On notera que, dans nos textes, le verbe '*pr* est toujours employé au pseudo-participe, soit sans désinence (inscr. 58, l. 16), soit avec désinence *tj* écrite de diverses façons : $\equiv$ (inscr. 142, l. 5), $\downarrow$ (inscr. 45), $\frac{1}{2}$ (inscr. 82, l. 105, 111), et ici $\frac{1}{2}$.

Ligne 3, *m rh rn-(k)* : le papyrus de Turin a la même leçon, mais les manuscrits de la XVIII^e dynastie donnent *m rh-t-n-k* « avec ce que tu sais ».

(1) $\frac{1}{2}$ *m ht* (bois, ou sceptre).

(2) Au lieu de $\frac{1}{2}$ *wt* (pour *wt*, sanctuaires), les manuscrits portent $\frac{1}{2}$ *wt* (support, pavois).

(3) Comprendre $\frac{1}{2}$ *wt*.

(4) Les manuscrits donnent ici $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt*.

(5) $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt* (le signe « est sûr, ce n'est pas » : l'hieroglyphe a la même forme et la même coloration bleue que le « », marque du pluriel, du mot $\frac{1}{2}$ *wt*, qui suit). Le graveur a-t-il voulu écrire $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt* « chairs », mot qu'il aurait confondu avec $\frac{1}{2}$ *wt* $\frac{1}{2}$ *wt* « poulmon », qui est la véritable leçon ?

 : le papyrus de Turin a lui aussi *in* en tête de la phrase, mais non les manuscrits de la XVIII^e dynastie : *in* a-t-il ici une valeur interrogative? La phrase est obscure dans tous les textes. L'avant-dernier mot  correspond à  de LEPSIUS.

Ligne 5, *st nwt*, leçon assez rare, tant à la XVIII^e dynastie qu'à la basse époque.

kns-f « son périnée » : cette leçon ne se rencontre que dans quelques textes de la basse époque (sarcophage de Haryothès précité; sarcophage de Ânkhkhôphi, Musée du Caire, n° 29301⁽²⁾).

B. SARCOPHAGE DE RENPETNOFRIT (femme de Petosiris). — Sarcophage en pierre, resté en place dans le caveau funéraire : le couvercle est décoré d'une ligne verticale, gravée en creux, dont il ne subsiste que la partie inférieure [*inscr. 149*] :

[...] Hathor, dame de l'Amentit, Renpetnofrit, *n. im.*, fille du Grand des Cinq, maître des sièges, Peftaouneith, *j. v.*, et née de la dame Sitourit, *j. v.*

C. SARCOPHAGE ANONYME.

Fragment d'un sarcophage en pierre, resté en place dans le caveau : début de deux lignes verticales [*inscr. 150*] :

Offrande royale à Osiris-Khentamentit : qu'il (te?) donne ta place dans la nécropole (*G-dâr*) [...] ; qu'on [ne] te [dise pas] : Va-t'en. Que tu sois appelé par ton fils⁽³⁾. Que soit prononcé [...].

D. CERCUEIL DE THOTREKH (second fils de Petosiris). — Cercueil en bois, conservé au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 47574) ; le couvercle et le fond de la cuve sont décorés d'inscriptions, simplement peintes⁽⁴⁾ au pinceau noir, et en assez mauvais état.

⁽¹⁾ *Journal d'entrée*, n° 34632.

⁽²⁾ MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, p. 6.

⁽³⁾                  

1° Couverture : sept lignes verticales, incomplètes (la partie qui manque correspond approximativement à la partie qui subsiste) : les lignes 2-6 sont une version du chapitre 72 du *Livre des Morts* [inscr. 151] :

‡ Dit par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Thotrehk, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou [... Petosiris ... Il dit :] ‡ « Salut à vous, les seigneurs de la Justice, qui êtes sans péché et qui vivez pour la durée infinie de l'éternité. Faites-moi pénétrer (...), moi qui resplendis dans vos formes et qui suis en possession de [vos] charmes magiques [... . . . Donnez-]‡ moi ma bouche, que je parle grâce à elle (tmf), donnez-moi des offrandes en votre présence, car, ah ! je connais vos noms, ah ! je connais le nom de ce Dieu [... . . .] ‡ il ne part pas, je ne pars pas, il est fort, je suis fort, et réciproquement (ts-phr). Ne me livrez pas au *Mesek*, et que votre ennemi ne s'empare pas de [moi.] ‡ car mon pain est dans Pè et ma bière dans Depè. J'ai joint ⁽¹⁾ mes deux mains à l'intérieur du temple que m'a donné mon père Atoum [... . . .] ‡ mon fils de mon corps. Donnez-moi une offrande funéraire, pain, bière, bœufs, oies, toutes choses bonnes, pures, agréables et douces, dont vit un Dieu, et que je subsiste pour l'éternité. [... . . .] ‡ [...] . . . devant toi. Place-(?) moi dans ta suite, car je suis un mort pur, sans [péché. . . .] dans la nécropole, ne me dis pas : Va-t'en [... . . .] »

Ligne 2, , l'article ne figure, à ma connaissance, dans aucun manuscrit.

La phrase *wb:tn wj* est incomplète : manquent les mots *r t: twj* (LEPSIUS). — Les manuscrits de la XVIII^e dynastie ont ici un texte différent : *wb:n-j r tn*.

Ligne 3, , n'est dans aucun manuscrit.

Ligne 4,  devant  et  est une leçon très rare, qu'on ne rencontre qu'à la basse époque (par exemple sur le sarcophage de Zedthotefankh, au Musée de Turin ⁽²⁾).

2° Cuve : l'inscription qui décore le fond de la cuve comprend cinq lignes, disposées de façon singulière : la ligne médiane (ligne 1) est un proseynème, et le nom des dieux à qui est faite l'offrande, de même que le nom du défunt qui en bénéficie, se trouvent d'une part dans les deux lignes de gauche (lignes 2-3), d'autre part dans les deux lignes de droite (lignes 4-5) [inscr. 152] :

‡ Offrande royale à ⁽³⁾ — ‡ [Osiris Khent]amentit, Dieu grand, seigneur de Mendès, adoré dans Khmounou — ‡ (et à) Osiris Khentamentit, Dieu grand, seigneur d'Abydos, adoré dans Khmounou, —

(1) , lire  (*smi*).

(2) *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, p. 211.

(3) Il faut aller chercher le double complément de — au début de la ligne 2 et au début de la ligne 4, ainsi que l'indique ma traduction.

ⲓ — pour qu'il (Osiris) donne un repas funéraire, pain, bière, bœufs, oies, toutes choses bonnes, pures, agréables et douces, dont vit un Dieu, et qui sortent sur l'autel du maître d'Hesrit, chaque jour [... ..] quand sont assignées (?) les offrandes (*dôht*?), en toutes fêtes du ciel, en toutes fêtes de la terre, qui ont lieu dans les temples, —

ⲓ — au *ka* de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Thotrehk, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, [... ..] phylarque] de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, ⲓ [... ..] Khmounou, Petosiris, *n. im.*, et né de la dame [... ..] avec toi les habitants de la Douât⁽¹⁾, que leurs visages (se tournent) vers toi vivant (*nḥ-ty*) en (ta) qualité de Dieu, éternellement, —

ⲓ — au *ka* de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, Thotrehk, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirourt et d'Hathor dame de Neferoust, phylarque de la première et de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirourt et (de celui) de Neferoust, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres de Sekhmet, ⲓ chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal, comptable de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, *n. im.*, et né de la dame Nofritrenpet, *n. im.* Que la nécropole (*âst*) excellente tende ses deux bras pour te recevoir, qu'elle te cache⁽²⁾ comme le Dieu qui est en elle, qu'elle écarte tous tes ennemis, éternellement, comme elle fait pour le Dieu qui est en elle.

⁽¹⁾ *imj-dwsw* pour *imj-dwst*. Ailleurs les habitants de la Douât sont appelés *dwjw* (inscr. 89, l. 2).

⁽²⁾ *ḥp-s k*, — *k* employé ici comme pronom régime : cf. mes observations à ce sujet, inscr. 61, l. 16 (ci-dessus, p. 104).

INDEX.

[Les numéros renvoient aux pages du présent volume.]

AKHET, déesse, 88 (note 4).

Akhet (saison), 75.

Akhût (lieu mythologique), 150.

Ancien Testament, 37 et seq.

Anneau sacerdotal, 127.

Appel aux vivants, 43, 44, 79, 82, 113, 117,
136, 150, 158, 161, 185, 191, 192, 193.

Architecture, 13 et seq.

Art, 31 et seq.

Art grec, 34-35, 91 et seq., 107.

Autel à cornes (*βαμὲς κερατοῦχος*); 13-14.

Autel en briques, 26.

Balance, 54.

Bas-reliefs saïtes, 32, 34, 35.

Bâtis à claire-voie, 62.

Bonnet conique en paille, 33, 70, 71, 76, 78.

Chanteurs, 129.

Chapelle du tombeau, 14, 109, 119 et seq.

Char funèbre, 129.

Charrue, 69.

Colline de Khmounou, 3, 98, 141.

Costume féminin grec, 34, 92, 94, 107, 108.

Crocodiles contre hippopotames, 188.

Cuve léontocéphale, 62.

Cynocéphales (les neuf), 172, 173.

Date du tombeau, 10 et seq., 76.

Dépiquage du grain, 78.

École d'art hermopolitaine, 31, 94 (note 1).

Écoles d'art grecques en Égypte, 35, 94.

Éléphant, 147.

Élevage, 64 et seq.

Façade du tombeau, 16, 45 et seq.

Fermeture avec barrière et double volet, 91-92.

Fondation des temples (rituel), 139.

Génies (les neuf), 151, 186.

Glaneuses, 73, 76, 77.

Grand des Cinq (titre), 1, 2 (note 6).

Hébreux, 37 et seq.

HEKET, déesse, 143.

Heures (les douze), 173, 174.

Hippopotames, voir Crocodiles.

Hyksos, 11, 12.

Iambes, 24.

Ἰερόν, 9, 12, 23.

Ἰμᾶτιον à bordure crénelée, 34, 35, 53, 54, 63,
84, 100, 113, 124, 152, 169, 186.

Imprécations, 43, 110.

Inscriptions et graffiti grecs, 21-28.

IRITHORROU, oncle de Petosiris (?), 5.

Isopsépie, 25.

Jardin (*παρὰδιστος*), 60.

Jeu de dames, 50, 55.

Labour, 67 et seq.

Assorions (titre), 7, 8, 12 (et voir au Vocabulaire,
p. 32, le mot *mr-ân*).

Libro dei Funerali, 36, 132 et seq.

Lin, 72 et seq.

Lit de parade, 57.

Livre des Morts, 36, 121 (chap. 128), 124
(chap. 57), 177 (chap. 18), 202 (chap. 42),
204 (chap. 72).

Magie, 67.
 Maltre des sièges (titre), 1.
 Manteau macédonien, voir *lupatres*.
 Manteau court («peignoir»), 34, 108, 146, 147, 148, 181, 182, 183.
 Menuisiers, 56 et seq.
 Moissons du blé, 75 et seq.
 Mort (pensée de la), 162.
 Nénie, 116.
 NESNEHMETAOUI, sœur de Petosiris, 5, 6;
 — fille de Petosiris, 5, 6.
 NOFRITRENPET, mère de Petosiris, 4.
 NOUT (dans son arbre), 124.
 Œuf divin d'Hermopolis, 83, 98, 141-142.
 Orfèvres, 51 et seq.
 OUNOUT, déesse, 140.
 Ouverture de la bouche (cérémonie), 130 et seq.
 Parfumeurs, 58, 59.
 Parsisme, 41 (note 5).
 PEPTAOUNEITH, beau-père de Petosiris, 5, 7.
 Peinture, 33.
 PEKHROTAHT, frère de Petosiris, 4, 6.
 PETOSIRIS, 6-9; — époque, 10-12: — sarcophage et cercueil, 18-20, 201-203; — inscriptions biographiques, 79, 82, 100 et seq., 136 et seq.
 PETOUKEM, petit-fils de Petosiris, 5.
Pinus halepensis (*kt*), 19, 90.
 Portail du tombeau, 16, 43.
 Porteurs et porteuses d'offrandes, 31, 32, 107, 108, 145-148, 181-183.
 Poulets, en Égypte, 148 (note 1), 182.
 Pronaos, 15, 49 et seq.
 Puits et caveau funéraire, 17 et seq., 201 et seq.
 Pyramides (textes des), 36, 122 (*Ounas*, 399-412), 123 (*Ounas*, 414, 395-396).
 Rémunération (formules de), 113, (137), 150, 170, 185, 191, 193-194.
 RENPETNOFRIT, femme de Petosiris, 5, 7; — son sarcophage, 18, 203.

Roi d'Égypte (*msw*), 12, 127, 151, 185, 187.
 Roi des pays étrangers (*hks-hsurt*), 10-12.
 Rythme et poésie, 39, 40, 82, 104-105.

Sacrifice funéraire égyptien, 128.
 Sacrifice funéraire grec, 91 et seq.
 Sarcophage de Taho (textes du), 122, 149, 153-156, 184, 188-191.
 Semailles, 67 et seq.
 SETH, en horreur aux Égyptiens de la basse époque, 131 (note 2), 178.
 SISHOU, père de Petosiris, 3; — travée de Sishou, 119 et seq.
 SITOURIT, belle-mère de Petosiris, 5, 7; — sœur de Petosiris, 5.
 STAIRITBEN, sœur de Petosiris, 5.
 Stèle de Naples, 10, 11, 12, 40 (note 3), 145, 157 (note 4), 171.

TATOUPAKEM, petite-fille (?) de Petosiris, 6.
 TATOUKEM, aïeule de Petosiris, 3.
 Taureaux (les quatre), 175, 176.
 Temple des esprits supérieurs, 44.
 TEHEN, sœur de Petosiris, 5; — fille de Petosiris, 5.
 TEHIAOU, fille de Petosiris, 5.
 TÉOS, frère de Petosiris, 4; — fils de Petosiris, 5.
 THOT, épithètes :
 dieu grand, 85, 100;
 deux fois grand, 45, 55, 59, 85, 100, 156;
 le un unique, 156;
 chef (ou : maltre) des dieux, 85, 156, 170, 176;
 chef de la Grande Ennéade des dieux, 192;
 seigneur (ou : maltre) de Khmounou, 45, 49, 55, 59, 85, 100, 102, 137, 138, 139, 144, 148, 151, 156, 185, 192, 193;
 maltre des hiéroglyphes, 100, 177;
 scribe de Maât pour l'Ennéade divine, 177;
 Cynocéphale, 136;
 Osiris le Cynocéphale, 45, 46, 47, 49, 110, 161, 193;
 Osiris l'Ibis, 45, 46, 47, 49, 109, 161, 193.

THOTREKH, fils de Petosiris, 5; — son cercueil, 20-21, 203-205; — son élégie, 113 et seq.
 Tourneurs, 56.

Troupeau en marche, 127, 152; — passant une rivière, 171.

Tunique (vêtement des artisans et des paysans), 33, 52, 55, 64, 65, 66, 69, 72, 76, 77, 78.

Uræus (les douze), 175.

Vaches : noms, 65; — saillie, 64, 89; — vêlage, 65, 67; — traite, 66.

Vanniers, 58.

Vendanges et vinification, 60 et seq.

Verre (art du), 20.

Vie, paix (formule), 121.

Vie, santé, force (formule), 9.

Voie (ou chemin) de Dieu, voie de vie, 37-41, 79, 82, 101, 104, 156, 158, 161, 162.

ZEDTHOTEFANKH, aïeul de Petosiris, 3; — frère de Petosiris, 4; — son cercueil (à Turin), 20 (note 2), 204; — travée de Zedthotefankh, 167 et seq.

TABLE DE CONCORDANCE DES INSCRIPTIONS.

NOMÉROS.	TRADUCT.	TEXTE	PLANCHES ⁽¹⁾	NOMÉROS.	TRADUCT.	TEXTE	PLANCHES
	1 ^{re} PARTIE.	2 ^e PARTIE.	3 ^e PARTIE.		1 ^{re} PARTIE.	2 ^e PARTIE.	3 ^e PARTIE.
	pages.	pages.			pages.	pages.	
1	43	a	VI, 2	36	57	13	X
2	43	a		37	59	14	
3	43	a		38	56	14	
4	43	3	VI, 1	39	57	14	XI
5	44	3		40	58	14	
6	44	3		41	58	15	
7	44	4	LVIII, 1 (gauche)	42	59	15	"
8	44	4		42 bis	59	15	
11	45	4		43	60	16	
12	46	4	VI, 2	44	61	16	XII
13	46	5		45	64	18	
14	46	5		46	65	18	
15	46	5		47	67	20	XIII
16	46	6		48	69	20	
18	47	6		49	72	22	
19	47	6	VI, 1	50	73	22	XIII, XIV, XV
20	47	7		51	75	24	
21	47	7		52	76	24	
22	47	7		53	110	26	"
23	47	7		54	109	26	
24	48	8		55	110	27	
26	49	8	"	56	113	27	LVIII, 1 (droite)
26 bis	50	8		57	117	28	
27	51	9		58	85	29	
28	52	10	VII, IX	59	79	32	[XVI], XVII
29	52	10		60	94	33	
30	53	10		61	100	35	
31	53	11	VIII, IX	62	81	38	"
32	54	11		63	167	39	
33	55	12		64	169	40	
33 bis	55	12	"	65	170	40	XXIV, 1
34	55	12		66	120	41	
34 bis	55	12		67	123	43	
35	56	13	X	68	124	43	XXV, 1

(1) Les planches sont numérotées au moyen de chiffres romains, tandis que, dans les Première et Deuxième Parties, mention en est toujours faite au moyen des chiffres arabes. Cette discordance, d'où ne saurait résulter, je l'espère, aucune sérieuse difficulté, provient du fait que, pour la maquette des planches j'avais, comme pour le reste du manuscrit, employé des chiffres arabes; mais ceux-ci ont été, à mon insu, transformés en chiffres romains, à l'atelier de phototypie.

Les nombres entre crochets carrés [] se réfèrent à des dessins de Mr. Carr, qui ne donnent pas le texte de l'inscription, mais sont cependant utiles à consulter pour en comprendre la disposition.

NUMÉROS.	TRADUCT.	TEXTE	PLANCHES	NUMÉROS.	TRADUCT.	TEXTE	PLANCHES
	1 ^{re} PARTIE.	2 ^e PARTIE.	3 ^e PARTIE.		1 ^{re} PARTIE.	2 ^e PARTIE.	3 ^e PARTIE.
	pages.	pages.			pages.	pages.	
69	135	44	XXV, 1	108	154	78	"
70	172	45	XXXIX, [XLII-XLIII]	109	154	79	"
71	173	46		110	154	79	"
72	173	46	XXXIX-XL, [XLII]	111	155	80	"
73	174	47		112	155	80	"
74	175	47	XL, [XLIV]	113	155	81	"
75	175	48		114	156	81	"
76	175	48	XL-XLI, [XLIV-XLV]	115	156	82	"
77	176	49		116	158	83	LV, 2
78	176	49	XLI, [XLV]	117	188	84	"
79	176	49		118	189	84	"
80	177	50	XXXIX-XLI, [XLII-XLV]	119	189	85	"
			XXXVIII-XXX, [XXXI-XXXIV]	120	189	85	"
81	136	53	XXXVIII-XXX, [XXXI-XXXIV]	121	190	86	"
81 ^a	129	60	XXXVIII-XXXIX, XXXII-XXXIII	122	190	87	"
			XXXVIII-XXX, [XXXII-XXXIV]	123	190	87	"
82	130	60	XXX, XXXIV	124	191	88	"
82 ^a	134	64	[XXXVII]	125	191	88	XXIII, 3
83	151	65		126	192	89	"
84	151	65	[XXXVII]	127	161	90	LVI, 1
85	152	66		128	162	91	"
86	152	66	[XXXVII]	129	164	92	"
87	148	67		130	164	92	"
88	149	67	LIV, 1	131	164	93	"
89	150	68		132	164	93	"
90	151	69	LII	133	164	93	"
91	197	69		134	165	93	"
92	198	70	LII, [LIII]	135	165	94	"
93	199	71		136	165	94	"
94	199	71	LII, [LIII]	137	193	95	LVI, 2
95	200	72		138	194	95	LV, 1
96	200	72	LII	139	195	96	"
97	200	73		140	195	97	XXIII, 2
98	201	73	LII	141	195	97	"
99	201	73		142	196	98	"
100	183	73	"	143	196	98	"
101	184	74		144	196	98	"
102	184	74	LIV, 2	145	196	99	"
103	185	75		146	196	99	"
104	186	75	[L]	147	201	100	"
105	186	76		148	202	100	LVII
106	186	76	"	149	203	101	"
107	153	77		150	203	101	"
				151	204	102	"
				152	204	103	"

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 2, note 6. Ajouter à la liste des « Grands des Cinq », le nom du « prêtre d'Amon à Karnak »  Grand des Cinq de la maison de Thot, *h3-j-n-h3rt*, qui exerça son sacerdoce non pas à Hermopolis mais à Thèbes, au temps d'un roitelet de la XXIII^e dynastie, Thotemhat : cf. LEGRAIN, *Annales Sere. des Antiquités*, X, p. 101; *Statues et Statuettes*, III, p. 32 (*Catalogue général du Musée du Caire*, n° 42212).

Page 4. Comme me le fait remarquer avec raison M. Sottas, il est vraisemblable que la transcription du nom  est *p-hrj-t-h3t* plutôt que *p-hrd-(h)t*, donc Peshe(n)taht, ou Peshe(n)tahé, au lieu de Pekhrotaht.

Page 7. Dans la traduction de la titulature, corriger : « prophète d'Amon-Ré, des dieux et des temples (de la ville (?)) », en : « prophète d'Amon-Ré et des dieux des (autres) temples (de la ville (?)) ». [Voir ci-après observation a. s. de la page 79.]

Page 14, ligne 3 (et aussi note 1), au lieu de *βῶμος κεραυῶχος*, lire *βωμὸς κεραυῶχος*.

Page 38, colonne gauche, note 2, au lieu de : *illud sid*, lire : *illud sit*.

Page 79, traduction de l'inscription 59, ligne 1, au lieu de : « prophète d'Amon-Ré, des dieux et des temples de la ville (? *ut* : *est* *net*) », lire : « prophète d'Amon-Ré et des dieux des (autres) temples de la ville ». — Les mots  rappellent en effet cette phrase d'une inscription de la XVIII^e dynastie (SETHE, *Urkunden*, IV, 130, 16) :  phrase qui, venant après une énumération de divinités expressément nommées, signifie : « et les (autres) dieux qui sont dans leurs chapelles » — en dehors de ceux qu'on a nommé désignés.

Page 86, traduction de l'inscription 58, ligne 14, compléter : « Tu es un aimé d'Anoup *maître des cornes* () . . . ». Cette étrange épithète n'est pas inconnue à l'époque classique; elle se rencontre dans une inscription de la chapelle de la vache Hathor, à Deir-el-Bahari (SETHE, *Urkunden*, IV, 240, 9) :  « Anoup maître des cornes, qui demeure dans les pays des jeunes vaches ».

Page 87, commentaire de la ligne 13, au lieu de : *dd(w) r-k*, lire : *dd(w) r-k*.

Page 88, inscription 58, l. 25. Il y aurait peut-être un rapprochement à établir entre la phrase de notre inscription  et cette phrase d'un bas-relief de la fin de l'époque saïte (MASPERO, *Le Musée Égyptien*, II, p. 81) :  que l'éditeur traduit : « (le mort) voit les flagues, parcourt les birkés, voit les vaches qui sortent des roselières qui lui appartiennent, l'ezbé du prince (Paténéfti) ».

J'ajoute que l'idéogramme  semble avoir, dans des cas exceptionnels, à la basse époque (Dendérah), la valeur *'wt*, désignant le petit bétail : cf. JUNKEN, *Aegypt. Zeitschrift*, 43, 1906, p. 126.

Page 95, traduction de l'inscription 60, ligne 4, au lieu de : *bht mr(t)?f?*, lire : *bht mryj?*

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION	v
CHAPITRE I. — Petosiris et sa famille.....	1
CHAPITRE II. — Le Tombeau.....	13
Section I. — Le tombeau vers l'an 300	13
Section II. — Le tombeau à l'époque gréco-romaine.....	21
CHAPITRE III. — L'Art et les Idées.....	31
CHAPITRE IV. — Le Portail et la Façade	43
CHAPITRE V. — Le Pronaos	49
Section I. — Paroi nord.....	49
Section II. — Paroi ouest	59
Section III. — Paroi est.....	67
Section IV. — Paroi sud.....	79
CHAPITRE VI. — La porte de la Chapelle.....	109
CHAPITRE VII. — La Chapelle. — Travée de Sishou	119
Section I. — Mur nord (côté est).....	120
Section II. — Mur est.....	128
Section III. — Mur sud (côté est).....	148
Section IV. — Pilier A.....	153
Section V. — Pilier C.....	161
CHAPITRE VIII. — La Chapelle. — Travée de Zedthotefankh	167
Section I. — Mur nord (côté ouest).....	167
Section II. — Mur ouest.....	172
Section III. — Mur sud (côté ouest).....	183
Section IV. — Pilier B.....	188
Section V. — Pilier D.....	193
CHAPITRE IX. — La Chapelle. — Nef centrale.....	197
Section I. — Mur sud (panneau central).....	197
Section II. — Le Caveau. Inscriptions 147-152	201
INDEX.....	207
TABLE DE CONCORDANCE DES INSCRIPTIONS.....	210
ADDITIONS ET CORRECTIONS	212